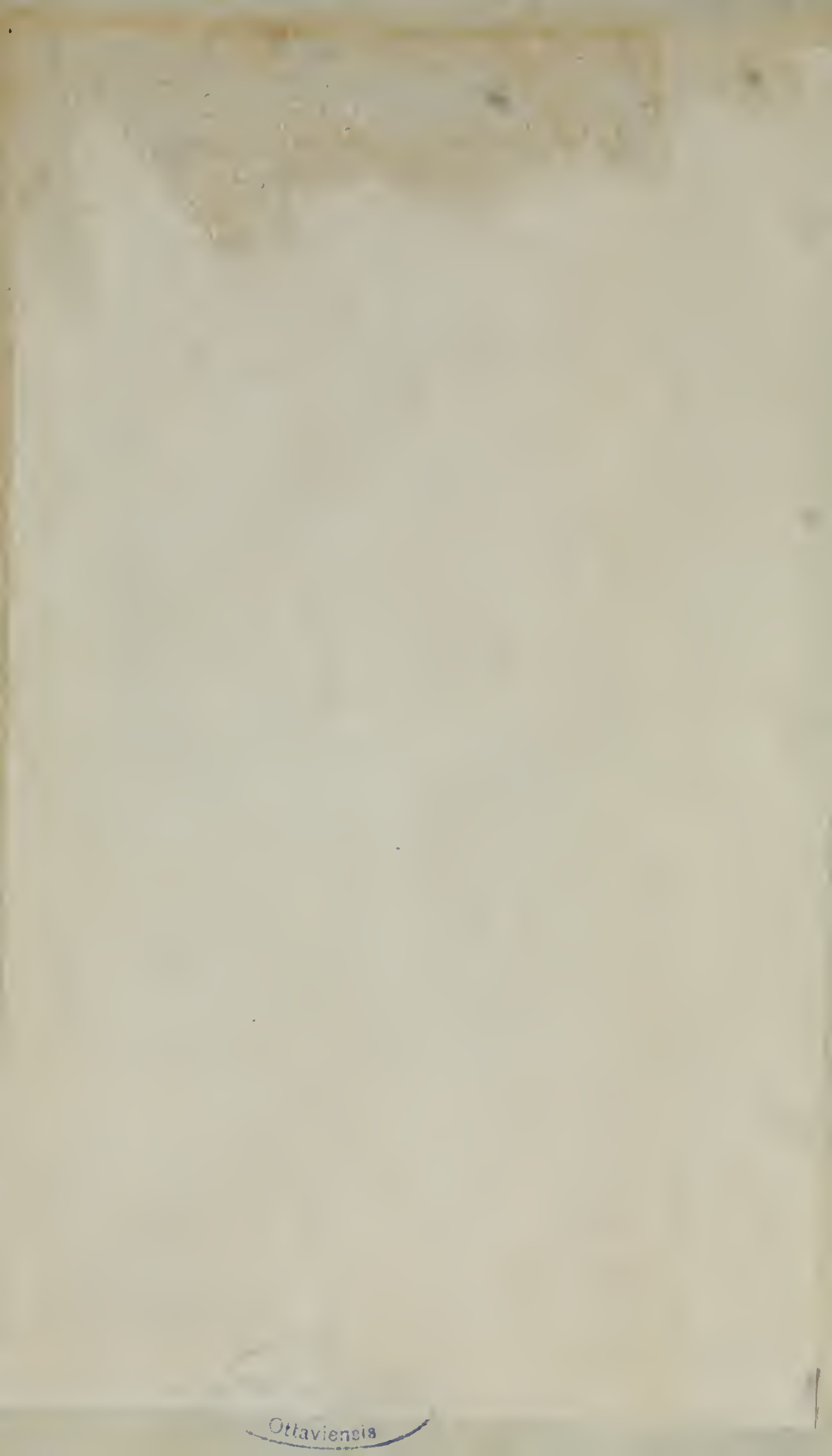


HISTOIRE COMPARÉE

DU

THÉATRE ET DES MOEURS

EN FRANCE.

Ouvrages du même Auteur.

ÉTUDES SUR DUCIS, couronnées par l'Académie française; nouvelle édition. 1 vol. in-8°; prix : 5 fr.

ÉTUDES morales, philologiques et littéraires sur les **MYSTÈRES DRAMATIQUES** et sur divers **MANUSCRITS DE GERSON**. Prix d'Antiquité Nationale. 1 fort vol. in-8°. 7 fr. 50 c.

CORNEILLE ET GERSON dans l'**IMITATION DE JÉSUS-CHRIST**. Prix Montyon. 1 fort vol. in-8°, orné de miniatures. 6 fr.

Imprimerie de HENNUYER et TURPIN, rue Lemercier, 24.
Batignolles.

HISTOIRE

COMPARÉE

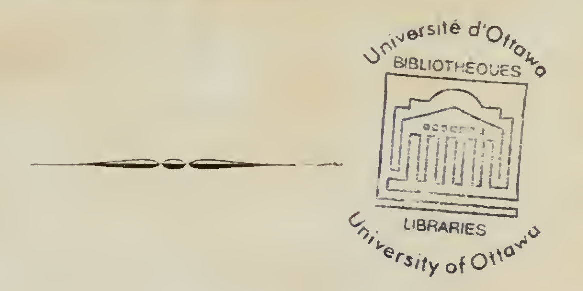
DU THÉATRE ET DES MOEURS

EN FRANCE,

DÈS LA FORMATION DE LA LANGUE.

PAR

ONÉSIME LEROY.



PARIS

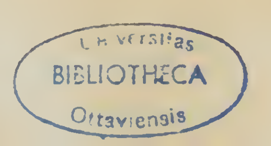
HACHETTE, LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ,

RUE PIERRE-SARRAZIN, 12;

ET CHEZ AMYOT, LIBRAIRE,

Rue de la Paix, 6.

1844



AVERTISSEMENT.

Quelques exemplaires de mon volume, intitulé : *Epoques de l'histoire de France en rapport avec le Théâtre français*, et dont celui-ci est la reproduction corrigée, ont été distribués le 15 mai 1843, aux honorables juges d'un grand concours d'histoire, dans lequel l'humble in-octavo, appelé à lutter contre le plus volumineux travail qu'ait enfanté une patience bénédictine, et contre d'autres ouvrages estimables, a obtenu, m'a-t-on dit (car j'étais absent), de bienveillants suffrages pour le premier prix, et, dans le rapport fait à l'Académie et lu à l'Institut par M. Vitet, l'examen le plus approfondi et la *mention* la plus honorable, car j'avais déclaré ne vouloir pas entrer en concurrence avec le respectable Monteil, dès longtemps en possession du prix qu'il mérite si bien.

L'édition des *Epoques de l'histoire de France*, etc., tirée à peu d'exemplaires, qui n'ont pas été annoncés, s'arrête à la Renaissance, et forme un ouvrage complet.

J'en dis autant du présent ouvrage, qui, repris et continué dans une ère nouvelle, va nous conduire au règne de Louis XIV, c'est-à-dire au plus haut développement des mœurs et de la langue.

Enfin, si le courage ne nous manque, au milieu des sacrifices de tous genres faits depuis si long-

temps aux lettres, sans aucun dédommagement, qu'un peu d'estime peut-être, et ce tribut que paye quelquefois le public, même aux écrits consciencieux, nous embrasserons, en moins de volumes possible, tout ce vaste sujet dont nous avons les matériaux, dès la formation de la langue, jusqu'à son *entier* développement, c'est-à-dire jusqu'à nos jours.

INTRODUCTION.

La distinction accordée, en 1838, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à mes *Études sur les Mystères;* les articles si remarquables que leur ont consacrés, M. Villemain dans le *Journal des Savants*, et de savants critiques dans d'autres journaux; enfin (et que ne puis-je entrer ici dans des détails!), tout ce que j'ai reçu de conseils utiles et de bienveillants témoignages des hommes qui honorent le plus les lettres, tout m'a fait espérer que l'intérêt offert à l'histoire par l'exploration de nos plus vieux monuments dramatiques s'accroîtrait encore du développement successif d'esprit humain, d'esprit français, dont ces essais informes ont été le point de départ; et j'ai entrepris cette esquisse de quelques époques du théâtre en France, c'est-à-dire des révolutions de nos mœurs, de notre langue, de notre littérature la plus répandue, dès leur formation : sujet immense, où je reprends et continue mes recherches sur les *Mystères*, et où j'avais grand

besoin d'être soutenu de l'indulgence de mes juges.

Ces mots du rapport de la Commission des Antiquités nationales : « Il était surtout intéressant « de faire connaître que les premiers essais de « notre théâtre avaient été consacrés au véritable « but que doivent se proposer les auteurs drama- « tiques, celui d'apprendre au peuple à honorer « la vertu et à compatir au malheur » ; ces mots, qui me guideront dans la voie où je suis rentré, m'ont fait comprendre que rien de ce qui intéresse l'humanité n'est étranger à la vraie science. Qui mieux qu'elle, au milieu de nos aberrations littéraires et morales (car tout s'enchaîne), qui mieux que la vraie science peut nous venir en aide et servir d'ancre ou de boussole à ces écarts désordonnés, que les fortes études du siècle de Louis XIV avaient contenus?

C'est de la décadence des études de l'antiquité, même de celle que nous nommons *profane*, c'est de la ruine de Port-Royal que nous voyons poindre, et plus tard se répandre sur une partie de la littérature le mépris de la vérité, souvent même du sens commun. Le poëte de la raison, si dédaigné maintenant, Boileau nous dit, dans son *Art poétique*, qu'*il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art*. On croirait que c'est conformément à cette idée du législateur de notre Parnasse, qui fut aussi de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que Louis XIV voulut que ce corps

savant revît jusqu'aux chants lyriques de Quinault (¹).

Malgré le génie de l'auteur d'*Armide*, ce n'était, après tout, que donner à la poésie érotique une tutelle dont les genres de littérature les plus sévères auraient eu depuis grand besoin. Grâce aux travaux consciencieux qui honoreront notre époque, on sent de plus en plus le vide des épigrammes que Voltaire s'est permises contre la science; il eût mieux fait de la prendre pour guide, et de s'appuyer plus souvent sur elle.

Mais quelque chose encore au-dessus de la science, c'est la morale publique. Malheur aux écrivains et aux sociétés qui s'en jouent !

Rappeler la littérature, et d'abord le théâtre (l'action délétère qu'il exerce sur les masses en rend la réforme urgente); rappeler, dis-je, la littérature dramatique à sa première destination, signaler le bien et le mal qu'elle a faits, son influence sur les mœurs, et souvent sur les événements politiques, n'est-ce pas, indépendamment des faits nombreux qu'on pourra recueillir, s'élever à l'utilité de l'histoire ?

Rassembler à la fois de grands exemples, des vies illustres dans l'obscurité même, d'utiles travaux, des faits ignorés, tel est en général le but

(¹) « Quand M. Quinault fut chargé de travailler pour le roy aux tragédies en musique, Sa Majesté luy enjoignit expressément de consulter l'Académie. » *Hist. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. I, p. 5.

de l'histoire littéraire, dont se sont occupés, dont s'occupent encore des écrivains profonds, continuateurs ou rivaux des Bénédictins.

Restait un terrain étranger au plan de ces savants religieux, terrain populaire, je dis où la réunion de la foule est le plus facile : le théâtre. S'il est vrai que celui des anciens, celui même des peuples les plus étrangers à nos mœurs, portent sur l'histoire une vive lumière, peut-on nier l'intérêt que nous avons à connaître le nôtre dans son origine et ses développements ? L'image d'un peuple qui se forme, s'éclaire, ou qui se corrompt par le plus actif de tous les agents, par l'*action* de l'homme offerte à ses regards; l'examen de ces *drames* et de leurs auteurs, l'action continue qu'ils ont exercée sur les mœurs, sur les croyances salutaires, sur les penchants funestes, sur ces maladies sociales, nées souvent de la corruption ou des fausses idées propagées au théâtre; ce sujet d'histoire est-il moins intéressant, moins utile que celui des événements purement politiques ? On ne le croira pas.

Que l'on vienne voir avec nous d'où notre art dramatique est parti; on saura le chemin qu'il a fait, dans le bien, dans le mal, et s'il est indigne de l'attention des esprits éclairés. Enfin, quelle que soit la diversité des opinions sur ses dangers ou son utilité, il a existé, il existe, il existera, il est du domaine de l'histoire; que dis-je ! il est l'histoire même la plus vraie des mœurs et de la langue.

« Supposons, a dit un ingénieux académicien, que par l'effet de ces grandes catastrophes qui bouleversent les empires, tout ce qui a été écrit sur *les deux derniers siècles* a disparu : histoires, chroniques, inscriptions, médailles, tout s'est abîmé dans la nuit des temps, et les comédies seules ont survécu à cette destruction universelle. Eh bien ! j'ose l'affirmer, on devinerait, par elles, toutes les révolutions politiques et morales des deux siècles. » (*Discours* à l'Institut.)

Cette pensée, dont on n'a pas vu toute la portée, nous l'appliquerons bien moins aux derniers qu'aux premiers siècles de notre théâtre, que nous verrons sortir simultanément, avec notre idiome, du sein de l'Église et du cloître.

En revenant sur cette première époque, celle de nos *Mystères*, nous aurons à les envisager sous un aspect nouveau ; car jamais le théâtre n'a mieux reproduit, non-seulement les mœurs intimes, mais l'esprit général du temps. Une représentation dramatique, quand elle n'était pas politique ou chevaleresque, était alors une solennité religieuse à laquelle des populations tout entières prenaient plus ou moins directement la plus grande part. Les acteurs, qui n'étaient pas toujours des comédiens de profession, mais de simples bourgeois, parfois de grands seigneurs [1], voire même des ecclésiastiques [2], jouaient ou figuraient

[1] *Études sur les Mystères*, p. 129, 130.
[2] *Id.*, p. 117-288.

en si grand nombre dans certains mystères, qu'on a presque eu raison de dire que la moitié d'une ville était chargée d'amuser l'autre, disons mieux, de l'édifier et d'exalter ses plus chers sentiments. Il est tel de ces vieux drames, pour nous d'une obscurité, d'une incohérence effrayantes, qui, en réveillant de douloureux souvenirs, touchait profondément des hommes plus près que nous peut-être des grandes émotions de l'âme. Nous avons remarqué qu'en l'absence même du génie poétique, l'étincelle du feu sacré qu'ils voyaient briller à travers le chaos, suffisait pour les enflammer; que souvent au milieu du spectacle, où l'orgue tenait lieu d'orchestre, des chants religieux étaient entonnés par les acteurs, et répétés en chœur par toute l'assemblée.

Eh bien! voilà, j'ose le dire, notre tragédie nationale; et, peut-être pour retrouver ces transports électriques, capables de se communiquer de la scène à tout un peuple, faudra-t-il traverser des siècles, arriver aux premières années de notre révolution, à cette époque d'illusions fébriles, où toutefois les accents les plus fiers retentissant dans nos spectacles, y trouvaient mille échos, et où des chants patriotiques enfantaient des guerriers.

Entre ces deux ères mémorables, l'une de religion, l'autre de liberté, mais qui toutes deux eurent leurs excès, il y aurait plus d'un rapprochement à faire. Pour nous borner ici à cette part

que les spectateurs prenaient au spectacle, elle devait être plus grande et plus profonde chez nos pieux ancêtres, puisque la religion se joignait en eux au patriotisme, comme nous le verrons surtout à leur retour d'une sanglante croisade, et quand l'islamisme menaçait de nous envahir.

Un autre intérêt tout de circonstance se mêlait encore à beaucoup de ces drames; car nos premiers poëtes, qui ne croyaient pas, d'après notre précepte *major è longinquo reverentia*, qu'un héros doit être admiré d'autant plus qu'il s'éloigne de nous, ne dédaignaient point les personnages et les événements du jour. C'est là ce qui donne à notre vieux théâtre un prix trop peu connu encore. Nous nous sommes si longtemps ignorés! Savions-nous qu'un théâtre français eût jamais existé, quand on faisait honneur à de Belloy d'avoir, le *premier*, célébré des faits nationaux, *facta domestica;* et quand Voltaire s'applaudissait, en tête de la tragédie de *Zaïre*, « d'avoir fait paraître *pour la première fois* des Français sur la scène tragique (1)? »

Pourquoi le même écrivain, dans son *Essai sur les Mœurs*, a-t-il si souvent dédaigné de puiser ces mœurs aux véritables sources? Après avoir intitulé un de ses chapitres (le LXXXIe *Mœurs, usages, commerce, richesses vers les XIIIe et XIVe siècles*, Voltaire nous dit naïvement : « Je voudrais

(1) Lettre dédicatoire à M. de La Roque.

découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, etc. » On serait tenté de lui répondre : Il fallait vous donner la peine d'y entrer, ouvrir nos manuscrits et notre vieux théâtre.

Qui mieux que l'auteur de *Zaïre*, avec son goût si sûr et sa constante étude des effets de la scène, aurait su trouver, au milieu du fatras du plus confus *mystère*, la scène capitale, et nous eût indiqué tel trait, éclair de génie, qui, dans la nuit, découvre un horizon immense ?

Mais il fallait de la patience, un travail approfondi; et l'écrivain qui, pendant qu'il commentait Corneille, voyait dans ce génie si haut et si profond tant d'obscurité, de longueurs, serait-il jamais arrivé aux grandes scènes du *Mystère de la Passion*, du *Baptême de Clovis*, ou de la confession de *Robert le Diable?* Non; dix fois son impatience lui eût fait repousser ces énormes pièces où sont cachées, comme l'or dans la pierre brute, les plus rares beautés.

Beaucoup de gens de lettres, à l'exemple de Voltaire, ont trouvé plus court de tout condamner, et de regarder comme non avenu le premier âge de notre littérature, où se trouvent pourtant toutes nos origines. « Si ce sol, disait feu Raynouard, est exploité par des hommes sans goût, sans études premières, qui ne savent pas même la langue d'où la nôtre est sortie, le latin ecclésiastique, ce sol en est-il moins riche? »

On a pu voir dans nos *Études* que le *Jeu de saint Nicolas*, où Legrand-D'Aussy lui-même n'avait vu qu'*une pièce très-longue, encore plus ennuyeuse et d'un genre absurde*, était un drame tout national et tout de circonstance, auquel il ne manquait que les noms; et que les personnages désignés sous les qualités de *chrétiens* ou de *chevaliers* étaient non-seulement des Français, mais les héros, mais les victimes du désastre de Mansoura, l'événement le plus important de l'époque où fut joué ce drame; qu'enfin, l'auteur avait mis en scène devant des spectateurs échappés peut-être au désastre, ce que Joinville lui-même n'avait fait que nous raconter.

Un des hommes éclairés qui ont hautement reconnu l'exactitude de mes rapprochements entre les faits de l'histoire et les faits du drame, a dit seulement, dans une excellente notice, lue en 1838 devant les cinq Académies, qu'il ne croyait pas avec moi que, dans la pensée de l'auteur du drame, le rôle désigné par ces mots *un chrétien, nouveau chevalier*, fût le comte d'Artois, reçu chevalier plus de onze ans auparavant, et qui en avait alors trente-deux, tandis que dans la pièce il se dit *jeune* (1). Je voudrais soumettre au savant académicien l'observation que le poëte de l'Artois, nous reproduisant notre désastre, dont

(1) Segneur, se je sui jones (*jeune*), ne m'aiés en despit :
On a véu souvent grant cuer en cors petit.

la fougue du prince était la seule cause, a pu vouloir, pour l'excuser, dire qu'il était *jeune* (il ne l'était que trop!), et par ces mots, *nouveau chevalier*, détourner une application trop directe; mais j'aime mieux passer condamnation sur ce point, remercier mon très-honorable contradicteur de ses éloges, et consigner ici cette déclaration, à laquelle son autorité donne tant de poids : « Il n'en est pas moins constant que l'intérêt de « la pièce était fondé sur des allusions aux mal- « heurs tout récents de la première croisade de « saint Louis, et à la mort glorieuse des chrétiens « tués en Afrique, en combattant pour la con- « quête des saints lieux [1]. »

Ce qui, avant mon travail (inséré dès le 5 octobre 1835 dans le *Temps*, avec approbation de M. Raynouard), n'était pas même l'objet d'une conjecture, est donc aujourd'hui un fait constant, acquis à notre histoire. J'espère obtenir le même assentiment pour les autres rapports qui apparaîtront fréquemment d'eux-mêmes entre les événements contemporains et la scène française. On verra qu'elle a presque toujours été le fidèle écho des passions et des intérêts du moment. Nous aurons à révéler des faits, inédits encore, que les historiens contemporains n'ont pu, ou n'ont pas voulu indiquer.

Nous verrons sous un point de vue nouveau

[1] *Notice sur Jehan Bodel*. Paris, Didot, 1838, p. 23.

quelques-uns de nos premiers drames, auxquels je joindrai ceux qu'on a récemment découverts.

Dès nos premiers pas sur ce terrain fécond, deux ouvrages, *Ludus sancti Nicolai* et le *Jeu de saint Nicolas*, nous offriront les images frappantes de deux siècles bien différents, et nous feront passer, des débats de l'école, au milieu des croisades.

Le premier de ces drames, dont la Bibliothèque royale a fait l'acquisition, ce piquant *farcita*, qui n'est plus du latin, et n'est pas du français encore, méritera toute notre attention comme époque, ou plutôt véritable symbole de transition religieuse et sociale; car ce sera tout à la fois la langue de l'Église et son autorité, que l'auteur, disciple d'Abeilard, semblera vouloir secouer. Nous verrons naître ici, avec la langue, des germes d'opposition religieuse, qui plus tard fécondés par la corruption des temps, se développeront d'une manière effrayante.

Sortie enfin du cloître et de l'école, notre jeune muse bégaye longtemps tous les dialectes de la France, s'en va de villes en châteaux, débitant çà et là, sinon des pièces régulières, du moins des scènes tour à tour mystiques, chevaleresques, champêtres ou comiques; mais à ses langues si diverses et sous ce long bariolage, vous reconnaissez la féodalité, ce corps à tant de têtes qui dominait la France.

Dès le douzième siècle, nous verrons notre jeune

muse et notre jeune langue, guidées par le pressentiment de leur grandeur future, traverser les mers et les monts, s'élancer du Nord au Midi, suivre en conquérantes à Londres notre Guillaume le Conquérant, s'établir dans toute l'Angleterre, s'y fixer, y laisser d'ineffaçables traces; de là passer à Naples avec Charles d'Anjou, avec notre *Bossu d'Arras*, et provoquer, par d'indiscrets écarts, le massacre des Vêpres-Siciliennes. Nous remarquerons certaines circonstances d'une petite pièce que j'oserai nommer le *Prologue explicatif* de l'effroyable drame, prologue du plus haut intérêt, malgré le rôle déplorable que nous y jouerons, et malgré nos torts, que je ne tairai pas : c'est de l'histoire, et non une apologie que j'écris. Mais revenons en France.

La puissance souveraine, dont notre muse dramatique semble être le reflet, vague alors et presque sans appui, n'avait pas encore ce centre commun de force et d'autorité, d'où sa voix et ses intentions pussent être portées uniformément, comme elles le sont aujourd'hui, à toutes les provinces. Il y avait loin de cet état incertain et précaire à la puissance, à l'unité monarchiques de Richelieu et de Louis XIV; à la puissance, à l'unité dramatiques de Corneille, Racine, Molière, Quinault, chez qui viendront se résumer tous les intérêts, toutes les passions et toutes les grandeurs du monarque qui disait *l'État c'est Moi*, et qui aurait pu ajouter : « L'héroïsme en France et

« le type du beau, c'est encore Moi [1]; et c'est pour « Moi encore, pour mes menus plaisirs que la co- « médie frappe de sa férule tous les rangs et tous « les états, à commencer par ma noblesse, cette « ombre féodale, afin que tout passe sous le même « niveau, tout, excepté Moi. »

Mais aussi, tout, à sa mort, s'ébranlera; et l'on verra, plus tard, tomber cette noblesse livrée au ridicule, et qu'il avait permis qu'on attaquât jusque dans son honneur et dans sa probité [2]; cette religion flétrie dans ses pratiques et son culte, par le *Tartufe*, dont Napoléon nous *déclare qu'il n'eût point souffert la représentation* [3]. Ces atteintes préparaient les coups plus directs qui, pendant près d'un siècle, devaient être successivement portés à tous les pouvoirs, et retomber sur Louis XVI. On a cité de ce roi, non moins éclairé que faible, un mot probablement vrai : « Si j'étais maître », aurait-il dit en 1784, après avoir entendu la lecture du *Mariage de Figaro*, « si j'étais maître, jamais cette pièce ne serait jouée ». Du *Moi* de son aïeul à ce mot, quel chemin!... Mais revenons encore.

(1) Que Racine, enfantant des miracles nouveaux,
De ses héros sur lui forme tous les tableaux.

dit Boileau dans son *Art poétique*.

(2) Voir le *Bourgeois gentilhomme*.

(3) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. V, p. 359. Paris, in-12, 1823. Nous doutons que le *Tartufe* ait converti quelqu'un. Bourdaloue a tracé de l'hypocrisie des peintures qui l'auraient plus certainement corrigée, si l'hypocrisie pouvait l'être.

Au commencement du quinzième siècle, sous Charles VI, la féodalité commençant à se grouper autour du trône dont elle relevait, nous verrons s'établir à Paris un théâtre permanent, sur lequel sera représenté le *Mystère de la Passion*, drame presque complet, et, dans ses trois parties, plus étendu dix fois que toutes les pièces jouées précédemment dans un royaume morcelé, où rien ne semblait pouvoir se développer, pas même un grand sujet de drame.

Dans le *Mystère de la Passion*, qui, ainsi que nous le prouverons par des rapprochements curieux, a évidemment été composé sous l'influence d'un prince intéressé à dépouiller ses adversaires du manteau populaire dont il se couvrait, dans ce grand drame, disons-nous, la popularité, la satire des grands, sont des ressorts nouveaux essayés par la politique, sans que toutefois le peuple y soit personnellement représenté. Nous l'entrevoyons sous saint Louis dans le personnage de Robin; nous le retrouvons, sous Louis XII, dans le *saint Louis* de Gringore, ce poëte-représentant des halles, qui nous met en scène, sous une touchante mais effrayante personnification, le peuple de Paris, venant offrir au roi, contre les grands vassaux, son appui formidable.

Depuis cet important ouvrage de Gringore, le peuple n'intervient plus guère dans notre tragédie. Les écrivains qui, comme Racine dans *Esther* et dans *Athalie*, prennent le plus chaleureusement

sa défense, ne le font point paraître, car il ne paraît plus chez nous dans les affaires, tandis qu'en Angleterre Shakspeare lui fait jouer un si grand rôle dans son *Coriolan*, dans son *Jules César* et ailleurs. Si, à l'exemple du poëte anglais, Racine s'était permis de montrer à Louis XIV *des citoyens romains, souverains en guenilles*, « Otez-moi ces magots », aurait bien pu dire encore le grand roi.

La commune ou la bourgeoisie étant chez nous rentrée dans les affaires en 92 et en 1815, est aussi rentrée dans notre tragédie : à la première époque, par plusieurs ouvrages effrayants; à la seconde, par suite de l'abdication de Napoléon, et à dater de celle de *Sylla*, dont l'auteur a pu mettre en scène les agitations du Forum. C'est là un avantage que n'ont pas eu nos écrivains classiques.

Si dans Corneille, par exemple, le vieil Horace, au lieu d'être enclos, pour défendre son fils, dans le cabinet monarchique où siége le roi Tulle, et au lieu de parler à des Romains absents, avait pu être transporté avec nous dans la place publique, où il eût vu son fils, comme Tite-Live nous le montre, déjà couvert du voile funéraire, présentant au glaive du licteur son front victorieux, et recevant, à ces cris déchirants de son père,

> Romains, souffrirez-vous qu'on vous immole un homme
> Sans qui Rome aujourd'hui cesserait d'être Rome!

recevant, disons-nous, sa grâce du peuple, quelle différence!

Prenons dans Shakspeare un exemple que n'a pu imiter La Harpe, dont le *Coriolan* est néanmoins si beau. Lorsque, pour arriver au consulat, comme tel de nos candidats à la Chambre, Coriolan se voit obligé de venir solliciter les suffrages, non-seulement des *boutiquiers* de Rome, mais du plus petit peuple; lorsque ce fier patricien, contraint par l'ambition à descendre de sa hauteur, paraît, sous l'humble manteau des candidats, devant ses souverains arbitres; lorsqu'après avoir forcément répondu à leurs exigences, il ne peut plus enfin contenir son orgueil, et laisse éclater des mépris, qui plus tard élèveront sur sa tête un affreux orage; si cette situation était bien traitée, quelle plus frappante peinture de mœurs et de caractère! Et pourtant, que de spectateurs l'eussent jadis repoussée de notre scène tragique!

De nos excès politiques et littéraires, il est donc résulté quelque chose: c'est que notre scène et nos droits se sont élargis; et, dans l'unité monarchique de Richelieu et de Louis XIV s'est fondue, pour l'étendre et la fortifier, l'unité nationale.

Le *Mystère de la Passion*, tel qu'il fut joué dès les premières années, et dans tout le cours du quinzième siècle, ce grand ouvrage offrait d'abord sans doute, à défaut d'autres unités, l'unité catholique, l'intérêt tout religieux; mais nous l'avons vu dans des manuscrits postérieurs, même dans le texte imprimé qu'ont analysé les frères Parfait, nous l'avons vu déjà mêlé de controverse ou d'ir-

réligieuse ironie, de sorte qu'après avoir été l'expression d'une foi naïve, il va s'altérant peu à peu, jusqu'au moment où les abus que Gerson voulait réformer provoquent le protestantisme. Drapeau levé alors contre notre unité, il a pu être combattu; mais il doit être à présent respecté, comme toute croyance sincère.

Le théâtre français alors, satiriquement religieux, et mélange effrayant de tous les tons, de tous les genres, nous reproduira ces temps de confusion, traversés pourtant par des traits de lumière, lorsqu'une révolution unique dans les fastes du monde, et qui ne méritera que plus tard le nom de *Renaissance*, portera tout un peuple à déserter *domestica facta*, c'est-à-dire l'histoire, les mœurs, la religion, en un mot la littérature de ses pères. Mais il le fallait bien, après l'abus qu'on en avait fait; il fallait bien qu'avec ce penchant qui nous porte à rire des choses les plus graves, pendant que l'Espagne et l'Italie conservaient leurs sujets religieux, nationaux, il fallait bien que l'autorité vînt chez nous au secours d'intérêts sacrés, livrés à une déplorable ironie.

Nous fûmes trop heureux que l'histoire ancienne, que la mythologie et que la poésie des Grecs, exilées de Constantinople, vinssent se réfugier chez nous, pour servir d'aliment à notre esprit actif et aux jeux de la scène. Mais quel abus on fit d'abord de cette belle littérature! *Corruptio optimi pessima*. L'imitation de Rome et de la

Grèce, d'abord ridicule, touchait cependant au sublime : Corneille et Racine allaient venir; ils allaient prendre à l'antiquité ce qu'elle eut de beau, pour l'embellir encore peut-être. Ne pouvant plus traiter le drame national, inspirés par la loi du Christ, ils concevront le drame humanitaire :

... Humani nihil à me alienum puto.

Ces mots du sage Térence pourront s'appliquer au théâtre français, auquel aucun peuple du monde ne sera étranger; ils pourraient être la devise surtout de Corneille et de Racine.

Ces deux hommes immortels, l'un plus grand que son siècle, reflété pourtant dans ses écrits; l'autre, plus pur, et nous reproduisant cette harmonie majestueuse d'un règne où tout rentre dans l'ordre, font des prodiges de génie pour tirer de nouvelles beautés de ce sol antique, et bien souvent pour en sortir; car au milieu de Rome et de la Grèce, ils ne perdent jamais entièrement de vue leur pays. Que de retours secrets, que d'allusions intéressantes à l'histoire contemporaine! Nous voyons Corneille lui-même, ce génie si fier, si antique, empruntant parfois à nos mœurs des teintes plus douces; regrettant

Albe, *son* cher pays et *son* premier amour ;
Et rendant grâce aux dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Mais les germes de républicanisme jetés dans ses ouvrages et fomentés jusque dans nos collèges, nous les voyons se développer chez quel-

ques-uns de ses successeurs et produire leurs fruits en 93; nous voyons le disciple du père Porée, Voltaire, faisant passer du collége au Théâtre-Français ce même sujet et ce nom de Brutus, qui de là passeront bien ailleurs ([1]).

Quand le premier tribun de la Constituante apostrophe ainsi le ministre de Louis XVI : *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par l'ordre du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes!* ces paroles, où se trouve toute une révolution, sont-elles autre chose que le résumé du discours du premier consul de la République romaine à l'ambassadeur du roi déjà déchu :

Allez dire à Tarquin
Ce que vous avez vu dans le sénat romain ([2])?

Là du moins il y avait encore de la dignité. Mais bientôt après, quand la tragédie court les rues, avec des *Atrées en sabots,* suivant l'expression de Ducis, nous voyons les noms de *Brutus* et de *Mutius* passer dans nos rues, dans nos *sections*, dans nos clubs et nos calendriers; nous voyons l'anarchie entière de la France dans l'horrible anarchie et, si j'ose le dire, dans le *sans-culotisme de sa littérature.*

([1]) Voir dans le *Mercure* de décembre 1721 le compte-rendu d'une tragédie de *Brutus*, représentée deux fois au collége des Jésuites de Louis le Grand, en français et en latin, et *composée par le R. P. Porée, de la Société de Jésus, pour la distribution des prix fondez par le roy* (sic).

([2]) *Brutus*, acte I, sc. III.

Mais ce pêle-mêle anti-littéraire, cette confusion barbare et cette licence effroyable étaient moins à nous, grâce au ciel! qu'à nos voisins d'outre-mer, dont les goûts, le théâtre et tout ce qui s'ensuit nous avaient tout à coup piqués, même avant leur constitution, d'une émulation enfantine.

Chose remarquable! dans nos imitations, nation *prime-sautière*, nous n'avons rien de plus pressé que d'aller chercher aux étrangers leurs défauts, leurs travers ([1]).

Ainsi, nous étions loin encore d'emprunter aux Grecs leurs chefs-d'œuvre, que nous leur avions pris, pour nos tristes querelles, les subtils débats de leur métaphysique; nous avions pris à l'Italie ses faux brillants, ses *concetti*, dès l'époque des Médicis, et bien longtemps avant d'arriver à *Mérope*. Les fanfaronnades espagnoles nous sont venues avec Anne d'Autriche, et le *Cid* ne les a pas fait tomber. Nous avons envié au théâtre allemand lui-même ce qui lui appartient en propre, et ce qui, dès Tacite, était le vice de son gouvernement (*ex libertate vitium*), le défaut d'unité et la confusion ([2]). L'incohérence, l'obscurité et les systèmes subversifs, en un mot les *Brigands* de Schiller, sous le titre de *Robert, chef de brigands*, nous ont captivés bien avant sa *Jeanne d'Arc* et

([1]) Est-ce ce penchant d'un enfant à contrefaire, à imiter le mal, qui nous a fait d'abord exceller dans la comédie? Et la caricature? quel abus nous en avons fait! *Cet âge est sans pitié.*

([2]) *German.* XI, et *passim.*

sa *Marie Stuart.* Enfin, ce ne fut que quand les horreurs du théâtre anglais eurent émoussé nos sens, que le sage Ducis s'inspira des beautés de Shakspeare et des plus douces mœurs de l'Orient, pour ranimer chez nous les vertus de famille.

Sous Napoléon, le besoin d'ordre et d'unité se faisant de nouveau sentir, le théâtre et la société reprennent quelque chose de l'imposante régularité, d'autres diraient de la servilité du grand siècle. Le héros réorganisateur voulait que la religion, les mœurs et même les règles du goût fussent respectées. Aussi, avec quelle admiration il nous parle, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène,* des chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine! Quoi de plus intéressant que cette sympathie du génie pour le génie d'une autre époque! Quand, de son regard d'aigle, ayant vu le grand siècle, Napoléon descend de ces hauteurs, le règne de Louis XV n'offre plus à nos yeux, littérairement même, au lieu de cet enchaînement de victoires sans nombre, qu'une retraite, brillante quelquefois, et la République française, si féconde en barbarismes, un sauve-qui-peut. C'est dans cette débâcle que la littérature de l'Empire semble avoir reçu de l'Empereur la consigne d'arrêter le débordement, comme ce corps de réserve qui, après Moscou, placé par lui à l'arrière-garde pour défendre la grande armée, contenait les Cosaques, et ne céda que momentanément à la puissance de corps plus réguliers. Vers la fin de la Restauration, on

vit sur la scène, comme dans le monde, la lutte de deux principes et même de deux langues, dont l'une était encore harmonieuse et quelquefois savante, tandis que l'autre, sans mesure et sans frein, eût volontiers crié dans son dévergondage : *Plus de lois! à bas l'orthographe!* comme on criait pendant l'émeute : *A bas les réverbères!* (¹)

Indépendamment de la pensée, le style reproduit donc aussi les temps, surtout dans le drame. Les fragments que nous offrirons aux lecteurs seront de l'histoire de France encore et de véritables *inscriptions de mœurs.* Tant ce mot : *le style est l'homme même,* est vrai! il l'est même dans les arts du dessin. Si l'on fait, par exemple, de l'architecture, comme de la *littérature facile,* si nos maisons, même celles de Dieu, s'improvisent comme nos légers écrits, ces œuvres fugitives prouveront bien la grâce, la facilité de nos mœurs, mais aussi leur peu de fixité.

Et quelle idée grave, élevée, veut-on que l'abus du genre léger, qualifié *français,* et qui ne l'est que trop, laisse dans nos esprits? Avons-nous, comme nos ancêtres, un théâtre utilement, saintement populaire?

Oh! si nos écrivains dramatiques comprenaient bien leur mission! Ceux que la popularité de leur art rend plus particulièrement responsables des mœurs du peuple apprendraient à ne le flatter que

(¹) *Linguistique des Études sur les Mystères*, p. 495.

dans ses passions généreuses : tribuns de la littérature, ils voudraient en être les censeurs; ils sauraient que cet art de parler aux masses est de tous les présents du Ciel le plus funeste, s'il n'est épuré par la vertu.

Comprendront-ils enfin leur pouvoir, leurs devoirs! Transmettre en un instant, et quelquefois pendant des siècles, sa pensée, son âme, à des milliers d'hommes; se défendre des entraînements de la multitude et des plus mauvaises passions; sacrifier non-seulement un sujet dangereux, mais telle pensée même, tel exemple funeste, qu'adopterait la licence publique. Si, comme l'a dit l'auteur de *Bruéis et Palaprat,* si

Le même laurier
Ceint le front du poëte et le front du guerrier,

c'est que tous deux ont des sacrifices à faire, tous deux ont besoin de courage. Le second n'a guère à combattre que nos ennemis extérieurs; le premier a d'abord à se combattre lui-même : cette fausse gloire qui vient avec tout son faux goût lui étaler ses faveurs dangereuses, il faut qu'il lui résiste; sinon n'espérez point que nos ennemis les plus redoutables, je dis ces vices qui n'ont jamais cessé de nous faire la guerre et d'ébranler notre patrie, trouvent en lui un adversaire incorruptible : il ne suffit pas de nous occuper et de nous distraire : c'est quelque chose sans doute, mais ce n'est pas tout. Depuis Malherbe, on nous

a trop habitués à n'envisager la poésie que comme un art futile. J'ose dire que Voltaire et La Harpe eux-mêmes, l'un dans ses commentaires, l'autre dans son *Lycée*, moins occupés tous deux du fond des choses que de la forme littéraire (trop négligée par les Bénédictins), se montrent bien souvent étrangers à cette philosophie des lettres sans laquelle *le meilleur écrivain* n'est plus qu'un arrangeur de mots, non moins inutile à la société qu'un *excellent joueur de quilles*. Si ce triste mot de Malherbe était vrai, l'ordinaire dédain de l'histoire pour la littérature ne serait que trop juste [1].

Il est une gloire qui, sans avoir coûté de larmes, survit à la puissance politique des peuples, c'est celle que la Grèce, souveraine des arts, transmit aux malheureux héritiers de son nom. Dégradés, par le despotisme, de la noble illustration attachée aux trophées pacifiques de leurs ancêtres, ces infortunés en ont, après tant de siècles, retrouvé les titres écrits dans la mémoire des hommes; titres protecteurs, que leurs barbares ennemis pouvaient croire oubliés, mais dont le monde instruit est le dépositaire éternel.

(1) La Harpe prétend (*Lycée*, t. I, ch. V) qu'Aristote n'a pas fait de l'utilité morale le but principal de l'art dramatique, et il s'élève contre le père Brumoi, qui trouve « impossible que les grands dramatistes grecs aient travaillé sans dessein. » Nous croyons que le double but, *utile dulci*, dont Horace fait une loi, a été le leur; et c'est là ce qui les recommande à tous les siècles.

En sera-t-il de même des chefs-d'œuvre de notre littérature? « Pourquoi, demandait un journal étranger [1], pourquoi les Allemands, les Anglais, iraient-ils imiter les ouvrages de la vieille école française? Ces ouvrages, si admirés jadis, ne sont-ils pas aujourd'hui répudiés en France même? »

Non, certes! et nous n'acceptons point cette allégation; non, malgré d'indiscrètes boutades dont le bon sens public fait chaque jour justice; non, malgré l'égarement où l'on était tombé; non, la France éclairée n'a jamais répudié sa gloire; et pour n'en citer qu'un exemple, j'en atteste cette solennité dont fut témoin, il y a peu d'années, la ville de Corneille, et dont ce grand poëte fut l'objet; solennité qui est bien de l'histoire aussi, et où chacun a pu trouver un haut enseignement; car ce ne fut pas seulement l'homme de génie que vinrent honorer les députations de toute la France, ce fut encore l'homme dont *les actions n'ont jamais démenti les écrits*, comme nous l'a dit un de ses disciples : ce fut l'écrivain à qui nous devons le plus peut-être, et sur la gravité de qui, je n'en doute point, notre esprit léger s'est réformé souvent.

Envisageons nos auteurs dramatiques, non-seulement dans leur génie et dans l'influence qu'ils ont exercée sur le peuple, mais encore l'esprit de

[1] *Gazette d'Augsbourg*, citée par les journaux français des 30 et 31 août 1839.

ce peuple, avant et depuis cette influence. De ce point de vue, où nous allons entrer, peut-être apercevrons-nous, pour notre histoire, quelque terre nouvelle dans un pays connu; nous la parcourrons avec tout l'intérêt qu'inspire au voyageur une région visitée pour la première fois..... Quant aux points nombreux sur lesquels nous n'aurons fait que de vaines recherches, d'autres viendront après nous, qui, plus heureux, les exploiteront; et pourtant ils ne pourront dire : *On n'ira pas plus loin :* Dans le domaine de la science,

Croire tout découvert est une erreur profonde;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

APPENDICE A L'INTRODUCTION.

RECHERCHES SUR L'ESPRIT FRANÇAIS

DÈS AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'A NOS JOURS.

Non, tout n'est pas découvert, puisque, malgré le précepte que nous donne l'antiquité, de « nous connaître nous-mêmes », *nosce te ipsum*, nous ne voyons pas que ceux de nos historiens qui sont remontés aux origines de notre nation aient trouvé, ni même recherché d'où vient le trait le plus saillant de notre caractère.

Ce caractère se compose des deux principaux éléments du drame, les larmes et le rire, qui, aux époques d'ordre, quand tout vient se remettre à sa place, forment deux genres bien distincts, la tragédie, la comédie; lesquelles, dans les temps de barbarie ou de confusion, se seront longtemps mêlées, et souvent au détriment des mœurs; souvent le ridicule déplacé, ce trait le plus fâcheux de notre caractère, vient tomber au milieu des choses les plus graves. C'est ce que nous remarquons dès le berceau de notre théâtre, à la première scène de notre civilisation. Et ce n'est pas ce rire de l'enfance, toujours si près des larmes:

mais bien le rire des clercs de la Basoche, des *Enfants-sans-souci*, qui n'ont pas été sans malignité, même en venant s'adjoindre aux confrères de la Passion.

L'enfant qui rit d'une difformité physique, rira plus tard d'un travers d'esprit, d'une difformité morale, ou de ce qu'il croira tel; mais plus tard encore, s'il est sage, il rira moins, car il ne rira qu'avec discernement.

Nous, peuple-enfant, peuple-Athénien, nous avons ri de tout, et de tous : d'Ésope, de Cléon, et parfois de Socrate. « Le ridicule, dit Raynal, est l'arme favorite des Français. » Mieux que d'autres sans doute ils savent l'aiguiser; mais cette arme, avec laquelle il est si dangereux de les laisser jouer, la ruse trop souvent l'a tournée contre eux-mêmes. Faire rire chez nous, c'est souvent gagner son procès. *On rit*, nous disent les sténographes des Chambres, ce qui signifie qu'on n'a pu résister à quelque trait plaisant, à une bonne pointe. *J'ai ri, me voilà désarmé*, dit le vieil oncle de la *Métromanie*. Nos assemblées délibérantes jouent fréquemment le rôle du vieil oncle.

Je ne parle pas seulement des conquêtes matérielles que notre légèreté nous a fait perdre, et que Montesquieu nous rappellera; je parle encore des obstacles qu'elle a trop souvent apportés au développement de nos lumières, et à notre ascendant près des étrangers.

« Il est rare, dit La Bruyère, que celui qui fait

rire se fasse estimer. » Faut-il en conclure que l'auteur si piquant, si gai des *Caractères* ait voulu proscrire l'innocente gaieté, ce don du Ciel, et repousser le ridicule, ce remède si bon, quand il est bien administré? Non, ce n'est que l'indiscret usage que le judicieux moraliste a prétendu nous interdire, car il dit encore : « Il ne faut pas mettre le ridicule où il ne doit pas être. » C'est là, en effet, le plus grand des torts où, surtout en France, puisse tomber un écrivain; et ce tort, qui a eu sur nos mœurs, sur notre caractère, sur les événements, l'influence la plus funeste, nous aurons trop souvent à le signaler dans cette histoire. Pour en indiquer les conséquences, citons quelques exemples.

La religion a eu ses abus, ses excès, qui méritaient d'être flétris, bien moins par le rire que par l'indignation de tous les gens de bien : mais cette religion, si nous lui devons notre civilisation et tout ce que nous sommes, fallait-il l'immoler, par exemple, dans le saint et généreux apôtre qui, le premier, vint, au prix de son sang, nous en apporter les bienfaits?

Voilà pourtant comme Voltaire a traité saint Denis (1).

(1) Est-ce pour échapper à tout reproche que Voltaire veut faire croire, avec son inconcevable pyrrhonisme, que saint Denis n'a pas existé, et qu'à défaut de bonnes raisons, il donne à ses lecteurs futiles des plaisanteries sur saint Denis portant sa tête? Cette tradition absurde du neuvième siècle est fondée probablement sur l'usage qu'on avait d'enterrer la plupart des martyrs la tête entre les bras,

Ce n'est pas tout : une jeune et miraculeuse héroïne sauve la France du joug de l'Angleterre, et, pour nous conserver notre nom et nos droits, meurt sur un bûcher dans d'horribles tortures, ne nous demandant, pour tant de sacrifices, que des larmes et des prières : et le même poëte, dans le même poëme où l'apôtre des Gaules est ridiculisé, a prétendu nous faire rire ! rire, hélas ! et de qui ? de notre Jeanne d'Arc ! Et ne croyez pas qu'il se soit trompé ! tout un siècle a ri..... La Bruyère encore avait bien raison de le dire : « Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain. » Que sera-ce donc quand de grands écrivains, qui par la pensée sont aujourd'hui les rois des peuples, viendront les pervertir et chercher dans une nature encline à la malignité les éléments de leurs succès !

Notre théâtre, dira-t-on, n'a point d'ouvrage tel que la *Pucelle* de Voltaire. Il en a d'aussi dangereux, que nous signalerons, et qui déjà sont trop connus; trop souvent nous y avons ri au profit du vice, quand nous ne devrions rire qu'à ses dépens, quoique Tacite ne veuille pas même qu'on rie du vice ([1]).

comme l'ont remarqué les Bollandistes (IX octobre) ; ou peut-être encore, suivant l'observation de M. le marquis de Fortia, sur la fantaisie qu'eut un peintre de représenter cette parole métaphorique de saint Chrysostôme, que *les martyrs portent leurs têtes coupées et les offrent à Jésus-Christ*. (*Traité sur saint Denis*. Paris, 1833, t. II, p. 215.)

([1]) *Illic nemo vitia ridet*. German.

C'est un fait remarquable, que les plus profonds moralistes ont condamné le rire, en songeant sans doute à la source maligne d'où souvent il sort.

> On cherche les rieurs, et moi je les évite,

nous dit La Fontaine qui, dans sa belle fable de *Philémon et Baucis*, remarque qu'un *sentiment moqueur* est le propre *de l'habitacle impie* que les dieux veulent détruire. Ce triste sentiment domine chez des gens pour qui l'indulgente loi du Christ semble n'être pas venue, et nous le trouverons en France, aux temps les plus reculés.

C'est encore un poëte comique, Regnard, qui a dit :

> L'homme est de sa nature un animal qui rit;
> *Mais quand il rit à tort*, je crois que, sans scrupule,
> On peut bien le nommer animal ridicule.

Le siècle le moins religieux de notre histoire, le dix-huitième, est celui qui a le plus malheureusement déplacé le rire. Il ne faut pas en conclure pourtant que le rire excessif date en France de cette époque. La Fronde est plus rieuse, mais plus franchement gaie aussi que la Régence.

Mais remontons plus haut : ne voyons-nous pas notre esprit railleur éclater au sein de nos croisades mêmes, où nous courions armés de fer et d'épigrammes contre les mécréants? Et plût au ciel que nos plaisanteries n'eussent jamais eu d'autre but! Plût au ciel que la douce gaieté si pleine d'à-propos de l'aimable Joinville et de ces

bons esprits, modèles des Français, nous eussent distingués de tout temps! car, nous le répétons, ce n'est que le rire faux et l'esprit déplacé que nous condamnons. Citons-en un bien triste exemple du temps de saint Louis.

L'avant-veille de notre affreux désastre de Mansoura, qui allait coûter au saint roi tant de larmes, le bon sénéchal de Joinville assistait, dans le recueillement, au service funèbre d'un chevalier tombé sous le fer des ennemis, et dont le corps n'était pas resté en leur pouvoir. Tout à coup, dit un vieux chroniqueur, on entendit rire. Et qui rit ainsi dans une église et devant un cercueil! qui? Les compagnons d'armes du défunt, à peine échappés à la mort. Joinville s'indignant, leur demande à quel propos ils rient ainsi.— «Disions, répondent-ils, continuant à rire, qu'à notre retour, remarierions la femme d'iceluy, messire Hue, icy clos en bière. — Ce ne sont paroles bonnes ni belles, repartit plus rudement le sénéchal, d'avoir tost ainsy oblié vostre compaignon. Prenez garde qu'il ne vous en advienne autant.»

La conduite de ces méchants railleurs semble si indigne, que nous les trouvons, peu s'en faut, justement punis, quand nous apprenons qu'au désastre du lendemain, «de tous six, nul ne s'eschappa; que, bien plus, ne furent mie ensépulturés, et que leurs six femmes se remarièrent, ainsi que l'avait comme pronostiqué le bon sire de Joinville [1].»

[1] *Voy.* sur ce fait, Michaud et M. de Villeneuve, an 1254.

Quand nous voyons six autres chevaliers dont nous parle Joinville aussi, retranchés sur un pont, entourés d'ennemis qui vociféraient déjà leurs chants de mort, quand nous les entendons rire encore sous le glaive (1), ici du moins nous pouvons admirer ces six étourdis généreux ; mais, à la même époque, la légèreté du Bossu d'Arras et des Français qui se trouvaient à Naples au moment des Vêpres-Siciliennes ne pourra que nous affliger.

Nous faudra-t-il donc remonter jusqu'à saint Bernard pour trouver chez nous entière gravité? Mais dans ce siècle même, nous verrons jaillir, du *farcita* sorti de l'école d'Abeilard, des traits d'un ridicule déplacé.

Remontons encore, et d'un pas franchissons... environ sept siècles, jusqu'au quatrième : nous y voyons le noble saint Martin, qui n'était encore que soldat, mais déjà chrétien en espérance, nous le voyons partager, par un froid rigoureux, à la porte d'Amiens, sa chlamyde ou manteau militaire avec un pauvre. Et ce trait, qui nous attendrit si justement, n'excite que les ris de ses compagnons d'armes, dont nous avons cité la scène inconvenante et les plaisanteries cruelles (2).

Et ne croyez pas que ce soit une fiction de l'auteur du *Mystère de saint Martin*, non ; nous avons eu souvent l'occasion de le remarquer, dans ces

(1) Voir dans nos *Études*, p. 26, les mots si caractéristiques rapportés par Joinville et rapprochés du *Jeu de Saint Nicolas*.

(2) *Études*, p. 294, 295.

grands sujets, nos anciens dramatistes n'inventent pas les faits principaux; ils les puisent, ou dans l'histoire, ou dans les légendes. Ici, le fait n'est pas douteux, il nous est rapporté, quand saint Martin vivait encore, par Sulpice Sévère lui-même [1].

Allons enfin jusqu'au troisième siècle; cherchons-en l'esprit, à défaut d'autre monument, dans un très-ancien drame sur le *Martyre de saint Denis*, dont je n'ai dit qu'un mot dans mes *Études*, et que je dois d'autant plus faire ici connaître, qu'aucun critique n'en a remarqué les grands traits caractéristiques [2].

Si le généreux saint Denis et ses compagnons n'ont pu, de leur sang, ennoblir *Montmartre* et autres lieux circonvoisins [3]; si ces noms fort peu poétiques, même dans ce drame national, sont loin de flatter nos classiques oreilles comme le Cithéron ou le mont Aventin, ce n'est pas assurément la faute du sujet. Il n'en est pas d'un intérêt plus haut que la première mission du christianisme

(1) *De circumstantibus ridere nonnulli, quia deformis esset et truncatus habitu videretur. At illi quibus mens erat sanior, altius gemere...* Sulp. Sev. *De Vitâ B. Mart.*

(2) Le manuscrit de ce drame, qui doit être de la première moitié du quinzième siècle, appartient à la bibliothèque de Sainte-Geneviève; il a été imprimé à peu d'exemplaires. Paris, Techener, 1837.

(3) En rappelant l'étymologie de *Montmartre* (mont des Martyrs) dans notre introduction aux *Études sur les Mystères*, XI, nous aurions dû citer Liron, *Singular. hist.*, in-12. Paris, 1740. t. I, p. 174, et t. IV, p. 139.

dans les Gaules, au commencement du troisième siècle.

A l'ouverture de la scène, l'apôtre et ses compagnons se partagent évangéliquement le pays qu'ils viennent d'occuper, du moins en espérance. Mais leur ambition n'est point celle de leurs prédécesseurs, les Romains. Nos missionnaires, conquérants comme on n'en vit jamais, brûlent aussi de répandre du sang, mais c'est le leur; c'est de leur sang sacré qu'ils veulent arroser notre terre, pour y faire germer et croître la semence nouvelle, dont les fruits, mieux goûtés, doivent nourrir un jour notre grande famille humaine.

Saint Denis, prenant possession de la France, s'écrie : *Merci Dieu!*

A ses compagnons :

Cheminer nous fault en maint lieu
Pour preschier la foi chrestienne;
Saturnin yra en Guienne,
Et en Espaigne Marcelin;
Lucien et frère Quentin
A Beauvais et à Amiens.
Là trouveront foyson païens;
Et Rieule à Arle demourra,
Bien est voir qu'à Senliz mourra.
A Meaulz yrez, frère Sentin,
Et avecques vous, frère Antonin...
Moy, Rustique et frère Eleuthère,
En yrons tout droit à Paris.
Je pry à Dieu de paradis
Qu'il vous veuil en tout bien conduire.

Ils se séparent pour aller répandre chez nous la civilisation.

Quoi de plus grand que ce début? Quoi de plus intéressant pour les villes ici nommées de retrouver leurs origines, celles de leurs églises, de leurs rues, de leurs places, dans ces noms vénérés qui, par la voix du peuple, sont, à travers les siècles, arrivés jusqu'à nous ([1])?

La scène suivante s'ouvre par l'entrée de saint Denis dans Paris, telle que nous l'a représentée à Saint-Roch un de nos grands peintres, Vien, qui sans doute n'a pas eu connaissance de cette scène, dont au reste ni la peinture ni l'histoire ne sauraient aussi bien que le drame reproduire l'esprit. Quel était le caractère de la nation à cette époque si peu connue? Avait-il des rapports avec celui qu'elle a trop souvent depuis manifesté? Les hagiographes et les historiens, que nous rappellerons bientôt, ne parlent guère que de l'entrée du saint apôtre dans Paris, de sa prédication et de son martyre, mais sans les circonstances que nous trouvons ici.

Le pieux évêque commence par adresser une prière à Dieu pour ceux à qui il parle. Comment

([1]) Entre autres souvenirs que les révolutions n'ont pu effacer, malgré tous leurs efforts, une des entrées et des rues de la capitale de la France portent encore le nom de *Saint-Denis;* une de nos villes les plus florissantes celui de *Saint-Quentin;* enfin, pour abréger, c'est encore par une porte *Saint-Rieule* qu'on entre aujourd'hui à Senlis.

son vœu touchant sera-t-il reçu de l'auditoire? Écoutons d'abord le premier évêque de Paris:

SAINT DENIS.

Dieu, Père et Fils et Sains-Espris,
Gart les habitans de Paris!...
C'est Jhésucrist, le roy des roys...

LE PREMIER PARISIEN.

Quel roy? de la fève ou du pois?

On ne pouvait mieux annoncer que par ce quolibet l'esprit malheureux qui fut trop souvent celui de nos pères; esprit à la fois ergoteur et railleur, contre lequel les meilleures raisons et toute l'éloquence de l'apôtre viennent malheureusement échouer. Si ce caractère était déjà le nôtre au troisième siècle, il faut ajouter cet obstacle à tous ceux que le christianisme a rencontrés dans les Gaules, et qui ont dû être plus grands et plus nombreux que ne le feraient croire plusieurs historiens.

On ne peut douter que l'esprit de raillerie n'entrât déjà dans notre caractère dès le troisième siècle; car nous ne croyons pas que l'auteur du Mystère qui, dans tout le reste, suit exactement les traditions qui nous sont connues, eût constamment prêté cet esprit à nos ancêtres, s'il n'en eût emprunté l'idée remarquable à quelque autorité ignorée aujourd'hui; à Massus, par exemple, évêque de Paris au troisième siècle, qui écrivit les Actes, que nous n'avons plus, du martyre de son

prédécesseur saint Denis et de ses compagnons. *Gall. christ.*, t. VII, p. 13 et 14 (1).

Un seul auditeur sérieux, Lisbie, frappé des vérités qu'on lui apporte, embrasse la *sublime folie de la croix*, comme on l'a nommée, pour répondre aux païens, qui traitaient les chrétiens de *fous*. « Allons chercher les corps de ces *fous* », dit un des bourreaux :

Alons cez *folz* querre
Qui sont décolez à Montmartre.

L'aveuglement de ces insensés est tel qu'ils ne cessent d'appeler les saints martyrs, malgré leur douceur, les *meschans*. Saint Denis, indigné d'entendre ainsi parler de ceux qui sont morts en priant pour leurs bourreaux, ne peut s'empêcher de dire à un de ces misérables :

Cez sains preudez hommes
Que tu, meschant, *meschans* sornommes...

Le caractère de l'évêque est admirable de raison et de résignation. Les païens, après avoir essayé

(1) Ni Grégoire de Tours, ni les Bollandistes, ni le *Gallia christiana*, ni le *Martyrologium gallicum*, ni aucun des historiens qui ont parlé de la mission de saint Denis dans la Gaule, ne font mention de *cet esprit railleur qui se serait alors manifesté*. Ce n'est qu'au cinquième siècle que les Bénédictins le remarqueront tout à l'heure. L'historien de *la Destruction du Paganisme en Occident* (sujet proposé deux fois, à soixante-quinze ans de distance, par l'Académie des Inscriptions), M. le comte Beugnot, dont l'ouvrage a été couronné en 1835 (Paris, Didot, même année), parle bien des obstacles que la mission de saint Denis et de ses compagnons rencontra dans la Gaule (t. I, p. 295); mais le savant académicien ne touche pas à notre question.

de le réfuter, ont recours aux supplices, *leur dernière raison*. Le saint martyr dit, pendant qu'ils le garrottent :

> Seigneurs, le corps povez lier,
> Puisqu'à Dieu plaist, mez l'âme non.

Ils l'accablent alors de coups; il continue :

> Je vous regracie et honneure,
> Doulz Jesucrist, de ce tourment.
> Batre fault-il le bon fourment (*froment*),
> Afin que hors de l'espy saille (*il sorte*),
> Pour le metre en guernier (*grenier*) sans paille.
> Aussy fault au corps painne dure,
> Pour faire saillir l'âme pure
> En la joye de paradis.

Cette admirable comparaison, l'impassibilité de cette âme au sein des supplices, loin d'inspirer à ceux qui l'entourent aucune admiration, excite encore leurs plaisanteries. Un d'eux, jouant sur le dernier mot qu'a prononcé l'apôtre, sur ce grand mot de *paradis*, répond :

> Denis crie le vin à X !
> Beauls seigneurs, allons-en taster.

Ces railleries et d'autres semblables sont le germe grossier que nous voyons, fécondé par Voltaire, se renouveler quinze siècles après contre le même saint [1].

[1] Un bourreau dit à saint Denis :

> Vilain, despouille ton chasuble
> Qui ta grant renardie afuble.

Le saint finissant sa prière :

> *Per secula seculorum*,

Le christianisme, presque à sa naissance et à son apogée, aura donc parmi nous rencontré le même adversaire, toujours futile, et d'autant plus à craindre que, prenant mille formes (ici donnant à son dédain moqueur l'apparence d'un raisonnement réfléchi, là, cynique et sans frein, et plus loin répandant les ris, les traits brillants et tant de vives étincelles, qu'on les prendrait pour la lumière), il vous échappe par sa légèreté, sûr d'avoir pour lui les rieurs, c'est-à-dire en France la

Le bourreau lui dit :

Or avant, maistre Aliborum,
Tendez le col, bessiez la teste...

Un des assistans montrant le martyr :

Et! vecy le roy des ribaus
A quy il fault rouge couronne.

Le bourreau lui coupant le cou :

Tiens cy, Denis; je la te donne.
. . . .
Il ne lira jamais liçon.

L'auteur de la *Pucelle* ne semble-t-il pas s'être inspiré de tout cet esprit et de ce dernier trait, quand il dit, par exemple, d'un homme à qui l'on vient de couper le poignet :

Poton depuis ne sut jamais écrire?

Mais ce qui n'est qu'à Voltaire, ce sont des vers tels que celui-ci, qu'il prête à saint Denis :

Je suis Denis, et saint de mon métier;

Et ceux qu'il lui fait adresser par un autre saint :

Ton triste chef, branlant sur ton cou tors,
S'est déjà vu séparé de ton corps:
Je veux l'ôter, aux yeux de ton église,
Ta tête chauve, en son lieu mal remise, etc.

majorité, qui, selon un mot trop vrai, *ne hait pas qu'on l'abuse, pourvu qu'on l'amuse.*

D'où nous vient cette disposition d'esprit et si ancienne et si constante? Les premiers auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont compris l'intérêt d'une semblable question, que Voltaire n'a pas soulevée, même dans son *Essai sur les mœurs.* Nos savants bénédictins en parlant (t. II, p. 34), d'après Sidoine Apollinaire, de l'esprit léger et de dénigrement avec lequel les écrits sérieux étaient reçus chez nous dès le cinquième siècle, disent que l'ardeur des écrivains graves se trouvait arrêtée par là; ils ajoutent : « On vit des traces de « cette maladie dans les Gaules avant la fin de « ce siècle, le cinquième, et l'on ne sçauroit dire « au vrai à quoi elle devoit son origine. »

S'il nous était permis, après le modeste aveu de tels hommes, de hasarder une conjecture, nous rechercherions si cette *maladie* ne nous viendrait pas de cet esprit guerrier, aventureux, qui, déjà sous César, nous faisait entreprendre des guerres [1] dans lesquelles on nous a vus toujours si pleins de confiance, que nous n'avons pas craint, dès le temps de Brennus, d'aller jeter dans Rome, aux plus fiers des vainqueurs, un *Malheur aux vaincus!* Nous demanderions à M. Rey, le consciencieux historien du *Drapeau de la monarchie française*, si le brillant gallinacé (*gallus*), *ce fier oiseau*

[1] *De Bel. gall.*, lib. III, cap. I, et *passim.*

de Mars, qui, de l'aveu de Pline, *fait peur au lion même* (1), n'aurait pas reçu son nom des Romains par analogie avec cet esprit de nos pères, qui, non moins bruyants et *galants* (*galli*) que belliqueux (2), *savaient vaincre à la fois et chanter leurs conquêtes* (3). Nous demanderions, à l'appui du rapprochement que nous hasardons, si nos pères eux-mêmes n'en avaient pas reconnu la justesse quand ils placèrent sur leurs armes ou dans leurs armoiries le Coq (je ne parle pas de nos clochers : il y est, comme dans la Passion, le signal du remords ou de la vigilance); nous examinerions si l'esprit de bravade et d'insultante raillerie n'est pas aussi, depuis Homère, une des fréquentes souillures de l'esprit guerrier; enfin si c'est sans raison que Caton l'Ancien, cité par un grammairien des premiers siècles de notre ère, a rapproché dans notre caractère les deux traits qui nous portent à faire à la fois la guerre et de l'esprit (4).

Nous verrons, en effet, dès nos deux premiers drames, nos pères tour à tour armés *d'arguties* dans l'école et de fer contre les ennemis.

(1) *Terrori sunt etiam leonibus*, lib. X, cap. XXI.

(2) *Veneris intemperantia tanquam bellicosis nationibus ingenerata; ideoque in fabulis Venus cum Marte copulata.* Ramus : *De moribus veterum Gallorum*, in-8°, 1584, p. 12.

(3) C'est ce que l'auteur de la *Henriade* dit des Français, et Passerat du coq :

Erigitur, victorque suum canit ipse triumphum.

(4) *Duas res (Gallus) consequitur : rem militarem et* ARGUTE LOQUI. Carisius, *Instit. gram.*, p. 222, Basil., in-8°, 1551.

Par ce mot *nos pères*, nous entendons à la fois les Gaulois et les Francs. Les Francs, établis dans la Gaule en vainqueurs, et qui finirent par adopter la langue classique des vaincus, étaient à la fois les nobles et les romantiques du temps. Plus tard, ceux de nos grands seigneurs qui se flattaient de descendre des Francs, s'enorgueillissaient de ne pas écrire notre langue et de ne savoir que signer leurs noms. Mais les plus illustres de ces fiers Sicambres subirent néanmoins le joug de l'orthographe. A commencer par Charlemagne, et sans finir à Montesquieu, les nobles ont compris qu'il y a de la gloire encore ailleurs que dans les armes. Gloire leur soit rendue!

Ceux de ces esprits généreux dont les écrits, aventureux parfois, respirent la franchise et l'audace, ont bien l'air en effet d'être les descendants de cette poignée de Francs qu'au troisième siècle l'empereur Probus avait faits prisonniers, et qu'il se flattait d'enchaîner à l'Euxin, dans un somptueux esclavage. Mais eux, dédaigneux d'un tel sort, brisent tous les liens, s'emparent de plusieurs vaisseaux, et non contents de tenter leur retour, en voguant vers nos bords, jettent l'épouvante chez leurs ennemis, parcourent ainsi l'Asie, la Grèce, tombent sur la Sicile, prennent en courant Syracuse, abordent en Afrique, sont poursuivis par une armée, regagnent leurs vaisseaux, franchissent le détroit, et, dans leur fuite triomphante, reviennent enfin par l'Océan chez eux,

après avoir montré au monde ce que les Francs pourraient un jour réaliser [1].

Voilà les gens qui ont pu inspirer, même à nos pères les Gaulois, leur noble enthousiasme.

Tous les Francs n'étaient pas ainsi faits.

Rompre ses liens pour échapper à l'ennemi, rien de mieux; mais rompre sa foi, s'en faire une habitude et s'en railler encore, voilà ce qui est odieux, et voilà pourtant ce que faisaient les Francs, s'il faut en croire un grave historien du quatrième siècle : « L'habitude des Francs, dit-il, est de rire en rompant leur foi [2]. » Lorsqu'en riant aussi, nos don Juans osaient forfaire à Dieu, à une épouse, à de malheureux créanciers, ils étaient bien les descendants de ces Francs misérables.

Et remarquons que ces Francs et les Gaulois, qui probablement avaient la même origine, se ressemblaient encore par l'esprit railleur. Mais cet esprit, qui chez les guerriers éclate ouvertement au milieu du fracas des armes, prend des formes plus détournées, celle de l'allusion, par exemple, dans le citadin, obligé à plus de circonspection. M. Villemain, dans son *Tableau de la littérature au moyen âge*, en parlant de l'esprit du trouvère, *prosaïque et narquois*, nous le peint sous les traits « d'un bourgeois malin qui, dans les rues étroites

(1) *Zosim.*, lib. hist. I. — *Eumen. in Paneg. Const. Chlori.*

(2) *Franci quibus familiare est ridendo fidem frangere.* Vopis, in Proculo.

« de la cité, devise avec son compère, se moque, « se raille des choses dont il a peur. »

Voilà ce que devaient être nos malicieux Gaulois devant les Francs installés chez eux en vainqueurs. « D'un esprit *aiguisé*, dit un historien grec, ils lancent le mépris sous le voile (1). »

Voilà ce que nous serons au théâtre, où nous irons, sous le masque de la comédie, sous le voile de l'allusion, nous moquer de la religion, de la tyrannie, des choses dont nous *aurons peur*, ou dont nous ne serons pas fâchés de rire; du vice quelquefois, et toujours de la duperie. La malice ou une vengeance légitime porteront notre esprit *aiguisé*, comme celui des Athéniens, à percer, comme eux, le voile de l'allégorie aristophanique, et à chercher partout des applications.

Du moment où il y a eu chez nous un théâtre, ou de simples tréteaux (et il en a existé aux temps les plus éloignés), il est présumable que l'esprit malin de nos ancêtres s'exerçait déjà sous ces voiles, *per involucra*, comme dit dom Bouquet, d'après Diodore.

Quand on représentait jusque dans nos églises et dans les couvents les mystères latins de la Nativité, de la Passion, de la Résurrection, où figuraient un tyran tel qu'Hérode, une Hérodiade, un

(1) ... Τὰ πολλὰ αἰνιττόμενοι... πολλὰ δὲ λέγοντες..., ἐπ' αὐξήσιν μὲν ἑαυτῶν, μείωσιν δὲ τῶν ἄλλων... Διανοίαις ὀξεῖς...

Per involucra..., multa..., ad aliorum contemptum, jactant..., ingenio acuti. Script. rerum Gall., t. I, p. 308 :

Pilate, un Judas, et d'autres caractères odieux, n'est-il pas présumable que les spectateurs trouvaient là, dans les personnages et dans le dialogue, de malignes applications? Toutefois nous n'en avons guère de preuve avant le quinzième siècle. Les historiens, tout occupés de la lutte des grands et d'interminables combats, négligent trop le peuple et la nation même pour s'occuper de son esprit et recueillir ses opinions. Mais nous trouverons au quinzième siècle, dans deux chroniqueurs, quelques détails relatifs à ce sujet intéressant. Les historiens, ou plutôt les compilateurs du théâtre français, en nous donnant de longues analyses de pièces insignifiantes, ne nous disent jamais ce que les spectateurs y ont vu. Les plus consciencieux, les frères Parfait, portent même le scrupule jusqu'à ne point parler des drames satiriques les plus significatifs, « d'après *la loi* « *qu'ils se sont faite*, disent-ils dans leur préface, « d'écarter ce qui pourrait nuire à la réputation « de personnes distinguées par leur naissance ou « par leurs dignités. » Mais on ne doit aux morts, dans l'intérêt des vivants, que la vérité : avec *la loi* des frères Parfait, que devient l'histoire dont la mission est de faire connaître ou de juger, non-seulement les hommes, mais les jugements contemporains, les justices de l'opinion, ou ses dangereuses erreurs, pour en tirer des leçons salutaires?

Les frères Parfait doivent avoir eu dans les

mains un grand nombre de pièces politiques ou religieuses, demeurées néanmoins inconnues jusqu'ici, grâce à la discrétion qui leur a fait abdiquer les fonctions d'historiens ou de juges-rapporteurs dans les plus épineuses affaires.

Nous citerons une scène du *Mystère de la Passion*, où les légèretés d'Isabeau de Bavière et du duc d'Orléans sont cruellement interprétées. Les frères Parfait, tout en rappelant en termes vagues (t. II, p. 99), d'après les historiens que nous citerons aussi, *les calomnies répandues pendant ces troubles civils sur les personnages les plus élevés*, ne disent pourtant pas un mot de cette scène frappante.

Notre vieux théâtre est tout plein de ces applications que nos historiens ont dédaigné de recueillir, quoique les anciens n'aient rien qui jette un si grand jour, sur les mœurs d'Athènes par exemple, que ces manifestations de l'esprit public au milieu des jeux de la scène.

Notre muse historique avait, il est vrai, tant de choses à recueillir, qu'elle a cru pouvoir nous laisser ces broutilles. Nous n'en ramasserons que ce qui pourra servir à l'histoire de l'opinion publique; mais que de variations dans ce thermomètre!

Népomucène Lemercier me disait peu de jours avant sa mort : « En voyant représenter, pendant « notre révolution de 93, une tragédie de Cor- « neille, *Cinna*, par exemple, vous y auriez aperçu, « comme dans un miroir, les fluctuations de l'opi-

« nion de la France. Dans ces grands débats d'une politique si profonde entre Cinna, Octave, Maxime, « c'était un jour la république, un autre jour la « monarchie qui prenait le dessus. Quand notre « liberté, jeune encore et pure, inspirait au grand « nombre de hautes espérances, alors la conspi- « ration de *Cinna*, tous les rôles des conjurés, « leurs maximes républicaines excitaient un en- « thousiasme, que je vis peu à peu décroître quand « arrivèrent les crimes, les bévues de la républi- « que. Elle en fit tant, qu'à la fin le principe mo- « narchique, profitant des fautes de ses adversai- « res, reprit l'avantage, et Octave devint, ce qu'il « est en effet, Auguste, c'est-à-dire le modèle des « princes, et le chef-d'œuvre d'un des chefs-d'œu- « vre de Corneille.

« Depuis la mort du *tyran* Louis XVI, les ty- « rans de nos tragédies en étaient devenus pres- « que intéressants. On eût pleuré sur *ce pauvre* « *Holopherne, si méchamment mis à mort par* « *Judith.*

« A la fin, nous étions si las de la liberté, telle « qu'on nous l'avait faite, que nous en vînmes à « applaudir aux vers de Polyphonte et à la transi- « tion qu'ils nous préparaient :

« Un soldat tel que moi peut justement prétendre
« A gouverner l'État quand il l'a su défendre :
« Le premier qui fut roi fut un soldat heureux :
« Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

« Il est vrai que sous le Consulat, ajoutait Le-

« mercier, qui n'aimait pas Napoléon, sous le Con-
« sulat commençait à poindre un régime de fer
« qui prit à son tour le dessus, et fit à son tour
« tant de fautes, que le *soldat heureux* des vers
« de *Mérope* finit aussi par être froidement ac-
« cueilli ; et l'on eût bien pu opposer à ses maxi-
« mes dangereuses sur les bases du pouvoir civil,
« et à son brevet de révolte délivré aux *soldats*
« *heureux*, ce vers plus vrai, que vous me citiez :

« Ce fut un père aimé qui fut le premier roi (¹) ».

A ces observations inédites, recueillies de la bouche du noble ami de Ducis, ajoutons que pourtant la tragédie toute guerrière de *la Mort d'Hector* obtint encore en 1809 un succès populaire ; mais ce fut à peu près le dernier de ce genre.

Quand on vit, dans les derniers temps de l'Empire, la tragédie guerrière aussi de *Tippo-Saëb*, dans laquelle la politique infâme des Anglais et des événements tout récents étaient peints en traits énergiques, n'obtenir qu'un demi-succès, on put trop bien comprendre que l'opinion s'était détachée d'un système frappé de tant de désastres, et que tombée dans une inertie volontaire, la France, entre deux maux, irait jusqu'à préférer l'étranger, qu'elle craignait trop peu, à la main de fer qui pesait sur elle.

(¹) Le premier diadème orna le front d'un père.

Tel est le vers de Mollevaut (tragédie inédite de *César dans les Gaules*), que j'avais mal cité.

Lorsque Tippo-Saëb, dans lequel il y a du Napoléon, du Méhemet-Ali, s'écriait :

Les Anglais.... quelle honte! envahissent ces lieux.
D'intrigues, de complots, artisans odieux,
Sur nous ils ont enfin usurpé la victoire;
Le Myzore est par eux dépouillé de sa gloire,
Et je me vois réduit à cette extrémité
De défendre contre eux ma dernière cité.
Le souverain d'Asmer, le prince de Lahore
(Seuls amis sur lesquels je puis compter encore),
Attaqués par la Perse, au sein de leurs foyers,
A leur propre défense appellent leurs guerriers.
Du Décan avili le prince mercenaire,
Nyzam, vend aux Anglais sa honte auxiliaire.
Subjugués ou séduits, mes lâches alliés,
Trahissant les serments dont ils étaient liés,
Servent de nos tyrans la cause criminelle!

Ces trahisons, ces défections et leurs suites déplorables étaient de l'histoire doublement contemporaine; car l'auteur, en rappelant avec exactitude les malheurs du Myzore dont il avait été le témoin, peignait ceux de la France au milieu desquels nous nous trouvions; et pour que rien n'y manquât, même l'allusion *ad hominem*, le général français, Chappuis de Saint-Romain, qui avait secondé Tippo-Saëb et servi de modèle au personnage de Raymond, put assister à une représentation de cette tragédie où il se voyait représenté lui-même [1].

Pour que la tragédie de *Tippo-Saëb*, avec ces éléments de succès, en ait eu si peu, il fallait que l'opinion eût complétement abandonné l'homme

[1] Notre dernière ambassade en Perse a été l'objet d'une allu-

extraordinaire qu'elle avait élevé si haut, et qui s'était trop longtemps passé d'elle. Elle s'en vengeait cruellement alors !

Rappelons une allusion poignante, à laquelle pourtant la malice française eut peu de part, car le malheur nous mûrissait. C'était à la fin de

sion non moins directe. Voici ce que M. le docteur Lachèze, attaché à cette mission, m'écrivait de Téhéran, le 9 juin 1840 : « Nous avons assisté aussi à une sorte de *mystère*, où nous avons été bien surpris de nous voir représentés. L'anniversaire de la mort d'Husseim, fils d'Ali, est ici célébré tous les ans avec des démonstrations de douleur dont nous avons bien ri (tout bas) ! Le spectacle avait lieu dans une place publique où toute la population a pu entendre les acteurs. On nous avait fait la courtoisie de nous placer sur la terrasse d'une maison. Vous dire ce qu'il a été versé de larmes, poussé de soupirs et de sanglots..., non, jamais *mystère* n'en a tant coûté à nos bons aïeux. Il est vrai que la famille d'Husseim est au moment d'être immolée, quand un ambassadeur des Francs (incident qui a fixé sur nous tous les regards) arrive, avec tous les accessoires de notre entrée solennelle, dont on a pu voir une deuxième représentation. Notre ambassadeur (je parle de celui qui le figurait) s'adresse au calife, qui vient de repousser toutes les supplications, lui parle avec autant d'énergie que d'humanité ; mais voyant qu'il ne peut rien obtenir de cœurs endurcis (car le dénoûment historique n'a pu être changé), il sort en les vouant à l'exécration du genre humain, et laisse à tout l'auditoire la plus haute idée de notre caractère. »

Chardin, dans son *Voyage en Perse*, parle de cette solennité annuelle, mais non du spectacle, qui, pourtant, se joue tous les ans, avec des variantes dans la scène et dans le costume de l'ambassadeur des Francs. C'est une manière de prendre à témoin l'ambassade présente et de l'attacher à ce fait, auquel les Persans ne peuvent souffrir qu'on reste étranger, nous disaient MM. Amédée Jaubert et Félix Lajard, qui, dans leurs voyages en Perse, ont remarqué tout ce que ce peuple met, dans cet anniversaire, d'exaltation fanatique et même dangereuse pour les indifférents.

1812. La fortune du vainqueur de l'Europe s'ébranlait de toutes parts. La vérité pourtant se cachait encore à nos yeux sous la gloire, quand, de notre retraite de Moscou et d'un désastre sans exemple, elle sort tout à coup et vient tomber au milieu de la France avec le vingt-neuvième bulletin, météore sanglant, que suit de près Napoléon. Il était depuis trois jours dans Paris ; et son armée, la plus belle qu'eût vue le monde, abandonnée sous un ciel d'airain et sur un océan de glace, s'abîmait dans son désespoir.

Par un douloureux contraste, l'Opéra-Comique représentait alors la plus gaie des parades : *le Tableau parlant*. Un biographe a dit que Napoléon y assistait le 21 décembre, trois jours après son effrayant retour (1) : c'est une erreur. Mais il est bien vrai qu'on fit au conquérant malheureux l'application de ces couplets que chante une soubrette à un personnage ridicule, couplets dans lesquels Grétry semble s'être complu à enfoncer le trait :

Ils sont passés ces jours de fêtes,
Ils sont passés, ils ne reviendront plus.
Et vous aviez pour faire des conquêtes,
Et vous aviez... ce que vous n'avez plus.
Et vous étiez,
Et vous étiez,
Et vous étiez,
Et vous étiez,
Et vous étiez!...
Ce que vous n'êtes plus.

(1) *Encycl. des gens du monde*. Paris, Treuttel et Würtz, 1833, t. I, 2e partie, p. 48.

Malgré l'effrayante gaieté de ces couplets, il n'y eut (je tiens le fait d'un spectateur), il n'y eut, grâce au Ciel, dans l'application qu'on en fit, rien de gai ni de léger. Dans la torpeur où se trouvait la France, elle ne riait plus guère qu'officiellement ou *par ordre*, dans des spectacles commandés, d'où l'on avait eu soin d'écarter toute allusion dangereuse. La presse et les grands pouvoirs de l'État, condamnés au silence, l'opinion, celle même des plus dévoués serviteurs de Napoléon, l'opinion n'avait pour se faire jour que le théâtre, ainsi comprimé. Mais là, malgré tous les obstacles, l'esprit public, bon ou mauvais, trouve toujours à faire irruption. Les couplets du *Tableau parlant*, oubliés par je ne sais quelle inadvertance de l'autorité, furent l'à-propos que saisirent, ou qu'allèrent chercher, non pas des gens légers, comme on a pu le croire, mais des hommes très-sérieux, amis de leur patrie, qui, la voyant sur le bord de l'abîme où s'engloutissaient ses enfants, croyaient Napoléon capable de l'entraîner dans sa ruine, plutôt que de céder jamais. Pour saper le colosse sous qui l'on succombait, tous les moyens paraissaient bons, et dans un désespoir aveugle, on s'embarrassait peu si les coups portés au vainqueur de l'Europe se tournaient contre nous. Si ce fut en riant qu'on parut préluder à un grand suicide, ce fut de ce rire amer dont nous n'avons point parlé encore, de ce rire d'Oreste en ses fureurs, et presque de ce rire enfin qu'au rapport de

l'historien témoin de la retraite de Moscou, on apercevait sur les traits contractés de nos malheureux frères quand, entourés de toutes parts de leur linceul de glace, ils se jetaient sur quelques feux allumés au hasard et tombaient, à demi brûlés, gelés à demi.

Nous aussi, glacés et tout à la fois ranimés par les maux de nos frères, nous nous exaltions dans le vain espoir de pouvoir les venger. Et de qui les venger!....

Napoléon, qui le croirait! même après ses malheurs, même après sa mort si touchante, sur le rocher où il semblait hors des traits de la haine, ne fut pas encore à l'abri des allusions. Celles que le public, malgré les protestations de l'auteur de *Sylla*, voulut trouver dans cette tragédie, représentée en 1821, n'étaient pas toutes, il est vrai, défavorables à l'homme qu'on avait craint et si justement admiré. Il eût été par trop injuste de comparer à Sylla, proscripteur de ses ennemis les moins redoutables, Napoléon qui, si l'on en excepte un fait odieux, ne fit guère couler de sang que sur les champs de la mort.

La conscription, a-t-on dit, *valait bien les proscriptions :* oui; mais entre ces deux exécrables mesures de destruction, il n'y avait pourtant parité ni dans le but ni dans les moyens.

Les rapports sont plus frappants et tout à l'avantage de Napoléon, entre son abdication de Fontainebleau et l'abdication de Sylla.

Quoi qu'il en soit, les préoccupations publiques multiplièrent les applications qu'on se plut à faire du dictateur à l'Empereur, et donnèrent, pendant plusieurs années, à la tragédie de *Sylla*, une popularité dont il y a peu d'exemple.

La Restauration eut ses allusions aussi, d'abord toutes favorables, quand Louis XVIII nous rapportant la paix avec le lis, emblème des plus douces vertus, rouvrit les cœurs à l'espérance. Le *Retour d'Ulysse*, qui était encore dans sa nouveauté quand arriva la Restauration, fournit, avec *Athalie*, *Adélaïde du Guesclin* et *la Partie de Chasse d'Henri IV*, des rapprochements heureux. Mais le souffle des passions politiques ne tarda point à flétrir ces espérances, et à jeter sur nos théâtres les mille allusions et les traits malveillants, précurseurs des orages.

J'ai pu étudier, pendant toute la Restauration, l'esprit du théâtre, non-seulement en spectateur, mais comme auteur de quelques comédies : j'ose assurer que la révolution de Juillet était faite dans les esprits, plus de dix ans avant qu'elle éclatât, et que les ordonnances de Charles X ne furent que l'occasion qui transporta dans les rues, sur les places, l'esprit de nos théâtres, fit mettre en actions terribles nos fictions légères, et traduire nos allusions malignes en effrayantes barricades, en pavés sanglants, en armes meurtrières, enfin, en une catastrophe qui a changé la face de l'Europe.

Mais aussi, à qui ces allusions ne s'adressaient-elles pas alors? Quel pouvoir (à tort ou à raison, c'est ce que je n'examine pas), quel pouvoir, depuis le plus humble jusqu'au roi même, n'était harcelé de leurs traits? Si l'on n'en était pas encore à prendre parti, dans un drame, pour le malfaiteur contre le gendarme qui vient l'arrêter, si le cri *à bas les gendarmes!* ne se faisait pas encore entendre, le nom déjà sonnait mal à l'oreille.

Quant au nom de *ministre*, à moins qu'il ne rimât à *sinistre*, ou qu'il ne fût accompagné de quelque épithète semblable, il était mal reçu.

M. Bert et moi, nous avions composé, en 1814, la comédie de *l'Esprit de parti*. Comme on ne nous eût point permis de désigner les sectes politiques sous leurs noms usuels, et que d'ailleurs faisant une œuvre d'art, nous aurions difficilement relevé les mots tombés parmi nous dans le patois vulgaire des factions, nous avions mis la scène en Angleterre, et substitué aux dénominations usitées celles de *ministériels* et d'*opposants*, qui ne se trouvaient pas encore en France consacrées par l'usage. Notre ministre (car dans notre imprévoyance nous n'avions pas craint de mettre un ministre en scène), notre ministre, lord Darley, atteint d'une susceptibilité qui ressemble fort à l'orgueil du pouvoir et touche au ridicule, était pourtant un honnête homme : or, quand la pièce fut représentée, en 1817, un ministre ne pouvait déjà plus

être un honnête homme, du moins pour un certain public, qui joua, dans notre pièce même, sans s'en apercevoir, le rôle le plus ridicule. Nous avions donné à l'homme de bien, adversaire du ministre, un valet aveuglément prévenu contre tout ce qui tenait au ministère, et qui exprimait ainsi son antipathie :

> Qu'à mes yeux un ministre est un objet hideux!
> Ministre! hou! ce nom seul fait dresser les cheveux.
> Je trouve à celui-ci quelque chose de louche.
> Il a je ne sais quoi dans les yeux, dans la bouche...
> Son valet m'avait l'air d'un honnête garçon.
> Moi, pour le régaler de la bonne façon,
> J'avais de vin de France apprêté deux bouteilles :
> Mais ce mot de *ministre* a frappé mes oreilles!
> Vite j'ai reporté le vin dans le caveau,
> Et j'ai dit : Va, coquin! tu n'auras que de l'eau.

Croira-t-on que ce public dont je parlais, se substituant lui-même à ce personnage ridicule, prenait pour son compte, par ses cris approbateurs, les préventions d'un malheureux valet! Il s'aperçut pourtant du rôle qu'il jouait, et cessant d'applaudir, siffla très-fort ces vers du même personnage attribuant à son antagoniste jusqu'aux fléaux du ciel qui fondaient alors sur nous :

> Ce drôle! je suis sûr que si la vigne gèle,
> Que si le blé périt par la pluie ou la grêle,
> C'est son ministre à qui nous devons ces revers.
> Que l'on s'étonne après si tout va de travers!

La royauté pourtant était encore sauve; ce n'était du moins qu'à la triple ou quadruple alliance

de souverains ligués par la peur qu'ils avaient de notre esprit, qu'on appliquait ces mots d'une ancienne pièce reprise alors à l'Odéon, et dans laquelle trois pauvres diables, confinés dans un vieux château par la peur d'un esprit qui revient, ne se quittent plus, et vont chercher, à trois, un encrier, du papier, une plume :

« LE BARON, seul.

« Il n'y a rien, à ce que je vois, qui forme de « plus étroites liaisons que la peur. Ces trois idiots « sont ligués ensemble contre l'Esprit. Dieu sait « quels effets une pareille union peut produire !... « Mais voici la triple alliance qui revient [1] ! »

La magistrature n'était pas plus respectée. L'opinion ayant cru avoir à se plaindre de quelques jugements, ne cessait d'appliquer aux juges les allusions les plus outrageantes, ces vers, par exemple, que Bernadille, dans la *Femme juge et partie*, refaite en trois actes, adresse à son juge pour le corrompre :

Quatre mille ducats?... Vous devez m'acquitter,
Sinon sur la justice on ne peut plus compter.

« Molière, écrivait alors M. Étienne, ne pour« rait pas faire dire aujourd'hui : *Voilà une justice « bien injuste!* » (Préface des *Plaideurs sans procès*).

La censure était devenue, en effet, difficul-

(1) Destouches, le *Tambour nocturne*, act. V, sc. II.

tueuse, avec trop de raison : elle avait autorisé en 1821 la représentation de mes *Deux Candidats*, où les intrigues électorales étaient livrées, pour la première fois, au ridicule, sans désignation d'aucun parti, il est vrai. Mais, à la vingt-sixième représentation de cette comédie, l'acteur chargé du rôle d'un courtier d'élections fit quelques changements à son costume, et s'affubla de deux grandes ailes de pigeon, emblème *féodal*, si jamais il en fut, et qui, aux yeux d'un public *libéral*, valait tout l'esprit du monde. C'étaient des éclats de rire, des trépignements !... L'autorité en fut effrayée : elle s'arma des grands ciseaux de la censure. J'espérais qu'on se contenterait de la suppression des ailes, mais l'interdit frappa la pièce même. Elle fut défendue à Paris et dans les départements. Je réclamai : ce fut en vain. Je me fâchai, j'écrivis, j'imprimai, et j'eus tort, je crois (je parle ici en historien, et dois me juger, même dans ma cause) : l'autorité pouvait-elle céder à ma demande ? Supprimer les ailes de pigeon, n'était-ce pas les faire remarquer davantage, comme ces deux témoins absents, dans une circonstance fameuse [1] ? Les conserver? c'était changer la physionomie de l'ouvrage, le dépouiller de son impartialité, pour charger uniquement un parti des intrigues qui appartenaient à tous. Il y avait donc là, quoi que j'en aie dit dans mon amour-propre blessé, il y avait

[1] *Præfulgebant, eo ipso quod non visebantur*. Tac.

autre chose qu'*une maladresse de coiffeur, et quelques coups de peigne impolitiquement donnés.*

C'est ce que je compris plus tard, quand j'eus à plaindre le pouvoir qu'alors je maudissais. C'est qu'alors, en 1821, on ne s'en prenait encore qu'aux abus, ou bien aux personnes qui entouraient le trône.

Mais quand nous vîmes le roi lui-même et tout ce qui tenait à la religion insultés chaque jour au théâtre, nous commençâmes à comprendre ce qu'il y avait de sérieux dans ces démonstrations. Voici ce qu'on lit dans la *Gazette de France* du 16 février 1827, à propos de la représentation d'un drame de *Louis XI* :

« Il fallait bien s'attendre à ce que, dans l'état « d'agitation et d'aigreur où se trouve aujour- « d'hui l'opinion publique, les moindres allusions « seraient avidement saisies; et c'est ce qui est « arrivé.

« A la fin du deuxième acte, Louis XI, après « avoir tenu conseil et donné audience à l'ambas- « sadeur du duc de Bourgogne, veut se livrer au « plaisir de la chasse, qu'il aimait passionné- « ment, et dit à ses courtisans : « Allons, mes- « sieurs, à cheval! et (en se découvrant la tête) : « *Puisse saint Hubert nous accorder une chasse* « *heureuse!* » Des ricanements et d'extrêmes ap- « plaudissements sur une phrase aussi simple ont « fait voir que le public malveillant la tournait « contre Charles X. »

Ce ne fut toutefois qu'au drame de Henri III par M. Alexandre Dumas, qu'en voyant appliquer au même prince non-seulement un goût assez indifférent, mais les traits les plus vils et les plus ridicules du prédécesseur d'Henri IV, on put s'attendre à tout : la révolution de Juillet arriva.

Nous cessâmes alors de rire et de nous plaindre d'un pouvoir tombé, par ses fautes sans doute, par les nôtres aussi : les nôtres, je dis celles du public, des auteurs et des spectateurs, pour ne pas sortir de notre sujet; les nôtres, c'est d'avoir souvent manqué de justice ou de discernement dans l'application du ridicule; c'est d'avoir méconnu la portée de cette arme terrible dont nous nous sommes fait trop longtemps un jouet. Répétons la phrase de La Bruyère, en y changeant un mot : « Le caractère des Français demande du sérieux dans les *écrivains.* » C'est ce qu'en méditant l'histoire du théâtre, nous comprendrons, j'espère, parvenus que nous sommes à l'âge de raison. Car les nations ont aussi leur enfance, quelquefois bien longue, et une jeunesse plus ou moins orageuse. Heureuses celles qui, comme la nôtre, sentent enfin le prix de la maturité (1) !

(1) En dehors du théâtre, mais non pas de notre sujet, une imposante allusion, que nous ne pouvons taire ni condamner, s'est profondément gravée dans nos esprits.

C'était en juillet 1815 : Par suite des événements politiques, les armées unies de l'Europe et les souverains alliés occupaient Paris, déjà depuis trop longtemps, et ils ne parlaient point de leur retraite. Que voulaient-ils faire de la France? On l'ignorait. Nous sa-

vons seulement, qu'après avoir pesé sur elle du poids de quatre armées, l'avis de la *partager* fut ouvert, et qu'une feuille accréditée, une feuille étrangère, y répondit par le cri barbare de *Delenda est Carthago!* Paris, la France entière étaient dans l'anxiété, lorsque, un matin, le cours d'histoire de M. Lacretelle fut interrompu par la soudaine apparition de quelques princes étrangers et de généraux de leur suite, sur les pas de qui se pressaient une foule de jeunes gens sortis en ce moment des écoles. La Sorbonne était, ce jour-là, trop petite.

Le professeur, après une courte interruption, reprit sa leçon devant ce nouvel auditoire, pour qui le sujet qu'il traitait semblait avoir été choisi : c'était la destruction de Carthage. Le fidèle interprète de tous nos sentiments s'attacha surtout à faire ressortir, en cette circonstance, la politique odieuse des Romains, et les résultats, funestes pour les vainqueurs eux-mêmes, de cet horrible abus de la force et du droit de conquête. Mais lorsqu'il en vint à parler des ressources qu'un grand peuple réduit au désespoir peut trouver dans son désespoir même; lorsqu'il peignit avec une énergie nouvelle l'énergie des vaincus, l'effroi, la consternation des Romains qui s'étaient flattés d'une victoire aisée ; un frémissement électrique et le patriotique enthousiasme de cette foule de jeunes Français transformés tout à coup par un paisible professeur en autant de Carthaginois, fit comprendre sans doute à nos auditeurs étrangers que la France pouvait être un moment désunie, mais partagée, jamais!

ÉPOQUES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

EN RAPPORT AVEC

LE THÉATRE FRANÇAIS.

CHAPITRE I.

ÉCOLE D'ABEILARD.

L'origine de notre théâtre est obscure, comme la plupart des origines historiques. Tous les annalistes la faisaient remonter à l'année 1402, époque de l'établissement à Paris des confrères de la Passion. Mais, grâce aux travaux profonds de M. Ch. Magnin et de quelques écrivains consciencieux, on a pu voir notre poésie dramatique naître, bien antérieurement, au sein de l'Église, sortir pour ainsi dire de la divine crèche et des cérémonies qui se pratiquaient aussi dans les couvents, aux fêtes de Noël et des Rois, aux funérailles des plus saints personnages; enfin, dans les grandes solennités du catholicisme.

Les plus anciens de ces drames, que j'ai rappelés dans mes *Études sur les Mystères*, sont en latin; et, quoiqu'on y voie mieux qu'ailleurs peut-être cette langue féconde enfanter la nôtre et les plus belles de l'Europe, ces ouvrages n'ap-

partiennent pourtant pas encore à mon sujet. Mais il en est dont je regrettais de n'avoir pas connaissance, car on y verra notre idiome s'y dégager, en quelque sorte, des langes maternels.

C'est une époque de transition bien remarquable, et bien peu remarquée dans notre histoire, que celle où, à travers le latin ecclésiastique, commençaient à poindre, avec la romane française, un esprit tout nouveau, des mœurs toutes nouvelles.

L'Église, fidèle à sa grande unité, voulait maintenir la langue universelle, qui portait l'Évangile plus loin que les Romains n'avaient porté leurs armes. Elle voulait (ce que Charlemagne voulut un moment, *dit-on*,) que le monde entier n'eût qu'une langue, pour qu'il n'eût qu'une foi, qu'une loi, qu'un maître.

Cette conjecture ne paraît fondée que sur la nécessité où fut Charlemagne d'adopter une langue qui, au milieu de tant d'idiomes et de dialectes divers, servît de lien de communication, non-seulement entre ses sujets, mais entre lui et les savants étrangers appelés à sa cour. Nous voyons, il est vrai, dans la grammaire d'Alcuin, cet illustre *Anglais* dialoguant en *latin* avec un *Saxon* et avec un *Français;* mais n'en tirons pas, comme on l'a fait, la conséquence que nous étions bien près de devenir latins, et que, le cas échéant, nous n'aurions pas eu seulement un de Thou, un Santeuil, mais que tous nos chefs-d'œuvre au-

raient été écrits dans la langue de Tacite, de Virgile et de Plaute.

Tant que l'Église put retenir le drame, il fut chez elle tout latin. Mais nous allons le voir *farci*, comme on disait, de langage commun, de ce jargon vulgaire qui sera, six cents ans après, la langue de Racine.

Les drames tout latins, composés par des religieux, qui d'ordinaire suivaient avec une fidélité scrupuleuse le texte de l'Écriture, n'offraient presque rien qui peignit en particulier les mœurs du temps. Lorsqu'au contraire, sortis de l'église et du cloître, ils passent dans le siècle et dans des mains laïques, ils en prennent soudain les couleurs et l'empreinte. C'est d'alors seulement qu'en présidant au développement de notre idiome national et de nos mœurs publiques ou privées, le théâtre participe de notre histoire, et nous a paru mériter d'y occuper une place. Mais à quelle époque précise, et quel est le premier drame écrit en français ?

Le Mystère de sainte Catherine, représenté en Angleterre, suivant Mathieu Pàris, dans les premières années du douzième siècle, mais qu'on n'a pu retrouver encore, était-il en français ou en latin ? J'ai sur ce point émis dans mes *Etudes* des conjectures, que la découverte récente des chansons d'Abeilard a presque changées en certitude [1]. Il

[1] « Les *Cantilenæ*, ou Cantiques latins d'Abeilard, récem-

devient au reste moins important d'éclaircir les doutes qu'on pourrait avoir encore à cet égard, depuis que des pièces anglo-normandes, évidemment composées en Angleterre vers la même époque, sont en notre possession. C'est là un fait intéressant pour notre histoire.

Que la langue et que la littérature françaises, en leur maturité, se soient étendues aussi loin que nos armes, et qu'après nos étonnants exploits, elles aient conservé leur pacifique empire, cette gloire, toute grande qu'elle est, n'a rien cependant que de naturel; mais quoi de plus extraordinaire qu'un idiome à peine formé qui vient, sous Guillaume le Conquérant, il est vrai, assurer ses conquêtes, au point que ses plus vulgaires *vocables*, délaissés par la langue-mère, s'intronisent vainqueurs chez de superbes vaincus, et qu'ils s'y retrouvent jusques aujourd'hui, déguisés seulement par la prononciation! Et ce n'est pas, comme le prétend Johnson, dans la préface de son *Dictionnaire*, quand les Anglais étaient maîtres de la France, qu'ils nous ont pris ces mots, mais quand les Français, au contraire, étaient maîtres de l'Angleterre. On sait que par la volonté de Guillaume le Conquérant, et longtemps après lui, les actes publics, les plaidoiries et les arrêts des tribunaux furent tous français dans la Grande-Bretagne. On

ment découverts dans la bibliothèque du Vatican, viennent d'être publiés en Allemagne dans le *Spicilegium Vaticanum*. » *Not.* de M. de Monmerqué *sur Jehan Bodel*. Paris, Didot, 1838.

en peut dire autant de la littérature, en quelque sorte, aristocratique. Mais le théâtre, ce plaisir alors si répandu chez les Anglais ([1]), y fut-il français aussi? Oui, et très-fréquemment; et rien ne prouve mieux notre domination.

L'abbé de La Rue nous a fait connaître plusieurs poëtes dramatiques anglo-normands des douzième et treizième siècles ([2]).

Mais n'y eût-il que le long fragment anglo-normand du *Mystère de la Résurrection*, dont on peut voir le texte en fac-similé([3]), si ce n'est là notre drame encore, c'en est du moins un des préludes les plus anciens et les plus curieux. Un fait remarquable, et qui tient à l'enfance de l'art, c'est que tout n'est pas dialogué dans ce *Mystère* : un personnage, chargé de la partie narrative, annonce le sujet et se mêle au drame, qui probablement était débité par plusieurs interlocuteurs et par ce narrateur, comme l'évangile de la Passion est encore aujourd'hui chanté dans nos églises par trois prêtres, dont le premier est chargé des paroles de Jésus-Christ, le second de celles des Juifs, et le troisième de la narration. C'est donc l'Église qui nous a conservé la tradition de ces préludes de nos représentations dramatiques, tant l'Église est fidèle à ses premières coutumes!

On a vu ses efforts pour maintenir la langue

([1]) Math. Pâris, *in vitâ abbat. S. Albani.*

([2]) *Archæol.*, t. XIII.

([3]) *Études sur les Mystères*, p. 37.

des Romains; et nous allons voir un de ses ennemis, un Anglais, disciple d'Abeilard, introduire, hostilement peut-être, des mots français dans la langue adoptée par l'Église, et cela, dans un drame où il cherche à saper quelques-uns de ses dogmes. On peut donc croire qu'il y avait là simultanément double attaque.

Cet hérésiarque, nommé Hilaire, n'était guère connu que par une Épître à son maître Abeilard, dont les leçons attiraient en France de nombreux étrangers : c'est ce que lui dit, dans son Épître, Hilaire ([1]), qui, suivant Mabillon, était Anglais, et nous le croyons, ne fût-ce qu'aux éloges qu'il fait de cette nation et à d'autres indices tirés de ses écrits ([2]).

Ce n'est pas d'ailleurs le seul Anglais qui, dans la même position, se soit alors signalé par son esprit indépendant : il en est un plus connu, Jean Saribery ou Salisbury, qui, « libre penseur, et « disciple fidèle d'Abeilard, dit M. Cousin, a laissé « le curieux et frappant tableau du mouvement « des études et des luttes des écoles de Paris au « milieu du douzième siècle ([3]). »

([1]) *Ex diverso multi convenimus.* P. Abœlardi opera, in-4°, p. 243.

([2]) Dans une de ses pièces, il dit toujours *Anglus* au lieu d'*Angelus*, un *Anglais* pour un *Ange*; et ce n'est pas sans intention, car il dit à un de ses jeunes condisciples : *Te vocant Anglicum, dicant Angelicum.*

([3]) *Introd. aux OEuv. inéd.* d'Ab.

Toutefois ce tableau est incomplet encore. Et comment nous donner une idée de ce mouvement des esprits causé par un concours d'étudiants venus à Paris de toutes les parties de la France, et presque de l'Europe, en nombre tel qu'il surpassait celui des citoyens de *la nouvelle Athènes* (1); comment nous figurer que, quoique partagés entre des professeurs dont une intéressante histoire a conservé les noms, un groupe de cinq mille de ces étudiants se portât aux leçons du seul Abeilard! Il est vrai que ces écoles étaient fréquentées par des gens de tout âge, et l'on n'étudiait guère le droit canon que de vingt-cinq à trente ans (2).

Ces écoles, dont les principales étaient celles de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève, allaient se flatter bientôt d'enseigner toutes les sciences à toutes les nations, *universà universis*, et en prendre le nom d'*Université*. Beaucoup de choses assuré-

(1) *Hist. litt. de la Fr.*, t. IX, p. 78.

(2) *Id.*, t. XVI, p. 42.

Un manuscrit anonyme de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève (in-fol., H, 25), dont par malheur les premiers cahiers manquent, après avoir cité (p. 329) un passage de la chronique du monastère de Saint-Benoît sur Loire, où l'on voit que le nombre des étudiants s'élevait à plus de cinq mille, ajoute que l'École de Sainte-Geneviève n'était pas moins considérable. Nous citerons ailleurs la phrase par laquelle cet historien rappelle, en latin poétique, les avantages qu'à partir des leçons d'Abeilard remporta sur l'île Notre-Dame, la Montagne, *Mons Lucotetius*, plaisamment qualifié par l'historien *Mons Locutetiæ, aut Loquelarum*.

ment, et beaucoup trop sans doute d'inutiles, étaient professées alors; mais ce fut surtout la dialectique, c'est-à-dire la théologie scolastique, qui fut, dans ce douzième siècle, l'objet de leçons, ou plutôt d'argumentations et d'interminables disputes entre les professeurs et, par suite, entre les disciples. L'œuvre de la Foi, qu'on semblait vouloir élever, en l'étayant sur Aristote, n'avançait pas beaucoup par ces débats tumultueux : « Lors-« que le premier temple de Jérusalem fut bâti, « dit un pieux Bénédictin, on n'entendit ni le « bruit du marteau, ni celui de la cognée ([1]). »

C'est que l'étude de la religion demande surtout le silence, et ce recueillement que notre esprit français, non moins bruyant qu'aventureux, a presque de tout temps rejeté. Il est important de le voir cet esprit, dont la brûlante activité se portera plus tard sur tant d'objets, ne pouvoir dès lors demeurer dans les bornes théologiques, et se perdre vers l'infini; lorsque des conquêtes guerrières ne sont pas offertes à son feu dévorant.

L'époque précédente, avec moins d'études, avait compris pourtant que prétendre tout expliquer est une grande erreur; que s'il existe à chaque pas, pour nous, dans la nature, des mystères, devant lesquels notre intelligence reste confondue, il est, dans un ordre de choses supérieur encore, des limites où la foi nous dit : *Ne va pas plus loin.*

([1]) *Hist. litt. de la Fr.*, t. IX, p. 24.

Ce n'est pas que la science divine n'appelle aussi nos investigations : « Descendez, dit encore un profond religieux, le P. Guénard, descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique tant de fois rejetée par les incrédules et qui les a tous écrasés. Mais lorsque, arrivé à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant qui soutient depuis l'origine du monde ce grand et majestueux édifice, toujours affermi par les orages même et le torrent des années, arrêtez-vous et ne creusez pas jusqu'aux enfers. »

Tel est l'abîme qu'Abeilard, mieux instruit, reconnut ([1]), et que Jean Salisbury, malgré l'orgueil de sa nation, évita ; car sa libre pensée, tout en s'élevant contre les excès des grands et des rois, respecte la religion qui les contient, et s'appuie sur les bases de cette religion où il croit voir la garantie du bonheur des peuples. Il est intéressant de l'entendre avouer qu'après s'être éloigné pendant près de douze ans de condisciples avec lesquels il n'était pas d'accord sur plusieurs questions, ils s'étaient, eux et lui, après tant de débats, de temps et de recherches, retrouvés au point où ils s'étaient quittés, heureux encore de ne s'être pas égarés davantage ([2])!

C'est ce qui dut arriver souvent à des jeunes

([1]) *De Theol. christ.*, lib. III et IV.

([2]) *Joh. Saresb. Met.*, in-8°. Lut., 1610, p. 87. — *Hist. litt. de la Fr.*, t. XIV, art. *Sarisbery.*

gens que l'attrait des nouveautés, le prix et la rareté des livres précipitaient en foule dans des écoles célèbres, où furent quelquefois alors substituées à l'immuable autorité de l'Écriture et des traditions *les variations* des opinions individuelles, que soutenaient contradictoirement, par arguments, par arguties, des disciples ardents, je devrais dire des soldats, car ces luttes sont des batailles, Champeaux et Abeilard de vrais généraux.

Abeilard, forcé d'abord de se replier sur Melun avec son école, s'approche ensuite de Corbeil, d'où il envoie quelques-uns des siens, armés de dilemmes et de syllogismes, pour provoquer ceux de Champeaux, et revient enfin se poster sur la montagne de Sainte-Geneviève, dont la position lui parut favorable pour assiéger son ennemi et le battre en ruine ([1]). Aussi, nous parle-t-il de ses controverses philosophico-théologiques, comme César de ses campagnes; son style, disons mieux, tous nos anciens écrits sont empreints d'images empruntées, soit à la guerre, soit à la chasse, cette autre image de la guerre : tant est chez nous rapide la pente malheureuse qui nous entraine à guerroyer!

Arnaud de Bresce et Pierre Bérenger, autres

([1]) *Extra civitatem, in monte S. Genovefæ, scholarum nostrarum castra posui....*

. . . . Si quæritis hujus
Fortunam pugnæ, non sum superatus ab illo.
P. Abœlardi Op., Ep., p. 67 et passim.

disciples, ou si l'on veut, lieutenants d'Abeilard, allèrent, comme on le pense bien, plus loin que lui; Arnaud surtout qui fut à son tour chef de secte.

Bérenger, plein de feu, de saillies, et tout armé de pointes, ne craignit point, pour défendre son maître, d'attaquer, mais plus en satirique qu'en théologien, saint Bernard lui-même, à qui il reproche, entre autres choses, d'avoir composé, pendant sa jeunesse, des chansons, auxquelles il parait croire que l'illustre orateur dut en partie sa popularité. Saint Bernard aurait donc avec Abeilard ce trait de ressemblance; et il faut convenir que l'esprit dont pétillent les meilleurs écrits du grand saint donne à ce reproche assez de fondement pour que nos chansonniers s'honorent de l'avoir pour patron.

Bérenger, toutefois, n'eut point les rieurs pour lui. La solide vertu jointe au génie le plus profond avait ses droits encore.

De ces *libres penseurs*, disciples d'Abeilard, le moins connu jusqu'ici était Hilaire, dont les Bénédictins eux-mêmes n'avaient *mentionné* que les moindres écrits, et aucun de ses drames ([1]), lorsqu'en 1837, à la vente des livres de madame la duchesse de Berri, un manuscrit du douzième siècle, intitulé : *Hilarii versus et ludi*, échappé à l'attention d'un célèbre bibliographe étranger, « fut ac-

[1] *Hist. litt. de la Fr.*, t. XII, p. 253. — *Ann. Ord. Bened.*, t. V, p. 315.

quis pour la Bibliothèque Royale, ayant été examiné par M. Guérard, qui y reconnut le volume dont André Duchesne et Mabillon s'étaient autrefois servis ». *Note* de M. Champollion-Figeac sur ce manuscrit, imprimé depuis à quelques exemplaires.

Il contient, outre l'Épître à Abeilard et plusieurs pièces de vers, trois drames, dont un, sur l'histoire de Daniel, est tout en latin, et n'a rien pour nous de remarquable.

Il n'en est pas de même des deux autres, qui sont aussi en latin, mais en latin entremêlé de français, de français du temps d'Abeilard, et que nous devons à un Anglais probablement! C'est là pour notre histoire et pour la linguistique une assez belle découverte.

De ces trois ouvrages d'Hilaire, qui tous trois furent représentés (on n'en peut douter à certaines indications), le premier est la Résurrection de Lazare, *Suscitatio Lazari*, qui joué le matin, était suivi du *Te Deum*, et le soir du *Magnificat* (1). Les fragments que nous allons en citer offriront une idée bien claire de ce qu'étaient les *farcia* ou *farcita*; c'est le nom qu'on donnait aux pièces graves et latines qui se trouvaient *farcies* de phrases ou de mots en langage vulgaire apportés du dehors par des personnes étrangères à l'Église, et qui étaient admises à jouer quelque rôle.

(1) C'est ce que nous apprend cette rubrique finale : *Si factum fuerit ad matutinas, Lazarus incipiat :* Te Deum laudamus. *Si vero ad vesperas*, Magnificat.

Lorsque Marthe, sœur de Lazare qui est mort, prie Jésus de lui rendre son frère, elle s'exprime dans la langue solennelle et, pour ainsi dire, officielle de l'Église ; mais s'interrompant à chaque instant, comme troublée par sa douleur, elle parle à son frère ainsi qu'à elle-même en langage vulgaire :

MARTHA AD JESUM :

Si venisses primitus,
Dol en ai!
Non esset hic gemitus.
Bais frère, perdu vos ai!
Quod in vivum poteras,
Dol en ai!
Hoc defuncto conferas.
Bais frère, perdu vos ai.

« MARTHE A JÉSUS.

« Si vous étiez venu d'abord (*que j'ai de douleur!*), « il n'y aurait point ici de gémissements (*mon bon « frère, je vous ai perdu!*). Ce que vous pouviez pour « lui quand il vivait (*que j'ai de douleur!*), faites-« le quand il n'est plus (*mon bon frère, je vous ai « perdu!*). »

Ce rôle et celui de Madeleine étaient-ils joués par des femmes? Nous le croirions assez : plusieurs couplets d'Hilaire, *Hilarii Versus*, joints à ces drames, nous montrent que les mœurs de ces disciples d'Abeilard étaient loin d'être austères ; et on le conçoit de cette agglomération de jeunes gens,

que la religion même ne contenait plus que faiblement.

Dans ce premier ouvrage, rien ne paraît encore hostile à l'Église. Le mélange des deux langues y est assez naturel. Ce n'est pas une irréligieuse parodie, comme nous en avons cité des exemples dans nos *Études sur les Mystères* ([1]), et comme on peut en voir encore dans la pièce d'Hilaire intitulée : *De papa scholastico*, et dont le refrain est : *Tort a qui ne li dune* (qui ne lui donne).

Le second drame, intitulé : *Ludus sancti Nicolai*, (Jeu de saint Nicolas), contient un plus grand nombre de mots français et des choses plus remarquables : c'est une sorte de protestation, quoique présentée sous des formes burlesques, un prélude de protestantisme contre le culte rendu par l'Église aux saints et aux images. Des écrivains impartiaux, notamment Dupin et Pluquet ([2]), ont remarqué combien étaient peu fondés les reproches d'idolâtrie adressés à ce culte des saints et des images par une foule de sectaires qui, loin de souffrir aucun simulacre de la divinité ou de la sainteté, se faisaient un devoir de les briser, de les brûler, de renverser les temples et de livrer aux flammes tous les signes extérieurs de la religion. Anathème aux dévastateurs ! Fallait-il pourtant leur rendre la pareille, et s'appuyer de la loi

([1]) Page 397 et *passim*.

([2]) *Bibl. du douzième siècle*, et *Dict. des hérés.*, aux mots *Vigilance*, *Vaudois* et *Iconoclastes*.

du talion, pour les brûler aussi ces hommes qui, malgré leurs erreurs, n'étaient pas de vains simulacres, mais des images vivantes de Dieu même?

Dans la pièce dont nous allons parler, *le libre penseur* se cache prudemment sous le nom d'un personnage qu'il nomme *Barbarus*, par antiphrase, sans doute. Il se peut que notre orgueilleux étranger se soit dit, comme Ovide chez les Scythes :

> *Ils ne m'entendent point, et je suis le barbare!*
> *Barbarus* his ego sum, quia non intelligor illis.

Quoi qu'il en soit, voyons ce petit drame, qui avait un intérêt de circonstance, saint Bernard ayant été obligé plusieurs fois de prêcher contre les *brise-images*, dont le fanatisme venait d'être ranimé par Bruys et par son disciple Henri (1).

Barbarus, avant de se mettre en voyage, a confié son trésor à l'image ou statue de saint Nicolas, pour laquelle il avait la plus grande dévotion. En son absence, des voleurs emportent le trésor. L'homme, de retour, adresse à la statue ces reproches et ces menaces :

> Mea congregavi,
> Tibi commendavi,
> Sed in hoc erravi.
> Ha Nicolax !
> *Si tu ne me rent ma chose, tu ol comparras.*

(1) Gofrid., in *Vit. S. Bern.*, lib. VIII, c. v. et vi. — Maimb., *Hist. des Iconoc.*, an 1147.

« Je t'ai confié mon trésor, j'ai eu tort. Ha! « Nicolas! si tu ne me le rends, tu me le payeras! »

Barbarus finit par prendre un fouet (*sumpto flagello*), pour en frapper l'image du saint, car *l'image est coupable*, dit-il malignement : *est imago rea*. Saint Nicolas va trouver les voleurs, à qui il tient un discours ridicule. Ceux-ci, effrayés de l'apparition et du sermon, rapportent le trésor. *Barbarus*, enchanté, exprime sa joie en phrases latines, farcies de mots coupés, tels que : *Jo* (joie) *en ai!* Il se jette ensuite aux genoux du saint, qui le relève et lui dit avec un ton de raison qui est à la fois la moralité de l'ouvrage et la satire du culte décerné aux saints :

Supplicare mihi noli,
Frater, immo Deo soli.
Ipse namque factor poli.
Soli Deo credas isti
Per quem tua recepisti.
Mihi nullum meritum.

« Ne vous courbez point devant moi, mon « frère, mais devant Dieu seul, car c'est lui seul « qui fit le ciel. Ne croyez qu'à ce seul Dieu, à « qui vous devez tout : moi je ne mérite rien. »

C'est absolument ce que André de La Vigne, en 1496, fait dire à *saint Martin* dans le mystère de ce nom ([1]).

([1]) Voir dans nos *Etudes*, p. 300, et 329, celle ironique

Je n'ai point à examiner si les Catholiques ont quelquefois exagéré le culte des saints, et si la Réforme ne s'est pas montrée au contraire trop dure envers ces serviteurs de Dieu, invoqués comme intercesseurs près de lui. Il est difficile, dans ces sortes de controverses, de garder une juste mesure. Mais un fait sur lequel je dois insister, c'est que le siècle d'Abeilard et de son disciple Hilaire, livré à tous les débats de l'école, s'était ébranlé dans sa foi, qui, n'agissant plus, se perdait en paroles. On voit que ce drame a été composé dans cet intervalle de près d'un demi-siècle qui sépare la première de la seconde croisade : rien n'y fait même allusion à ces expéditions lointaines; tout y sent plutôt les internes débats et cette poussière scolastique, qui sans doute n'étouffa point la foi, et ne put obscurcir les écrits d'un saint Bernard ni d'Abeilard même, mais que pourtant, avec raison, évitait saint Louis. « La rectitude de son esprit, dit un judicieux continuateur des Bénédictins, l'entraînait à des études moins obscures et plus positives [1]. »

Tirons de ceci une observation neuve peut-être, quoique sur un sujet si bien approfondi : les Croisades ne firent pas seulement diversion aux guerres égoïstes que se livraient entre eux les seigneurs

apostrophe d'*Outrage* à l'Église, quand il vient la piller et la violenter : *Sancte, sanctorum meritis*, j'emporterai ceci gratis, etc.

(1) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVI, p. 33. Art. de M. Daunou.

féodaux et les princes chrétiens; elles furent encore pour la jeunesse des écoles, dont l'effervescence se trouva dirigée vers un autre but, une heureuse trêve, et, par suite aussi, une *Trêve de Dieu* aux hérésies et aux persécutions religieuses qui s'étaient ranimées dans l'intervalle où fut composée la pièce que nous examinons. On peut voir dans plusieurs lettres de saint Bernard et dans l'*Histoire des hérésies au douzième siècle*, par Dupin, combien alors il s'éleva d'opinions nouvelles, dont s'emparèrent quelques esprits entreprenants; le talent même n'était pas nécessaire; l'audace ou la folie suffisait pour causer des désordres et les plus grands malheurs. Qu'on en juge par un seul fait.

Un fanatique, qui se nommait *Eon*, sur l'analogie qu'il voit entre son nom et l'accusatif *eum*, croit que c'est de lui qu'il est question dans ces mots de la liturgie, *per EUM qui venturus est judicare*, se persuade qu'il est le fils de Dieu qui doit venir juger les vivants et les morts, se fait des partisans, envahit avec eux les monastères, met en fuite les religieux, et force un concile, présidé par un pape et tenu à Reims en 1148, à le condamner à une prison perpétuelle. Ses prosélytes, dont l'un se nomme *la Sagesse*, l'autre *le Jugement*, sont exorcisés et livrés aux flammes. Quoi de plus pitoyable (1)!

(1) D'Argentré, Coll. jud. cité par Pluquet, *Mém. pour servir à l'Hist.*, etc. Paris, 1764, t. II, p. 24.

CHAPITRE II.

SIÈCLE DE SAINT LOUIS.

Mais quelle révolution s'est opérée! Quelle différence entre la pièce d'Hilaire intitulée *Ludus sancti Nicolai* et le *Jeu de saint Nicolas*, composé un siècle après, par Baudians ou Bodel d'Arras! quelle différence! C'est pourtant le même sujet : mais le premier ouvrage n'est qu'un amalgame bizarre de deux langues et de croyances incertaines, sans unité, sans nationalité, sans héroïsme aucun ; un triste *farcita* dans lequel, seulement, est caractérisée cette époque de controverse, d'où le protestantisme devait un jour sortir.

Le second ouvrage, au contraire, est déjà tout français, ce mot-là dit tout ([1]).

([1]) Pour la linguistique, on peut voir, dans les travaux consciencieux faits depuis quelque temps, tout ce que notre langue avait déjà, dans ce siècle, de fixité rationnelle et d'élégante précision. A qui dut-elle cet étonnant progrès? A saint Louis surtout. « Personne, dit M. Daunou (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XVI), n'a plus que saint Louis encouragé, occupé, multiplié les traducteurs ; il n'a rien négligé pour faire passer dans la langue de sa nation tout ce qu'il connaissait de livres instructifs dans la littérature profane, et surtout dans la littérature sacrée. » Voilà pourquoi les étrangers, à l'exemple du Florentin Brunetto Latini, adoptant déjà le français, en trouvaient *la parlure plus délitable;* et pourquoi un autre Italien, écrivant aussi en français, disait, en

L'esprit généreux des *croisades* (je parle de celles qui méritèrent ce nom, et qui, entreprises pour venger les chrétiens des cruautés exercées contre eux en Orient, furent la lutte de la civilisation contre la barbarie), cet esprit, dis-je, respire tout entier dans le drame sur lequel nous allons revenir, et qui peut être regardé comme l'expression fidèle d'un siècle, ou plutôt d'un règne à la fois religieux, héroïque et littéraire. Le saint monarque a tout ranimé de son génie; sous lui, la féodalité qui, fondant sur le sol l'unité monarchique, lui était si souvent hostile, est comprimée, ou rapprochée du trône.

C'est alors surtout que nous pouvons apprécier l'esprit de la chevalerie, si jeune encore, ainsi que notre muse, dont les premiers mots, cependant, semblent déjà nous annoncer Corneille et les accents chevaleresques du Cid :

Segneur, se je sui jones, ne m'aiés en despit!...

« Seigneur, si je suis jeune, ne me méprisez pas! » C'est ce que le pauvre Bodel semble aussi nous dire pour triompher de nos préventions.

Ces vers nous ayant fait lire attentivement tout le *Jeu de saint Nicolas*, où un chevalier les adresse à Dieu au moment d'être, avec les siens, égorgé par les infidèles, nous avons vu d'abord, dans le prologue, le jour où cette pièce avait été repré-

1275 : « Lengue françoise cort parmi le monde, et est la plus délitable à lire et à oïr que nulle autre. » (*Mehus*, *Vit. Ambro. Camald.*, p. 154.)

sentée ([1]) devant des spectateurs, témoins peut-être de l'affreux désastre de Mansoura, où le frère de saint Louis, Robert d'Artois, avait si malheureusement péri avec les chevaliers qui l'accompagnaient. Voilà, nous sommes-nous dit, en rapprochant du drame toutes les circonstances de l'histoire ([2]), voilà la tragédie nationale, que Corneille et Racine eux-mêmes ne pourront traiter au dix-septième siècle; et nous ne sommes encore qu'au milieu du treizième !

Quoi de plus intéressant pour nous que la situation où ces généreux guerriers, nos ancêtres, se voyant, sans espoir, entourés de leurs barbares ennemis, élèvent leurs regards vers Dieu, le prient de ne point dédaigner leur sacrifice, et découvrent sur la montagne, au moment de périr, un ange, saint Louis sans doute, qui pourtant ne peut les secourir, mais qui leur vient montrer la couronne du martyre, telle que le saint roi l'espéra pour son frère ([3]) ?

Je ne fais que rappeler ici cette scène douloureuse qui serait pour nous sans consolation, mais d'où nos pères, grâce à leur foi profonde et à leur zèle ardent, voyaient tout à la fois sortir la gloire éternelle de leurs fils, de leurs frères, et le triomphe

([1]) *Études sur les Myst.*, p. 16.

([2]) *Id.*, p. 17, 18, 19 et suiv.

([3]) Voir, dans nos *Études* (p. 23), l'apparition de saint Louis sur la montagne, aux regards de nos gens qui allaient mourir, et (p. 183) l'impression produite par la mort du comte d'Artois.

de la religion; car cette scène se rattache au principal objet de la seconde croisade, la conversion du roi d'Afrique, qui n'était pas pour le siècle de saint Louis un fait aussi indifférent que l'a jugé l'aveugle indifférence de quelques écrivains. La politique même n'avait-elle rien à gagner à cette conversion? Si, aujourd'hui encore, on nous annonçait qu'un des chefs les plus influents des tribus de l'Afrique, touché des grandeurs de la loi du Christ et des merveilles qu'elle a enfantées parmi nous, est venu, avec tous les siens, recevoir spontanément, des mains de l'évêque d'Alger, le baptême; cet événement pourrait être accueilli de nouveau par le rire de quelques étourdis, mais le Français digne de ce nom l'apprendrait-il avec indifférence?

Que l'on juge donc du plaisir avec lequel nos pères devaient voir le roi barbare de l'Afrique se courbant devant notre loi, forçant le chef de l'*Arbre-sec* et de quelques autres tribus dont les noms nous sont aujourd'hui familiers, les forçant, dis-je, à faire comme lui, et leur disant :

Par mon chief! il vous convient faire,
Si comme moi, che (*cela*) sachiés bien,
Que tous soions bon crestiën,
Saint Nicolai obédien (*obéissants à saint Nicolas*).

C'est, en effet, le miracle de saint Nicolas qui convertit le puissant roi d'Afrique et lui fait abandonner son idole.

Le ridicule jeté par l'auteur sur ce roi, et les

grimaces risibles de l'idole quand elle se voit abandonnée, sont des tributs payés à la malice française, mais *sans aucun outrage au saint que l'Église honore.* Remarquons cette différence entre les deux ouvrages, entre les deux époques; car je ne parle pas d'une manifestation, plus politique qu'irréligieuse, en dehors du théâtre, et dont je parlerai à la fin de ce chapitre.

Aucun monument historique du siècle mémorable de saint Louis ne serait venu jusqu'à nous, que le *Jeu de saint Nicolas* suffirait pour nous en révéler l'esprit. Et par qui cet esprit si distingué nous est-il reproduit? Par Jean Bodel, pauvre Artésien, d'abord employé de la commune d'Arras, et relégué ensuite dans un faubourg, où, en faisant des vers sur la croisade, il se console de n'avoir pu la suivre ([1]). Tant l'esprit du saint roi se trouvait déjà répandu dans son siècle! tant cet esprit animait les plus humbles!

Rappelons quelques vers de ce *Congié* ou *Adieu*, composé vers 1269, et dans lequel Bodel, séparé du monde et de ses concitoyens, peint douloureusement sa situation. Voici ce qu'il dit à l'un d'eux, qu'il regrette de ne pouvoir suivre dans l'expédition de la Terre-Sainte :

Symon, cil Diex (*ce Dieu*) en qui tu crois,
Il te lais bien (*te laisse bien*) porter ta crois
Où je ne puis porter la mine (*la mienne*).

([1]) Voir ces vers excellents, p. 14 de nos *Études*.

Une croix signifiait alors, comme aujourd'hui encore, une grande affliction. Et quelle était cette croix que Bodel ne pouvait porter en Orient? Un mal affreux, qui le rendait un objet d'horreur; un mal qui fut, surtout à cette époque, une des plaies des classes malheureuses, et qui semblait envoyé par le Ciel pour exercer toute la charité du saint roi, la lèpre en un mot. Voilà la principale croix, car ce n'était pas la seule, sous laquelle tombait flétri, mais non désespéré, l'homme supérieur [1].

Ce mal effroyable, il le supporte avec courage, en expiation de ses fautes, et en vue de Dieu : c'est ce que, du fond de sa misère et de sa foi sublime, il vous apprend à vous, heureux du monde, poëtes enivrés qui n'avez foi qu'en vous, et qu'un revers abat ou porte au suicide; à vous que ronge aussi une lèpre hideuse et plus insupportable, un incurable orgueil!

Mais nous, quelle injustice, dans nos précé-

[1] Son état paraît cependant sans espoir quand il écrit ces vers :

> Ma dolors totes autres passe,
> Car en moi s'aüne et amasse
> Tos li anuis que joie estaint,
> Qui m'a fait caoir (*tomber*) en la nasse
> Del mal dont nus hon (*nul homme*) ne repasse,
> Por qu'il l'ait (*dès que ce mal l'a*) à plain cop ataint.

Mais aussitôt il loue ce Dieu dont se plaint notre ingratitude.

> Loer me doi, qui que s'en plaigne,
> De Dieu qui me donte (*dompte*) et ensaigne
> D'une mort dont on puet revivre, etc.

dentes *Études*, d'avoir pu parler froidement du poëte d'Arras, dont nous devons être si fiers! Quel vain scrupule de n'avoir pas même indiqué sa maladie! Mais cette maladie, mais cette épouvantable lèpre, nous couvre un homme de génie, mieux que cela, un homme de bien, qui aima son pays et ses concitoyens ingrats; qui les servit comme il servait son Dieu, dont il semblait aussi abandonné; c'est lui-même qui nous l'apprend, non par un vain orgueil, mais dans les élans d'une foi candide et d'un ardent patriotisme; car ce n'est pas seulement sa ville natale, mais la France entière que Bodel a glorifiée dans le *Miracle de saint Nicolas,* miracle d'art aussi, du moins pour le treizième siècle, où l'on s'attendait si peu à le rencontrer!

Notre histoire littéraire n'avait guère été, jusqu'ici, moins injuste envers Jean Bodel que ses contemporains. Que dis-je! ce nom même de *Bodel*, aujourd'hui plus connu, et que pour cette raison nous préférons, est-il le véritable? L'*Épître* que nous avons citée porte, il est vrai, le titre de « *Li Congiés* JEHAN BODEL »; oui, mais le *Jeu de saint Nicolas* finit par ces mots : « JEHANS BODIAUS fist ». Ces noms si différents désignent-ils bien le même homme? On n'en peut douter; mais BODIAUS est le vrai nom, le *nominatif*, dont *Bodel* est une autre désinence [1].

[1] C'est ce qui résulte de deux manuscrits différemment si-

Nous ne savons plus rien de notre admirable Bodel, depuis ce *Congé* qu'il prit de sa ville, ou plutôt de ce monde. Arras, qui a donné à une de ses rues le nom de son rival de gloire, *Adam de Le Halle*, dont nous allons parler, Arras ne nous a rien appris de son plus estimable poëte.

Quel frappant contraste entre Jean Bodel et Adam de Le Halle! Tous deux Artésiens pourtant, et contemporains, et poëtes dramatiques tous deux. Mais le premier, grave dans ses mœurs et dans ses écrits, semble déjà nous annoncer le grand Corneille. Le second est un vrai Regnard par l'esprit, la malice et l'humeur vagabonde, disons-le aussi, par son peu de conduite. Surnommé le *Bossu d'Arras*, Adam avait, à ce qu'il insinue, le corps aussi droit que l'esprit [1].

Selon les rares biographes qui ont parlé de lui, il serait le premier dramatiste du siècle de

gnés, non arbitrairement, comme on le croyait, mais conformément à la différence des cas, règles suivies par les écrivains les plus purs du siècle de saint Louis, et si complétement oubliées après, comme l'a remarqué M. Raynouard. Mais cet homme illustre doutait qu'on eût appliqué quelquefois ces règles même aux noms propres. Les exemples que je lui en apportai, peu de temps avant sa mort, lui causèrent autant d'étonnement que de plaisir. *Temps*, 5 octobre 1835, *Etudes sur les Mystères*, ch. XIII, *Linguistique*.

[1] *Etudes sur les Mystères*, p. 32. — *Clopinel* devint le surnom d'un des auteurs du *Roman de la Rose*. Un poëte boiteux, chez nos malins aïeux, n'était pas moins sujet au sobriquet qu'un roi *bègue, chauve, simple, débonnaire, long*, *gros*, *inactif*, etc.

saint Louis. Nous avouons que si l'esprit, la verve et la grâce légère suffisaient pour mériter ce titre, Adam l'emporterait sur Bodel. Tous deux ont adressé à la ville d'Arras un *Congé*, où l'on peut les comparer.

Bodel dit gravement à ses concitoyens :

Li cors (*le corps*) s'en va, l'âme demeure.

Adam, plus gracieux, dit à sa maîtresse :

De mon cuer serés trésorière,
Et li cors ira d'autre part.

Voyez comme tous les mots du premier portent, quand il loue Dieu d'avoir tout bien réglé, de l'avoir frappé de sa verge, et quand il le prie de donner à ses amis partant pour la croisade, *vertu* d'abord, *puissance* après :

Diex qui tous biens acoustumas,
Qui de ta verge batu m'as,
Donne lor vertu et poissance !

Le second se résigne aussi, et il apostrophe de même, mais non le même Dieu :

Adieu Amour ! très-douche vie,
La plus joieuse et la plus lie
Qui puisse estre, fors paradis !
Vous m'avés bien fait en partie
Quand vous m'ostates de clergie.

Il fait ici allusion à l'abbaye de Vauxelle, diocèse de Cambrai, où il avait pris l'habit ecclésiastique, qu'il quitta bientôt pour venir se jeter au milieu des plaisirs et des jeux dont Arras était, sous les comtes d'Artois, le brillant rendez-vous.

Mais tout à coup, les plaisirs et les fêtes furent interrompus par des débats politiques, soulevés entre les autorités et les bourgeois de cette ville, à propos d'une taille extraordinaire et de l'ordonnance de 1262, par laquelle saint Louis mit hors de cours la monnaie dont l'empreinte (la croix et la pile) était effacée ([1]). Adam prit chaudement parti dans ces débats; et soupçonné, avec assez de raison, d'être l'auteur de vers satiriques contre les autorités, il fut obligé de quitter la ville, et vint quelque temps à Douai. Ce fut alors qu'il composa son *Congé*, où nous remarquons encore ces vers, bien différents de ceux que Bodel adressait à sa patrie ingrate :

Arras, Arras, ville de plait (*de procès*),
Et de haine et de détrait, etc., etc.

Adam ne tarda pourtant point à revenir dans sa ville, et à s'y marier par amour, et à s'en repentir par inconstance. Il composa alors, vers 1264, une comédie assez faible, intitulée le *Jeu Adam*, ou le *Jeu du Mariage*, dans laquelle il nous montre, avec une inconcevable liberté, qu'en effet le mariage n'était pour lui qu'un *jeu*. Dès la première scène, il arrive en habit ecclésiastique, ou du moins de clerc, et dit à ses interlocuteurs :

Segneur, savés pourquoi j'ai mon abit cangiet (*changé*)?
J'ai esté avœc feme, or revois (*je retourne*) au clergiet.

([1]) Leblanc, *Traité historique des Monnaies*, p. 176. M. Monmerqué, *Notice sur Adam de Le Hälle*, p. 25.

Et que lui reproche-t-il à sa femme? Il la peint sous des traits charmants. Oui; mais elle est sa femme : *elle a fait envers vous*, se fait-il dire par un de ses voisins, *trop grand marchié de ses denrées*. A cette trivialité révoltante sont joints quelques traits d'un effronté cynisme. Ce n'est pas tout : dans cette même pièce, il met en scène son vieux père, Henri de Le Halle, bon bourgeois d'Arras, à qui il fait demander, par un tiers, de l'argent pour aller, en continuant ses études à Paris, se débarrasser d'un lien qui le gêne. Le père répond qu'il n'est pas riche, qu'il a besoin de son argent pour se faire soigner, et il tousse beaucoup. Un physicien (un médecin) est là qui lui dit :

> Bien sai de quoi estes malade...
> C'est un maus (*un mal*) qu'on *clame* avarice ([1]).

Voilà les mœurs (n'admirons pas en tout nos pères), voilà, dis-je, les mœurs qui n'empêchèrent pas Adam d'être très-recherché des plus grands seigneurs de son temps; et on le conçoit quand on le lit : il y a dans sa poésie, dans ses chants et dans sa tournure d'esprit quelque chose de si gai, de si vif, de si provençal! C'est le troubadour du Nord, et l'on sent qu'il n'a pas eu d'effort à faire pour aller s'inspirer sous le ciel

([1]) Nous n'avons plus ce verbe *clamer*, qui exprimait bien la clameur du peuple. *Proclamer* est plus solennel, et conviendra mieux aux grands pouvoirs de l'État, et surtout à l'opinion, quand elle sera un pouvoir.

du Midi. Après avoir quitté sa ville et son lugubre habit et sa charmante femme, dont il ne parle plus, il se rend à Paris, à ce qu'on croit, car nous le perdons quelque temps de vue. *Les Archives du Nord* (t. III, 146) le font aller dans la Provence, où en effet il séjourna, lorsqu'en 1266, la politique et la victoire ayant fait monter sur le trône de Naples et de Sicile Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et déjà comte de Provence, les Alpes parurent s'abaisser devant tous les Français aventureux ou doués de talents agréables, surtout du talent poétique auquel le nouveau roi, si différent de saint Louis, avait des prétentions que nous pouvons apprécier (1). Ses chansons d'amour, pleines de langoureuses fadeurs, semblent peu s'accorder avec ses violences tyranniques; mais ce n'est là qu'une bigarrure trop vraie, l'histoire ne l'a pas remarquée.

La chanson érotique, au reste, était alors de mode. « Il est singulier, dit de Laborde, qu'il n'y ait jamais eu en France plus de poëtes ten-

(1) Un manuscrit de la Bibliothèque royale nous a conservé, de Charles d'Anjou, des chansons qu'on peut voir dans l'*Essai* de de Laborde *sur la Musique*, t. II, p. 153 et suiv.

Adam de Le Halle, dans l'éloge qu'il fait du nouveau roi de Sicile, dit que, né poëte, il n'en était pas pour cela plus mal vu des dames :

Car au jour que fu nés, estoit jà poestiex,
Et pour chou n'estoit-il des dames mie eskiex.

dres, galants et libres que sous le règne du plus saint de nos rois ([1]). »

Ce fait s'explique par les relations où les croisades nous avaient mis avec les peuples de l'Orient, et par le double hymen des deux frères de saint Louis avec deux princesses de Provence; enfin par le charme de cette poésie méridionale, dont plusieurs de nos compatriotes, échappés, comme Adam de Le Halle, aux luttes de l'école, à notre dur climat, vinrent s'enivrer dans les cours du Midi. Presque tout, en effet, respire cet air enivrant dans la pastorale de *Robin et Marion,* composée par Adam de Le Halle pour le divertissement de la cour de Naples. M. de Monmerqué, qui a publié cette pastorale ([2]), y a joint une pièce assez faible, mais écrite après la mort d'Adam de Le Halle, par un de ses compagnons de voyage, qui, sous le nom du *Pèlerin*, nous donne quelques détails sur notre trouvère, sur le talent poétique et musical qui lui valut tant de faveur près des princes français, enfin sur son tombeau, qui lui fut, dit-il, montré à Naples par le comte d'Artois.

Nous pouvons juger de l'effet qu'avait produit la pièce de *Robin et Marion,* quand nous la voyons si souvent imitée ou rappelée par d'autres trou-

([1]) *Essai sur la musique*, t. II, p. 146.

([2]) *Théâtre français au moyen-âge*, publié par MM. Monmerqué et Fr. Michel. Paris, Delloye, 1839.

vères dans leurs chansons ([1]). Le succès en devint si populaire que, « dans la ville d'Angers, nous dit le continuateur de Ducange, sous la date de 1392, aux fêtes de Pentecôte, un jeu intitulé *Robin et Marion* était joué par des écoliers déguisés, qui s'adjoignaient une jeune fille. Je ne sais, ajoute l'auteur (qui ne fait aucune mention d'Adam de Le Halle), si ce n'est pas de là qu'est venu le proverbe *Robin a trouvé Marion* ([2]). »

Le long succès de cette pièce dans la capitale de l'Anjou est peut-être encore moins remarquable que la faveur dont, suivant M. Arthur Dinaux, jouit encore aujourd'hui, dans nos provinces du Nord, ce refrain de Marion auquel on n'a changé que le nom de Robin en celui de Robert :

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée, si m'ara (*il m'aura*) ([3]).

Mais à quelle époque le *Jeu de Robin et Marion* fut-il représenté à Naples ? avant, ou après 1282 ? Une *Notice* de M. Paulin Paris me ferait incliner pour la première époque; une autre de M. de Monmerqué pour la seconde.

M. de Monmerqué, qui s'est beaucoup occupé d'Adam de Le Halle, notamment dans sa récente publication, y dit que notre poëte ne composa

([1]) *Théâtre français au moyen âge*, p. 178 et *passim*. De Monmerqué, *loc. cit.*

([2]) *Suppl. Gloss. Cang.*, verbo *Robinetus*.

([3]) *Les Trouvères du Nord*. Paris, Techener, 1839.

Robin et Marion, pour le divertissement de la cour de Naples, qu'après l'année 1284.

M. Charles Magnin, dans son Cours à la Faculté des Lettres, n'a mentionné qu'en passant cette représentation de la pièce d'Adam à la cour de Naples et de Sicile, et il ne paraît pas en avoir indiqué l'époque (1).

J'insiste d'autant plus sur cette époque, que l'année 1282 est celle des Vêpres-Siciliennes, et qu'amené par le but de mon travail à rechercher dans les productions de notre théâtre les allusions ou les influences contemporaines, je crois en voir dans ce petit drame de frappantes, et qui en expliquent aussi la longue vogue.

Si, comme je l'ai remarqué à propos du *Jeu de saint Nicolas*, nos vieux dramatistes, qui lisaient peu, ne mettent guère en scène que ce qu'ils ont vu, ou même ce qu'ils ont fait, ainsi que l'auteur dont nous nous occupons vient de nous le prouver par son précédent ouvrage, est-il étonnant qu'après avoir joué son vieux père, sa femme, ses voisins, et s'être lui-même représenté sous des traits fort peu dignes, il ait, dans la nouvelle situation où il se trouvait, reproduit ce qui se passait fréquemment sous ses yeux, et le prélude, en quelque sorte, du plus terrible événement de son siècle? un chevalier français outrageant une jeune fille et soulevant le peuple contre lui, tel est le

(1) *Journal de l'Inst. publ.*, 12 novembre 1835.

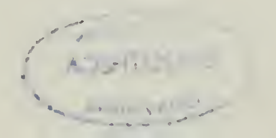


sujet du *Jeu de Robin et Marion*, qui offre, comme nous le verrons, plus d'un rapport avec l'incident qui amena l'épouvantable explosion, et aussi avec une chanson assez licencieuse citée par de Laborde, et qui est de Perrin d'Angecort, « attaché à Charles d'Anjou, auquel il a adressé plusieurs de ses chansons », ajoute de Laborde ([1]).

On sait que, malgré l'audacieuse licence à laquelle les nouveaux maîtres de la Sicile ne cessaient de s'abandonner, les jeunes filles de Palerme, au moment de se rendre aux vêpres à Montréal, le lendemain de Pâques, s'étaient dispersées dans la prairie qui s'étend de la ville à l'église, et folâtraient sans crainte, au milieu de leurs proches, lorsqu'un outrage public fait à l'une d'elles, presque sous les yeux de son fiancé, par un chevalier provençal (des historiens disent par un *soldat angevin*), détermina la catastrophe où périrent tant de Français, victimes de leur légèreté et de débordements que ne pouvait plus contenir le saint roi : il avait succombé en Afrique, martyr de sa foi et de son courage. Mais ses restes mortels étaient là, déposés dans l'église même de Montréal, d'où retentit la cloche funèbre, signal du carnage, si dérisoirement nommé *Vêpres-Siciliennes* ([2]).

([1]) *Journal de l'Inst. publ.*, 12 novembre 1835.

([2]) *Nicol. Special. Rerum Ital.*, t. X. — *Malesp.*, t. VIII. — *Giov. Villa.*, l. VII. — *Nang. in Chron.*, an 1282. — *Raynald.*, ibid.



Se peut-il que le jeu riant de *Robin et Marion*, que leurs danses si gaies et que leurs chants joyeux aient servi d'avant-scène à la tragédie la plus effroyable? ou ce *jeu* est-il postérieur au massacre?

Dans le premier cas, l'auteur, bien imprudemment indiscret, aurait mis sur le théâtre un fait qui, suivant les historiens de la Sicile [1], s'était déjà renouvelé; et son drame, son *jeu*, par l'insultante légèreté qui le caractérise, aurait contribué à l'exaspération d'hommes qui, sur ce point surtout, ne pouvaient se prêter à la plaisanterie.

Dans le second cas, le plus probable, l'auteur, bien plus inconcevable encore, véritable Français de cette époque, où nous avons vu des Français rire sous le poignard et plaisanter sur un cercueil; l'auteur, dis-je, aurait mis en ballet-vaudeville le sujet le plus déplorable!...

Quoi qu'il en soit; que la représentation de ce drame, où Adam prélude aussi à nos ballets et à notre opéra comique, ait eu lieu avant ou après le massacre des nôtres; que dans cette *fête napolitaine* (pour me servir d'un mot célèbre dans une autre révolution) on ait *dansé sur le volcan*, ou sur la lave encore brûlante, il y a toujours là un rapprochement d'une haute importance, et que dans mon sujet j'ai dû signaler.

[1] *Nicol. Special.*, *ibid.* — Sism., *Hist. des républ. ital.*, t. III, an 1281.

La chanson de l'ami du duc d'Anjou, P. d'Angecort, dont nous venons de parler, citée aussi dans le *Théâtre Français au moyen âge*, p. 29, a dû donner au poëte d'Arras et de la cour de Naples le sujet de son drame lyrique. Mais cette chanson n'est pas la seule où un noble trouvère *se vante* d'avoir trompé une *Marion*, fiancée à un *Robin* : dans le recueil que nous venons de rappeler, se trouve une autre chanson d'un autre *preux*, qui se vante aussi d'avoir fait jouer de force *le jeu françois* (sic! p. 44) à *une Marion, aimée d'un Robin*. Et il se dit *preux*, *sans vilenie !*

A l'appui des probabilités que nous soumettrons au lecteur, on peut citer, de la même époque, beaucoup d'autres chants et *jeux françois,* mais dont la France de saint Louis n'est pas responsable.

Examinons d'abord ce drame, dont la musique, qui est d'Adam aussi, nous a été conservée. L'air où Marion vante l'amour que Robin a pour elle ne manque pas de grâce. Ces deux amants étaient assortis si bien, que l'on dit encore : *Ils sont ensemble comme Robin et Marion.*

Et cependant un chevalier français, *tel est leur caractère* ([1]), un chevalier, jaloux du bonheur de ces pauvres gens, tente de le troubler. Il vient trouver

([1]) Voir les *Recherches* de Brequigny, et les lettres où le pape Clément IV flétrit la conduite du duc d'Anjou et de ses compagnons. Martène, *Thes. anecd.*, t. II, epist. 262 et 530.

la jeune bergère et cherche à la séduire. Elle lui demande comment il s'appelle. — Aubert — répond-il. Elle lui chante alors :

Vous perdés vo paine, sire Aubert,
Bergeronnette sui,
Mais j'ai ami....

Après un duo très-piquant, le chevalier sort, pour revenir, et Robin accourt. Les deux amants, livrés à leur naïve joie, chantent, dansent et mangent ensemble; cette scène est très-gaie.

Ces tableaux, ces jeux de scène, la musique, la danse, le sujet tout entier, étaient bien faits pour captiver ceux même des spectateurs qui pouvaient n'en pas comprendre les vers. C'était là un spectacle fait pour le peuple, que l'aristocratie est bien obligée d'appeler dans ses salles, même dans nos châteaux, ne fût-ce que pour suivre ces naïves impressions de la multitude, sans laquelle tout spectacle est froid.

Qu'on ne l'oublie pas d'ailleurs, notre langue était comprise en Italie alors et bien auparavant. Aux autorités que nous avons citées au commencement de ce chapitre, ajoutons ce que dit M. Villemain du crédit de l'idiome français, que les aventureuses expéditions des Normands avaient répandu dans la Calabre, dans la Sicile et à Naples, dès la fin du douzième siècle ([1]).

([1]) *Cours de littérature franç.*, t. I, p. 240.

Nous avons laissé Robin et Marion livrés à leur naïve joie. Le chevalier, sous prétexte qu'il a perdu son oiseau de chasse, reparaît, et traite alors Robin comme plus tard don Juan, dans une situation toute semblable, traitera Pierrot : il le raille, le frappe, lui prend sa fiancée, la met sur son cheval, et l'enlève malgré ses cris.

Robin ébahi, car le poëte, oubliant trop que lui aussi fut un *Robin*, en fait un niais, un *vilain;* Robin, dis-je, ébahi, crie à ses cousins et demande secours. Ici se trouve le refrain d'un air solennel (si nous pouvons en juger par ce qu'on a pu en essayer devant nous), et qui commence par ces mots :

Resveille-toi, Robin !

mots frappants qui viennent jusqu'à nous, comme les premiers coups des Vêpres siciliennes...

Les cousins de Robin lui demandent pourquoi il n'a pas couru après le chevalier; il répond : *Il a une si grant espée !...*

Cependant il veut se venger, et il ajoute ces vers, qui caractérisent bien la vengeance des Siciliens :

Si nous embuissons (*si nous nous embusquions*)
Tous troi derrière ces buissons !...
Li cuers m'est un poi revenus.
(*Le cœur m'est un peu revenu.*)

Le réveil de Robin, ce réveil du peuple, est ici le réveil du chat, qui se cache, et qui prend son temps pour mieux s'élancer sur sa proie.

De ce moment, on ne s'intéresse plus à Robin, dont la charmante fiancée paraît d'ailleurs d'une condition supérieure à la sienne. Lorsqu'il vient, devant Marion échappée enfin des mains du chevalier, se vanter qu'il l'eût secourue si on ne l'avait pas retenu, lui, tandis qu'on lui criait de se réveiller, et qu'un de ses voisins lui répond ironiquement qu'il est *trop corageus*, Robin n'est plus que ridicule, et le poëte bien malheureux d'avoir gâté, par esprit de parti peut-être, un tableau charmant, en faisant croire aux chevaliers que les Robins, comme des Dandins, méritaient bien leur sort.

Le long intermède qui suit la scène où le chevalier sort en narguant Marion, et où les paysans se réjouissent de sa délivrance, est aussi mêlé de détails trop rebutants. La jeune bergère, il est vrai, s'en plaint :

> Chis jeus est trop lais!

« Ce jeu est trop laid », dit-elle. Un des cousins surtout est un grossier manant, un *vilain,* qui laisse échapper (*eructat atque crepitat*) des mots et des chants si sales, que Robin lui-même est forcé de lui dire :

> Fi! Gautier! que devant m'amie
> Avés dit si grant *vilenie!*

Ce mouvement de convenance nous réconcilie un peu avec Robin.

Comme c'est sous un point de vue politique que je dois envisager ici notre théâtre, j'ai cherché si le nom de *Robin* n'aurait pas été une personnification, comme celui d'*Aubert* qui, dans la langue romane, signifie haut baron (¹).

A défaut de poésies populaires composées à cette époque à Naples ou en Sicile (je soumets au lecteur éclairé les rapprochements que je vais faire), nous trouvons dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, dans les poésies qui s'y rattachent, et dont MM. Villemain et Aug. Thierry ont cité des exemples, que le personnage de *Robin* ou *Robert*, et ces deux noms sont aussi employés dans la pièce d'Adam (²), nous trouvons que ce personnage, popularisé en Angleterre, comme la représentation du peuple vaincu et dépouillé par Guillaume le Conquérant et par ses barons, n'était autre originairement que *Robert*, ou *Robin Hood* qui, toujours armé contre la conquête étrangère, s'était, avec ses partisans, retiré dans les bois, d'où il faisait, longtemps après encore, une *guerre de buissons* aux riches, aux puissants, mais en épargnant les faibles et les pauvres. Nous voyons que, traité avec mépris par les uns de *Robin*, il était pré-

(¹) *Auber*, ou *Hauber*, haut baron, grand seigneur. *Dict. de la langue romane*.

(²) *Robert*, comme avés maise geule !...
Robert, foi que devés marote (*à Marion*).

senté, au contraire, par les autres comme un héros, un redresseur de torts [1].

Ce personnage, reproduit aussi dans une tragédie anglaise, intitulée *The Robbers,* dont Schiller nous parle [2], et qui eût suffi pour lui donner l'idée de son dangereux drame des *Brigands*, ce personnage de *Robin*, que nous verrons, à une époque de désorganisation sociale, apparaître au Théâtre-Français, sous le nom de *Robert*, *chef de brigands*, M. Aug. Thierry nous le montre, par des faits curieux, jouissant encore, en Angleterre, même au seizième siècle, d'une immense popularité [3]. Nous le retrouvons dans le *Rob-Roy,* ou *Robin-Roy* de Walter Scott [4], et dans le *Caleb-Williams* de Godwin, où, fier comme un Écossais, le brigand s'empare de la maxime de notre roi Jean, et demande, de la meilleure foi du monde, aux compagnons de ses *exploits*, où l'honneur trouverait asile sur la terre s'il était banni de chez eux [5].

Ce point d'honneur, au reste, nous le retrouvons encore, avec des détails fort singuliers, chez les brigands de la Sicile, qui, suivant un écrivain

(1) Voir la ballade de *Robin des Bois*, citée par M. Villemain, *Littérature du moyen âge*, t. II, p. 201.

(2) *Biogr. univ.*, article *Schiller*.

(3) *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, t. IV, l. XI.

(4) Voir l'introduction de *Rob-Roy*. Paris, Didot, 1835.

(5) *Caleb-Williams,* t. II, p. 33. Paris, 1832.

peu flatteur, *sont les plus honnêtes gens de l'île* (¹).

Mais comment ce fier Anglo-Saxon, cette protestation armée contre la conquête, et par suite, contre *les lois sociales*, ces autres conquêtes, *spoliatrices de l'innocence* (²), comment ce symbole imposant est-il devenu, en passant de la Grande-Bretagne à Naples, le pauvre Robin?

C'est que le premier a été peint en Angleterre par des courtisans du peuple; le second, à Naples, par un poëte courtisan du roi.

Mais si notre *Bossu d'Arras* ne devait pas tant rabaisser, dans son *Robin*, le peuple sicilien, dont la défense organisée ne fut que trop puissante, il faut convenir que l'idée seule et le nom de *Robin*, en rappelant le vieux Robin saxon, devait être pour Charles d'Anjou, dont l'orgueilleuse épouse, sœur jalouse de la reine d'Angleterre, l'avait porté au trône, devait, dis-je, être pour toute cette cour, pour ces nouveaux maîtres de Naples et de la Sicile, une flatterie bien adroite, qui les transformait en continuateurs des Normands, Charles en Guillaume, et ses chevaliers angevins en Conquérants définitifs.

Il n'en fut rien malheureusement.

De cette possession du plus beau pays de la terre, tant de fois repris et reperdu, il nous reste cependant quelque chose, dont nous pouvons

(¹) Brydone, *Voyage en Sicile*. Paris, 1775, t. I, p. 86.
(²) *Caleb-Williams*, t. II, p. 193.

tirer le plus grand avantage. Le drame lyrique du trouvère d'Arras est, pour les amis de la poésie et des arts, un monument d'un haut prix. Loin de le rabaisser, je voudrais y inscrire ces lignes de Montaigne :

INDISCRÈTE NATION !
NOUS NE NOUS CONTENTONS PAS DE FAIRE SCAVOIR
NOS VICES ET FOLIES AU MONDE
PAR RÉPUTATION;
NOUS ALLONS AUX NATIONS ESTRANGIÈRES
POUR LES LEUR FAIRE VEOIR EN PRÉSENCE (1).

Nous pourrions y joindre ces vers de Molière :

Faut-il, sur nos défauts extrêmes,
Qu'en théâtre public nous nous jouïons nous-mêmes,
Et confirmions ainsi, par des éclats de fous,
Ce que chez nos voisins on dit partout de nous (2) !

Par cet aveu, on pourrait voir si nous approuvons tous ces écarts de nos pères. Que certains esprits, toujours prompts à se louer eux-mêmes, et *dont la gloire n'est rien* (3), ne s'y trompent point cependant : nos pères, malgré tous leurs écarts, ont été assez grands, nous le sommes assez, pour qu'ils nous apparaissent tout entiers, tels qu'ils

(1) *Essais*, liv. II, ch. XXVII.
(2) *Les Fâcheux*, scène première.
(3) *Si ego glorifico me ipsum, gloria mea nihil est.* Joan., VIII, 54.

furent. Loin de redouter le flambeau du passé, qu'il nous éclaire et nous découvre ce que demain peut-être nous devrons éviter.

Dans notre conquête d'Afrique, par exemple, nous éviterons de nous montrer immoraux et légers, même dans nos divertissements; nous y ferons aimer nos mœurs, la religion, tout ce qui doit consolider l'œuvre de nos armes, et reporter sur ce sol antique les semences fécondes de la civilisation; sinon, n'espérons rien de tant de sacrifices et de gloire.

Montesquieu nous rappelle les motifs qui nous ont si souvent empêchés de garder nos conquêtes, surtout celle de l'Italie : « C'est trop, dit-il, pour une nation (*vaincue*) d'avoir à souffrir la fierté du vainqueur, et encore son incontinence, et encore son indiscrétion, sans doute plus fâcheuse, parce qu'elle multiplie à l'infini les outrages (1). »

J'ai parlé d'une pièce de vers d'Adam de Le Halle, intitulée *le Roi de Sicile*, où se trouvent mêlées à des traits de grandeur des flatteries trop fortes; j'en ai cité des vers, où le poëte qualifie Charles d'Anjou *le bon roy Charlon*, *le seigneur des*

(1) *Esprit des Lois*, liv. X, ch. XI.

Voltaire, suivant sa coutume, prend moins sérieusement la chose, et se raille, lui, même des railleurs, dans cette épigramme cynique :

Quand les Français à tête folle
S'en allèrent en Italie,
Ils gagnèrent à l'étourdie
Et Gêne et Naples, etc.

seignours, et ajoute, en parlant de ses frères et de lui :

Tous furent filz de roy, mais Charles le fut miex.

Charles d'Anjou, doué de qualités brillantes, n'avait pas encore, il est vrai, à la date de cette pièce de vers, subjugué, tyrannisé Naples et la Sicile, et porté jusqu'au crime l'abus de la victoire, par le meurtre de son compétiteur Conradin; mais cependant fut-il jamais plus roi, c'est-à-dire plus juste, plus protecteur du faible que notre saint Louis? Saint Louis aurait-il souffert que de pauvres *Robins* fussent trompés, battus et raillés encore par leurs oppresseurs? Non certes! C'est ce que l'auteur de la tragédie des *Vêpres siciliennes*, quoiqu'il n'ait pas tout su quand il fit son ouvrage, a fait sentir pourtant. Voici comment un chevalier français, digne de ce nom, y parle au trop facile et confiant Roger de Montfort, chargé, en l'absence de Charles d'Anjou, de le représenter :

Votre longue indulgence
A de nos chevaliers enhardi la licence...
Des exemples pieux, des leçons de Louis
Les souvenirs pour vous sont-ils évanouis?
Ou parmi ses vertus, votre âme ardente et fière
Ne sut-elle admirer que la vertu guerrière?
Ah! si vous l'aviez vu, de ses royales mains
Forcer devant Tunis les rangs des Africains!
Combien plus redoutable à sa jeune noblesse,
De ses sujets contre elle il soutint la faiblesse!

Les plaintes des hameaux s'élevaient jusqu'à lui.
Pour écouter les pleurs du pauvre sans appui,
D'un chêne encor fameux l'ombrage tutélaire
Semblait, à sa justice, un digne sanctuaire,
Et l'amour de son peuple, heureux de l'entourer,
Le plus sublime encens qu'un roi pût respirer.

Malgré le respect et l'amour qu'inspirait Louis IX à son siècle, on était loin pourtant de rendre encore toute justice à celui qui la rendait si bien sous l'arbre de Vincennes; on était loin de soupçonner qu'il serait un jour considéré comme un des plus grands rois, quoique son pouvoir fût encore si borné, qu'on ne craignait pas de le nommer parfois *le roi de Paris* (1), voire même de *Saint-Denis* (2).

Que sont aujourd'hui, dans l'opinion, près de saint Louis, les plus puissants souverains de son siècle? D'obscures broussailles, près du chêne imposant dont les années ne font qu'accroître la grandeur (3).

Après Jean Bodel et Adam d'Arras, qui firent

(1) *Regis parisiaci....* Script. Rerum francic., t. XVIII, p. 246.

(2) *Li uns fu Loéys, li roys de Saint-Denise.* Adam d'Arras, *loc. cit.*

(3) Charles d'Anjou, au reste, n'a pas toujours été loué : qualifié *Nerone Neronior* dans un chroniqueur latin que je suis sûr d'avoir lu, il est aussi assez mal traité par Pierre Cardinal, un des plus célèbres troubadours du treizième siècle. « On a de Pierre Cardinal, dit M. Fauriel, un sirvente sur la conquête du royaume de Naples et de Sicile par Charles d'Anjou; et, dans cette pièce, il blâme

aussi des chansons, et dans plus d'un genre, nous ne citerons pas d'autres écrivains de cette époque féconde, notamment l'innombrable chœur de chansonniers d'amour, dont le plus illustre, le roi de Navarre, épris, dit-on, de la reine Blanche, ne sut guère que soupirer des chants remplis de grâce et de langoureuses fadeurs.

Quoique ces poëtes aient rendu à la langue des services réels, nous n'avons pas à en parler, car ils n'ont rien de dramatique : on le conçoit quand on songe que, tout occupés de *leurs douces chaînes*, ils n'en sortent que pour courir les champs, et, sur les traces de Roland, se perdre dans les astres. Ils ressemblent, sous ce rapport, à nos troubadours du Midi.

On a souvent demandé pourquoi les troubadours, à qui nous devons des chants d'amour, de guerre, même de politique, parfois si remarquables, n'ont pas fait un seul drame. La raison en est, selon nous, que le drame, comique ou tragique, veut moins d'imagination que d'observation. Nous avons de très-anciennes comédies pleines de naturel : nous les devons à l'esprit

ouvertement la conquête, et semble pressentir la funeste issue des violences dont elle fut accompagnée. » En voici le commencement :

« Je les tiens pour insensés les Pouillais et les Lombards, les Longobards et les Allemands, si pour seigneurs et gouverneurs ils acceptent ces Français et ces Picards, qui se font un jeu de tuer injustement. Je ne sais point louer un roi qui ne sait point garder la justice. » *Bibl. de l'École des Chartes*, t. IV, p. 35.

narquois, imitateur, de nos premiers trouvères.

Après nos deux Artésiens, il nous reste à caractériser un autre dramatiste, d'une physionomie plus populaire encore, dont un noble écrivain a rehaussé la *Sainte Élisabeth,* et dont les poésies diverses, si longtemps ignorées, ont été publiées par M. Jubinal en 1839 (1). Ce dramatiste, ce poëte, né probablement à Paris, où il paraît avoir passé sa vie, se nommait *Rutebeuf.*

Ce nom-là n'a rien d'érotique ni de langoureux. Aussi Rutebeuf, loin de faire des romans d'amour, tance-t-il vertement, dans sa *Complainte d'outre-mer*, ceux qui ne savent répandre des larmes que sur les maux imaginaires de Roland trahi par sa maîtresse :

Assez de gens sont mult dolant
De ce que l'en trahi Rollant,
Et pleurent de fausse pitié !...

Rutebeuf, lui, vous rudoie ces gens et bien d'autres encore. Monté sur ses tréteaux, c'est le tribun en vers du treizième siècle. Prenez garde à ses aspérités, à sa misanthropie, et même à son nom : il y a du *bœuf* dans ce nom-là ; et celui qui le porte vous en prévient (2) : *Habet fœnum in*

(1) Deux vol. in-8°. Paris, Techener.

(2) Sachiez bien, sans doutance,
Que hom m'appelle *Rutebeuf*,
Qui est dis de *rude* et de *beuf*.

cornu. Il vous fait de son nom un épouvantail, ainsi que Mirabeau de sa *hure de sanglier*.

Notre bon peuple n'a jamais manqué de représentants : nous verrons, sous Louis XII, Gringore jetant sa marotte aux *Sots* de tous états, dont il se nommera le *prince*. Et sa principauté des halles traitera, dit-on, de puissance à puissance (la marotte est un sceptre chez nous), ainsi qu'un Mirabeau, avec la cour de France.

Écoutons Rutebeuf qui, lui, ne rit guère :

Rudes est, et rudement œuvre :
Li rudes hom (*le rude homme*) fet la rude œuvre.
Rustebués œuvre rudement [1].
Savés en sa rudèce ment?
(*Vous savez s'il ment dans sa rudesse?*)

Non, on te croit sincère, quoique tes rudes formes aient été affectées souvent par d'autres que par toi pour captiver le peuple ; on te croit sincère quand tu prêches la croisade, et que tu vas heurtant les seigneurs féodaux, à qui elle était, il faut en convenir pourtant, bien onéreuse. Mais quand tu vas blesser le meilleur des rois, notre saint Louis, le véritable ami du peuple, ton succès a-t-il pu répondre à ton audace? et ne t'es-tu pas arrêté toi-même? Nous aimons à le croire. Tu as pu chanter le départ des croisades,

[1] *Rustebués* et *Rudebués* sont des variantes de *Rutebeuf*, qui ne sait pas bien l'orthographe de son nom : écrivant pour des gens qui ne savent pas lire, il n'a guère besoin d'orthographe.

peut-être un peu sur l'air de notre *Marseillaise*; mais écrivain pieux, tu as dû respecter enfin la sainteté.

Nous avons parlé, dans nos *Études*, du *Miracle de Théophile*, le seul drame véritable que nous ayons de Rutebeuf, et qui semble aussi une anticipation du treizième siècle sur les nôtres : Un homme qui, dévoré du besoin d'une vaine gloire et de jouissances matérielles, fait, pour se les procurer, un pacte avec le diable et lui vend son âme, c'est-à-dire, se jette dans les plus grands désordres, véritables voies infernales; voilà ce qui sans doute a pu se voir dans tous les temps, avant comme après Théophile, avant comme après Faust; mais voilà ce qui s'est vu principalement de nos jours, quoique l'on ne croie plus au diable, ou plutôt parce qu'on n'y croit plus.

Dans la pièce de Rutebeuf, il est vrai, la religion, sous les traits de Marie, vient secourir le malheureux qui s'est ainsi livré, et elle l'arrache à sa perte; c'est là qu'est le miracle, qui donne à cette pièce un caractère à part : on y peut reconnaître l'auteur lui-même, qui, de ses désordres et de la passion du jeu qu'il confesse avec tant d'énergie ([1]), est ainsi ramené à la religion.

Mais ce qui, parmi les traits historiques dont nous devons parler, caractérise, avant tout, Rutebeuf, c'est la place que, pauvre ménestrel, il

([1]) *Etudes sur les Mystères*, p. 33.

ne cessa de donner aux croisades, dans ses vers énergiques, où il ne ménage ni les grands ni les moines. Ces vers, qu'il lisait et qu'il récitait dans les lieux publics ([1]), prouvent, contrairement à l'opinion commune, que l'ardeur de ces expéditions lointaines pouvait être refroidie chez Joinville et dans les châteaux, mais qu'elle était bien loin d'être éteinte dans toutes les classes.

Ce que Guillaume de Nangis dit de l'opinion généralement répandue que Dieu, offensé du luxe des prélats et de l'orgueil des chevaliers, *avait fait choix enfin des plus humbles pour confondre ce qu'il y avait de plus fort* ([2]), cette opinion, populaire et biblique, avait armé du glaive et de la parole un étranger, le Hongrois Jacob, autour de qui se réunirent des bandes de villageois et de gens sans aveu qui, sous le nom de *pastoureaux*, se flattant d'aller délivrer le saint roi captif, répandirent l'effroi dans nos provinces, et perdirent leur cause, qu'on pouvait croire sainte. Jacob, et les autres chefs que l'intérêt ou le hasard lui avaient associés, vociféraient contre la richesse et la suprématie du clergé, ce qui flattait la multitude qu'ils entraînaient à leur suite. Ils remplaçaient ainsi,

([1]) Si vous plaist, escoutez, et je le vos *lirai*,

dit Rutebeuf, dans sa *Vie dou Monde*, où le mot *lirai* a pour variante *dirai*.

([2]) *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* I Cor., c. I.

dans les chaires des églises, les prédicateurs, et ne craignaient point d'usurper les autres fonctions du sacerdoce. C'est un peu ce que fait Rutebeuf, dont les pieuses invectives ressemblent parfois à des sermons en vers.

Ces excès n'empêchèrent pas que des esprits sincèrement religieux ne sentissent ce qu'il y avait de trop bien fondé dans les reproches faits aux défenseurs indignes de la Croix. Ne peut-on regarder Rutebeuf comme l'organe avoué d'une opinion dont l'histoire n'a pas assez tenu compte, et qui nous paraît d'autant plus respectable, chez lui du moins, qu'en attaquant les hommes, il respecte ordinairement ce que l'homme de bien doit toujours respecter? Son opposition aux abus nous semble partir d'un véritable amour de la religion. J'en trouve la preuve dans ses ouvrages, notamment dans son histoire en vers de sainte Élisabeth de Hongrie, empreinte d'un cachet de piété sincère qu'on ne contrefait point.

Dans sa *Dispute du Croisé et du Non-Croisé*, il raconte que, tout pensif et préoccupé du malheur de ses frères d'Acre que les Sarrasins pressaient, et que les chrétiens d'Europe abandonnaient, il entendit un soir, du pied d'une haie d'où il ne pouvait être vu, deux chevaliers, deux nobles, dont l'un avait déjà pris la croix, et l'autre ne pouvait se résoudre à la prendre; et il établit entre eux un dialogue dont les traits piquants tombent, mais trop durement, selon nous, sur

toute la noblesse : ceux qui ont pris la croix sont des bandits, et ceux qui n'osent la prendre, des lâches : c'est ce qu'on peut conclure de cette réponse du chevalier Non-Croisé, qui résume toute la situation :

« Sire Croisé, il y a des choses qui m'étonnent toujours : beaucoup de gens vont dans ce pays que vous vantez tant; ils s'y conduisent bien, je n'en doute pas; leur âme en est sanctifiée, assurément; cependant (et je ne sais comment cela arrive), quand ils en reviennent, ce sont des méchants et des bandits... Votre mer est d'ailleurs si profonde, qu'il est bien naturel qu'on la craigne un peu. Cependant, vos raisons sont si bonnes, que vous m'avez vaincu : il faut servir Dieu, et je prends, comme vous, la croix. »

La conclusion est brusque; mais on sent qu'après avoir fait, et trop justement, son métier de critique, le poëte a dû faire aussi la part du chrétien.

Dans la pièce intitulée *la Complainte d'outre-mer,* tous les traits sont directs, et ils s'adressent aux grands de la chrétienté. Les malheurs de nos colonies s'étaient aggravés, et justifiaient l'énergique exorde de ce sermon en vers :

« (1) Empereur, rois, comtes et ducs et princes, vous tous qu'on divertit par des romans composés

(1) Empereor, et roi et conte,
Et duc, et prince, à qui l'en conte
Romanz divers por vous esbatre,

sur ces hommes qui surent combattre pour la sainte Église, dites-nous donc ce que vous faites, vous qui croyez avoir le paradis? Ces hommes dont on vous lit l'histoire le gagnèrent jadis par les travaux et le martyre que leurs corps souffrirent sur terre. Voici le temps, Dieu vient à vous, les bras étendus et teints de son sang, de ce sang qui éteindra pour vous les feux de l'enfer et du purgatoire!... La terre où Dieu vécut, où Dieu mourut, est en grand péril. Que vous dire de plus? Qui n'aidera cette entreprise, et qui se conduira en lâche, je ne le flatterai pas, mais je

De cels qui se seulent combatre
Ça en arriers por sainte Yglise;
Quar me dites par quel servise
Vous cuidiez avoir paradis?
Cils le gaaignierent jadis,
Dont vous oez ces romanz lire,
Par la paine et par le martyre
Que li cors souffrirent en terre.
Vez ci le tems; Diex vous vient querre,
Braz estenduz, de son sanc tains,
Par qui li feus vous ert destains
Et d'enfer et de purgatoire....
Or est la terre en grant péril
Là où il fu et mors et vis.
Je ne sai que plus vous devis.
Qui n'aidera en ceste empointe,
Qui ci fera le mésacointe,
Poi priserai. . . . . .
Ainz dirai mès et jor et nuit:
N'est pas tout or quan qu'il reluit.

répéterai jour et nuit : n'est pas or tout ce qui reluit. »

Remarquons cette élévation de pensée dans le pauvre Rutebeuf, et qu'aucun intérêt humain ne vient se mêler aux intérêts si hauts de la religion. On pouvait néanmoins entrevoir déjà, à cette époque, l'impulsion donnée par les croisades au commerce, aux arts, aux sciences historiques, géographiques, nautiques, à cette foule d'idées nouvelles qu'éveillait l'Orient, et dont s'est enrichie la civilisation : pas un seul mot pourtant d'allusion à ces avantages. Le poëte du peuple ne parle pas même de la liberté donnée par l'Église aux moindres serfs de porter des armes, en prenant la croix, et de remonter à leur dignité d'hommes. La gloire de Dieu comprend tout, et elle suffit aux mouvements de cette poétique, mais amère éloquence.

Rutebeuf poursuit sur le même ton, portant à droite, à gauche, ses *rudes coups de cornes*, en se jouant encore avec son nom.

Il n'est guère moins âpre dans sa *Complainte sur* la malheureuse *Constantinople*, tombée par trahison entre les mains des schismatiques grecs, pour tomber plus tard sous le joug musulman.

Si nous n'avions eu souvent l'occasion de remarquer le silence absolu de nos anciens historiens sur nos poëtes, et particulièrement sur nos poëtes dramatiques, nous ne pourrions nous expliquer qu'un écrivain qui nous reproduit d'une

manière aussi frappante l'aspect si neuf de l'opinion populaire sur les événements politiques soit resté jusqu'aujourd'hui à peu près inconnu, et que même, dans la longue *Histoire des Croisades*, il ne soit pas mentionné. Ce n'était point assurément chez feu Michaud, comme chez ses devanciers, indifférence pour notre histoire littéraire et pour les mœurs intimes de nos ancêtres; mais son sujet était si riche, et dans ces champs de l'Orient sa moisson si belle, qu'il a pu nous permettre de glaner après lui.

Mais ce qu'ont aussi négligé tous les historiens, et ce dont il nous reste à parler, c'est le jour nouveau sous lequel Rutebeuf a osé montrer le grand roi, sur qui tant d'éloges se sont unanimement accumulés. En conclurons-nous que Rutebeuf a raison contre tous les historiens? Non certes! Mais nous croyons que les historiens ont eu tort de ne tenir aucun compte d'une opinion qui n'était pas isolée, et dont Rutebeuf était l'expression, passionnée sans doute et virulente, mais qu'il fallait mentionner, ne fût-ce que comme un témoignage de la liberté dont à cette époque on jouissait en France, ou plutôt des écarts qu'on pouvait se permettre (1).

(1) Nous voyons ces écarts contenus, mais plus d'un siècle après, par cette ordonnance de 1395 : « Soit crié de par le roy, etc. Nous deffendons à tous dicteurs, faiseurs de ditz et de chançons, et à tous aultres ménestriers de bouches et recordeurs de ditz, que il ne facent, dyent ne chantent en places ne ailleurs, aucuns ditz,

Représentant du peuple au temps de saint Louis, Rutebeuf est pour nous le seul organe de l'opposition parlante, au moins sur ce ton, à cette époque ; mais l'opposition sur tréteaux, sans chambres législatives, et sans ces milliers de trompettes qui vont aujourd'hui portant au bout du monde les moindres quolibets ; cette opposition, née à peine, n'en battait pas moins la campagne, criant que tout s'en allait chancelant, que tout était perdu, mort, abîmé, la France humiliée, Dieu trahi, qu'on se battait jadis bien mieux, etc. Voilà le tort de toutes les oppositions : l'exagération tuant la vérité, on ne croit plus à des maux trop réels. Lorsque Rutebeuf nous débite, sous saint Louis, qu'il n'y a plus de foi, de croyance, de loi ; que *dans le temps passé*, l'on gagnait bien mieux le paradis ; cela nous rappelle l'excellent dialogue entre deux vieillards d'un *Mystère du Vieil Testament*, lesquels, dès le temps de Jacob, déplorent déjà *le bon temps, qui ne reviendra plus* (1) !

Citons d'abord cette apostrophe d'une pièce composée après la première croisade, et où saint Louis, qui nous paraissait, à nous, avoir été trop

rymes, ne chançons qui facent mention du pape, du roy nostre seigneur, de nos diz seigneurs de France, au regard de ce qui touche le faict de l'union de l'Église, ne les voyages que il ont faits ou feront pour cause de ce, etc. »

Archiv. de la préf. de police. Collect. *Lamoignon,* t. III, fol. 198. — *Bibl. de l'École des Chartes*, t. III, p. 404.

(1) *Études sur les Mystères,* introduction, p. XXIV.

loin, dans ces grandes expéditions, est taxé de tiédeur et presque accusé dans sa foi :

« Ah! roi de France, roi de France! la loi, la croyance, la foi, tout presque s'en va chancelant. Pourquoi vous cacherai-je plus longtemps la vérité? Vous devez secourir la Terre-Sainte, vous, le comte de Poitiers et les autres barons. N'attendez pas, au nom de Dieu! que la mort vienne vous saisir l'âme... Roi de France, vous avez mis en captivité votre avoir, vos amis, vous-même; et vous manqueriez à la Terre-Sainte! Il convient que vous y retourniez [1]. »

C'est donc au nom des cruels sacrifices faits précédemment à ses affections les plus chéres et à sa liberté même, qu'on impose au saint roi de nouveaux sacrifices! Il lui en restait un à faire, celui de sa vie : il l'a fait. Mais, auparavant, il

[1] Ha! rois de France, rois de France,
La loi, la foi et la créance
Va presque toute chancelant!
Que vous iroie plus celant?
Secorez-la, c'or est mestiers;
Et vous et li quens de Poitiers
Et li autres barons ensamble :
N'atendez pas tant que vous emble
La mort l'âme, por Dieu seignor!...
Rois de France, qui avez mis
Et vostre avoir et vos amis
Et le cors por Dieu en prison,
Ci aura trop grant mesprison
S'à la Sainte-Terre failliez.
Or covient que vous i ailliez!

fut en butte, malgré son amour pour son peuple, à des traits plus cruels pour lui que ceux des Sarrasins.

Nous ne citerons qu'une satire allégorique intitulée : *le Renart bestourné* (*le Renard contrefait ou métamorphosé*), dont les personnages sont empruntés au *Roman du Renard*, apologue tout plein de ces allusions satiriques, que déjà Diodore remarquait chez nos pères. Les quatre animaux sous lesquels Rutebeuf désigne, en traits fort obscurs, quatre familiers du roi, sont le renard, le loup, l'âne et le chien. « Ces quatre, dit-il, ont le privilége et l'entrée de tout l'hôtel (¹). »

Étienne Boileau, cet illustre magistrat municipal, pourrait bien être un de ces familiers, d'après ce que nous savons de la confiance que le roi avait en lui, et aussi de ses mœurs sévères, que l'âpre ménestrel devait pourtant aimer : il n'en témoigne rien dans cette pièce, car c'est surtout l'austérité qu'il reproche à messire Noble ou Lyon, qualification tirée aussi du *Roman du Renard*, et par laquelle il désigne le roi. Il le représente vivant presque isolé, éloignant chacun de sa table, et faisant de son hôtel une sorte de couvent (²).

(¹) Cil iiij ont l'otroi et la voiz
De tout l'osté.

(²) Quant messires Nobles pasture,
Chascuns s'en ist de sa closture,
Nus n'i remaint…
Ses ostex samble uns reclusages.

Il le peint avec un bandeau sur les yeux, et se flattant en vain que son salut peut venir du renard. « Non, en vérité (s'écrie-t-il, en parlant du saint roi) ! Que de Dieu lui souvienne ! Il ne peut lui advenir de ce renard que dommage et honte (¹). » Ce renard, serait-ce l'humble religieux qui, suivant Geoffroy de Beaulieu, fut le confesseur du roi dans les vingt dernières années de sa vie ? On peut présumer du moins que c'était un prêtre, car nous verrons ailleurs que le renard figurait alors les prêtres réputés hypocrites. Nous avons déjà vu (note de la page 43) un bourreau de saint Denis disant au grand évêque d'ôter la chasuble dont il affuble sa *renardie* : allusion à la procession du Renard que nous verrons sous Philippe le Bel.

Ici se trouve déjà ce mot si souvent répété depuis : *Si le roi savait!* et en germe aussi cette puissance de l'opinion publique, qui n'a pas de nom encore, et qui, en dehors du mouvement religieux, n'est qu'un bruit de ville, ce qu'il y a de plus vague et de moins saisissable, enveloppé

(¹) Or entendez
Com Nobles a les iex bandez...
Messire Nobles, li Lyons,
Cuide que sa sauvacions
De renart viengne.
Non fet voir ! de Dieu li soviengne !
Ainçois dout qu'il ne l'en aviegne
Domage et honte.

d'allégorie et d'obscurités, accumulées comme à dessein. Tout ce que nous pouvons comprendre, c'est que cette insaisissable puissance, qui se cache encore sous deux personnages empruntés au *Roman du Renard*, accuse saint Louis d'avarice, et le menace du sort ordinaire aux avares : une mort violente ([1]).

Rutebeuf souhaite aussi aux familiers du roi ce qu'ils paraissent ambitionner, dit-il, la corde ([2]).

De semblables insultes, et il y en a d'autres dans les pièces de Rutebeuf, pouvaient-elles être débitées, et trouvaient-elles en France de l'écho? Le roi qui a le plus aimé son peuple ([3]), et qui,

([1]) Se Nobles savoit que ce monte
Et les paroles que l'en conte
Parmi la vile!
Dame Raimbore, dame Poufile,
Qui de lui tienent lor concile,
Çà X, çà vint,
Et dient c'onques mès n'avint
N'onques à franc cuer ne sovint
De tel geu faire,
Bien li déust membrer de Daire
Que li sien firent à mort traire,
Par s'avarisce.
Quant j'oi parler de si lait visce,
Parfoi toz li cuers m'en hérice....

([2]) Diex lor otroit ce qu'il porchacent!
S'aront la corde.

([3]) Voici son avant-dernière parole sur son lit de mort : « Biau sire Diex, aies merci de ce peuple! » Conf. de la reine Marguerite, *Recueil des hist. de la France*, t. XX, p. 121.

avant de se mettre à table, servait lui-même ses pauvres, ses lépreux, après les avoir pansés ([1]), aurait-il été quelquefois jugé aussi injustement? N'aurait-il pas été entièrement apprécié de son siècle?

Nous ne pouvons dissimuler, si l'on en excepte quelques âmes à part, nous n'osons dire à la hauteur du saint roi ([2]), nous ne pouvons dissimuler que son austérité, que surtout sa rigide justice n'ait souvent blessé les passions et les intérêts de ses amis même, nous dirions ses intérêts propres, si un roi en avait de plus grands que ceux de la justice. C'est ce que la vie entière de ce Juste par excellence prouve bien : ce qui, dans sa conduite, n'était considéré d'abord que comme un scrupule de dévotion, une pieuse rigueur, devenait souvent un acte de haute politique ([3]).

Quant à l'opinion des classes obscures et à la douleur même qu'elles ont dû ressentir à la mort de l'excellent roi, les historiens les plus estimables en tiennent peu de compte. Guillaume de Nangis nous dit bien : « La nouvelle ala parmi

([1]) Guillaume de Chartres, *ib.*, p. 35. Il y a là des traits touchants de l'humanité de saint Louis, devant qui un vieux pauvre se plaint, en termes plus que naïfs, de la maladresse du roi à lui laver les pieds.

([2]) Joinville avoue lui-même son infériorité, quand il déclare, contrairement au roi, qu'il aimerait mieux avoir sur lui cent péchés mortels que la lèpre.

([3]) V. le *Cours d'histoire* de M. Guizot, t. VI, p. 40 et suiv.

l'ost (*l'armée*) que le roy estoit mort : si en fu moult troublé le peuple ([1]). »

Mais il y a loin encore de ce *trouble* à la douleur profonde que, dans le *Saint Loys* de Gringore, le Populaire, avec l'Église et la Chevalerie, manifesteront sur le cercueil du roi.

Gringore, cependant, sera, sous Louis XII, ce que Rutebeuf est sous Louis IX, l'énergique organe du peuple de Paris. Mais le jugement de Gringore n'étant plus offusqué par les intérêts et les passions du moment, se trouvera plus près de la vérité, dans la justice que, par la bouche du peuple, il rendra non-seulement à saint Louis, mais encore à Étienne Boileau qui était entré si bien dans les vues de son maître. Tant est vraie la pensée d'Horace, qu'on n'aime que la gloire absente, et que les yeux sont ingrats et jaloux. *Virtutem incolumem odimus*...

Nous concevons davantage, au reste, que les éminentes qualités de saint Louis, l'influence de ses lois et de son administration n'aient été complétement appréciées que par les résultats et les comparaisons ([2]). Voilà pourquoi sa gloire ne cesse de grandir. Il entrait dans notre sujet de montrer

([1]) *Recueil des hist. de la Fr.*, t. XX, p. 463.

Un autre historien, Guillaume de Chartres, dit un mot dans le même volume, p. 37, non de la douleur du peuple, mais de celle des pauvres : *Planctus et ululatus pauperum prætermitto.*

([2]) C'est ce qu'ont observé les judicieux continuateurs du *Recueil des historiens de la France*, préf. du t. XX, p. II et XV.

sous ce rapport le chemin que, de Louis IX à Louis XII, a fait l'opinion.

Les efforts du saint roi pour l'abolition des duels, ses croisades surtout, enfin la cession même qu'il fit à l'Angleterre de provinces dont il se réserva la suzeraineté, tout vint contribuer à l'affaiblissement du régime féodal, par conséquent à l'affermissement de cette unité monarchique, sans laquelle aucun bien ne se fait ([1]).

L'impulsion, morale surtout, donnée par saint Louis, et d'abord par sa mère, l'illustre Blanche, se continua sous ses successeurs. Cette unité monarchique, à laquelle il avait fait tant de sacrifices, ne se constituera néanmoins, peu à peu, qu'après de longs tiraillements. C'est sous Charles VI, en particulier, que dans les représentations même du *Mystère de la Passion* à Paris et dans les provinces, nous verrons les dissensions des grands et les déchirements de la France. C'est là que nous entendons Gerson, dans ses efforts pour en rapprocher les membres désunis, prononcer devant un fantôme de roi (mais enfin il fallait un point de ralliement), prononcer, disons-nous, au nom de l'Université (1405) son fameux *Vivat rex!*

([1]) J'ai, il y a quelques années, je l'avoue, émis une opinion contraire. Comme beaucoup de provinciaux fort honorables, mais trop exclusifs, je n'étais pas loin de voir la France entière dans *ma province*. Nous commençons à croire que ce sentiment, tout respectable qu'il est, a des limites, et qu'en signalant les abus de la centralisation, il faut respecter l'unité nationale.

Pour soutenir l'unité monarchique, il s'y appuie d'abord d'une autorité imposante, qui devait l'être en France surtout, celle du plus ancien évêque de Paris. Voici cet intéressant passage du discours de Gerson : « Il convient sçavoir à quoy tient et gist ceste vie civile (du roi ou du royaume), et nous avons paravant touché qu'elle se garde en UNITÉ. Riens ne peult durer sans unité, comme déclaire sainct Denis, apostre de France, *ultimo De divinis nominibus*. Or ne peult estre unité de diverses choses sans ordre... Ordre ne se peult maintenir sans lien d'amour... haine ou division contraire à tout ordre destruisant ceste vie civile ou politique. C'est la détermination expresse du souverain maistre Jésuchrist, ès lettres patentes de l'Évangile : *Omne regnum in se divisum desolabitur*. Tout règne qui a en soy division, trébuche en désolation [1]. »

Un seul Dieu, une seule foi, une seule loi. Telle est la règle de Gerson, que saint Louis avait si bien comprise : mais lui, pouvait-il être entièrement compris de son siècle ? et qu'était Rutebeuf pour comprendre saint Louis ?

Rutebeuf, dont on ne sait rien que ce qu'il nous apprend dans ses dits et dans son *Miracle de Théophile*, où il nous paraît s'être peint lui-même, Rutebeuf a vécu dans une pauvreté dont son talent réel (il y a du Gilbert en lui) s'est aigri sans

(1) *Sermon de Gerson devant Charles VI*, in-8° goth., sans lieu ni date.

doute, et peut-être aussi alimenté. Cette verve d'animadversion qu'il répand sur tout ce qui l'entoure, s'adoucit bien un moment en faveur de saint Louis et de quelques seigneurs, ses protecteurs peut-être, et aussi en faveur de l'Université qu'il défend contre les Jacobins; mais hors de là, son animosité, attestée par cette verve même, a dû troubler son jugement, indépendamment des autres causes qui ont pu l'influencer.

Cet homme religieux, attaché même à l'Église, parfois ne la ménage point. Nous avons remarqué ce petit vers, sorti de l'école d'Abeilard, et que notre langue, *à peine du filet encor débarrassée*, décochait au pape : *Tort a qui ne lui donne :* voici comment Rutebeuf développe le même trait :

Qui argent porte à Rome, assés tôt provende a...
On set bien dire à Rome : « Si voille empétrer, *da.* »

C'est ce petit trait qui, du berceau d'une langue maligne, grossi de siècle en siècle, amènera Luther et d'effroyables catastrophes.

Rutebeuf qui, malgré ses torts, se dit, quelque part, *compagnon à Job*, a-t-il fini par en avoir la résignation? C'est là sans doute la vertu la plus difficile. Il le donne à entendre, lorsqu'il se peint dans Paris, entouré de toutes les richesses, tandis qu'il est, lui, dépourvu de tout :

A Paris, sui entre tous biens,
Et n'i a nul qui i soit miens (1)!

(1) C'est ce rapprochement douloureux qui devait amener le

Le malheureux Théophile va plus loin, dans les traits du désespoir impie que nous avons cités ([1]), et que l'auteur semble avoir puisés dans sa misère : et pourtant Théophile finit par une conversion éclatante, dont le *miracle* semble avoir aussi opéré sur l'auteur, quand il s'y élève au-dessus des passions du moment, à la religieuse moralité du sujet. Il y prélude, en quelque sorte, à cette longue suite de drames joués sous l'invocation de Marie, et qui vont nous occuper. Le respect des convenances et de lui-même est, dans ce miracle, une heureuse exception au plus grand nombre des écrits de Rutebeuf, qui trop souvent nous fait entrer dans ses secrets, voire dans ceux de son ménage, pour nous peindre sa femme. C'est un tort qu'il partage, au reste, avec son confrère et contemporain Adam d'Arras.

En général, à ces époques où tout était absorbé par les armes, les poëtes jetés dans le monde n'y purent convenablement garder leur dignité. Aussi, regretterions-nous moins l'anonyme dont se sont couverts ceux dont nous allons parler, si leur position, différente de celle des trouvères, ne nous assurait qu'ils ont aussi plus dignement rempli leur mission.

mot de l'envieux orgueil, le *Tandis que Moi!* de Figaro, qu'allait suivre une révolution.

([1]) *Etudes*, p. 34.

CHAPITRE III.

SOCIÉTÉS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.
BEAUTÉ MORALE,
ASCENDANT DE LA FEMME.

Leur *mission,* viens-je de dire : ne sont-ce pas, en effet, de vrais missionnaires que ces *frères-poëtes* qui, ramenant le drame à son origine toute religieuse, y jettent parfois, au milieu de l'action, une chaire, un *prêcheur,* un long sermon en prose, et, planant sur le tout, une haute pensée, toujours la même, toujours allant au même but ? Voilà ce qui nous paraît digne de l'attention de l'histoire.

Cette pensée féconde et civilisatrice, source de vertu, de bonheur, quelle est-elle ? Le développement moral de la femme; non sur le patron masculin, romanesque, que l'on s'est figuré souvent, mais sur le modèle aussi pur que vrai de Marie; de Marie vierge et mère de bonté, de douceur, de résignation, de toutes ces vertus de la femme, d'autant plus admirables, qu'on les remarque moins.

La statuaire et la poésie des anciens nous ont laissé des types inimitables de la beauté physique; mais si les poëtes de l'antiquité, les plus grands qu'ait vus le monde, ont quelquefois moins réussi dans l'expression de la beauté morale de la femme,

à quoi tient cette différence? A ce que, avant notre rénovation, quelque chose manquait à la société.

Ce *quelque chose*, c'était tout, car c'était ce génie chrétien, ce souffle inspirateur, qu'un Racine paraît avoir reçu d'en haut pour en ranimer ces magnifiques formes, afin que la vertu chrétienne s'embellit encore de leur beauté.

Cette vertu est sans doute privée, dans nos premiers drames, de ces formes si pures, que nous admirons dans Racine : mais parfois la grâce et la naïveté y suppléent; et il est présumable qu'aux yeux de nos ancêtres, rien ne manquait à celles dont l'âme avait été formée de l'âme de Marie.

Et nous-mêmes, en examinant avec attention ces beautés *nouvelles*, qui ont pour nous le charme d'aimables étrangères s'essayant à parler notre langue, nous sommes si loin de les trouver dépourvues des grâces qu'admire le monde, qu'on s'en fût, selon nous, préoccupé d'abord, sans la triple couche accumulée sur elles, et par tant de siècles, et par tant de publications de tous genres, et par-dessus tout, par nos préventions.

Nous étions au milieu du quatorzième siècle, et aucun autre dramatiste que les trois remarquables trouvères du règne de saint Louis n'était venu à notre connaissance, lorsque deux volumes in-fol., manuscrits vélin de la Bibliothèque Royale, contenant l'inappréciable recueil de drames intitulés *Mystères de Nostre-Dame*, nous furent signalés par de savants et obligeants conservateurs.

M. Magnin, que je dois d'abord nommer, M. Magnin, à la Faculté des Lettres, et moi dans mes *Études sur les Mystères*, nous avons beaucoup parlé de ces drames si curieux, de leurs auteurs anonymes, qu'unissait sans doute un lien commun de confraternité, enfin des confréries qui les représentèrent : il nous reste à les envisager sous le point de vue historique, et dans les conséquences d'une doctrine religieuse dont on parle souvent pour en rire, sans en soupçonner la portée morale. Voyons d'abord les circonstances auxquelles nous sommes redevables de ces drames.

Ce qui caractérise les *Mystères de Notre-Dame*, c'est que presque tout s'y rapporte à la femme et à la gloire de Marie, dont le culte, à partir des premières années du quatorzième siècle, acquit, surtout dans plusieurs parties de la France, des développements tout à la fois religieux, moraux et littéraires. Et d'où provenait ce redoublement de ferveur pour la Vierge? De la dissidence et des débats qui s'élevèrent, ou plutôt qui se ranimèrent alors sur l'Immaculée Conception. Marie avait-elle été préservée de la tache originelle, ou assujettie, comme nous, à la loi du péché? Cette question, ne touchant point à la foi, fut longtemps presque abandonnée par l'Église à des controverses bien lourdes quelquefois, mais souvent élevées, et sur lesquelles saint Bernard jeta quelques éclairs de son génie, Jean Scot, vers 1305,

tous les efforts de sa subtilité; enfin, le dominicain Montesano des propositions indiscrètes, qui furent soutenues par son Ordre, mais qui soulevèrent contre lui, en 1387, l'évêque et l'Université de Paris, la Faculté de Théologie, et plus tard Gerson lui-même ([1]).

C'est au milieu de ces débats que les défenseurs de l'Immaculée Conception, se donnant pour les chevaliers exclusifs de Marie, et ne voulant pas qu'elle fût même soupçonnée d'avoir été un seul instant esclave du péché, la nommaient fièrement *Notre Dame*, après s'être formés, pour la mieux honorer, en confréries religieuses et dramatiques; plus tard, en sociétés littéraires, qui devancèrent nos académies. C'est de là, peut-être, que l'une d'elles a longtemps conservé l'usage d'assister, chaque année, à un panégyrique sacré, prêché tout exprès pour elle, et qui souvent valut à l'orateur des distinctions flatteuses.

Nous avons vu qu'à Valenciennes un *prescheur* prononçait l'éloge de la Vierge devant la confrérie dont nous nous occupons, et que des couronnes d'argent, des *capiels* étaient distribués par *les princes du Puy aux poètes et rhétoriciens de la ville, invités par affiches publiques à composer pièces à*

([1]) Voir la lettre 174 de saint Bernard aux chanoines de Lyon qui, dans cette question, avaient pris l'initiative sur l'Église. — Fleury, *Hist. de l'Egl.*, t. XIX et XXI, au mot *Conception*, à la table. — Butler, VIII déc. *Conception de la Vierge.* — *Op. Gers.*, in-fol., t. III, col. 1332, 1360.

l'honneur de la Vierge ([1]). Tout pourtant n'était pas spirituel dans ces solennités, ainsi qu'on peut le voir par les détails naïfs d'un manuscrit que j'ai cité. Les confréries étaient souvent une occasion de fêtes et de festins auxquels l'Église fut obligée d'imposer des défenses sévères ([2]).

Mais dégagée de ces abus matériels (je comprends dans ce mot les lourdes controverses), « la doctrine de l'Immaculée Conception, dit un savant sermonnaire, fut reçue avec tant d'applaudissement dans le monde chrétien, que toutes les universités catholiques se sont déclarées hautement en sa faveur ; et qu'ouvrant leurs plus célèbres académies à ceux qui donnent, après saint Bernard, à Marie la qualité d'*Immaculée*, elles les ont fermées à ceux qui la lui disputeraient ou qui ne s'engageraient pas, même par serment, à la soutenir jusqu'à la mort ([3]). »

Ce qui relève aujourd'hui pour nous ces faits historiques, c'est qu'ils servent de base à un monument littéraire et moral, trop longtemps méconnu, obstrué qu'il était par un amas de pièces inutiles et de détails interminables, d'où ne s'élevait qu'avec peine la grande pensée sociale que nous tâchons de faire ressortir.

([1]) *Etudes sur les Mystères*, p. 45 et *passim*.

([2]) Fleury, *Hist. de l'Egl.*, t. XXXII, p. 138 et *passim*.

([3]) Segaud, *Sermon sur l'Immac. Concep.*— Bossuet, dans un sermon sur le même sujet, entre dans des détails bien intéressants.

Cette pensée était bien digne d'être émanée de la mère de Dieu, puisqu'elle offre aux femmes l'idéal sublime des premières vertus de leur sexe : la pureté, la piété, l'amour, la résignation à l'injustice, à des soupçons injurieux, la plus cruelle des souffrances. Tels sont les traits de ce caractère virginal et divin dont nos vieux dramatistes, après les Pères de l'Église, nous semblent avoir senti et parfois reproduit fort bien la beauté, car ils n'inventent, ils ne *trouvent* rien ; ce ne sont plus des *trouvères*, mais des chroniqueurs qui suivent scrupuleusement et sans y rien changer l'histoire, ou, ce qui est pour eux la même chose, les légendes. La plupart de ces légendes dramatisées sont profondément obscures : Marie n'y intervient que plus heureusement. C'est, suivant l'expression de l'Écriture, « l'étoile du matin », *stella matutina*, qui succède à la nuit.

Mais quand nos confrères de Notre-Dame ont traité un sujet tout historique, *le Baptême de Clovis*, par exemple, que nous ne connaissions guère que par Grégoire de Tours, combien alors nous sommes dédommagés de nos longues recherches et de cette lacune de plus d'un siècle qui sépare le règne de saint Louis de ces drames où enfin nous sommes arrivés ! Je n'oublierai jamais ce que j'éprouvai quand j'entrai dans ce monde nouveau. Le père de notre histoire nous avait bien parlé, et sans doute avec un puissant intérêt, de saint Remi, l'illustre évêque de Reims ; et de ce Clovis

si fier, si brave, si indomptable; et de cette Clotilde si pieuse, si douce, et qui pourtant le dompte, lui, le Franc invaincu, et qui bientôt le met, lui, ses Francs et la Gaule, j'ai presque dit l'Europe entière, sous le joug de la foi, sous l'étendard du Christ, c'est-à-dire de la civilisation.

Voilà l'exemple qui, de l'obscurité de quelque manuscrit où si peu de gens pouvaient lire, a passé sur la scène pour le plaisir de tous, et pour l'instruction d'un sexe appelé à former, de la grossière barbarie de nos ancêtres, nos mœurs si douces, si polies; enfin voilà ce qu'a fait une humble et faible femme, car le poëte ne nous transforme point Clotilde en héroïne. Dans sa première scène devant celui qui l'a nommée sa *femme*, elle ne se tient que pour sa *chambrière*, et traduit presque ces mots du *Cantique de Marie : Le Seigneur a vu l'humilité de sa servante* ([1]).

Dans sa scène naïve avec saint Remi, dans la scène plus naïve encore de son accouchement, auquel nous avons presque assisté, nous l'avons vue pleurer de douleur et de tendresse, et se plaindre à la sage-femme, comme le ferait une femme ordinaire. Voilà donc celle par qui Dieu a voulu que cette grande révolution s'opérât ([2])! Grégoire de Tours ne nous avait pas tout dit; car voilà aussi un auteur qui semble avoir eu sur ces grands personnages plusieurs documents qui nous man-

([1]) *Respexit humilitatem ancillæ suæ.*

([2]) *Infirma elegit Deus*, dit saint Paul. *Cor.* I, c. I.

quaient. Il ne se contente pas de nous rappeler leurs actions et leurs paroles, il *les fait, à nos yeux, vivre, agir et parler.*

Dans un autre sujet, qui est aussi de l'histoire, une femme encore (car ici, tout ce qu'il y a de touchant ou de sublime appartient à celles que Marie inspire), une jeune femme, Théodore, ramenée d'un fatal égarement par un sermon auquel nous assistons aussi, et dont son âme est soudain éclairée, se dévoue à de si généreux sacrifices, à des soupçons si douloureux, à une humiliation si touchante, que nos citations seules ont pu en donner une idée complète (1).

Nous ne reviendrons pas sur les traits que nous avons recueillis de cette femme incomparable, et qu'un Corps illustre a jugés, non comme on jugerait une médaille antique de la Beauté fameuse, objet de l'admiration des vieillards d'Homère ; non, *la beauté morale de Théodore* est surtout ce qui a frappé ses juges.

Il est un autre caractère (2) que la Commission des Antiquités Nationales n'a pas moins apprécié : c'est celui de cette jeune et infortunée châtelaine qui, faussement accusée d'un crime odieux, est condamnée au plus affreux supplice, y marche avec calme sous la protection de Marie, et adresse à la foule ce vers d'un sens si profond :

Priez Dieu qu'il me tiengne en foy ;

(1) *Etudes sur les Mystères*, de 73 à 88.
(2) *Ib.*, de 96 à 104.

pendant qu'un chevalier qui l'aimait en secret, et qui, malgré toutes les apparences qui viennent à ses yeux s'élever contre elle, jette, sur la scène, à son accusateur le gage du combat, entre en lice avec lui, en triomphe, délivre l'innocente victime, lui sauve ainsi l'honneur, la vie, et vient rendre enfin à la France le sujet si français de *Tancrède*, qu'on nous accusait d'avoir pris à l'Arioste, tandis que le poëte italien nous l'a évidemment emprunté, ce dont Voltaire et La Harpe eux-mêmes étaient bien loin de se douter (1).

La Commission, en s'arrêtant plus particulièrement sur ces deux beaux drames et sur celui qui doit nous ramener à saint Louis, aura pensé que de pareils ouvrages donnaient du pays et des temps, dont ils sont l'expression, une idée différente de celle qu'on s'en fait trop généralement.

Tout, dans ces siècles, n'est pas sans doute à la hauteur de ces pures émanations du christianisme. Les légendes barbares, dont nous parlions tout à l'heure, viennent trop souvent offusquer de circonstances misérables la vérité. Elle sort pourtant, quelquefois radieuse, du milieu de ces drames, même de celui où une jeune nonne se laisse enlever, pour devenir *chevaleresse* (femme d'un chevalier), et se voit ramenée par la Vierge.

(1) La Harpe, *Lycée*, t. X, p. 2.— Rapport de la Commission des Antiquités Nationales. Paris, Didot, 1838, et *Moniteur* du 4 septembre, même année.

Ce n'est pas que nous proposions comme un exemple édifiant cette religieuse parjure, et comme un modèle de raison ce sénéchal qui, pour voir la Mère de Dieu dans toute sa beauté, se fait crever les yeux, et se trouve *renluminé par Notre-Dame*, suivant l'expression de l'auteur, qui n'est pas moins aveugle ici que son héros.

Il y a quelques autres miracles qui, heureusement, ne sont pas des articles de foi : celui, par exemple, où Notre-Dame refait une nouvelle main à saint Jean-Chrysostome, à qui un roi l'avait fait couper; celui où elle donne à un évêque du lait de ses mamelles dans un joyau d'or. Ce dernier ouvrage et quelques autres sembleraient une profanation, s'ils n'étaient tirés de légendes aussi pleines de bonne foi que d'absurdités, et si la pieuse simplicité des auteurs pouvait être suspecte de licence. Ces vieux écrivains, plus près que nous des anciens, respectaient moins l'honnêteté dans leurs paroles. Saint Bernard lui-même, dans sa lettre sur l'Immaculé Conception, que nous citions tout à l'heure, est d'une crudité d'expressions qui parfois nous alarmerait.

Mais pourquoi la plupart de ces drames sont-ils précédés, ou suivis, ou coupés par un sermon en prose sur Marie? Sans doute parce que les confréries étant obligées, par leur institution, d'entendre le panégyrique de la Vierge ou du saint sous l'invocation de qui elles s'étaient formées, il arriva que, dans les solennités de l'Immaculée

Conception, il n'y eut, d'abord, qu'un long panégyrique; que, plus tard, il fut suivi du drame, comme d'une sorte de relâchement; qu'enfin, avant de se passer tout à fait du sermon, on le fit entrer, avec plus ou moins d'art, dans le drame; comme dans *Théodore*, où cette pauvre pécheresse, entendant un sermon sur la pureté de Marie, fait un profond retour sur elle-même, et sort tout à coup de l'abîme où elle était tombée.

Le sermon n'opère pas toujours un aussi bon effet : dans la pièce, par exemple, où la Vierge sauve la vie à une femme qui, en sortant de ce sermon, a été assassiner son gendre. Que faut-il penser de ce bizarre égarement? L'auteur a-t-il voulu prouver que le même remède qui guérit une âme peut en tuer une autre; que tout dépend de la disposition où elle se trouve? Non, il n'a pas songé à ce rapprochement, pas plus que le légendaire qui n'a voulu que nous montrer tout ce que peut la Vierge pour une femme qui l'a servie. Mais ce second miracle est invraisemblable, parce que celle qui en est l'objet nous en paraît peu digne. C'est le cas d'appliquer ici cette pensée d'Horace, qu'un pareil spectacle est fait pour n'exciter que l'incrédulité, l'aversion [1].

Combien plus heureux les auteurs, quand ils s'attachent uniquement à notre histoire! Les mi-

[1] Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

racles pourtant n'y manquent point; mais là, la vérité en est souvent la base.

Quoi de plus miraculeusement vrai que l'aventure de cette jeune reine qui, suscitée par le Ciel pour *enfanter*, suivant l'expression du pape Anastase ([1]), non-seulement une race de rois, mais tout un grand peuple *à Dieu*, à la gloire, ne s'appuie, pour cette œuvre immense, que sur sa faiblesse, sur les lumières où elle est née, ou plutôt sur Dieu seul? Comment Dubos, comment l'auteur de l'*Histoire critique de l'Établissement de la Monarchie Française*, a-t-il pu vouloir dépouiller ce grand événement de son vrai caractère, et l'humble, la puissante Clotilde de sa gloire miraculeuse? Cet historien, dont l'opinion a été reproduite par plusieurs écrivains de nos jours, suppose que les Romains catholiques établis dans les Gaules auront, en quelque sorte, forcé Clovis à épouser Clotilde, ensuite à laisser baptiser ses enfants; enfin, à promettre qu'il se ferait baptiser lui-même ([2]). Sur quelle preuve Dubos appuie-t-il cette conjecture? Sur aucune. Tout, au contraire, la contredit. Écoutons d'abord Grégoire de Tours :

« Les agents que Clovis envoyait souvent à la cour de Bourgogne y virent la jeune Clotilde.

([1]) *Gaudeat mater Ecclesia de tanti regis, quem nuper Deo peperit, profectu.* Anast. ep. Chlodov. in *Ann. Eccl. Franc.*, t. I, p. 194.

([2]) Liv. III, ch. XXII de la 2e éd. in-12.

Comme elle leur parut aussi gracieuse que sage, et qu'ils apprirent qu'elle était du sang royal, ils en firent leur rapport à Clovis. Celui-ci envoya aussitôt des ambassadeurs pour la demander en mariage au roi Gondebaud (*son oncle*) qui, n'osant la refuser, la remit entre leurs mains. Ils allèrent promptement la présenter au roi qui, charmé à sa vue, la prit pour femme ([1]). »

Il n'y a rien dans ce récit ni ailleurs qui puisse autoriser les conjectures de Dubos et ces mots qu'il prête aux Romains catholiques : « Faisons deux choses : Traitons avec Clovis, promettons-lui de nous soumettre à lui, s'il veut se faire catholique. Mais obtenons de lui, en premier lieu, qu'il épouse une femme catholique, et que ses enfants soient élevés dans la religion de leur mère. »

Dubos, après de longues réflexions, de plus en plus conjecturales, sur les conventions qui devaient, suivant lui, avoir lieu dans les mariages qui se contractaient fréquemment alors, soit entre des païens et des chrétiennes, soit entre des chrétiens et des païennes, cite encore, à l'appui de son système, un passage de Grégoire de Tours, après lequel il ajoute : « Y a-t-il apparence que Clovis, aussi attaché au culte des dieux de ses pères que Grégoire de Tours le dépeint ici, eût permis en premier lieu qu'on baptisât Ingomer (son pre-

([1]) Greg. Turon., *Hist.*, lib. II, cap. XXVIII.

mier fils), et qu'il eût souffert qu'on eût baptisé ensuite Clodomire (le second), quand il était persuadé que le baptême avait été funeste à Ingomer, si ce roi n'eût point, en faisant son mariage, contracté l'obligation expresse de permettre que les enfants qui en naîtraient fussent tous élevés dans la religion chrétienne ([1])? »

Nous verrons, par les citations de notre mystère, s'il a été besoin de ce nœud politique pour amener Clovis au double but marqué par le doigt de Dieu. Je répète que, pour appuyer les conjectures de Dubos, il n'y a pas un mot dans l'écrivain presque contemporain de ces événements, dans Grégoire de Tours, notre autorité la plus imposante, j'ai presque dit la seule. Dubos avoue que, de quelques autres chroniqueurs qui ont parlé, longtemps après Grégoire de Tours, du baptême de Clovis, aucun n'indique même la part active qu'y auraient prise les Romains catholiques. Ils disent seulement que le Romain Aurélien fut envoyé par Clovis en ambassade à la cour de Bourgogne pour obtenir la main de Clotilde. Un de ces chroniqueurs, Hincmar, ajoute que ce fut par l'entremise de son envoyé et conseiller Aurélien, et par la volonté divine, que Clovis prit Clotilde pour femme ([2]). Nous

([1]) Dubos, t. III, p. 80.

([2]) *Chludovicus Chrotildem, interveniente Aureliano consiliario ac legatario suo, nutu divino, in conjugem sumpsit.* Hincm. in Vitâ Remig.

verrons si ce Romain, dont le personnage est aussi reproduit par l'auteur du mystère, mais dont rien ne nous prouve la religion, devait avoir un si grand ascendant sur Clovis.

Le catholicisme n'était pas alors aussi puissant dans les Gaules qu'on l'a pu croire. Il faut voir dans le *Traité de la Providence*, écrit vers l'an 450, par Salvien, prêtre de Marseille, si les Romains catholiques des Gaules se trouvaient en position de faire des conditions à Clovis, opprimés qu'ils étaient par les exactions de l'Empire, réduits par le fardeau qui pesait sur eux, à ne pouvoir faire que des vœux, et aucun mouvement pour la liberté; heureux enfin s'ils avaient pu se tourner vers les Francs, les Vandales et vers d'autres barbares, plus doux pour eux que les maîtres de Rome ([1]).

Il y avait d'ailleurs alors beaucoup d'ariens dans les diverses provinces du Midi et du milieu des Gaules; un plus grand nombre encore de païens, dans le Nord, et des juifs partout. Un poëte du cinquième siècle, Rutilius de Toulouse, qui a décrit en vers excellents son voyage de Rome dans les Gaules (*Itinerarium*), y regrette que Pom-

([1]) *Vis summa exigit ut aspirare ad libertatem velint, sed eadem vis posse non sinit quæ velle compellit.... Ad hostes fugiunt, ut vim exactorum evadant... Franci enim hoc scelus nesciunt. Nihil horum est apud Vandalos, nihil horum apud Gothos... Una oratio, ut liceat eis vitam quam agunt, agere cum barbaris.* Salv., lib. III et V, c. VIII et VII.

pée et Titus aient détruit la Judée, et laissé aux vaincus dispersés les moyens d'opprimer partout leurs vainqueurs ([1]).

Quant aux hérétiques, il en existait plusieurs sectes ; mais les ariens étaient les plus puissants. Dubos convient que tous les souverains de l'Occident qui n'étaient plus païens, lorsque Clovis se convertit, avaient embrassé l'hérésie d'Arius. Gondebaud lui-même, l'oncle de Clotilde, dont il avait assassiné le père, était arien avec toute la cour de Bourgogne. Or, qu'était l'arianisme? Le refuge facile de tous les sceptiques de ce temps, surtout des grands qui, détachés du paganisme, sans embrasser la foi chrétienne, voyaient bien dans le Christ une céleste créature et le fils de Dieu même, mais non pas un Dieu éternel, increéé ; détruisaient ainsi son immensité, son unité toute-puissante ; n'étaient pas loin d'en faire un prophète extraordinaire, et préparaient la voie au mahométisme qui, si le scepticisme avait pu rien fonder, et l'arianisme prévaloir, abrutirait peut-être aujourd'hui sous son joug l'univers entier ([2]).

([1]) Latiùs excisæ pestis contagia serpunt,
Victoresque suos natio victa premit.

([2]) Il faut voir dans l'*Histoire Sacrée* de Sulpice Sévère, si bien nommé le *Salluste Chrétien*, la conjuration des ariens, tramée jusque dans la cour de Constance contre l'unité catholique et la foi du peuple de Rome qui, en 359, défendant son évêque Liberius contre l'intrus Félix, s'écriai : *Un seul Dieu*,

Nous pouvons voir dans Sidoine Apollinaire et dans Grégoire de Tours quelle était l'intolérance oppressive des ariens. Ces deux illustres écrivains nous racontent que le roi des Goths, Euric, tout à la fois conquérant dévastateur et sectaire implacable, plus terrible encore au christianisme qu'aux Romains, exerçait dans le midi des Gaules d'atroces barbaries, immolait impitoyablement ceux qui ne cédaient pas à son prosélytisme armé, faisait obstruer les portes des églises, jetait dans les prisons les clercs, livrait à l'exil ou au glaive les évêques dont les siéges, à Bordeaux, à Périgueux, à Rhodez, à Limoges, à Mende, et dans beaucoup d'autres lieux, demeurèrent vacants ([1]).

Mais en dépit, ou plutôt à l'aide de ces absurdités barbares, une autorité morale, profonde, une opinion sainte, comprimée encore par le despotisme et par l'ignorance, mais entretenue par la foi, les vertus, les lumières si pures, d'un Sidoine Apollinaire, d'un saint Avite, d'un saint Remi, devait finir par frapper tous les yeux, et devenir, par l'humble soumission du fier Clovis, l'opinion, ou plutôt la foi souveraine des Gaules et bientôt du monde connu.

Oui, le triomphe du christianisme était certain;

un seul Christ, un seul évêque! Ce n'était point là, comme le dit Gibbon, une aveugle intolérance, mais l'instinct du peuple, qui voit mieux souvent que les gens d'esprit sans principes fixes.

([1]) *Sid.*, lib. VII, Epist. vi. — *Greg. Tur. Hist.*, lib. II, c. xxv.

on le sent, et on le souhaite quand on lit les écrits des grands hommes que je viens de nommer, et lorsqu'on les voit embrasser avec tant d'ardeur les intérêts des peuples et de l'humanité (1).

La lettre que saint Avite, évêque de Vienne en Dauphiné, écrivit à Clovis à l'occasion de son baptême, est surtout remarquable. Le grand évêque, le grand écrivain y exprime tout ce que lui a causé de bonheur cet événement solennisé l'an 496, le jour de Noël (2). Saint Avite forme en même temps le vœu qu'il demeure à jamais célèbre l'anniversaire de ce jour où Jésus-Christ est né au monde pour le *renouveler,* et le roi des Francs à cette *rénovation*, pour consacrer son âme à Dieu, sa vie à ses sujets, et la mémoire (de ce grand jour sans doute) à la postérité (3).

On peut dire, en effet, que de ce jour du baptême de Clovis et de ses Francs, date l'établissement de la puissance, de l'unité, de la nationalité françaises. C'est ce que saint Avite semble entrevoir déjà dans cette lettre où la langue immortelle

(1) *V.* Duchesne, *Hist. Franc.*, *Scrip.*, t. 1, p. 849 et *passim.*

(2) Je persiste à croire que le mot *Noël*, *noüel*, ou *novel*, qu'on trouve dans nos vieux auteurs, vient de *renouveler*. Voir nos *Études*, introd., p. VI.

(3) *Qui celeber est natalis Domini, sit et vestri; quo vos scilicet Christo, quo Christus ortus est mundo; in quo vos animam Deo, vitam præsentibus, famam posteris consecrastis.* Ep. Avit. ed. Sirm., p. 94.

de Rome, dans sa splendeur antique, vient s'unir aux idées nouvelles avec tant d'énergie, qu'on pourrait appliquer à l'auteur ces mots de son illustre émule, Sidoine Apollinaire, au Romain Arbogaste, qui se trouvait alors à Trèves, métropole de la première Belgique : « Si là, les Romains sont déchus de leurs droits, leur idiome, du moins, chez vous ne faiblit point (1). »

Ces mots prouvent encore, ce que nous rappelions, la chute successive de l'Empire Romain.

Dans une autre de ses lettres, Sidoine Apollinaire nous montre sa province, l'Auvergne, image fidèle du reste de la Gaule, ou plutôt de toute la puissance romaine, comme une proie destinée aux barbares (2).

Mais ces barbares, ces *bandes chevelues*, *nos patrons de sept pieds*, ainsi qu'il les appelle dans des vers un peu trop dédaigneux peut-être (3), ces barbares, nos ancêtres à nous, s'avanceront in-

(1) *Si apud limitem romana jura ceciderunt, verba non titubant*. Sid., lib. IV, ep. XVII.

(2) *Lacrymabilis præda populorum, suspecti Burgondionibus, proximi Gothis, nec impugnantium irâ nec propugnantium caremus invidiâ*. Lib. III, ep. IV.

(3) Quid me, etsi valeam, parare carmen
Inter CRINIGERAS situm CATERVAS
Et germanica verba sustinentem...
Spernit sexipedem stylum Thalia
Ex quo SEPTIPEDES videt PATRONOS.

Sid., Carm., XII°.

cessamment à la lumière de l'Évangile, partie pour tous de l'Orient.

Il est un fait bien remarquable : c'est que cet universel colosse de l'Empire Romain, à mesure qu'il tombe, reçoit dans tous ses membres un nouvel esprit qui vient, suivant la grande image de l'Écriture, souffler sur ces arides os, pour leur donner une autre vie, et accomplir la mission du christianisme [1].

Cette *rénovation* ne fut pas sans doute l'œuvre d'un jour : le chaos était profond ; et le chaos est stationnaire, dit un poëte [2].

On reconnaît les grandes lumières des évêques de cette époque : c'est donc se tromper, je crois, que de leur prêter, comme on l'a fait, d'après Dubos, nos petits ressorts politiques, pour relever la société tombée. Ce qui doit frapper, au contraire, chez la plupart de ces grands hommes, c'est cette haute confiance, d'où ils semblent contempler l'avenir, sans le hâter, au gré de nos impatiences, trop naturelles cependant, et souvent généreuses. Comme le Dieu dont ils attendent tout, ils sont patients, car il est éternel ! et c'est l'éternité qu'il a promise à sa Cité sainte, dit admirablement saint Augustin [3].

Avant le baptême de Clovis, la Gaule ne mon-

(1) *Insuffla super arida ossa, et reviviscant.* Ezech. *Emittes spiritum tuum et creabuntur ; et renovabis faciem terræ.* Ps.

(2) *Stans chaos immotum.* Sann.

(3) *Æterna promisit Æternus.* Civit. Dei.

trait encore, de la vie nouvelle qui devait un jour l'animer, que des étincelles éparses. Si le feu sacré veillait là, c'était sous l'oppression, sous la cendre. Quoique trop de lumière en sortît déjà pour qu'il pût céder aux obstacles, ces obstacles, pourtant, renaissaient sans cesse, suscités au christianisme par l'aveuglement, les passions et les intérêts conjurés.

Clovis, d'ailleurs, n'était déjà plus ce chef obscur d'une tribu de Francs, presque renfermé dans le Tournaisis. Vainqueur de Siagrius, maître du Soissonais, et bientôt après de la cité de Tongres, enfin affermi par des victoires nombreuses, que l'histoire, il est vrai, ne fait qu'indiquer, mais en termes formels [1], Clovis pouvait plutôt imposer des lois aux catholiques romains qu'en recevoir.

Si le fier Sicambre *baissa humblement le front* sous le plus doux des jougs, s'il *adora ce qu'il avait brûlé*, et s'il *brûla ce qu'il avait adoré*, c'est qu'un ascendant tout moral, c'est que la main puissante d'une faible femme, dirigée par Dieu, le conduisait [2].

De plusieurs actes de cruauté auxquels il s'abandonna encore, faut-il conclure, comme on l'a fait, que Clovis ne fut qu'un *tartufe politique?* Non,

(1) Greg. Tur. *Hist.*, lib. XI, cap. XXVII.

(2) Voici ce qu'Abeilard, dans sa troisième lettre à Héloïse, dit à ce sujet : *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem. Cujus quidem rei experimentum in regno præcipuè*

mais qu'apprivoisé un moment, le lion quelquefois retourne à son instinct sauvage.

Il ne faut pas croire, d'après Dubos, que les Francs étaient doux, pour en conclure, d'après ce qu'insinue Voltaire, que ce fut le baptême qui rendit Clovis plus cruel : on peut voir, sur la douceur prétendue des Francs, l'ouvrage trop peu connu de Ramus, et les autorités qu'il cite ([1]).

Est-ce d'après une expression de Grégoire de Tours qu'il faut penser que Clovis fut d'un caractère doux? Malgré l'interprétation de l'honorable M. Buchez, je persiste à croire que ces mots de saint Remi à Clovis : *Mitis depone colla, Sicamber*, signifient : « Baisse humblement la tête, Sicambre », et non pas : « Doux Sicambre, baisse la tête. » Le mot *mitis* est pris ici adverbialement. Si je relève cette erreur, reproduite en 1836 par plusieurs journaux, c'est qu'elle se trouve dans un discours où M. Buchez prouve éloquemment que la nationalité française est l'œuvre du ca-

nostro, id est Francorum, divina specialiter exhibuit gratia, cùm ad orationem videlicet uxoris magis quàm ad sanctorum prædicationem Clodoveus rex ad fidem Christi conversus.

([1]) *Franci præter cæteros truces.* Nazarius, in *Paneg. Constantii Mag.*, c. XVII. Vid. et Vopisc. in *Proc.;* et passim Ramum in Op. de *Mor. vet. Gall.*, in-8°, 1584. — Enfin, « J'ai lu ces mots : *Franci à feritate dicti*, dans un glossaire de huit cents ans », dit Montfaucon. *Monum. de la Mon. Franç.*, t. I, p. 3.

tholicisme, et qu'elle sort du baptême de Clovis ([1]).

Trop d'écrivains paraissent ignorer que la conversion de Clovis était le vrai lien qui pût rapprocher les vainqueurs, les vaincus, et les divers peuples des Gaules, divisés d'intérêts, de mœurs et de croyances. Le profond dédain avec lequel on a souvent parlé du baptême de Clovis ne nous en fait pas moins regarder cet événement comme un des plus mémorables de l'histoire. Qu'on songe ce que c'est que d'avoir empêché les progrès de l'arianisme, et les funestes résultats que ce *quasi-mahométisme* eût exercés, non-seulement sur le caractère français, qu'il eût abâtardi, mais encore sur la civilisation tout entière, qu'il eût desséchée dans sa source.

Qu'on ne s'étonne donc pas si nous nous arrêtons aux moindres circonstances de la conversion de Clovis, et si nous éprouvons le besoin d'en

([1]) Au moment de mettre sous presse, je reçois le passage suivant d'un discours prononcé à Notre-Dame par le savant abbé Lacordaire, qui traduit, ainsi que M. Buchez, le *mitis depone colla, Sicamber*. « Un jour, non loin des bords du Rhin, un chef de barbares livrait bataille à d'autres barbares : ses troupes plient, et tout à coup il se souvient que sa femme adore un Dieu dont elle lui a vanté la puissance. Il invoque ce Dieu, il invoque le Christ, le Roi des rois, le Dieu des armées, et la victoire est à lui; et, après la victoire, fidèle à sa promesse, il court se prosterner devant l'évêque, ministre du Dieu de Clotilde : « *Doux Sicambre* », lui dit saint Remi, adore ce que tu as brûlé, etc. »

restituer la gloire à la femme qui seule, aprés Dieu, y a droit.

Il importe d'ailleurs de constater ce que peut, près de l'homme le plus barbare, la volonté d'une femme chrétienne, quand sa douce voix lui prescrit *de se laisser conduire au Dieu qui la conduit,* ainsi que l'a dit un poëte.

Le récit malheureusement tronqué de Grégoire de Tours n'a que trop permis de dénaturer les faits et de les plier à des systèmes. Deux chroniqueurs sont venus après lui, qui, aux circonstances les plus naturelles, en ont mêlé d'extraordinaires, dans une intention que nous verrons bientôt. Notre mystère expose les scènes principales comme elles ont dû se passer : c'est ce qui nous engage à y revenir et à y joindre de nouvelles citations : elles seront la meilleure réponse à l'opinion trop accréditée de Dubos, et aussi à celle de Voltaire, sur le caractère de Clovis; opinion adoptée en partie par deux académiciens, auteurs de deux tragédies souvent citées. J'ose croire que le vieux dramatiste dont nous allons nous appuyer est, sous tous les rapports, bien plus près de la vérité que ses illustres successeurs.

La scène première entre Clovis et Aurélien se passe à Soissons, que, par la défaite de Siagrius, Clovis venait d'enlever à la protection impuissante de Rome. Aurélien, qui n'a plus rien des vieux Romains, et rien encore des chrétiens (aucun mot élevé n'indique qu'il le soit), Aurélien, que

Dubos qualifie, avec quelque faste, *un Romain*, et qui n'est tout au plus qu'*un Italien de Rome*, nous donne, dans toute sa personne, dans son élégante obséquiosité près de l'âpre Clovis, une idée caractéristique de ce qu'après les victoires des Francs durent être, devant ces vainqueurs, les Gallo-Romains les plus civilisés.

M. Fauriel, dans son *Histoire de la Gaule méridionale* (1), tout en rejetant quelques circonstances romanesques du mariage de Clovis, telles que les ont contées les deux chroniqueurs postérieurs à Grégoire de Tours, et qui font briller l'esprit d'Aurélien, les trouve vraies pourtant, en ce sens qu'elles ont eu pour but, de la part des auteurs, de montrer aux vainqueurs tout ce qu'ils pouvaient tirer de secours de la capacité, des lumières venues de Rome.

Notre vieux dramatiste, dans la même intention, paraît avoir voulu, sous l'invocation de Marie, compléter la conversion des Francs de son époque qui auraient pu rester rebelles à la grâce soumise de leurs douces Clotildes, aux lumières sublimes de leurs dignes évêques, et à l'habileté de leurs Auréliens.

Celui qui fut conseiller de Clovis, en ouvrant avec lui la scène, pique adroitement sa curiosité, en lui disant qu'il vient de la cour du roi de Bourgogne Gondebaud. Clovis, interrompant brus-

(1) Appendice au tome II, p. 495, 502.

quement Aurélien, veut d'abord savoir des nouvelles de cette cour, et lui dit :

Vous n'êtes pas si mal senez (*sensé*)
Que ne sachez, puisqu'en venez,
De l'estat du roy Gondebaut;
Quelque chose savoir m'en fault,
Isnel le pas (*tout de ce pas*).

Aurélien raconte, entre autres choses, que Gondebaud a une nièce, et que oncques il ne vit si sage damoiselle,

Ne si gracieuse pucelle :
Biau maintien a en son aler,
C'est tant courtois en son parler,
Que le monde s'en esmerveille.
De lis et de rose vermeille
Porte couleur entremeslée,
Et monstre bien qu'elle fu née
De royal gent et de sanc hault,
Combien que le roy Gondebaut
Occist (*tua*) Chilperic son père;
Nonobstant qu'ils fussent frère.
Vous affermé-je tout pour voir (*vrai*)
Qu'elle est digne d'un roy avoir
Par mariage.

A ce portrait tout gracieux, et où le peintre se peint lui-même, que répond Clovis? Rien; mais il fait mieux : il mande ses compagnons d'armes, leur fait part en style obscur et plus barbare que lui peut-être, des raisons qu'il a de prendre femme, pour avoir des enfants qui puissent, après lui, soutenir son royaume. Mais pas un mot ne montre qu'il cherche à complaire aux Romains catho-

liques. Ce qu'on lui a dit de la nièce de Gondebaud l'engage à la demander en mariage. Que vous en semble? ajoute-t-il. Tous l'approuvent successivement.

Demeuré seul avec Aurélien, il lui dit de retourner à la cour de Gondebaud, dont il craint les dispositions hostiles; de gagner secrètement sa nièce, près de qui il donne à son envoyé ces instructions :

Ces vestemens, pour espousailles,
Qui sont d'or li présenteras.
Cet annel aussi li donras (1),
De par moy, ce n'est nul diffame,
Par si qu'elle sera ma femme ;
Avoir la vueil (*je la veux*).

Aurélien assure longuement Clovis qu'il va partir, qu'il fera ponctuellement son message, qu'il lui rapportera écrit dans son cœur tout ce que lui dira la princesse, et qu'*au revenir*... Clovis lui répond avec sa précise brusquerie :

Or tost, sanz toy plus cy tenir,
Vaz besognier.

On passe immédiatement à la cour de Bourgogne. Des pauvres, qui sont à la porte du palais, font entre eux l'éloge de la nièce de Gondebaud,

(1) Cet anneau, ou sceau, est remis à Aurélien pour l'accréditer près de Clotilde, comme le dit l'Abréviateur de Grégoire de Tours : *Aurelianus annulum Chlodovei quo ei potius crederetur, secum portans.* Cap. XVIII.

dont ils attendent la sortie. Nous la voyons avec sa *damoiselle,* qui porte son livre d'heures, sa bourse, et *dit ses patenostres, à basse voix.*

Pendant ce temps, Aurélien, pour remplir son message et parler en secret à Clotilde, se mêle parmi les pauvres, dont il a revêtu les haillons. Clotilde sort, parle avec bonté aux pauvres, qui lui répondent familièrement, et lui donnent, en échange de ses aumônes, les bénédictions du Ciel. Aurélien, pour être remarqué de la princesse, écarte respectueusement le mantel qui la couvre, et lui baise la main.

Clotilde, rentrée chez elle, dit à sa suivante qu'elle voudrait savoir ce qu'est ce pauvre étranger : « Allez le querre, je vous en prie. »

Aurélien, introduit, finit par avouer le but de son message et de son travestissement. Il envoie chercher par son écuyer les présents de Clovis, qu'il tient dans un sac; et comme il veut les déployer, Clotilde, après avoir témoigné sa surprise, lui dit :

En se sac, amis, tout laissiez...
Je sçay bien comment j'en feray ;
Mais bien, sire, je vous diray :
Au roy Clovis vous en irez
Et si le me saluerez.
Et après, li dites ce point :
Clotilde dit qu'il ne loist point
Crestienne estre à payen feme,
Pourquoy c'est une chose infame.
Nientmoins gardez que cest chose

A nul home ne soit desclose,
Car ce qu'à monseigneur plaira
Mon oncle faire, fait sera,
A brief parler.

Remarquons que Clotilde, tout en repoussant, comme dans l'histoire, l'idée de s'unir avec un païen, finit néanmoins par dire qu'elle est sous la dépendance de son oncle, et donne à entendre qu'elle cédera sans condition. C'est, je crois, ce qu'elle fit lorsque Aurélien revint, un an après, la demander à Gondebaud, qui n'osa la refuser.

Dubos voit dans cette condescendance de la jeune princesse « la seconde preuve de la part que les Romains catholiques des Gaules eurent au mariage de Clotilde (1) » ; et après beaucoup d'autres conjectures sur leurs prétendues démarches, dont aucun historien ne parle, il ajoute : « Aurélien conduisit la nouvelle reine à Soissons, où Clovis la reçut et *l'épousa solennellement* (2).

Ces mots, qui terminent le récit de Dubos, et que je retrouve dans un livre dont l'autorité est presque canonique (3), ces mots ont pu faire croire à plusieurs écrivains modernes qu'il y eut dans cette union *solennité religieuse*. Nous verrons, par notre mystère, qu'il n'y eut rien là de *solennel*, ou du moins *religieux*. Grégoire de Tours et notre dra-

(1) T. III, édit. in-12, p. 75.
(2) *Ibid.*, et t. II, p. 376 de l'édit. in-4°.
(3) *Vie des Saints*, par Butler et Godescard, 3 juin.

matiste, qui entreront dans de grands détails sur la cérémonie du baptême qui se fit avec tant d'éclat, ne disent pas un mot de la bénédiction nuptiale. D'où vient ce silence de l'*historien ecclésiastique des Francs*, et de tous ceux qui, pendant plusieurs siècles, ont écrit après lui? De ce qu'ils ont suivi les faits, que la vérité nous force à rétablir (1).

Nous avons vu, sur les présents donnés aux fiançailles, quelques détails qui nous sont confirmés par Frédégaire et par Aimoin; mais rien absolument sur la célébration même du mariage, et nous ne verrons rien qui mérite ce nom; tout se fit fort lestement. Le vieux dramatiste ne fait pourtant pas donner à Clotilde *le sol et le denier* (2).

On peut se figurer ce qu'il dut en coûter à Clotilde; mais ce qu'elle espère la soutient. Demeurée seule, elle se recueille en elle-même, et adresse à Dieu cette prière, qui nous rappelle Esther :

CLOTILDE.

Doulx Jhésu-Crist, roy débonnaire,
Sire qui congnoys les pensées,
Les présentes et les passées...

(1) Grégoire de Tours dit seulement : *Suo eam conjugio sociavit* (*Loc. cit.*); Frédégaire : *Ipsam in matrimonium Chlodoveus accepit* (*Hist. Franc.* Ep., c. xx); l'auteur des *Gestes : Gavisus autem Chlodoveus rex, eamque in matrimonium sibi copulavit* (*Gest. Franc.*, c. xii); enfin Hincmar : *In conjugem sumpsit* (in *Vitâ Remig.*).

(2) Par le sol et par le denier, *solido et denario*, la fiancée était, pour ainsi dire, achetée, *quasi per coemptionem*, *ut mos*

Je te pri, mon desir parfaiz (*accomplis*),
S'il est ainsi qu'il esconviengne
Que le mariage s'aviengne :
Sire, par qui les choses bonnes
Se font, ceste grace me donnes
Que le puisse faire venir (*Clovis*)
A baptesme et ta loi tenir.

Voilà son but. Les moyens, elle les subira. On ne voit pas qu'elle ait l'espoir de faire consacrer son union.

En conclura-t-on que le sacrement de mariage n'existait pas? Quelques écrivains ont prétendu, en effet, qu'il est postérieur au sixième siècle, et qu'avant cette époque aucun Père de l'Église n'avait regardé le mariage comme un sacrement (1). Mais cette opinion, renouvelée par les partisans du divorce, est une erreur : le mariage, d'institution divine (2) et patriarcale (3), consacré par la présence de Jésus aux noces de Cana, a été célébré, dès les temps apostoliques, devant les ministres de l'Église, et déclaré par elle un sacrement. Bingham et les protestants de bonne foi en conviennent. Toutes les preuves existent, et elles ne

erat Francorum. Cet usage barbare, dont nous retrouvons quelque trace en Angleterre, aura peine à céder au christianisme. *Formul. Bignon,* ap. *Script.*, t. IV, p. 539, t. II, p. 399, 548.

(1) Je l'ai cru d'abord, d'après Drouin, *Traité des Sacrements*, t. IX, liv. x.

(2) Gen., cap. I, v. 28; c. II, v. 18.

(3) *Ib.*, cap. XXIV, v. 7, Tob., cap. VII, v. 15 et *passim*.

sont pas contestées (1). On peut voir dans de nombreux passages de saint Paul, de Tertullien, de saint Augustin, et de plusieurs autres autorités citées par Bellarmin, quelles furent sur ce point la doctrine et la tradition constantes des premiers siècles du christianisme (2).

Comment donc les choses se sont-elles passées au mariage de Clovis? Probablement comme va nous les représenter l'auteur du *Mystère*. Voyons, en remontant à la première entrevue des futurs époux, ce qu'il y a eu là de *solennel*.

Clovis, apercevant Clotilde, dit :

Est-ce de Gondebaut la nièce
Que cy voy estre?

IIe CHEVALIER.

Sire, sanz plus débat y mettre,
Oil (*oui*), c'est elle.

CLOVIS.

Bien puissez venir, damoiselle!
De vostre venue ay grant joie,
Puisque vous devez estre moie,
Et que vostre mari seray.
De France vous ordonneray
Royne et dame.

CLOTILDE.

Chier sire, au sauvement de l'âme
De vous premier, et puis de moy,
Soit fait ce que dire vous oy (*entends*),
Non autrement.

(1) Bergier, art. *Mariage*.
(2) Bellarm., *de Matrimonio*, t. III.

CLOVIS.

Or tost, seigneurs, appertement
Faites qu'en sa chambre menée
Soit là derrière et ordenée
Comme une espousée doit estre,
Car de l'espouser entremettre
Me vueil (*je veux*) en l'euré.

AURÉLIAN.

Sire, nous ferons sans demeure
Ce qui vous plaist à demander.
Dame, venez ens sans tarder,
En vostre chambre où vous menrons,
Et puis nous en retournerons
Arrière ici.

CLOTILDE.

Mes chiers amis, soit fait ainsi....
Isabel et vous, me suivez.

Pendant qu'elle est chez elle avec ses chevaliers et sa suivante, qui l'aide à mettre ses atours, Clovis dit aux siens :

Alons, sans nous plus ci tenir,
Faites les menestrelz venir.

PREMIER SERGENT.

Seigneurs, mettez-vous en arroy
De mener espouser. Le Roy
N'atent que vous.

Les *ménestrels* ici interpellés étaient probablement les *bardes* de l'époque ([1]). Théodoric n'a-

([1]) Voir sur les bardes gaulois et sur l'emploi qu'ils remplissaient, l'opinion de Diodore, de Strabon, de Lucain, de Caton l'ancien et de Tacite, tous cités longuement par Ramus, *lib. de Morib. vet. Gall.*, p. 80.

vait pas encore envoyé d'Italie à Clovis son musicien fameux, nous aurions pu le voir figurer parmi les ménestrels. Ceux-ci ne font qu'entrer en scène pour suivre le roi, qui sort avec ses chevaliers.

On voit qu'il n'y a rien là qui ressemble à une bénédiction nuptiale, et qu'il n'y est pas même question de prêtre, quoique saint Remi fût dès longtemps évêque de Reims et en relation avec Clovis.

L'acte finit évidemment ici, pour laisser à Clotilde le temps de se parer; mais les manuscrits n'indiquaient pas encore ces divisions de *journées, d'actes* ou de *scènes,* imaginées depuis.

Le lieu de la scène a changé. Clovis est dans son appartement. Le manuscrit, dont quelques mots sont coupés, marque que « *Aurélian maine l'espousée.* » Après l'avoir présentée au roi, il adresse aux futurs époux des paroles graves qui, dans l'intention de l'auteur, semblent avoir pour but de relever l'importance du personnage; ensuite il se retire.

Clotilde, demeurée seule devant son mari, lui dit avec une touchante humilité :

Mon chier seigneur, désoremais
Me tien pour vostre chamberière.
Je pri vous ceste foiz première,
Chier sire, que vous m'ottroiez
Et ce que je demande oiez ;
Et me soit fait de vostre grace.
Avant que service vous face

Tel comme est tenue de faire
Femme à son mari sanz meffaire,
Quant il leur plaist.

CLOVIS.

Demandez, Clotilde ; à court plait,
Je le feray.

CLOTILDE.

Ma requeste donc vous diray.
Sire, de vostre or point ne quier,
Mais premierement vous requier
Qu'en Dieu le père vueillez croire,
Qui sans fin regne au ciel en gloire ;
Qui vous créa et qui tout fist,
Et qui oncques rien ne meffist...
Ce tenez par ferme créance,
Et voz ydoles délaissez,
Et d'aourer les vous cessez,
Car vanitez sont et faintises.
Mais, sire, les sainctes églises
Qu'avez ars (*brûlées*) et fait destablir,
Faites refaire et restablir,
Et soyez de Dieu filz et membre.

Que répond Clovis à sa femme?

D'une chose ci me touchiez (*touchez*)
Trop fort à faire, ce sachiez.
Que j'aoure con crestien
Votre Dieu! Je n'en feray rien.

Il le fera pourtant :

Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes.
(*Esther.*)

Mais assurément on ne voit encore là aucun engagement pris par Clovis.

Clotilde est contrainte à temporiser.

« Où sont les preuves, nous dit-on, des moyens employés par Clotilde pour gagner son époux? » Où elles sont? Dans la nature, si elles ne sont pas dans l'histoire. « On peut être trompé par les calculs de l'érudition, souvent incomplète et défectueuse, dit un de nos écrivains les plus érudits; il est rare qu'on le soit par les témoignages tirés du cœur et des passions de l'homme (1). »

Bientôt Clotilde met au monde un prince; et l'on conçoit qu'elle eut alors assez d'ascendant sur le père pour faire baptiser son fils. L'enfant du roi barbare reçoit donc le sacrement qui le rend chrétien; mais presque aussitôt il meurt. Quelle douleur mêlée de résignation dans la sainte reine qui voit, par cette épreuve que Dieu lui envoie, son mari plus éloigné encore du christianisme! Clovis, qui attribue la mort de son fils à la colère de ses dieux, rend en quelque sorte sa femme responsable de la perte commune qu'ils ont faite. La réponse de Clotilde est remarquable :

Chier sire, je rens de ce fait
Graces à Dieu, quant m'a fait digne,
Qui sui sa petite meschine (*servante*),
Qu'en sa gloire mon premier hoir (*enfant*)
A daigné prendre et recevoir.

(1) Vict. Leclerc. *Des Journaux chez les Romains*. Didot, 1838.

Clovis ne comprend pas trop cette sublimité de sentiments, et toutefois il paraît se soumettre à sa femme. Elle ne tarde pas à éprouver les douleurs d'une nouvelle grossesse. La sage-femme est appelée, et, ce qui peut nous paraître incroyable à nous qui nous étonnions que le *discret Térence* [1] eût presque fait accoucher sur la scène son Andrienne, dont nous entendions les cris à Lucine, c'est que Clotilde y accouche réellement.

Mais ici, combien la vulgarité de la scène, pour ne rien dire de plus, vient faire ressortir ce grand enfantement des grandeurs de la France! Ajoutons que tout va se passer sous l'invocation de Marie. Nous entendons Clotilde dire à la sage-femme :

Je sens de paine assez, par m'ame;
M'amie, en moy n'a ris ne jeu.
Aidiez-moy, doulce mère Dieu,
Par vostre grâce!

LA VENTRIÈRE (*la Sage-Femme*).

Ma chière dame, en po (*peu*) d'espace
Serez de voz griefs maux délivre.
Ne dites pas que je soie yvre;
Souffrir encor un po vous fault.
Je voy que serez sans deffault
Délivre en l'eure.

CLOTILDE.

Diex! quant sera-ce? Trop demeure
Ceste aléjance à moy venir.

(1) Expression de Voltaire. *Temple du Goût.*

Vueille vous de moi souvenir,
Vierge Marie !

LA VENTRIÈRE.

Mais hui ne vous débatez mie ;
Dame, voz grans maux sont passez.
Demandez quel enfant avez!
Si (*ainsi*) ferez miex.

CLOTILDE.

Puisqu'enfant ay, loué soit Diex,
Quoyque j'aie éu grant destresce.
M'amie, dites-me voir, est-ce
Ou fille ou filz ?

On lui dit que c'est un fils, elle répond :

Faites coucher me (*moi*) appertement,
Et puis ce filz emporterez,
Et crestienner le ferez,
Que je le vueil.

Sachez que je le veux. — Nous pouvons voir, à cette ellipse impérative, quelle autorité Clotilde a prise. Son mari est absent, il est vrai. Quand elle a dormi et qu'elle a renvoyé la *ventrière* en lui promettant, pour sa peine, une de ses robes (car rien n'est oublié, et tous ces détails d'intérieur sont d'une vérité qui n'a pas vieilli), Clovis, qui revient avec ses compagnons d'armes, dit à sa femme :

Dame, je vous viens veoir cy,
Pour savoir de vostre portée
Comment vous estes deportée,

Et quel enfant avez éu,
Et s'il est taillié ne méu
De vivre, dame.

Clotilde répond qu'elle a un fils, qu'il est *crestienné*, et qu'on lui a donné le nom de Clodomire. Le père demande à le voir. — « Voulentiers, chier sire », répond la mère, et elle dit à Ysabel de l'aller tost querre, et de l'apporter emmaillotté.

LA DAMOISELLE (apportant l'enfant).

Ves le ci (*le voici*), monseigneur; gardez.
Par foy, se bien le regardez,
Il vous ressemble.

CLOVIS.

Je vous diray ce qui m'en semble :
Je le voy malade forment.
De li ne peut estre autrement,
Puisqu'il a recéu baptesme.

Quand Clovis est sorti, Clotilde, livrée sur la santé de son fils à toutes les inquiétudes d'une mère, d'une épouse et d'une reine, adresse à Notre-Dame une longue prière pendant laquelle l'auteur nous transporte aux cieux. Dieu, entouré des anges, et cédant à l'intercession de sa mère, jette sur l'enfant mourant un regard de bonté. Notre-Dame et les bienheureux descendent vers lui, et entonnent un chant sacré.

Cette grande scène, qui rattache l'ouvrage à la confrérie de Notre-Dame, ou plutôt au catholicisme tout entier, est très-imposante; mais sur quelle autorité l'auteur, si scrupuleusement attaché

aux faits, s'est-il appuyé? Sur Grégoire de Tours, qui dit que Clodomire fut sauvé *par les prières de la Mère* ([1]). Le pieux confrère a pu comprendre qu'il s'agissait ici de la mère de Dieu.

La demoiselle, étonnée du changement subit qui s'est opéré chez le petit prince, et le voyant rire, court à Clotilde : la mère, effrayée de ce rire même, approche de l'enfant, qui, pour la première fois, paraît, en lui souriant, la connaître. Transportée de ce qu'elle voit et de ce qu'on lui fait remarquer des signes assurés de la guérison de son fils, la pieuse mère s'écrie qu'il faut adorer Notre-Dame, et elle se félicite de l'effet que ce miracle doit produire sur son mari. Jamais, je crois, plus grand intérêt politique et religieux ne ressortit de scènes plus naïves.

L'action a fait un grand pas vers la conversion de Clovis, qui en est le but, lorsqu'on vient lui annoncer que le royaume est envahi par les Allemands. Au moment où il s'arme pour aller les combattre, avec ses chevaliers, Clotilde lui dit :

Chier sire, Dieu vous vueille mettre
En vouloir de tenir sa foy,
Par quoy nous soyons vous et moy
D'une créance.

Un chevalier répond à la reine :

Le Dieu en qui avez fiance.....
Acomplisse vostre desir.

([1]) *Sed orante matre, Domino jubente, convaluit.*

Clotilde, qui exerça aussi tant d'influence sur la conversion des compagnons d'armes de Clovis, exprime le vœu, en les voyant marcher vers Tolbiac, que tous en reviennent sains et saufs, *de corps et d'âme*.

La scène a changé. Tous se sont transportés sur les champs de bataille, où nous les voyons insultés et assaillis par les Allemands, beaucoup plus nombreux que les Francs. Ceux-ci sont au moment d'une entière défaite, lorsqu'un *chevalier* vient presser Clovis de se recommander au Dieu de Clotilde. Le roi des Francs adresse alors au Ciel le vœu que l'on connaît. Aussitôt tous les siens, redoublant d'intrépidité, font un carnage horrible des Allemands qui bientôt cèdent de toutes parts.

Clovis, vainqueur, vient conter à la reine par quel miracle lui et son armée ont triomphé des ennemis; et il lui exprime le désir d'être baptisé le plus tôt possible.

Lorsque Clovis s'est retiré, saint Remi arrive au palais, mandé par la reine. L'illustre archevêque, après avoir humblement refusé la place d'honneur qui lui est offerte, et s'être assis au-dessous de la reine, apprend d'elle que « son seigneur a faim de venir à baptesme ». Saint Remi rend gloire à Dieu.

Clovis arrive avec ses compagnons d'armes. L'archevêque, au nom de Jésus-Christ, salue le roi, qui en exprime à Dieu sa joie et sa reconnaissance, et témoigne au pontife le désir d'être in-

struit par lui dans la connaissance de la religion.

A un long discours de saint Remi, Clovis répond avec humilité et foi. Puis, s'adressant à ses compagnons d'armes ou à ses conseillers :

Seigneurs ([1]), assentez-vous aus diz
Que ce saint home ci nous fait?
Prenons touz baptesme de fait,
Et soit chacun bon Crestien.
Plus noble fait, je vous dy bien,
Ne pouvons prendre.

Le premier chevalier dit qu'il veut quitter les dieux périssables pour le Dieu que prêche Remi. Clovis demande à être aussitôt baptisé.

L'ARCEVESQUE.

Sire, je ferai bonnement

([1]) Il est probable que Clovis interpelle ici les plus âgés (*seniores*), d'après l'avis qu'une lettre de saint Remi lui avait précédemment donné d'admettre les jeunes gens dans ses plaisirs, et les vieillards dans les affaires sérieuses : *cum juvenibus joca, cum senibus tracta*. La corruption des langues, ou des mœurs, a fait donner à la puissance un titre qui d'abord appartenait à l'âge : je lis dans un écrivain espagnol, cité par Ducange (verbo *Ministelli*), ces mots : *Senyor infant*, ce qui littéralement signifie : *vieillard qui ne savez pas encore parler !* L'abus des titres les détruit : celui de *Monsieur*, abréviation de *Monseigneur*, ne signifie plus rien. Le *Dominus*, qu'Auguste et que Tibère n'avaient osé accepter, Sénèque se plaignait déjà qu'on le donnât au premier venu : *obvium, si nomen non succurrit*, DOMINUM *salutamus*. Lib. I, ep. III. Le titre de *Madame* (*ma souveraine*), dont le siècle de Louis XIV ne qualifiait que les dames les plus distinguées, on le donne aujourd'hui à sa portière.

Vostre plaisir et loing et près.
Orçà, vez ci les sains fons près;
Despouillez-vous.

CLOVIS.

Tout en l'eure, mon ami doulx,
Me devestiray de cuer lie (*de bon cœur*).
Or ça, vez me ci (*me voici*) despouillie;
Qu'ay plus à faire?

L'ARCEVESQUE.

Pour vous nouvel homme refaire
Faut que vous mettez ci dedans.

Clovis entre dans les fonts baptismaux, car les chrétiens des premiers siècles avaient pris cette cérémonie au propre; nous n'en avons guère conservé que la figure et ces façons de parler : *dépouiller le vieil homme, se laver du péché, etc.*

En ce moment, un pigeon apporte du ciel une fiole qui contient une huile odorante. L'archevêque interprète ce miracle comme une preuve de la force que le Ciel veut donner au roi qui doit en recevoir l'onction.

Cette onction fut aussi pour Clovis celle du sacre, comme le prouve le *Testament de saint Remi.* Quant au miracle de l'huile sainte, ou de la sainte ampoule, apportée par un pigeon, Grégoire de Tours n'en dit rien; nous ferons comme lui. Il ne dit pas non plus que Clotilde fût à la cérémonie : mais je crois avoir eu tort, comme on le verra

tout à l'heure, de conclure de ce silence du vieil historien, que la reine n'était pas présente au baptême. La colombe qui plane sur la scène, comme le bon génie de la France, apportant du ciel à Clovis l'huile sainte, la plus propre à l'adoucir, pouvaït bien figurer la sainte reine, mais n'empêchait pas sa présence.

L'archevêque, après avoir interrogé Clovis sur les articles de foi, dit aux chevaliers qui sont ses parrains : *Il faut*

Li changer son nom de Clovis.
Comment ara-il nom?

UN CHEVALIER.

Loys.
C'est biau nom, sire!

Oui certes, il était beau ce nom qui plus tard devait être porté si haut par saint Louis!

Dans un autre ancien mystère manuscrit, intitulé *Sainct Remi,* que j'ai cité dans mes *Études,* le digne archevêque adresse au roi, dans l'intérêt des peuples, une haute leçon sur le sort réservé aux bons, aux méchants, lorsqu'au grand jour, Dieu lui-même viendra porter le dernier jugement, *dont nul n'appellera.* Le saint ajoute :

Qui ces articles ne croira,
Il cherra (*il tombera*) en perdition.
Or, aiez cogitation
De ce roiaume gouverner,
De voz subgetz bien ordonner,

Et de si bien garder justice
Que le roiaume ne périsse,
Car quant justice y périra,
En grant péril royaume yra.

Ce langage imposant de l'archevêque contraste bien avec ces paroles naïves de Clovis :

Sire arcevesque, nous lavez
Corps et âme dedans ces fons,
Pour nous garder d'aler à fons
D'enfer, qui tant est à doubter (*à redouter*).

La cérémonie terminée, saint Remi dit aux chevaliers d'envelopper le roi, de la tête aux pieds, *d'un drap linge à mestier,* et de le porter ainsi dans son palais. Il entonne le *Te Deum,* et la pièce finit.

On a souvent dit, et j'avais partagé cette opinion, qu'attendu la rigueur de la saison (25 décembre), et le grand nombre des convertis (Grégoire de Tours les fait monter à plus de trois mille, en y ajoutant deux sœurs de Clovis ([1]), on a répété, dis-je, qu'il était impossible que ce grand baptême se fût fait par *immersion ;* qu'au lieu d'être plongés dans l'eau, les baptisés n'en avaient reçu probablement que l'*aspersion :* mais la fidélité avec laquelle les auteurs de ces drames suivent les faits connus (fidélité qui doit leur donner quelque autorité près des savants et des artistes) a fait croire, avec plus de raison, que les mots de Grégoire de Tours *ingresso ad baptismum* doivent s'entendre de la piscine même où serait entré Clovis,

([1]) *Hist. Franc.*, lib. II, c. XXXI.

et non du lieu où elle était placée, d'après le double sens qu'on donne au même mot.

L'exactitude de nos vieux dramatistes vient d'être confirmée encore par un ancien diptyque en ivoire, dont on nous a communiqué une épreuve, et qui représente Clovis plongé dans le bain sacré jusqu'à la poitrine. Près de lui un évêque, probablement saint Vaast, tient le drap figuratif dans lequel le royal néophyte va être enveloppé. Derrière saint Vaast, on reconnaît Clotilde à sa couronne. Quant à saint Remi, il tient de la main droite un livre, tandis que l'autre est posée sur le front du roi, au moment où le Saint-Esprit descend sur sa tête.

Les *Annales de Philosophie chrétienne* et l'*Université catholique* de novembre 1837 ont parlé de cette précieuse sculpture; et M. Ch. Lenormant, qui la croit bien antérieure à l'an 1000, se propose de la reproduire dans son *Trésor de Numismatique* (1).

Grâce à l'importance du baptême, qui fit donner à nos rois le titre de fils aînés de l'Église, et qui mit la France à la tête de la civilisation, on nous pardonnera d'être aussi longuement revenu sur ce drame, dans lequel l'auteur s'est d'ailleurs complu. Outre l'intérêt général du sujet, le vieux confrère de Notre-Dame y a vu, y a fort bien développé l'heureux ascendant de celles dont Marie est l'image et la protectrice.

(1) Douze volumes de ce bel ouvrage sont publiés.

C'est encore l'intercession d'une sainte femme, d'une mère, quoique absente et morte, mais vivant dans les cieux, qui, d'après une légende dont nous n'avions pas connaissance, vient éclairer, au sein de ses désordres, un fils, Robert, que ses crimes avaient fait surnommer *le Diable*.

Les légendes, ni même l'histoire, ne sont bien d'accord sur celui des ducs Robert de Normandie qui, par ses vices, par ses crimes, aurait mérité le surnom de *Diable,* et par son repentir, une véritable réhabilitation. Y aurait-il eu plusieurs brigands du même nom et du même rang, qui se seraient rencontrés dans leurs faits et gestes? et la mythologie normande aurait-elle aussi son Hercule? Nous serions bien tenté de regarder le héros de notre drame comme le type ou l'idéal de tous ces tyrans du moyen âge, sous lesquels l'humanité gémissait trop souvent en vain, mais qu'un éclair d'en haut ou de la chaire évangélique venait arracher à leur vie désastreuse pour les faire entrer dans la voie salutaire des réparations. Parmi tous les prétendants à ce nom de *Robert le Diable,* il en est un qui doit y avoir plus de titres. L'examen de ces titres n'est pas de notre sujet : ils ont été longuement débattus par les chroniqueurs de la Normandie et par quelques savants critiques. Bornons-nous à ce que nous dit la *Bibliothèque des Croisades* des réparations de Robert le Diable, qui, en expiation de ses crimes,

fait un pèlerinage à Rome, et y reçoit la croix des mains du pape [1].

Dans le drame, nous le voyons aux pieds du pape même, qui est assis dans le confessionnal. Nous entendons la longue et douloureuse énumération des crimes de Robert [2].

Avec quelle édification, et sans doute aussi avec quel secret plaisir, le peuple devait voir ce terrible duc soumettant à la religion sa puissance brutale, et humiliant ce front couronné d'une vaine splendeur, devant une sainte lumière qui figurait alors bien dignement Dieu même, car elle était ici-bas le seul recours des faibles! Il est vrai que les papes, qui sont hommes, ont quelquefois abusé de leur ascendant; mais qu'il était heureux qu'une puissance supérieure à toutes les autres vînt s'interposer entre l'oppresseur et les opprimés! C'est ce que les confrères dramatiques de Notre-Dame font courageusement sentir. Leurs prédécesseurs, nos légers trouvères, que ne couvrait pas ce manteau semi-religieux, obligés d'ailleurs de ménager un auditoire ordinairement aristocratique, n'auraient pu déployer toujours cette liberté populaire d'une confrérie, née de la commune et du clergé.

Celle dont les œuvres nous occupent en ce moment est assurément une des plus remarquables.

[1] *Bibl. des Crois.*, IIe partie, p. 468, 753. Paris, 1829.
[2] *Études sur les Mystères*, p. 105 et suiv.

On prétend, avec quelque raison, qu'elle existait en Normandie dès le onzième siècle ([1]). Souvent nous l'avons vue, dans les siècles suivants, célébrer ses solennités dans les villes de Rouen, Caen, Amiens, Beauvais, Arras, Valenciennes.

Nous citons en dernier Valenciennes, non que cette ville et la Flandre entière aient eu moins de droits aux grâces, et peut-être aux *Miracles de Notre-Dame*. Dès le treizième siècle, des pièces de vers composées en son honneur, et dont Roquefort a longuement parlé, ont été couronnées à Valenciennes ([2]). Nous avons mentionné les confréries de la Vierge qui s'y étaient formées ; et parmi les miracles qu'y opéra, dit-on, Marie, il en est un que je ne dois point taire.

En l'an 1008, une peste horrible (ce n'était pas alors un événement extraordinaire) désolait Valenciennes. Les chroniques de cette ville, manuscrites ou imprimées, racontent les ravages que ce fléau y avait déjà exercés, lorsque Marie jeta elle-même, du haut des cieux, autour des murs de la cité pieuse, un cordon saint et sanitaire qui la tira de son désastre. L'anniversaire de cet événement, encore aujourd'hui célébré le 8 septembre à Valenciennes, fut, jusqu'à la révolution de 93, l'objet de processions solennelles, dans les-

([1]) Roquefort, *Poésie française,* douzième et treizième siècles, p. 96.

([2]) Id., *ib.*, p. 378 et suiv. — *Etudes*, de la p. 40 à 45.

quelles, au retentissement de toutes les cloches, tout le clergé, les magistrats, les communautés religieuses, les confréries portant le *Saint-Cordon*, leurs corps saints, leurs fiertes, leurs reliques, faisaient ce qu'on nommait *le tour du Saint-Cordon*, procession de plus de deux lieues hors des murs de la ville, pendant laquelle *une prédication estoit entendue près de la porte Cambrésienne*, dit l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne.* C'est à lui que nous devons ces détails et la mention de la *prédication*, au milieu de la fête, en l'honneur de Marie ([1]).

Simon Leboucq nous dit (*loc. cit.*) que les confrères du *Saint-Cordon* qui avaient le privilége de *royer* (*rayer*) leurs robes de *cordons*, se faisaient nommer, à cause de cette distinction, les *royers*, noms que portent encore aujourd'hui d'honora-

([1]) Manuscrit de Simon Leboucq, chap. I.

En 1839, à l'anniversaire et au renouvellement de cette procession, M. Carion de Cambrai obtint, à Valenciennes, pour sa pièce de vers sur *le Saint-Cordon*, le premier prix de poésie, la Coupe d'Argent, *Vas honorabile.*

A propos de la solennité qui eut lieu l'année suivante, un savant article fut inséré dans *l'Écho de la Frontière* du 12 septembre 1840; nous en extrayons ce qui suit : « Le Cordon miraculeux, soigneusement déposé dans une châsse ou *fierte*, fut confié à la garde des *Royers*... La procession n'attirait pas seulement les fidèles et les curieux par sa fierte sainte.... Des représentations de saints mystères rendaient cette fête une des plus intéressantes à voir. Le 24 août 1566, la fierte courut un extrême danger, les hérétiques, qui avaient pris le dessus dans la

bles familles, et qui, avec d'autres noms, apporteront quelque lumière dans le chapitre suivant, sur l'origine du *mystère de la Passion.*

Remarquons d'abord que les noms les plus communs dans nos provinces nous viennent de ces confréries, de ces sociétés littéraires, artistiques, etc., dont les principaux membres ou les lauréats étaient qualifiés *Princes*, *Empereurs*, *Roys*, *Royers*, etc.

D'abord un seul nom avait suffi chez nos ancêtres : on s'appelait et l'on signait, tout simplement (comme encore aujourd'hui les évêques) *Jean*, *Pierre*, *Grégoire*. Un surnom était bien joint quelquefois à ces premiers noms ; mais comment a-t-on été amené à transmettre ces surnoms à sa famille, et à imiter en cela la noblesse ? Le voici, je crois : d'abord pour vous distinguer d'un voisin qui se nommait *Pierre*, comme vous, on vous qualifia du titre que vous aviez obtenu dans votre confrérie, dans un concours de Puy, de Rhétorique, ou d'Arbalétriers : vous fûtes Pierre le *Prince,* Jean le *Roy,* Grégoire l'*Empereur*. « Et pourquoi donc, se dirent alors, ou se laissèrent dire les

ville, ayant pillé et brûlé les reliques dans presque toutes les églises... En 1712, l'immortel Fénelon marcha à cette procession... » L'auteur de l'article ajoute que quelques personnes ayant élevé des doutes sur l'existence du *Cordon miraculeux*, Fénelon fit ouvrir la fierte, et qu'après avoir examiné les objets qu'elle contenait, il y fit placer des reliques, afin que ceux qui ne voudraient pas croire au miraculeux Cordon, pussent porter leur culte sur d'autres objets.

nouveaux dignitaires, à l'époque où la bourgeoisie commençait à compter dans la cité, pourquoi ne pas transmettre à ses enfants ces titres, à l'imitation des autres souverains ? »

Voilà, je crois, une des origines de l'hérédité des noms dans la bourgeoisie, et pourquoi nos provinces ont tant de familles de *Princes*, d'*Empereurs*, de *Roys* et de *Royers* (1).

Mais l'historien Mézerai et M. Salverte, qui ont voulu fixer cette hérédité, l'un à la fin du règne de Philippe-Auguste, l'autre au commencement du quatorzième siècle, se sont trompés peut-être l'un et l'autre (2) : nous croyons qu'il n'y a eu en cela rien de fixe et d'absolu ; que sans doute à l'époque de l'admission du peuple aux États généraux, et bien auparavant, on a pu éprouver le besoin d'adopter un nom et de le

(1) Horace, dans une de ses satires, parle déjà d'un *Roi*, qui paraît sorti de notre fabrique. Il en est un plus illustre, qui, trouvère du Brabant, et contemporain de Jean Bodel, se nommait Adam, et « reçut, dit Roquefort, son surnom de *Le Roi*, de ce que l'un de ses ouvrages avait obtenu la couronne », *Poésie franç. aux douzième et treizième siècles*, p. 138. — Dans la pièce d'Adam d'Arras, intitulée *Li Jus Adans*, un fou menacé d'être mis à la raison par un *prince* du Puy (*de l'Immaculée*), répond qu'il est plus *prince* que lui, et il se moque d'un autre qui prétend être couronné :

> Je sui miex *prinches* qu'il ne soit...
> Il dit qu'il sera *courounés !*

(2) Mézerai, t. I, p. 541. — Salverte, *Essai sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, t. I, 303.

transmettre ; mais nous croyons que ce besoin a été plus ou moins avancé ou reculé, par les positions, par les localités, et selon que l'amour-propre s'accommodait plus ou moins du surnom qu'on tenait des circonstances, de son pays natal, de sa profession, du lieu où on l'exerçait, de ses succès, de ses qualités ou de ses défauts, même de ses vices, car voilà, à peu près, toutes les origines des noms : souvent on n'en soupçonne ni la cause, ni la signification, faute de connaître nos anciens usages et notre vieille langue.

Un sens primitif est attaché à tous les noms : telle honnête famille, qui n'a jamais songé à celui qu'elle porte, serait bien étonnée, si elle en apprenait le sens !

Beaucoup d'autres noms ont, au contraire, un sens qu'il serait bon de connaître, s'il est vrai que cela peut exercer sur nous quelque influence. Est-il vrai, par exemple, que Corneille ait dû à son nom romain sa prédilection pour le peuple-roi qu'il a peint en traits si fiers [1]?

[1] Dans un bon collége de notre connaissance, se trouvaient deux élèves dont les noms *princiers* furent longtemps un objet d'émulation : de force à peu près égale, ils se partageaient, glorieux, le petit banc d'honneur, qu'ils appelaient *leur trône*, quand un ambitieux camarade entreprit d'y monter aussi : il se nommait, je crois, *Vilain*. *Vilain*, malgré son nom, ou plutôt à cause de son nom, se piquant, comme Cicéron, d'une noble ardeur, finit par s'emparer de la seconde place, et puis de la première. Il s'y maintint si bien que, des deux souverains déchus, un seul y remonta. Beau texte à commentaire !

Enfin les écrivains qui se sont occupés des noms propres (et je dois citer Noël, qui a fait sur ce sujet un curieux dictionnaire), ont pris quelquefois pour une hérédité de nom ce qui n'était que la transmission, jadis ordinaire, de la profession du père au fils. Voici un exemple tiré de notre sujet, et d'un *jeu* cité souvent, et imprimé :

Tous les biographes ont donné au trouvère Adam d'Arras, ainsi qu'à son père, le nom de *Le Halle* ou de *La Halle*. Ce mot *halle,* masculin, signifiait exclusivement, et signifie encore, dans le nord de la France, un marché au blé. A ce marché étaient et sont encore aujourd'hui préposés des *halliers* ou *gens de halle*. Tel était probablement, comme nous le verrons, l'emploi de maître Henri, père de notre poëte, lequel Henri tenait peut-être cet emploi de son père et de son aïeul. Et pourtant je ne le vois désigné qu'une seule fois par le mot de *Le Halle,* dans le *Jeu du mariage,* où son fils, qui se met avec lui en scène, lui prête vingt-deux répliques : toutes ces répliques portent simplement : *Maistre Henris;* une seule, *Maistre Henris de Le Halle*. Et pourquoi cette différence? Parce que l'objet de la scène étant une collecte où chacun est prié de donner du sien, maître Henri répond :

Veschi un mencaut de blé.

« Voici un mencaud (*une mesure*) de blé. »

C'est d'après cette réplique, qui porte seule l'indication de *Le Halle,* que, selon ma conjecture, le père d'Adam était *hallier,* et qu'il fait là, suivant l'ex-

pression vulgaire, un don *de son métier*. Quant à son fils, que nous désignons souvent sous le nom de *Le Halle* (pour nous conformer à l'usage), il ne le prend pas une seule fois dans cette pièce où pourtant il parle si souvent. Il se nomme toujours *Adans*, ou *maistre Adans*, et c'est le nom qu'il a toujours pris, et qui lui a été donné de son temps, et même après sa mort : l'auteur inconnu de la pièce du *Pèlerin* nous dit que, dans l'Artois, l'illustre trouvère était appelé *Adam le Bossu;* et en Sicile, *Adam d'Arras :*

> *Maistre Adans li Bochus* estoit chi apelés,
> Et là *Adans d'Arras.*

Et qu'on ne pense pas que le poëte d'Arras ait répudié le nom de son père; non, son père n'avait, d'après l'usage, aucun nom à lui transmettre. Si notre vagabond trouvère, qui ne manquait pas d'imaginative, avait voulu un autre nom, il pouvait se qualifier, ainsi que le Métromane, *M. de l'Empirée ;* ou, plus modestement, *M. de Vol-à-terre*, comme disait malignement Piron.

Qu'Henri, employé de la halle d'Arras, et que quelques-uns de ses contemporains aient tiré du lieu où ils exerçaient leur état, les noms de *Le Halle, Dumoulin, Dufour, Dutordoir,* etc., cela est probable; mais je dis que les transformations de sobriquets, de noms disgracieux, ou même injurieux, en noms héréditaires, n'ont pas dû se faire subitement; car tous les porteurs de noms, tels que *Lebouc, Leloup,*

Lebœuf, L'asnier, etc., n'ont pas dû avoir, ainsi que *Rutebeuf*, la prétention de les justifier.

Voilà bien des détails communs! Revenons aux miracles. Le plus beau qu'ait fait la Vierge à Valenciennes, ou le moins contesté, c'est celui dont on pouvait voir, il n'y a pas longtemps encore, les vestiges : une simple chapelle, consacrée dès longtemps à Marie, fut miraculeusement transformée par la foi créatrice et par le zèle ardent de nos aïeux, en une magnifique cathédrale, connue dans l'histoire de nos provinces sous le nom de *Notre-Dame-des-Miracles*, ou *Notre-Dame-la-Grande*. Notre époque, qui ne produit plus guère de ces merveilles, a vu détruire, pour jamais peut-être, *Notre-Dame-des-Miracles*.

Nous ne pouvons qu'exprimer un vœu : c'est que nos trois généreux compatriotes qui ont entrepris de reproduire l'ouvrage *illustré* de Simon Leboucq, achèvent de nous rendre, à l'aide de la presse et de la peinture, l'image, du moins, d'un passé empreint tout entier dans ce manuscrit! Nous ne ferons que rappeler ici la peinture et la description des statues qui, dans cette église, reproduisaient les traits des grands apologistes de la Vierge, surtout de saint Bernard et de saint Ildephonse. Ce que nous dit Simon Leboucq des efforts de ce dernier saint pour défendre l'*Immaculée*, et la récompense qu'il obtint de la Vierge, et bien d'autres traits que nous pourrions citer, tout cela ressemble fort aux *Mystères de Nostre-Dame*, mais ne prouve pas

qu'il faille attribuer ces pieux drames à la Flandre.

Nous les croyons plutôt sortis de la province qui a vu naître les deux Corneille, Rotrou et d'autres dramatistes. Ajoutons qu'il n'est aucune ville de France où les sociétés de l'*Immaculée Conception* aient pris plus de développement, et se soient aussi longtemps maintenues qu'à Rouen et à Caen. On les y a vues, presque jusqu'à nos jours. Elles ont cessé, il est vrai, d'être dramatiques, comme les *Chambres de Rhétorique*, et elles sont devenues littéraires, quand le public a commencé à lire.

On doit à ces Sociétés de la Vierge plusieurs inscriptions latines, notamment celle qui leur fut demandée pour le monument érigé par la ville de Rouen, en 1458, à Jeanne d'Arc, sur le lieu même de son martyre : *Virgini Aurælianensi* (1).

L'abbé Delarue, dans un rapport inséré au *Moniteur* du 13 juin 1808, attribue en partie aux Sociétés de la Vierge le grand nombre de vrais poëtes dont s'honore la Normandie. Le docte abbé aurait pu ajouter à la liste des vrais poëtes celle des vrais savants, et nommer, par exemple, cet abbé Saas, membre si actif de l'*Immaculée Conception*, bibliographe infatigable, dont la tête était une bibliothèque vivante (2).

(1) *Eloge de M. l'abbé Saas.* Rouen, 1776, in-8°.

(2) *Librorum custos, liber ipse animatus, et omnes*
Complectens libros,

a dit un de ses confrères. (*Loc. cit.*)

Nous avons sous les yeux plusieurs volumes d'un recueil de discours et de vers latins et français, intitulé : *Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception* [1], et nous y voyons, au dix-huitième siècle, que le temps n'avait rien changé au but ni même à la forme de cette Société. Tant est stable tout ce qui tient au catholicisme! Ainsi nous voyons que les présidents portaient toujours le titre de *Princes*, et que les prix étaient encore un des emblèmes indiqués dans les litanies de la Vierge : un vase d'honneur, *vas honorabile;* une étoile, *stella matutina;* un capiel ou couronne de roses, *rosa mystica;* un miroir (de toutes les vertus sans doute), *speculum*, etc.

Enfin, pour que la Société ne perdît jamais de vue le but de son institution, toutes les pièces dont la Vierge n'était pas le sujet, devaient du moins, en terminant, lui faire allusion.

Cette difficulté monotone n'empêche pas que de nombreux éclairs ne se fassent jour dans ce recueil où, parmi bien des noms oubliés aujourd'hui, brillent les grands noms de Corneille, de Fontenelle, de Delille et de Malfilâtre. Est-ce pour la Société de l'Immaculée Conception que l'auteur de *Polyeucte* aurait traduit du latin ses *Louanges de la sainte Vierge*, où l'on est d'abord frappé de ce vers :

> Tabernacle vivant du Dieu de l'univers !

[1] Rouen, in-8°, années 1770, 1772, 1773, 1776.

C'est ce dont je n'ai pu m'assurer, n'ayant pas les volumes du dix-septième siècle.

Malgré son apparente immobilité, cette Société, comme la religion dont elle émanait, tâchait, pour le bien de l'humanité, de venir en aide à la vraie philosophie. Ainsi, l'auteur d'*Émile* ayant, parmi beaucoup d'erreurs, fait d'éloquents efforts pour ramener les mères à ce devoir si doux de nourrir leurs enfants, dont les mœurs du siècle les éloignaient de plus en plus, avait négligé de donner à ses sages conseils l'autorité de la religion. Une femme, une mère, la comtesse de Laurencin, au moment où le livre du philosophe de Genève avait la plus grande vogue (1763), composa, pour l'Académie de l'Immaculée Conception, une Épître à une Mère chrétienne, sur les hauts et touchants devoirs de la maternité. La pièce se termine, ainsi que plusieurs de nos drames, par l'allusion obligée, *à la sainte Vierge :*

D'ineffables vertus source pure et féconde,
Toi qui touches le trône où siége l'Éternel,
Qui portas dans tes flancs le Rédempteur du monde,
Et le nourris du lait de ton sein maternel,
Vierge sainte, du haut de l'immortel empire,
Daigne exaucer les vœux que t'adresse ma foi :
Protége mes enfants, et que leur mère expire
Dans l'amour des vertus que l'on adore en toi.

Une autre dame, qui n'est désignée que sous ce titre, *Une Nourrice,* tout en se défendant d'entrer dans ce concours, attendu qu'elle ne peut faire

de vers que quand son enfant dort, en fait pourtant de fort jolis, qu'elle termine ainsi :

Si par hasard je rentrais dans la lice
Où quelquefois ton regard me surprit,
Qui ne rirait de voir une nourrice
Prétendre encore au ton de bel esprit?
Que fais-je ici pourtant depuis une heure!
Sans y penser, en rimant, je t'écris.
Mais chut! J'entends... C'est mon enfant qui pleure,
Adieu, je vole où m'appellent ses cris.

Dans une de ces solennités annuelles qui honoraient à la fois les lettres et toute la province qui les encourageait, l'Académie de l'Immaculée Conception décerna *le prix du prince*, un vase d'albâtre avec l'inscription *Vas honorabile,* à la première de ces dames, comme pour la venger de la dure qualification de *vas infirmitatis*, ou *fragilitatis*, si souvent donnée à son sexe par les écrivains ecclésiastiques.

Cet albâtre, emblème de la pureté unie à la solidité, ce prix glorieux ne fut point partagé. La jeune nourrice, qui avait mis sa morale en vers et en pratique, méritait bien un prix entier.

Si cette Académie, où la pensée devait être pure et *immaculée*, pour concourir; si cette société antique, et si peu connue maintenant, a contribué, comme le dit un de ses lauréats, à nourrir si longtemps, dans de belles provinces, *le feu sacré,* au milieu d'intérêts souvent matériels, qui nous reprochera d'avoir tenté, dans notre précédent

volume et dans celui-ci, de recueillir et de compléter, autant que possible, des souvenirs aussi purs que modestes? Il n'y avait point là, sans doute, non plus que dans les *Chambres dramatiques* dont nous parlerons à leur place, il n'y avait point là de ces luttes sanglantes qui portent après elles la désolation : de là le dédaigneux silence de l'histoire ([1]).

([1]) *L'Histoire-bataille,* suivant une énergique expression, cette histoire qui n'a pour but que d'exalter des sentiments dont il faudrait montrer surtout les résultats funestes, donne assurément trop de place aux guerres égoïstes, qu'en dehors des croisades, se livraient les princes *chrétiens* entre eux, s'égorgeant au nom d'un Dieu de paix.

CHAPITRE IV.

MYSTÈRE DE LA PASSION.

ACHEMINEMENT A L'UNITÉ MONARCHIQUE. — PREMIER THÉATRE PERMANENT A PARIS. — DÉVELOPPEMENT DE L'OPINION POPULAIRE.

Quoique les opuscules dramatiques précédemment sortis des couvents ou des châteaux nous aient laissé voir, sur des théâtres de circonstance, même sur d'ambulants tréteaux, des scènes remarquables, des éclairs de génie, nous avons dû reconnaître pourtant que, à l'exception peut-être du *Baptême de Clovis*, ces petites pièces, expression de la société française, semblaient n'avoir pu se développer entièrement, étouffées qu'elles étaient, comme elle, par le morcellement du territoire, par la difficulté des communications, la diversité des patois et des intérêts, en un mot, par le joug étroit sous lequel la féodalité nous tenait.

Il paraîtra juste de convenir pourtant que les inconvénients du régime féodal étaient tempérés par la religion; que si la bourgeoisie ou la classe moyenne est à peu près comptée pour rien dans cette société, comme dans ces drames; que si l'on n'y voit guère que des grands ou des pauvres, du

moins ces grands voient ordinairement dans les pauvres des *frères*, et les *membres de Dieu;* expressions consacrées dans nos plus vieux mystères, ainsi que le mot *fraternité*, qui, même dans le sens d'humanité, n'est pas aussi récent qu'on l'a cru ([1]). Notre philanthropie n'est souvent qu'un emprunt fait à la charité chrétienne.

Enfin, la puissance souveraine et notre muse dramatique, si longtemps incertaines et vagues, vont s'affermir et prendre un accroissement tout nouveau. Ce ne sera, il est vrai, qu'au milieu d'horribles catastrophes; mais du moins l'établissement du premier théâtre permanent à Paris, d'où les ouvrages représentés se répandront dans nos provinces, sera déjà un indice de centralisation, d'unité française et gouvernementale.

Tandis que de sanglants désastres, dont nous parlerons tout à l'heure, moissonnaient sur les champs de bataille la noblesse armée, le trône, agrandi par plusieurs événements heureux et par la sagesse de notre Charles V, voyait les grands vassaux, proches parents du Roi, se grouper autour de lui, et répandre sur la capitale de la France un éclat inconnu, dont les fêtes célébrées pour le mariage d'Isabeau de Bavière avec Charles VI peuvent nous donner une idée. Par malheur, de ces fêtes si longues, comme du *Mystère* même *de la Passion*, qui commence aussi par des

([1]) Voir le *Mystère de saint Louis. Etudes*, p. 355.

fêtes, vous voyez sortir je ne sais quelle lueur sinistre; vous croyez entendre la voix lamentable qui va bientôt s'élever sur la France et se mêler aux représentations du grand drame (1).

Loin de nous étonner, avec les historiens du théâtre français, que les représentations du *Mystère de la Passion* aient pu traverser, sans interruption, pendant plus d'un siècle, les temps orageux au milieu desquels il parut (2), ce sont au contraire ces temps, dont il est le frappant écho, qui nous expliquent en partie l'effet produit par un tel drame; effet immense, que les chroniqueurs cités dans nos *Études* (3) nous ont fait connaître, mais dont aucun n'a même indiqué les causes. C'est une lacune que nous tâcherons de remplir, à l'aide des événements contemporains; nous verrons sous quelle influence fut composé le *Mystère de la Passion*, sous quelles préoccupations générales il fut représenté dans toute la France.

Ce drame est sorti sans doute des grands enseignements du christianisme, dont le besoin et le charme s'étaient fait dès longtemps sentir. Mais ce sont les Croisades, la dernière surtout, la désastreuse expédition de Nicopolis, d'où l'on sor-

(1) Voir l'*Entrée nocturne d'Isabeau de Bavière à Paris. Etudes*, p. 111, 112 et suivantes.

(2) *Parfait*, t. I, p. 51 et *passim*.

(3) Pages 116 et suiv., 128, etc.

tait à peine, qui en compléta le développement.

Sans nous arrêter à tous nos précédents malheurs, rappelons ce qui venait de se passer en 1396, deux ans avant qu'on représentât à Saint-Maur, près de Paris, la première partie du *Mystère de la Passion,* probablement devant les quelques hommes échappés au carnage, et qui venaient de rapporter de l'Orient des nouvelles tout à la fois si douloureuses et si menaçantes.

Dans la lutte glorieuse du christianisme contre l'islamisme, la ville de Constantin, toujours chrétienne et gouvernée par des empereurs chrétiens, se trouvait malheureusement ébranlée par ses implacables ennemis, lorsque Jean de Bourgogne, ou *Jean Sans Peur* (c'est le nom qu'il mérita sous les murs de Nicopolis) entreprit, avec la fleur de la noblesse de France, des États de Bourgogne, d'Artois et de Flandre, dont son père était souverain, cette expédition brillante, mais souillée par des excès cruels, qui furent plus cruellement expiés. Le récit de ce nouveau désastre, quelque doulourenx qu'il soit dans nos chroniques, nous y paraît loin encore de la vérité, et nous verrons pourquoi. Nous sommes forcé d'emprunter le témoignage d'un étranger, Hammer, qui, dans son *Histoire de l'Empire ottoman*, reprend cet affreux récit, en partie d'après un témoin oculaire, « d'après le Bavarois Schildberger, dit-il, qui, devenu libre, à la suite d'un esclavage de trente-quatre ans, nous a laissé un récit touchant et

simple du massacre effroyable auquel il avait miraculeusement échappé ([1]). »

Nos voisins, tout en rendant hommage à l'élan généreux qui nous avait fait courir au secours de la Hongrie, de Constantinople, ou plutôt de la chrétienté menacée, ne dissimulent pas nos torts : d'accord avec Froissart, ils peignent les Français, dans la confiance de leur orgueilleuse valeur ; ils les montrent, de plus, se livrant au vin et à la débauche, parmi des courtisanes qui les avaient suivis, ne parlant de *Bayezid* (Bajazet) qu'avec le mépris le plus insultant. « Et ce n'était pas seulement leurs ennemis, ajoute Hammer, que ces hommes, aussi vains que courageux, prenaient pour but de leurs sarcasmes; leurs alliés mêmes, ceux à qui ils venaient prêter l'appui de leur vaillance, n'échappaient pas aux traits de leur mordante ironie ([2]). »

Hammer décrit une scène funeste où le connétable Philippe d'Artois et le maréchal Boucicault, choqués qu'on ne les eût pas consultés d'abord, s'indignent qu'on veuille préférer, pour la première attaque, l'infanterie hongroise à leur cavalerie. Ils s'écrient que le premier danger appartient aux Français. Toute notre jeune armée répond à cet appel par son enthousiasme. Enivrés d'un orgueil que suit la soif du sang, et dans un transport

([1]) *Hist. de l'Empire ottoman*, an 1396, trad. de M. Hellert, avec Atlas.

([2]) *Ibid.*

aveugle, ces forcenés massacrent des prisonniers turcs tombés en leurs mains, ou livrés, dit-on, à leur foi. L'action générale est bientôt engagée. Rien ne résiste au premier choc de l'armée française et des troupes de Flandre, que guidait le duc de Nevers (Jean Sans Peur) (1). Le carnage est horrible; les Janissaires eux-mêmes culbutés, mis en fuite, sont poursuivis jusque sur une hauteur qu'ont bientôt franchie les Français. Ils croyaient la victoire assurée, et que Dieu protégerait leurs armes jusqu'au bout, quand ils voient tout à coup se dresser devant eux quarante mille lances et Bajazet lui-même : ils s'arrêtent, ils se retournent : la plupart des alliés qu'ils ont mécontentés se sont séparés d'eux. Sans tenir compte alors de leur fatigue et du nombre effrayant des ennemis, ils veulent engager une nouvelle lutte ; mais bientôt chargés avec fureur et de toutes parts enveloppés par Bajazet et sa cavalerie, ils ne peuvent mourir en combattant encore, et ils sont traînés en masse, soldats et chefs, devant leur vainqueur furieux. Quel retour ne firent pas alors sur eux-mêmes ceux dont la conscience avait tant de reproches à se faire! Ils eurent quelques heures pour se préparer à la mort, car Bajazet, malgré sa soif de sang chrétien, voulut réserver, parmi les chefs, ceux dont il pouvait avoir une riche rançon.

(1) *Hist. Byzantine*, par Michel Ducas, ch. XIII. *Livre des faits de Boucicault*, t. III du *Froissart* de M. Buchon.

Hammer, à qui j'emprunte les faits précédents, rend encore hommage à la noble résignation avec laquelle nos infortunés frères attendirent leur dernier moment. Nous avons perdu de vue le jeune duc de Bourgogne (Nevers ou Jean Sans Peur) et le maréchal de Boucicault qui, après des prodiges de valeur, furent enveloppés, et mis le soir même à part, pour être immolés plus tard avec quelques autres chevaliers, ou rachetés au poids de l'or.

Le jour n'avait pas encore paru, quand Bajazet fait amener devant lui, tout nus, en une immense file, les malheureux captifs : « Et puis, dit l'auteur des *Faits de Boucicault*, tout ainsi que l'on peint le roy Hérode assis, et les innocents que l'on destranche devant luy, estoient là destranchés nos féaulx chrestiens..... L'un après l'autre on les menoit au martyre, et là..... (1) » Notre plume s'arrête devant cet effroyable carnage, « qui dura, dit Hammer, depuis l'aube du jour jusqu'à quatre heures après midi ! » Et quel fut le nombre des victimes qui, suivant les paroles de l'historien français précédemment cité, *tombaient devant le tyran, comme agneaux qu'on égorge, et sans nul mot sonner ?* Outre ceux qui avaient péri dans la mêlée, *ils étaient,* dit le Religieux de Saint-Denis dont le récit n'est pas moins déchirant, *ils étaient trois mille* (2) *! — Ils étaient dix mille !* nous assure Ham-

(1) Première partie, ch. XXV, XXVI.

(2) *Suppliciis variis tribus millibus maceratis.*

mer, sur le témoignage du prisonnier Schildberger, qui n'est que trop vraisemblable : nos historiens, intéressés ou forcés à cacher la vérité, nous paraissent avoir diminué le chiffre des victimes; Boucicault ne donne aucun chiffre. Mais il est un point sur lequel, sans s'expliquer ouvertement, tous semblent s'accorder : ce sont les justes craintes des débordements de l'islamisme dont on se rappelait les invasions premières en Europe. « La terreur imprimée par le nom des Sarrasins, dit M. Reinaud[1], s'était accrue encore par les romans de chevalerie et par toute la littérature de cette époque. »

Le moment où l'on put se croire délivré de ces craintes ne fut pas long : quand, au lieu de l'espoir dont on s'était flatté, « que Jean de Bourgogne (*Jean Sans Peur*), avec ses chevaliers, iroit en Syrie, dit Froissart, et délivreroit Jérusalem et le Saint-Sépulcre, » quand dis-je, on vit arriver à Paris quelques-uns des malheureux qui, échappés au premier carnage, « commencèrent à raconter *ces angoiseuses nouvelles,* on ne vouloit ni ne pouvoit les croire. » Elles n'étaient pourtant que les sinistres avant-coureurs de la chute de Constantinople, à laquelle le plus puissant souverain de l'Europe, Philippe le Bon, fils de Jean Sans Peur, intéressera toute la chrétienté, dans un drame fa-

(1) *Invasions des Sarrasins en France*, p. 310. Paris, in-8°, 1836.

mieux où il jouera lui-même... Mais n'anticipons pas, nous n'en sommes encore qu'aux douleurs de Nicopolis.

« Et durèrent les lamentations moult longuement parmi toute la France et ailleurs », ajoute Froissart, dont les pages et celles des autres historiens ne sont qu'un lamentable écho de plaintes. Il faut lire ce que dit l'auteur des *Faits de Boucicault* : « du deuil grand qui se fist partout le royaume pour tous les bons seigneurs, chevaliers, escuyers, et tous les chrestiens qui là estoient morts; comment le roy en fist faire solemnel service à Nostre-Dame de Paris; comme estoit grand pitié à ouir les cloches sonner de par toutes les églises où l'on chantoit pour eux, et comment chacun à larmes et à plaintes s'en alloit priant. »

« Notre âge n'a rien vu de plus lamentable », dit le religieux de Saint-Denis [1]. Et quand nous voyons, dans ses récits frappants, les imaginations glacées par de tristes présages, de sinistres apparitions, par d'horribles tempêtes, des débordements inouïs et une mortalité effrayante, nous concevons que jamais drame plus lugubre que *le Mystère de la Passion* ne fut plus lugubrement préparé; et que ce mot répété encore aujourd'hui, dans nos provinces, *Rien de plus triste après la Passion,* s'appliquait peut-être autant à la représentation qu'à l'événement même.

[1] *Nil æquè lugendum ætas nostra pertulit.*

La première partie de cette représentation n'avait pas eu lieu encore, lorsqu'un autre débris de notre armée, qui avait pu se racheter, revint avec Jean Sans Peur.

Quand ils rappelèrent tout ce dont ils avaient été les témoins, et les paroles outrageantes de Bajazet qui, informé de nos dissensions intestines et du grand schisme qui divisait l'Occident, se promettait de détruire partout la loi du Christ, et nous menaçait de *faire manger l'avoine à son cheval jusque sur l'autel de saint Pierre :* « ces paroles et autres que Jean Sans Peur remontra au roy et aux barons de France, dit encore Froissart, donnèrent moult à penser. » Mais que pouvait-on faire, retenu qu'on était par nos dissensions et par mille obstacles? Ces obstacles et l'audace des Turcs naissaient aussi des troubles de la chrétienté, et du grand schisme d'Occident dont les vives peintures et celles de cette époque funeste tiennent une si grande place dans les deux sermons que l'illustre Gerson prononça vers la même époque à Paris, sur le mystère de la Passion.

Mais ce qui mit le comble à la consternation des chrétiens, aux yeux de qui Constantinople était une dernière digue au débordement des Turcs en Europe, ce fut de voir arriver à Paris (1400) l'empereur grec lui-même, Manuel Paléologue, qui, descendu du trône de Constantin, venait demander des secours pour son empire, qu'attaquait déjà Bajazet. La cour de France, hors d'état

de rien entreprendre, répondit à ce cri de détresse par des promesses vaines; et, toujours futile, même dans ses misères, s'empressa de donner à l'infortuné solliciteur des fêtes et des bals [1]. Il était ainsi, près des princes chrétiens, depuis trois ans *en queste,* suivant l'expression de Boucicaut, quand, venu de la Tartarie, comme tombé du ciel, un secours formidable, un exterminateur, Tamerlan assaillit Bajazet.

La chrétienté, dans ses malheurs, n'avait guère alors de secours à attendre que de la discorde de ses ennemis et, plus tard, des vices de leur religion, le fatalisme et la polygamie.

La lutte des Turcs et des Tartares et la chute de Bajazet prolongèrent l'existence de Constantinople, mais sous la menace incessante ou sous les coups des barbares, à commencer par Tamerlan. A peine avait-il vaincu Bajazet, que tous les chrétiens qui tombèrent sous son glaive, notamment ceux de Smyrne, contribuèrent de leurs têtes à ces pyramides de têtes humaines que ce monstre élevait à sa honteuse gloire.

Ce fut au milieu de ces préoccupations douloureuses qu'eurent lieu les représentations du grand mystère. Est-il étonnant qu'après tant de sacrifices, tant de sang versé, on aimât encore à répandre des larmes, à se reporter sans cesse, en

(1) Rel. de Saint-Denis, lib. XXI, cap. I. Voir aussi sur le séjour de Manuel Paléologue en France, d'intéressants détails recueillis par M. Berger de Xivrey. *Moniteur* du 8 octobre 1840.

idée du moins, sur ces lieux tant de fois profanés depuis la mort du Christ, enfin à confondre dans une même haine tous les persécuteurs de la religion? Quand l'auteur du drame fait jurer par *Mahomet* les bourreaux du calvaire et leur prête le langage des Turcs, cet anachronisme est une vérité historique de plus qui prouve à quel point l'auteur et les spectateurs, préoccupés du présent, le reportaient dans le passé.

Il ne fallait rien moins que ces circonstances, auxquelles il s'en joindra bien d'autres, la popularité sainte du sujet, et sans doute aussi l'influence secrète de Jean de Bourgogne revenu de sa captivité, pour triompher des obstacles que dut rencontrer la représentation d'un drame, par moments si hostile au trône et à tous ses soutiens.

Sans doute le *Mystère de la Passion,* par les hauts principes que l'éclat et que l'étendue de son succès popularisèrent, est un fait heureux et mémorable; mais c'est aussi de sa représentation et de l'établissement à Paris d'un théâtre permanent que, par le manége ambitieux ou vindicatif de Jean de Bourgogne, auquel les imprudences de la jeune reine et de son beau-frère le duc d'Orléans ne donneront que trop de prise, c'est, dis-je, plus particulièrement de cette époque que nous voyons s'élever et grandir, à l'encontre du trône, une puissance formidable qui, en 93, le renversera.

Cette puissance dont l'histoire mériterait d'être

écrite en entier par un Montesquieu; cette puissance indéfinissable, qu'on a depuis nommée l'Opinion, et qui va jouer dans le grand mystère un rôle tour à tour et si beau et si triste, n'est encore qu'un écho affaibli et souvent corrompu de cette grande voix du Christ, de ce *Verbe* incarné qui éleva la religion, humble et pauvre, sur tout ce que le monde eut jamais de plus haut, sur l'empire romain; qui ensuite fonda les trônes les plus beaux de la terre, à commencer par celui de Clovis; qui enfin, à la voix d'un pauvre ermite, précipita l'Europe entière sur l'Asie.

Quoique le monde n'ait rien eu de plus grand que l'opinion créée par le christianisme, il n'est pas pourtant sans intérêt de suivre dans ses transformations cet effrayant pouvoir qui, après tout, se souvient souvent de son origine : souvent la voix du peuple est encore la voix de Dieu. On la vit, il est vrai, sous la captivité du roi Jean, après s'être agrandie, s'aigrir par nos misères et se tourner en *jacquerie ;* mais bientôt nous verrons, sous Charles VII, ou plutôt sous le joug étranger, cette voix puissante, sanctifiée par la religion et le patriotisme (qui est de la religion encore), relever, aux inspirations d'une pauvre fille des champs, la France abattue par une opinion pervertie.

Au quinzième siècle, l'opinion n'a pas de nom encore; nos écrivains, pour la désigner, se servent de ce petit mot : *On :* Gerson, dans un discours à Charles VI, après lui avoir dit que « *On* se plaint,

et qu'*On* ne trouve qui veuille ou ose lui dire vérité, quand les pierres mesmement debvroient accuser », parle en termes assez embrouillés d'une puissance audacieuse qui lui a apporté, en sa qualité de chef de l'Université, « grand foison de libelles, composés partie par détraction, partie par suspicion, partie par bruit de ville et renommée qui dit tout, soit vray, soit faulx (1). »

Voici maintenant Juvénal des Ursins :

« *On* parloit fort de la royne et de monseigneur d'Orléans, et assés hautement *On* les maudissoit, et en disoit *On* plusieurs paroles (2). »

Cet *on* qui vient de *homo,* lequel mot signifie un *homme vulgaire,* et qu'on traduisit d'abord par *om* ou *hom,* va bientôt grandir et se transformer en reine, en femme; et c'est avec raison, car rien au monde de meilleur ou de pire, rien de plus mobile, rien surtout qui doive être plus ménagé : c'est ce que n'ont pas fait toujours les personnages les plus exposés à ses traits. Depuis le *Mystère de la Passion* jusqu'au *Mariage de Figaro* (pour ne pas revenir sur des faits plus récents), que d'imprudents dédains pour une puissance, qui s'en est trop vengée!

Nous verrons sous quelle influence l'auteur du grand mystère préludera aux coups qui souvent depuis sont partis du théâtre français; nous ver-

(1) *Sermon de Gerson*, in-8° goth., sans date ni lieu.

(2) In-fol., an 1405, p. 171.

rons cet auteur ignoré, s'armant des paroles, ou du moins de l'esprit de Jean Sans Peur, mais surtout de la popularité d'un frère augustin qui avait osé, dans ses sermons devant la cour, censurer la reine et le duc d'Orléans; nous verrons les dangereux accents du drame se confondre avec ceux de la chaire évangélique, dans la scène où Jean sortira du désert pour admonester, sur leur trône avili, l'adultère, l'inceste, et ira, pendant plus d'un siècle, se répandre, avec le *Mystère de la Passion,* dans la plupart de nos provinces.

Un poëte d'un sens profond, Virgile, a observé que la renommée ne vit et n'acquiert de forces que par le mouvement ([1]). Cela nous explique pourquoi l'opinion (si l'on en excepte l'époque des conciles et des croisades) existait à peine, ou n'était qu'un faible bruit sans effet, quand, sous la féodalité, tout se passait, pour ainsi dire, à huis clos. Cet état de choses va changer peu à peu.

Ce ne sera toutefois que quand la presse et quand la poste, qui se suivront de près, auront prêté à la pensée leur vitesse et leur force, que l'opinion produira, non l'effet électrique que la vapeur lui doit communiquer un jour, mais une sorte de retentissement, dont la nouvelle puissance pourra déjà, sous Louis XI, se contenter,

([1]) *Mobilitate viget, viresque acquirit eundo.*

ÆNEID., lib. IV.

en songeant que ce roi si caché, si peu communicatif, aura créé ses relais et ses postes, pour elle surtout, bien malgré lui sans doute, comme on peut le voir par son ordonnance de 1464, dans laquelle il déclare que c'est « afin de sçavoir diligemment nouvelles de tous costez et donner des siennes, que seront establis chevaux courants de traite en traite... [1] ». Mais son despotisme aura beau vouloir, pour étendre sa main de fer, s'élancer seul, l'opinion finira par le suivre. Déjà elle a pris les devants dans le *Mystère de la Passion*, dont les représentations sont assurément la manifestation populaire la plus hardie de la liberté chrétienne. A part les influences qu'il faudra déplorer, c'est, je crois, un progrès dans les voies du christianisme, mais à travers combien d'obstacles et d'abîmes!

Si nous avons raison de nommer l'établissement du christianisme *le plus grand événement dont le monde ait été le témoin et l'objet*, quel sujet que la reproduction de cet événement! Aussi, n'est-ce pas ici l'ouvrage d'un seul homme : plusieurs et plusieurs siècles ont élevé ce monument, bien petit encore, si la foi qui peut tout agrandir n'eût suppléé, près des spectateurs, à ce qui manquait à l'ouvrage.

Quels en sont les auteurs? Aucun n'est bien

[1] *Ord. Mss.* de la Bib. du Roi au Louvre, 1464. *Traité de la Police*, t. IV, p. 555.

connu; seulement quelques scènes imposantes, jetées en anglo-normand, dès le treizième siècle, par l'archevêque de Cantorbéry, Langton ([1]), et qui étaient là, comme pierres d'attente, ont été mises en œuvre heureusement. Voici sur quelle base l'ouvrage entier s'élève :

Dieu le Père, sur son trône, entouré de ses attributs personnifiés, qui sont : Vérité, Justice, Paix, Miséricorde, délibère sur l'avenir de l'homme. La Miséricorde demande que Dieu délivre l'homme des peines que ses fautes ont méritées; la Justice, qu'il les punisse, attendu que toute faute doit être expiée. Après de longs débats, Dieu, pour accorder la Justice et la Miséricorde, prononce le sacrifice de son propre fils, qui se revêt de notre humanité, prend sur lui le poids de nos misères, de nos crimes, et descend sur la terre. De là, les *Mystères de la Conception* et de la *Nativité*, qui forment, avec les précédents débats des quatre personnifications divines, la première partie du grand *Mystère*, comme l'ont prouvé les manuscrits de Valenciennes, de Cambrai, de l'Arsenal et autres, qui ne portent pourtant que ce titre : *Mystère de la Passion*.

Ces premières scènes, qui complètent une journée, ou, si l'on veut, un acte d'une haute théologie, pouvaient, sans inconvénient, édifier le peuple. Aussi, cet acte fut-il représenté, dès les

([1]) La Rue, *Archœol.*, t. XII, p. 234.

douzième et treizième siècles, en Angleterre, et, en 1398, à Saint-Maur, près de Paris, par de pauvres gens, à qui l'on ne permit pas de continuer. Il est probable que ce fut avant les scènes de la Nativité qu'on les arrêta, et qu'on leur fit attendre près de cinq ans une autorisation qu'ils n'obtinrent encore qu'après s'être couverts du manteau religieux et du titre de *Confrères de la Passion*. Je ne crois pas que toutes les scènes de la Nativité de Jésus-Christ et de la Passion aient été représentées en France, avant cette époque, en langue vulgaire; celles dont il est question aux entrées de quelques rois ou reines n'étaient que des pantomimes, quoi qu'en aient dit des écrivains inattentifs.

Pouvait-on, sous la féodalité pure, aller beaucoup plus loin, et développer à l'esprit du peuple toute la libéralité de cette religion qui vient donner tout à ceux qui n'ont rien, renouveler la face de la terre, nous montrer tous les hommes égaux, les orgueilleux seuls humiliés; et Dieu qui, *s'abaissant* lui-même, non pas *vers ces âmes si hautes,* mais sur les petits et les pauvres, s'entoure de leurs maux, console la misère et n'admet près de lui les rois qu'après les bergers (1)?

Telle est, en substance, la deuxième partie du grand *Mystère*. Pouvait-on la représenter avec la première, au treizième siècle, par exemple, quand

(1) *Études*, p. 197 et suiv.

les bergers ou *pastoureaux,* dont nous avons parlé précédemment, réclamaient le droit d'être substitués aux grands et même aux plus hautes intelligences, se faisaient pasteurs catholiques, en usurpaient les fonctions, les prédications, et traînaient après eux leurs ouailles par bandes? N'était-il pas à craindre que, forts de leur grand nombre, d'orgueilleux pastoureaux ne voulussent comprendre l'humilité chrétienne que pour s'élever au-dessus de leurs maîtres?

Les prêtres et les moines laissaient, il est vrai, célébrer dans leurs églises la fête de la Nativité, qu'on nommait aussi la fête du *Deposuit,* par allusion à ces mots du cantique de Marie : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles* (1), dont les enfants de chœur, dont tout le bas clergé, et dont le peuple enfin étaient si transportés, qu'un évêque de Paris, au douzième siècle, Eudes de Sully, crut devoir défendre aux fidèles de répéter le fameux verset plus de cinq fois.

C'est de ces transports désordonnés, et sans doute aussi de la prudente tolérance du haut clergé, que nous voyons naître dans le siècle suivant les *fêtes de l'âne et des fous*, qui n'étaient pas si sottes qu'on l'a dit et qu'on le prétend encore contre nous. J'ai cru pouvoir l'écrire, et j'appuierai mon opinion de nouvelles preuves : lorsqu'à l'anniversaire de la naissance du Christ, un peuple ivre de joie se rendait en foule à l'église,

(1) « Le Christ a dépossédé les puissants et relevé les humbles. »

dansait, chantait, criait : *Noël*, et finit, dans son pieux délire, par faire intervenir au milieu de la fête jusqu'à l'âne et au bœuf de la crèche, cette idée, que l'on comprendra si l'on sent combien il est naturel de s'abandonner à la joie la plus extraordinaire en éprouvant un grand bonheur, et de se figurer que le plus stupide animal y doit prendre part ; cette idée biblique (¹), saint François d'Assise la poussait plus loin, quand, le jour de Noël, il exhalait en cris de joie ce mot de *Bethléem*, imitant, en le prononçant, nous dit son historien, le bêlement du plus humble animal (²). Il est bien permis aux indifférents de rire de cette sainte ivresse, ou de dire qu'ils ne la comprennent pas. Horace leur répond qu'*il est doux, alors qu'on retrouve un ami, de se livrer, même au délire* (³).

Qu'on ne nous reproche plus d'exalter ces écarts : nous n'avons voulu que prouver combien la source en était pure. On peut dire qu'elle ne se déborda en excès coupables que quand s'y joignit une folie mêlée d'ironie et de corruption. Hors de là, les grands dignitaires ecclésiastiques entrèrent si bien dans l'esprit de cette fête que, par une humi-

(¹) *Benedicite, omnes bestiæ et pecora, Domino; benedicite, filii hominum, Domino; benedicite, montes et colles, Domino*, etc. Dan., III, 57.

(²) *More balantis agni, Bethleem dicens*.... Th. Celano, cité par M. Michelet, *Hist. de Fr.*, t. III, ch. VIII.

(³) *Recepto*
Dulce mihi furere est amico.

lité empruntée aux fêtes de Saturne, on les voyait, dans ces jours de *rénovation*, descendre de leurs dignités, en abandonner les insignes et les prérogatives à leurs inférieurs, et leur permettre de se nommer entre eux, parmi les plus humbles, parmi les enfants même, un Abbé, un Évêque ou un Roi des Chanoines (1).

Ces jeux innocents n'avaient pas alors d'inconvénients graves ; le chant de Marie n'était pas encore la *Marseillaise du moyen âge;* les humbles n'avaient pas encore pris, comme au temps de la Réforme, le *Deposuit* et l'*Exaltavit* au sérieux ; ces fous-là restaient sagement dans leur rôle, n'attendant que du Ciel leur *exaltation*, et ne recevant qu'en riant la crosse avec la mitre, et les coups d'encensoir, et cette royauté d'un jour, que le sort donnait comme à notre *fête des rois*.

Faut-il s'étonner qu'on ne souffrît point d'abord, outre la profanation qu'on pouvait redouter, que des artisans, des pèlerins, étrangers au clergé, fussent, suivant leurs rôles, les uns, sous le nom même de Pastoureaux, admis les premiers à la divine crèche ; que les autres vinssent, sous le nom et l'habit d'Hérode, de Pilate, etc., rendre la royauté odieuse et le pouvoir ridicule ; que d'autres, sous les noms du Seigneur lui-même et des apôtres, et de saint Jean, pussent prêcher l'égalité et adresser aux grands des vérités fort dures ?

(1) V. Ducange, verb. *Episcopus puerorum*.

Voilà pourtant ce qu'on finit par leur permettre ; c'est, je le répète, un pas immense fait dans la liberté, qui, par malheur, ne tarda pas à dégénérer en licence. Les lettres patentes accordées aux confrères de la Passion par Charles VI, en décembre 1402, et enregistrées au mois de mars suivant, font dire au bon roi, qui déjà depuis plusieurs années avait des accès de démence : « Qu'ayant assisté au commencement du *Mystère de la Passion*, lequel les confrères n'ont pu bonnement continuer, pour ce qu'*il* n'y a pu estre lors présent, que voulant le bien, profit et utilité de la dite confrérie, afin que chacun, par dévotion, se puisse et doive joindre à icelle, *il* lui octroye auctorité, congé, licence de faire jouer quelque mystère que ce soit..... Mande au prévost de Paris et à tous ses autres justiciers présents et à venir, qu'ils laissent les dicts confrères jouyr et user pleinement et paisiblement de *sa* présente grâce, congé, licence dont est octroy, en quelque lieu et place qu'ils pourroient trouver (1). »

Quel lieu trouvèrent les confrères, et où établirent-ils leur théâtre ?

Un grand édifice, une hôtellerie, telle que la charité chrétienne en a fondé dans beaucoup de villes, avait été érigée, deux siècles auparavant, au-dessus de la porte Saint-Denis, par deux gentilshommes allemands, en faveur des pauvres

(1) Delamarre, *Traité de la Police*, t. I, p. 460 et suiv.

voyageurs et des pèlerins qui arrivaient trop tard pour entrer dans Paris, dont les portes se fermaient en ce temps. Delamarre entre dans quelques détails sur les soins donnés par nos vrais gentilshommes, par ces deux nobles âmes, pour rendre le refuge plus sain et plus commode aux pauvres voyageurs qu'on y recevait ([1]).

La mort des pieux fondateurs et de leurs héritiers ayant fait abandonner le charitable asile du faubourg Saint-Denis, nommé l'*Hôpital de la Trinité*, les confrères de la Passion vinrent y construire une grande salle où ils représentèrent, en 1404, la deuxième partie du *Mystère de la Passion*, à l'endroit même où se trouvait le refuge des pauvres voyageurs. Je ne sais si l'auteur du drame a voulu rappeler que le Théâtre français eut cette intéressante origine, et qu'il a pour but aussi de guérir, du moins nos maladies morales ; ce

([1]) Delamarre, *Traité de la Police*, t. I, p. 460 et suiv. — Valenciennes a encore son HÔTELLERIE. Dans un rapport fait au conseil municipal de cette ville, le 22 janvier 1840, par M. Miot, conseiller, je lis : « L'*Hôtellerie* est la plus ancienne fondation de Valenciennes ; de temps immémorial on y recevait les pauvres voyageurs. Depuis, cet établissement hospitalier fut destiné à secourir les Valenciennois *ayant porté mante et cape*. Les revenus considérables dont il jouit aujourd'hui sont distribués en ville, sous le nom de *grands pains*, *petits pains*, *surcroits* et *secours simples*. » Le rapporteur conclut à augmenter le nombre de ces distributions, en conservant les dénominations anciennes, pour faire honneur aux fondateurs, et encourager les personnes bienfaisantes qui voudraient les imiter.

qui me le ferait croire, c'est que, presque au début de cette deuxième partie, deux saints personnages, Joachim et Anne, prodiguent leurs aumônes et leurs soins charitables à des pauvres et à des voyageurs aussi. Joachim, après avoir remercié Dieu des biens qu'il en a reçus, dit à son aumônier d'en réserver le tiers :

Pour les povres et voyagers
Qui par Nazareth passeront,
Et viendront de divers quartiers,
C'est de quoy confortés seront, etc.

Anne, non moins charitable que son mari, admet dans son pieux asile un aveugle, un boiteux, et gémit de l'idée qu'on puisse endurcir son cœur *contre un povre indigent* :

Quand il n'y a roy ne *régent*
Qui n'ait ce qu'il a en tout lieu
Pour aidier les membres de Dieu (¹).

Il faut voir, dans les citations que nous avons faites de ces scènes touchantes (²), cette émulation de bienfaisance entre les deux saints époux qui tour à tour bénissant le Ciel et soignant les *membres de Dieu*, sans être rebutés des infirmités, des cris et du grossier langage de ces infortunés, donnent des ordres pour qu'aucun ne soit éconduit.

(¹) Le mot de *régent* est-il là pour la rime, ou pour le frère du roi, le duc d'Orléans, que nous verrons tout à l'heure en butte à tous les traits de l'opposition?

(²) *Études*, p. 175 et suiv.

Ces scènes n'étaient cependant qu'une fiction substituée à la charité même des deux bons gentilshommes ; oui, mais c'est quelque chose encore que la représentation des vertus chrétiennes ; et nous ne devons que trop la regretter, déchus que nous sommes souvent, je ne dis pas seulement de la réalité, mais même de l'image de ces vertus premières.

Nous venons de respirer un moment au milieu de mœurs toutes patriarcales ; mais les événements politiques vont nous assaillir de nouveau.

Tandis que le malheureux Charles VI, frappé d'une démence qui, pendant son long règne, ne lui laissera que des moments lucides, voyait ses plus proches parents se jeter sur son trône et s'en arracher les rênes échappées de ses mains ; cette puissance que nous avons entrevue dès le règne de saint Louis, l'Opinion, grandissait, même sous les mépris que lui prodiguait le duc d'Orléans, car Jean Sans Peur la soutenait, et ne dédaignait pas de descendre pour elle aux plus humbles condescendances.

Louis d'Orléans, fier de ses avantages personnels, de son titre de frère du roi et de sa faveur près de la jeune reine, voyait avec humeur les ducs de Bourgogne, au lieu de se renfermer dans les vastes domaines qu'ils tenaient en partie de l'impolitique libéralité du roi Jean, venir disputer jusque dans Paris un pouvoir auquel, lieutenant du royaume, il se croyait seul des droits ; et il sai-

sissait toutes les occasions de témoigner à Jean de Bourgogne son mécontentement. De la lutte de ces deux caractères et d'intérêts si opposés s'était déjà formée dans l'âme ulcérée de Jean Sans Peur, quand son père vivait encore, une haine que d'indiscrets rapports de sa jeune femme, nous dit Meyer, enflammèrent au point qu'il résolut de l'assouvir dans le sang de son ennemi.

Mais le duc d'Orléans étant presque toujours environné de ses serviteurs et couvert, en quelque sorte, de cette royale auréole qui pouvait encore lui tenir lieu de garde, comment trouver des gens assez animés contre lui pour entrer dans cette vengeance, et en assez grand nombre pour en être les instruments? Jean Sans Peur n'avait pas encore élevé sur le mépris de toute autorité ses effroyables cabochiens.

Il fait en conséquence appeler ses conseillers, ne craint pas de leur communiquer son criminel dessein, et leur demande les moyens d'en assurer l'exécution.

Ceux-ci, après de vives représentations, répondent qu'avant d'oser attenter aux jours d'un prince, frère unique du roi, presque roi lui-même et entouré de tant de prestige, *il fallait* (ces mots sont bien remarquables sous la plume de notre Meyer, historien exact, quoique partisan des ducs de Bourgogne, et qui dit les tirer d'une source certaine, de la cour même de Charles VII); *il fallait faire haïr et rendre odieux le duc d'Orléans; qu'on*

y parviendrait si, dans Paris, qui, dès lors, par le concours prodigieux de gens de toute condition, de tout ordre, de tout état, et de toutes les nations et provinces du royaume, représentait en abrégé le royaume lui-même; si, dans Paris surtout, et dans quelques-unes des villes les plus considérables de France, on faisait répandre, pendant deux ou trois ans, par des personnes chargées de ce rôle, les choses les plus propres à atteindre ce but (1).

Voilà donc Paris devenu le siége de l'Opinion, et voilà pourquoi Jean de Bourgogne vient s'y établir; il vient s'emparer de ses organes les plus populaires, et par eux abaisser devant lui le trône, non pour y monter, mais pour y avilir, y dégrader son ennemi, avant de l'immoler; vengeance infâme, dont Meyer nous dévoile le but, et nous tait les moyens. Celui que nous avons trouvé dès le début de la troisième partie du *Mystère de la Passion*, représenté en 1405, est la reproduction frappante et prolongée de tous les bruits répandus alors contre la reine et le duc d'Orléans (2); au-

(1) *Invisum redderet ac exosum. Id autem hoc modo efficere posset, si Parisiis præcipuè (quæ tum mirabili populorum de omni conditione, ordine et statu, multitudine referta erat, et de omnibus regni nationibus ac provinciis, regnum ipsum quodam velut compendio referebat) et similiter in aliis quibusque regni nobilioribus civitatibus per biennium vel triennium antè, per impositas personas ubique disseminari faceret.* Annal. Fland., in-fol. Antver., 1561, p. 225.

(2) « Dès l'année 1405, dit l'abbé Sallier (*Mém. de l'Acad.*

dace étonnante dont cependant l'histoire ne parle, comme nous le verrons, que sous les termes généraux de *bruits et paroles répandus parmi le peuple.* Ce silence presque absolu de l'histoire vient-il de son indifférence pour des jeux populaires tombés de l'église dans les confréries, et dont les auteurs même ne se nommaient pas? Mais ces jeux du peuple, mais ces scènes hardies avaient pour témoins et pour confidents Paris, la France entière. Ce silence n'est donc probablement que de la circonspection. Comment en effet rappeler une accusation qui n'allait rien moins qu'à souiller le trône et ses héritiers à venir de la tache infamante d'un double adultère et d'un double inceste?

Je ne viens pas, après quatre siècles passés, réhabiliter la mémoire d'Isabeau de Bavière et de son beau-frère, Louis d'Orléans : n'eussent-ils été coupables que de légèreté, dans leur position c'était trop. Il est rare, d'ailleurs, que, chez une femme, le mépris de la renommée ne conduise au mépris de tout : cette jeune reine ne fut peut-être qu'imprudente d'abord, bientôt calomniée, et plus tard aigrie par l'injustice; alors elle ne justifia que trop bien les soupçons élevés contre elle et l'odieuse mémoire qu'elle a laissée.

Mais en la blâmant, elle et son beau-frère,

des Inscript., t. XV, p. 802), on commença à répandre des *discours* injurieux à la conduite de la reine, et offensants pour le duc d'Orléans. » Le savant abbé ignorait que c'était bien autre chose que des *discours*, c'étaient des actions, un *drame*.

faut-il donc encenser la popularité croissante de leur ennemi Jean Sans Peur? Ce représentant audacieux de la féodalité mourante, ne semble-t-il pas en avoir reçu la mission de porter à la monarchie des coups désespérés, et qui retentissent encore jusqu'à nous? — L'aveu de Meyer ne laissant aucun doute sur les menées de Jean Sans Peur pour rendre odieux ses adversaires, j'ai cherché l'influence que les ducs de Bourgogne ont pu exercer sur les *confrères de la Passion*.

La première chose serait de savoir d'où venaient ces hommes qui, suivant l'expression de Boileau, étaient bien des *pèlerins*, car ils ne formaient pas, comme toutes les confréries parisiennes dont nous avons parlé dans nos *Études*, un seul corps de métier. D'où venaient-ils donc avec leur grand drame? Je persiste à croire que c'était d'une de nos provinces du Nord, où les ducs de Bourgogne tenaient souvent leur cour; du Nord où ces ducs souverains entretenaient le feu sacré des lettres et des arts; du Nord où les confréries et les chambres de Rhétorique ont jeté tant d'éclat; du Nord d'où sont sortis nos précédents mystères, notamment le *Miracle de saint Nicolas*, écho religieux du désastre de Mansoura; du Nord où le massacre de Nicopolis avait été si douloureusement ressenti; du Nord où un duc de Bourgogne, le fils de Jean Sans Peur, suscitera lui-même, comme nous le verrons dans un autre drame fameux, des vengeurs à Nicopolis et à Constanti-

nople; du Nord où nous avons vu la plus haute noblesse, jointe à la bourgeoisie, jouer et presque célébrer, en 1547, ce même *Mystère de la Passion* (1); du Nord où j'ai signalé tant de manuscrits du même *mystère* (2), manuscrits si rares ailleurs, que les frères Parfait déclarent n'en avoir jamais vu (3); du Nord où cette forte et âpre poésie est un fruit du sol; du Nord dont les mœurs et l'esprit tout entiers sont là (4); du Nord enfin où le succès du même ouvrage, rajeuni seulement dans son style, a été si persévérant, que nous en avons vu les pieuses représentations dans des bourgs opulents des environs de Lille et de Dunkerque, éveiller, jusqu'en 1834, la sollicitude épiscopale (5).

Pour abréger, je ne reviendrai pas sur les inductions qu'on pourrait tirer aussi des *hôtels de Flandres*, d'*Artois* et de *Bourgogne*, où les *confrères de la Passion* ont successivement été; mais dans un acte notarié, que nous ont conservé les frères Parfait (t. I, p. 56), nous voyons encore figurer parmi les maîtres-gouverneurs et confrères de la *Passion*, en 1548, les noms anciennement ré-

(1) *Études*, p. 128 et suiv.

(2) *Id.*, ch. IV.

(3) *Hist. du Th. Fr.*, t. II, p. 288.

(4) Voir dans nos *Études*, les *Noces de Cana*, p. 133, 135 et suivantes.

(5) Voir les *Instructions de monseigneur Belmas*, évêque de Cambrai, aux curés de son diocèse, *Etudes*, p. 151, 152.

pandus dans nos provinces du Nord, et dont j'ai cité plusieurs, dans le précédent chapitre. Je transcris ici ces noms, dans l'ordre qu'ils occupent audit acte : « Par-devant les notaires du roi furent présents : *Jacques Le Roy* et *Jehan Le Roy* (1), *Nicolas de Gendreville, Jambefort, Adrien Gervais, Marc Antoine Caille, Pierre Hémon, Jean Louvet, François Poutrin* (2), *Charles Le Royer, Michel Lyon, Toussaincts de Fresnes* (3), *Nicolas de Compans, Jehan Dureau, Guillaume Hochart, Martial Vaillant, Pierre de Ruë, Jehan Godefroy, Jehan d'Esguillier, Denys le Boiteux, Mathurin Darnois, Nicolas Hervé, Jehan Bertrand, Pierre Lemercier, François Hueble, Pierre Fouquet, Pierre Royer, Jehan Reculé, Nicolas Scot* et *Nicolas Gayant* (4). »

Une objection, qui semble embarrassante, m'est faite : « Si le *Mystère de la Passion* est sorti de la « Flandre, ou d'une de ces provinces soumises aux « ducs de Bourgogne, d'où vient que leur fa- « meuse Bibliothèque n'en contient aucun exem- « plaire ? Comment le fils de *Jean Sans Peur*, le « *bon duc Philippe*, qui joignait à toutes ses nobles « passions celle des livres, et à qui nous devons

(1) Une très-ancienne usine, connue à Valenciennes, et que mon grand-père tenait de son aïeul, portait le nom de *Jeanroy*, ou *Jean-le-Roy*.

(2) Nous parlerons de Poutrin, l'historien de Tournai.

(3) *Fresnes*, grand village près de Valenciennes.

(4) Voir, sur *Gayant*, ou le Géant de Douai, les *Archives du Nord*, t. II, p. 195 et *passim*.

« plusieurs copies des ouvrages français de cette « époque, n'en a-t-il acquis ou fait faire aucune « de ce drame célèbre, qualifié le *chef-d'œuvre de « la poésie française au quinzième siècle?* Les ducs « de Bourgogne n'y ont donc pris aucune part. »

J'ose tirer une conséquence toute contraire de l'absence même de cet ouvrage dans leur Bibliothèque : je l'y remarque d'autant plus que je ne l'y vois pas, et qu'aucun des manuscrits que j'ai décrits ou vus ne provient des ducs de Bourgogne. Si, comme on n'en pourra douter, Jean Sans Peur a fait mettre ou a souffert qu'on mît dans le *Mystère de la Passion*, comme dans un arsenal sacré, les armes déloyales dont il s'est servi pour combattre ou plutôt flétrir ses adversaires, n'est-il pas naturel que son fils, Philippe le Bon, qui souvent a couvert d'un voile pieux les torts de son père, ait écarté jusqu'aux traces d'un tort dont le but, ou l'effet du moins, fut d'avilir le trône, en le montrant aux yeux des peuples souillé de vices dont la honte devait rejaillir si haut?

Pour nous faire une idée de l'effet que durent produire les scènes que nous allons citer, rappelons-nous dans quel état se trouvait, au commencement de 1405, la ville de Paris. (C'était déjà, pour l'opinion, presque la France entière, ainsi que Meyer vient de nous le dire.)

Tandis que l'infortuné Charles VI, privé de sa raison et de tout, n'avait d'intervalles lucides que pour voir ses maux et ceux de son peuple, le duc

d'Orléans s'était emparé, presque sans partage, des rênes de l'État, pour le précipiter dans un abîme de misère. Aveuglé par ses passions et par la faveur trop constante de la reine, il paraît avoir, ainsi qu'elle, renoncé souvent, par orgueil peut-être, à ce respect humain, le premier devoir des grands, et des femmes surtout. Dès longtemps s'étaient répandus, sur leur intimité, les bruits les plus fâcheux pour eux, pour le trône, pour les héritiers qui en étaient sortis et devaient en sortir.

Le peuple, aigri par ses malheurs et par les impôts dont on l'accable, est disposé à tout croire; il croit tout, même l'absurde, et confond l'innocent avec le coupable : c'est ainsi que la touchante épouse du duc d'Orléans, Valentine de Milan, soupçonnée de magie, et accusée par la clameur publique d'avoir causé la démence du roi en lui jetant un sort, avait été obligée de fuir Paris, et d'abandonner son époux; tant l'opinion pouvait être égarée pour accabler ses contempteurs!

Enfin, les clameurs soulevées contre toute la cour prennent un caractère si menaçant, que les oncles du roi convoquent, sous son nom, un conseil. Jean Sans Peur a le crédit de s'y faire appeler. Quoique alors dans son comté d'Artois, il revient à Paris, accompagné de huit cents chevaliers et suivi de six mille gens d'armes, pour appuyer ses remontrances.

Le duc d'Orléans, malgré l'autorité dont il est

revêtu, n'ayant pas assez de troupes à opposer à son ennemi, se retire avec la reine à Melun, où le dauphin, encore enfant, allait les rejoindre, lorsque Jean Sans Peur, arrivé à Paris, y fait ramener le jeune prince.

Il adresse alors au malheureux monarque et il publie un manifeste dans lequel il n'épargne rien pour se populariser et rendre ses adversaires odieux. Il se plaint des impôts qui *grèvent le peuple*, et des vexations exercées sur les *pauvres gens par les officiers de justice et les gens d'armes* (1), sans oser pourtant accuser directement le duc d'Orléans et la reine; mais peu de temps auparavant, un frère augustin, nommé Legrand, prêchant devant cette princesse, n'avait pas craint de lui reprocher son luxe, ses dépenses, et de désigner devant le roi (qui avait aussi voulu entendre *le Frère*), de désigner, dis-je, le duc d'Orléans comme un prince dont les débordements avaient étouffé le bon naturel (2).

La reine, furieuse, se contint cependant; mais

(1) Voir, dans Monstrelet, ce document. Paris, in-fol., 1572, t. I, an 1405, p. 22.

(2) *Quidam Augustinus vocatus J. Magnus*, dit le Religieux de Saint-Denis (ms. 5959 de la Bibl. Roy.). Des historiens, notamment M. de Barante, ont traduit ce *J.* par *Jacques;* d'autres (M. de Ségur, *Hist. de Fr.*, t. VIII), par *Jean*, prénom qui semble avoir inspiré plus d'un orateur, depuis *Jean* Baptiste jusqu'à *Jean* Chrysostome et à *Jean* Gerson. Le frère avait peut-être les deux noms : celui de *Jacques* a prévalu.

on racontait par quels actes de violence elle s'en était dédommagée chez elle.

Le Religieux de Saint-Denis, moins circonspect que les frères Parfait qui, dans la préface de leur tome IIIe, reviennent sur le silence qu'ils se sont imposé, le Religieux *s'est fait une loi aussi*, lui, mais contraire à celle des historiens du *Théâtre français*, celle de dire toute la vérité : « Comme j'ai reçu la mission, dit-il (1), de retracer dans cette histoire les actions dignes de blâme, aussi bien que celles qui méritent l'éloge, je crois devoir dire que l'extrême incurie avec laquelle la reine et le duc d'Orléans gouvernaient les affaires pendant la maladie du roi, excitait de vifs mécontentements dans le royaume. Le peuple ne craignait point de les accabler publiquement de malédictions, et de dire qu'ils n'avaient d'autre pensée de multiplier les taxes que pour assouvir leur passion exécrable et aveugle. »

Le Religieux loue d'autant plus, ajoute-t-il, le courage du frère augustin, qu'il savait par l'histoire que la femme, la noble dame surtout (*genus generosum*), est irascible au dernier point, et que sa colère est à craindre (2).

L'allusion à la reine, et à la reine Hérodiade, qui fit mourir saint Jean, est ici frappante.

(1) *Cùm ex officio susceperim....*

(2) *Quamvis in historiis instructus, sciret muliebre genus, et præcipuè generosum, ad iracundiam promptum, quæ multis funesta fuit.*

Le sermon du frère augustin, qui devait être si curieux, ne nous a été conservé qu'en partie par le Religieux de Saint-Denis : « La déesse Vénus, dit à la reine l'intrépide orateur, occupe avec vous le trône en votre cour. L'ivresse et la débauche lui servent de cortége, et font de la nuit le jour, au milieu des danses les plus dissolues : ces maudites et infernales suivantes, qui assiégent sans cesse votre cour, amollissent les cœurs et corrompent les mœurs. »

Voici, au début de ce sermon, une réminiscence classique, que l'estimable traducteur du *Religieux de Saint-Denis* (Paris, 1841) n'a pas remarquée : « Je voudrais, noble reine, vous être agréable, mais votre *salut* m'est de beaucoup préférable à vos bonnes grâces [1]. » Sauf le *generosa regina,* c'est mot pour mot ce que T. Q. Capitolinus dit, dans Tite-Live (lib. III), au peuple romain, dont il veut aussi le *salut;* mais dans le sermon, le mot *salut* a une bien autre portée : c'est une transformation, comme en fit le christianisme, et comme on en voyait souvent, d'une idole de terre en un saint révéré.

Mais ni la reine ni sa suite n'acceptèrent le *salut* du Frère. « Quelques-unes des demoiselles de la reine, dit le religieux historien, témoignèrent

[1] *Vellem equidem tibi placere, generosa regina, sed multò malens te salvam, qualicumque erga me animo futura sis....*

au prédicateur leur étonnement de ce qu'il avait osé dire. — Et moi, répondit-il, je suis bien plus étonné de ce que vous osez faire pis encore que je ne dis! C'est ce que j'expliquerai plus clairement à la reine (*clariùs manifestabo*), quand il lui plaira [1]. »

C'est précisément ce que fera saint Jean dans le drame, qui ne tombera pas dans les *menus plaisirs* et dans notre *marivaudage :* si c'est un plaisir, il est ici austère et formidable.

Tel était l'état des esprits, quand la troisième partie du *Mystère de la Passion* fut représentée, probablement pendant le séjour du duc d'Orléans et de la reine à Melun. Qu'on juge de l'effet que devaient produire sur le peuple de Paris les murmures du peuple juif, lorsqu'il se plaint que le désordre règne partout, dans l'État, comme à la cour; quand il s'élève contre Hérode qui vient d'abandonner sa femme pour vivre avec la reine Hérodiade, l'épouse de son frère!

Quel remède apporter aux maux dont chacun souffre? et qui osera faire parvenir jusqu'aux oreilles du faible prince, la vérité, qu'une femme perfide en écarte? Qui? Jean; Jean, l'énergique écho de Jacques Legrand et de la voix du Ciel qu'on dédaignait d'entendre, *vox clamantis in deserto;* Jean, sorti du désert, tel que l'Évangile nous le montre, nourri de sauterelles et de *miel*

[1] Tome III, liv. XXVI, ch. vi du texte imprimé. Paris, 1841.

sauvage, couvert d'une peau de bête, et armé de son éloquence, à la fois onctueuse et inculte.

Voyez comment, avant d'entrer dans le palais, il s'adresse au peuple juif tout entier; voyez ce style nu et presque décharné, mais, ainsi que l'homme, rempli de nerf et d'onction :

Peuple de povre remembrance,
Fais pénitence, pénitence !
Vivant, la feras si tu vœulx,
Après la mort, jamais ne pœulx !

Il faut voir ce *terrible mangeur de sauterelles*, comme le qualifie un historien, il faut l'entendre [1] presque dans les mêmes termes que Jacques Legrand, apostrophant de bas en haut, et n'épargnant personne :

Juges, commis, officiers,
Vous debvez estre les piliers
Soustenans la chose publique ;
Ne soustenez débas ne piques
Envers aucunes simples gens ;
Soyez de vos gaiges contens,
Sans violence ne rapine.

On retrouvait sans doute aussi, dans ces âpres paroles de Jean-Baptiste, ce que Jean Sans Peur venait de dire dans ses remontrances ; mais c'était bien ici un autre ton ! Et lorsqu'admis dans le palais où le couple adultère se trouve réuni, le saint s'adresse à Hérode d'abord :

(1) *Etudes*, p. 201 et suiv.

Je viens devers ton tribunal (1)
Pour toy remonstrer le grant mal
Où ta folle plaisance tend,
Dont ton peuple en est mal content,
Et Dieu premier. Car quant au point,
Je te dy qu'il n'appartient point
La femme à ton frère tenir.
Tu te vœulx prince maintenir (2) !
Tel cas n'est pas fraternité,
Mais plus que bestialité :
Tu voys bien les oiseaux petits,
Qui en eux ont cuers si gentils (*nobles*),
Que chacun se tient à son per,
Sans aultre frauder ne tromper.
Or commetz-tu ung adultère
Ord et vil encontre ton frère (3).
Ne scay qui t'en puet excuser.

Les historiens ne nous disent pas l'effet qu'avait produit le sermon du frère augustin sur le duc d'Orléans qui, assez religieux, « écoutoit patiem-

(1) Tous les vers que nous allons citer ne sont pas seulement dans les manuscrits du *Mystère de la Passion*, on peut les voir encore dans l'exemplaire imprimé de la Bibliothèque Royale (Y. 4351), qui nous a été obligeamment prêté par MM. les conservateurs. C'est un in-4°, sans date. Paris, Demarnef.

(2) C'était ce qu'on reprochait au duc d'Orléans. Il répondait que *le régime* (la régence) *du royaume luy avoit esté donné, comme à celui qui de droit le devoit avoir*. Monstrelet, an 1405, p. 24. Ce vers est peut-être aussi la reproduction de l'audacieuse menace qu'avait faite le frère augustin d'un changement possible de dynastie. Voir son discours, t. III de la traduction.

(3) *Ord*. Juvénal des Ursins emploie le même mot, en parlant

ment, dit Juvénal des Ursins, les remontrances qui lui étoient adressées, dès l'année 1392, parce qu'il se gouvernoit trop à son plaisir. »

La réponse d'Hérode est en tout conforme à cette disposition et au caractère du duc :

Il ne se fault point amuser
A me venir icy reprendre,
Car vous povez assez entendre,
Jehan mon amy, que de longtemps
Volentiers escoute et entens
Voz paroles et voz sermons,
Qui me semblent plaisans et bons
Quand vous loués en général
Le bien faict et blamés le mal,
Et qu'exposés les Escriptures.
Mais de me venir dire injures
Et reprendre publiquement,
Sans sçavoir entendre comment,
Il m'en desplait trop en mon cuer.
Et pour ce, Jehan, sur vostre honneur,
Taisés-vous de ce que vous dictes.
Je scay bien qu'entre vous hermites,
Entre vous povres ydiots,
Ne prenés pas garde à voz motz,
Ne devant qui vous les couchés,
Mais pourtant que trop vous touchés
A mon honneur et mon plaisir,

des bruits qui couraient sur la reine : « Et si, disoit-on beaucoup de choses publiquement, qui estoient bien *ordes* et deshonnestes. » An 1405, p. 165. — Qu'Isabeau de Bavière ait fini par trahir le pays dont elle était ainsi traitée, je m'en étonne moins, et je ne puis que déplorer l'abus du plus dangereux de nos arts.

Voz motz me sont à déplaisir,
Et pour ce vous en convient taire.
Scay-je pas bien que j'ai à faire?
Ne me tenés plus ceste voye.
Car s'il eschet que y pourvoye,
Jamais n'en eschapperez quitte!

SAINCT JEHAN.

Il me suffit que je m'aquitte,
Et pour m'aquitter, je te somme
Que c'est faict d'ung desloyal homme
De tenir celle que tu tiens,
Et fais grant vitupère aux tiens,
Non pas seulement vitupère,
Mais très-exécrable adultère
Contre Dieu et contre raison.

Au zèle religieux se joignait ici l'intérêt politique qui voyait avec peine le duc d'Orléans tirer de son intimité avec la reine un pouvoir exorbitant; on voulait à tout prix les séparer. Tel semble être surtout le but de cette scène, et nous verrons que l'auteur y parvint.

Hérode, voyant que le sermonnaire insiste, le renvoie *aux simples gens, pour les induire à bonnes mœurs;* puis l'auteur lui fait ajouter, avec une naïveté profondément satirique :

Mais quant est d'entre nous seigneurs,
Qui avons noz plaisirs aprins,
Il nous faict mal d'estre reprins,
Et qu'on congnoisse nostre offence.
Et pour ce, preschés pénitence
Au commun et au populaire,
Sans avoir esgart à voz dis.

SAINCT JEHAN.

Je t'ay dit et encore diz
Qu'il te meult d'ung mauvais vouloir
De frauder ton frère et vouloir
Tenir sa femme devers toy.
Chastye-toy, sire, chastye-toy,
Fais-en pénitence et lui rends,
Et à ton père exemple prends (¹).

Comment ne pas voir dans ces vers *transparents* tout ce qui se passait et se disait alors contre la cour? La pénitence que saint Jean impose à Hérode, est précisément *ce que les hommes sages demandaient au duc d'Orléans*, dit M. de Barante, à propos de plusieurs signes de la colère céleste qui venaient de se manifester contre lui et la reine (²).

Et quand, après son âpre sortie contre Hérode, saint Jean s'adresse à Hérodiade (³), ainsi que le frère augustin s'était adressé à la reine; et quand Hérodiade, de même qu'Isabeau, s'emporte et reproche à Hérode *d'escouter de telz vieulx bigotz;* et quand saint Jean la réprimande de l'abandon où elle a laissé son époux et de ne craindre pas plus Dieu que le monde; et quand, furieuse, elle l'interrompt et demande si *ce meschant papelart* leur *rompra tout un jour la teste*, et

(¹) Le frère augustin cite aussi au duc d'Orléans et au roi l'exemple de leur père, qui avait fait tourner au bien du royaume et non à ses plaisirs les impôts qu'il avait levés. *Relig. de Saint-Denis* (*loc. cit.*).

(²) *Hist. des Ducs de Bourg.* Juin, 1405.

(³) *Etudes*, p. 208 et suiv.

qu'elle ne craint pas de dire à son royal amant :

> Monseigneur, vous estes bien beste
> De tant ouyr ce vieil marmot !

Comment croire qu'un confrère de la Passion se fût permis des allusions aussi frappantes qu'injurieuses, s'il n'eût été soufflé, ou du moins soutenu par le parti de Jean Sans Peur, maître alors de Paris, c'est-à-dire de la France ? Quand enfin on examine les développements que, contrairement à son habitude, l'auteur s'est plu à donner à ces scènes indiquées seulement dans quelques mots d'un des quatre évangélistes ([1]), et les traits satiriquement populaires décochés contre les grands seigneurs, il est impossible de ne pas voir là l'exécution du plan rapporté par Meyer, de perdre dans l'esprit public le parti de la cour et son principal chef.

Le duc d'Orléans le sentit si bien, que, peu de temps après, contre sa coutume, « il escrivit, dit Monstrelet, à plusieurs bonnes villes du royaume ses lettres, en remonstrant comment on avoit proposé et semé parolles diffamatoires, à Paris, à l'encontre de luy et de son honneur, lesquelles on ne devoit pas croire ; et pareillement en escrivit à l'Université de Paris et y envoya ses ambassadeurs ([2]). »

Cet appel à la conscience publique, fait par le prince qui jusque-là s'en était montré si indépendant, méritait d'être remarqué.

([1]) *Dicebat Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui. Herodias insidiabatur illi et volebat occidere eum.* Marc. VI, 18. — ([2]) Monstrelet, an 1405, p. 24.

Il fit en même temps une plus grande concession à l'Opinion : il songeait à quitter Melun où il était encore avec la reine, lorsqu'informé de ce qui se disait dans Paris, « ils se départirent, dit Monstrelet, l'un d'avecques l'autre, si (*tellement que*) alla la dicte royne au bois de Vincennes, et le dict duc avec ses gens d'armes à Corbueil [1]. » Il rentra à la fin dans Paris, Jean Sans Peur ayant feint de se réconcilier avec lui ; mais l'un et l'autre ne cessèrent de rester sur la défensive.

Deux ans se passèrent dans cette paix armée, pendant laquelle le pouvoir du duc de Bourgogne grandissait encore dans l'opinion, tandis que celui du duc d'Orléans continuait à s'affaiblir. Le favori de la reine ne pouvait longtemps se contraindre.

Un jour pourtant, assailli par un orage dans la forêt de Saint-Germain où il accompagnait la reine, et ayant failli périr avec elle au pont du Pecq, où leurs chevaux les avaient emportés, il regarda ce danger comme un avertissement du Ciel et voulut s'amander ; car, ainsi que son pauvre frère, il avait aussi, dans sa folle ivresse, des moments lucides, qui rappelaient ces jours où la sage Christine de Pisan pouvait, dans une de ses épîtres, lui dire :

Petite cloche grant voix sonne,
Qui moult souvent les plus saiges resveille,
Et le labour d'estude leur conseille [2].

[1] Monstrelet, an 1405, p. 25.

[2] *Épître d'Othéa*, dans le Manuscrit de la Bibliothèque Royale, récemment imprimé.

Pour commencer sa réforme, dit le Religieux de Saint-Denis, il fit publier partout que tous ceux auxquels il devait eussent à se rendre, le dimanche prochain, en son hôtel. Des créanciers, au nombre de plus de huit cents, y coururent avec leurs mémoires : et que reçurent-ils, en payement de toutes leurs avances ? A peine une somme légère, et mille railleries qui, jetées sur eux par ses gens, devaient retomber sur lui en malédictions.

Les prédictions sinistres s'accumulaient aussi, et nous le concevons, frappés que nous sommes de tout ce qu'ont rapporté les historiens. La foudre, par exemple, étant tombée sur le lit de la reine, et ayant brûlé cette couche royale qu'on disait profanée, n'était-ce pas encore un avis du Ciel ?

Nous voyons le duc d'Orléans, un an avant sa mort, au moment d'aller combattre les Anglais en Guienne, se rendre à Saint-Denis, pour y voir et pour y embrasser la tête du saint évêque que l'on y conservait ; mais cette tête d'où est parti pour nous le premier rayon du christianisme ne dit rien à son âme, ou du moins il ne l'entend plus (1).

Et Gerson, cet autre apôtre de l'Évangile, qui peu auparavant, dans un de ses discours, avait cru pouvoir adresser au frère du roi des remontrances paternelles, en avait-il été entendu da-

(1) Voir dans l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, par Doublet, p. 1060, de curieux détails sur la présentation qui fut faite au prince de la tête du grand évêque, couverte d'une mitre d'or.

vantage? Non, le malheureux prince avait fait trop bien comprendre à la députation de l'Université qu'il ne voulait rendre de comptes à personne. — Le moment approchait où il allait rendre ses comptes à Dieu.

Dépouillé de son auréole, et, pour ainsi dire, immolé déjà dans l'opinion, le voilà livré sans défense à son implacable ennemi.

Et voilà aussi, dans l'attentat qui se prépare, une source nouvelle de crimes, de désastres qui se répandront sur Paris et la France. C'est alors surtout que le *Mystère de la Passion*, dont les représentations ne seront pas interrompues, paraîtra, par la sombre horreur du sujet, l'âpreté des mœurs et du style, et l'incohérent amas de scènes mi-parties barbares ou frivoles, traversées de quelques sillons de lumière, la reproduction de ces temps désastreux.

Les ténèbres qui couvriront l'esprit du roi s'étendront sur la nation presque entière, ou plutôt la nation et la royauté ne seront plus que de vains simulacres mis en mouvement par un esprit aveugle, l'esprit de faction.

On se rappelle quelle teinte lugubre jettent sur le *Mystère de la Passion* les prédictions et les anathèmes lancés contre Jérusalem :

O peuple mauldit,
Par erreur séduyt,
A péché conduyt,
Congnois ton offense.

— Le ciel s'obscurcit,
Le jour seuffre nuict,
La terre frémit,
Sentant telle oultrance ([1]).

Les plus sombres présages venaient aussi de glacer les imaginations, avant cette suite d'attentats et d'aberrations qui désolèrent la France. Juvénal des Ursins lui-même énumère naïvement les faits où la nature parut avoir interrompu ses lois; et il s'arrête d'abord sur une éclipse de soleil, arrivée le 16 juin 1406, pendant laquelle « c'estoit grand pitié, dit-il, de veoir le peuple se retraire dedans les esglises; et cuidoit-on que le monde deust faillir. Furent assemblés les astronomiens qui dirent que la chose estoit bien estrange et signe d'un grand mal advenir. »

Le duc d'Orléans, préoccupé de l'idée d'une mort violente et prochaine, avait, dès le 19 octobre 1403, écrit entièrement de sa main, et fait déposer au parlement un long testament dans lequel il répare, autant qu'il est en lui, ses erreurs, ses torts, et laisse voir toute son âme. On retrouve dans ses legs pieux aux églises, aux pauvres et aux hôpitaux un petit-fils de saint Louis, mais moins éclairé; dans la fondation de bourses au *Collége de l'Ave Maria*, dans son goût et sa connaissance des Écritures, un ami des lettres et le digne père d'un de nos grands poëtes,

([1]) Voir le *Mystère*, ou même nos *Études*, p. 226, 227, 255, 256.

enfin l'aïeul de notre Louis XII dans toute la bonté empreinte en cet écrit ; en voici le début :

« Je Louys, fils de roy de France, indigne duc « d'Orléans, comte de Valois, de Blois et de Beau- « mont, considérant qu'il n'est chose en ce monde « plus certaine que la mort, ny plus incertaine que « l'heure d'icelle, car selon M. saint Hiérome : « *Juvenes quidem sæpè moriuntur*... (1) »

Remarquable pressentiment !

Il prévoit ensuite le cas où, dans une lutte meurtrière, ses restes mortels ne seraient pas reconnus ; mais cette lutte, s'il n'avait eu à la soutenir (ainsi qu'il le croyait noblement) que contre des Turcs, des barbares, il en eût été traité moins indignement qu'il ne le sera..... Et par qui, déplorable esprit de faction ! Des Turcs, des barbares se seraient arrêtés à sa mort : des chrétiens, des Français vont aller plus loin. Un prince français, un duc de Bourgogne, a cherché, et il a trouvé, parmi des Français, dix-huit, vingt assassins ! Pour mieux tromper son adversaire, il se joue de sa bonne foi, et feint, nouveau Judas, de ne vouloir que du bien à celui qu'il va livrer à des sicaires : il l'embrasse, il communie à la même table ! et cette exécrable hypocrisie a lieu trois jours avant le crime dont nous ne pouvons plus éloigner le récit.

(1) « Ce sont souvent les jeunes qui meurent. » — *Hist. du monast. des Célest. de Paris*, par Beurrier, 1634, in-4°, 1407.

La reine qui, depuis son retour à Paris, occupait, à l'écart, mais non pas à l'abri des propos indiscrets, un hôtel de la vieille rue du Temple, dit l'*hôtel Barbette*, venait d'y accoucher d'un enfant mort presque en naissant, lorsque, dans la soirée du 23 novembre 1407, le duc d'Orléans, qui avait soupé avec elle, reçut un faux message qui l'engageait à se rendre aussitôt près du roi, à l'hôtel Saint-Paul. Le prince se fait amener sa mule, et part accompagné de six ou sept de ses gens. A peine a-t-il fait cent pas, qu'une bande d'assassins embusqués dans un cabaret, *à l'Image de Nostre-Dame*, s'élancent sur lui, le terrassent. Il veut se défendre, soutenu par deux de ses serviteurs : l'un est tué, l'autre blessé, et lui, succombant sous le nombre, est non-seulement massacré, mais mutilé horriblement. Une femme du peuple, qui de sa fenêtre voit tout, crie : *Aux meurtriers!* — On lui répond : *Tais-toi!* — et sa voix, comme celles qui bientôt voudront, au nom de l'opinion, de la justice, de la religion, s'élever contre l'assassinat, contre sa doctrine perverse et calomniatrice, cette faible voix, mais qui, grâce au Ciel, ne sera pas la dernière, est étouffée par la terreur. Des flèches sont lancées aux fenêtres de ceux qui osent les ouvrir. *Éteignez tout*, dit un des assassins, *il est mort!* Et les assassins se retirent, éteignant tout sur leur passage, et s'enveloppant de ténèbres. « Ténèbres effrayantes », remarque un historien. Moins effrayantes, selon

nous, que cette lumière dont Jean Sans Peur ne craindra pas d'illuminer son crime.

D'abord, et pendant qu'on en recherche les auteurs, il continue à se couvrir de la dissimulation qu'il conservait depuis si longtemps; il se rend, avec tout Paris, avec toute la cour, consternés, à l'église des Blancs-Manteaux, où est exposé le corps affreusement défiguré de la victime. On ne sait que conjecturer, on doute, et l'on n'ose accueillir un soupçon, quand le prince assassin, en habit de deuil et les larmes aux yeux, assiste au convoi funèbre, et porte, avec les ducs de Berry, de Bourbon et le roi de Sicile, les coins du drap mortuaire. La reine, soit pudeur, soit inquiétude, ne se montre point; elle est retournée à l'hôtel Saint-Paul, bien moins pour y trouver son mari qu'un refuge; tandis que l'admirable épouse du duc d'Orléans, Valentine, alors à Château-Thierry avec ses enfants, y reçoit la nouvelle affreuse, à laquelle elle ne survivra qu'une année, dans l'insupportable idée qu'on a ravi à son époux, non-seulement le jour, mais son éternité peut-être.

Cependant, Jean Sans Peur craignant que le prévôt de Paris ne découvrît les agents de son crime, déclare tout à coup aux princes réunis que c'est lui seul qui a tout fait, que c'est par sòn ordre que le duc d'Orléans est mort. Les princes, stupéfaits, se séparent sans avoir pris aucun parti. Le lendemain, ils étaient assemblés à l'hôtel Saint-Paul, dans le conseil du roi, lorsque l'assassin du

frère de ce même roi, audace inconcevable ! s'y présente. On lui en refuse l'entrée. Alors, nouveau Catilina, il ne craint pas de jeter ses menaces à cet autre sénat ; et il sort, impuni, de la ville pour y revenir étouffer sous les ruines des lois divines et humaines, l'opinion publique, et y dresser l'apologie de son forfait.

On nous a souvent accusés, nous habitants des provinces du Nord, de partialité pour les ducs de Bourgogne. Nous le déclarons : si nous avions à nous prononcer entre les deux partis qui, sous deux noms sinistres, ont misérablement partagé la France en deux camps, sans nous arrêter aux qualités aimables du duc d'Orléans, ni même à sa fin malheureuse et à l'intérêt qu'inspire sa famille, nous inclinerions plutôt pour son rival. Quand nous voyons l'éclat, le goût des arts, des lettres et la civilisation que les ducs de Bourgogne ont partout répandus ; quand nous songeons que *Jean*, justement *Sans Peur* alors, il était sans reproche, au milieu de l'indifférence des princes chrétiens, tenta les plus nobles efforts pour arracher l'empire grec au joug des Musulmans ; quand nous nous rappelons avec quelle chaleur il défendait le peuple contre les exactions de ses adversaires, toutes nos sympathies alors sont pour lui.

Mais quand nous voyons ce même Jean Sans Peur tourner contre la France le riche apanage que son père n'avait reçu que pour la défendre ;

quand nous le voyons imiter les exactions que tout à l'heure il condamnait; quand surtout nous voyons son audace aller jusqu'au crime et jusqu'au lâche assassinat d'un prince, d'un homme qui croyait à sa foi; alors, comme Gerson, qui fut Bourguignon aussi, tant que l'on put l'être avec gloire; comme Gerson, distinguant de la loi de nature et des figures du vieux Testament, la loi nouvelle, l'Évangile, qui jamais n'autorisa le meurtre, nous repoussons cette *opinion* dite *populaire*, et que nous allons voir pervertie à sa source; nous repoussons cet insensé qui vient d'ensanglanter l'arène où son sang à son tour coulera; enfin, comme Gerson, nous nous séparons du parti de l'assassinat; et, que ne pouvons-nous, avec son éloquence, en flétrir ici la honteuse doctrine!

Pendant que Jean Sans Peur, arrivé dans ses États d'Artois et de Flandre, y fait, aux acclamations générales, nous devons l'avouer, publier et répandre un écrit dans lequel, non content d'exalter son forfait, il noircit et déchire encore sa victime; l'infortunée duchesse d'Orléans vient avec ses enfants à Paris demander au roi la punition des meurtriers de son époux: non-seulement aucun n'est arrêté; non-seulement elle n'obtient rien, pas même la commisération publique dont elle est si digne; mais elle est obligée de quitter encore Paris, où une rechute plus grave du roi lui est de nouveau imputée par un peuple stupidement complice de lâches ennemis. Elle ne survécut pas à tant d'injustices.

C'est ainsi que fut sacrifiée cette touchante Valentine; esprit charmant (c'était là sa magie), brillante Milanaise, trop cultivée alors pour être transplantée sur notre sol ingrat, et qu'un souffle grossier dut flétrir; épouse admirable, dont le fils aîné, Charles d'Orléans, père de Louis XII, nous a laissé des poésies qu'une injustice héréditaire ou que notre ignorance avait trop longtemps méconnues, quand un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Sallier, en restituant à Charles d'Orléans sa gloire littéraire, en a mérité une lui-même. Il a eu la gloire, trop peu appréciée, d'ôter à notre poésie la tache originelle et vraiment déplorable que, si longtemps après sa mort, l'audacieux Villon, appuyé sur Boileau, venait lui imprimer (¹).

Après tant d'écarts déplorables, l'opinion pouvait-elle être plus égarée encore? Oui, et c'est pour la perdre entièrement, c'est pour triompher de la conscience publique et de la loi vaincue et du Ciel même irrité contre lui, que Jean Sans Peur se détermine à rentrer dans Paris; il y rentre, non point en coupable, mais en vainqueur,

(¹) Villon sut le premier. ..,
avait dit Boileau : c'était une erreur. Sallier, en nous faisant connaître le manuscrit de Ch. d'Orléans (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XIII), a montré tout ce que ces poésies du prince, né en 1394, trente-sept ans avant Villon, avaient déjà donné à notre langue d'élégance et de grâce. Nous envisagerons tout à l'heure quelques-unes de ces poésies sous un rapport qui n'a pas été jusqu'ici remarqué.

en conquérant; et les Parisiens (tous les historiens nous l'attestent) font éclater à sa vue leurs transports; et les enfants, sur son chemin, s'écrient partout *Noël* (1)!

Et contre ces cris coupables de la multitude, où donc se réfugiait la véritable opinion? Où? Dans la conscience de quelques justes, là précisément où, aux époques les plus désastreuses, elle avait prostesté : à Rome, contre le despotisme des Tibère et des Néron qui croyaient l'étouffer (2); à Jérusalem, contre la perversité des scribes, des pharisiens, et contre les clameurs insensées de la foule :

Le peuple fait joie,
Mais mon cuer larmoye
Lamentation,
Désolation!

disait la grande victime du *Mystère de la Passion*, qu'on ne cessait d'immoler, s'il est vrai que les crimes des hommes soient l'immolation perpétuelle de l'Homme-Dieu.

C'est aussi le cri qui pouvait sans fin retentir sur la France où l'on voyait la multitude, comme celle des Juifs, abandonnée à l'esprit de vertige, l'audace et le crime en majorité, et çà et là, comme

(1) Meyer, qui ne fait que résumer ici le Religieux de Saint-Denis, Juvénal et Monstrelet, dit : *Cives profusis gaudiis illum accipiunt, conclamantibus pueris per vias NOEL!*

(2) *Conscientiam generis humani abolere arbitrabantur.* Tac.

sur le chemin du Calvaire, un petit nombre de gens de bien, trop souvent à l'écart; enfin le Christ, du haut de son supplice, pleurant sur nos misères ([1]).

Nos pères ont-ils donc été jusqu'au déicide? Oui : si la Vérité, suivant l'expression sublime de Gerson (*Veritas-Deus*), n'est autre chose que Dieu même, ils l'ont immolée publiquement, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré. C'est un ministre de ce *Dieu-Vérité*, c'est un prêtre nommé Jean Petit, qu'a choisi Jean Sans Peur, pour venir prêcher le mensonge et glorifier l'assassinat, d'après les exemples (empruntés au vieux Testament) des meurtres d'Holopherne et surtout d'Absalon. Et devant qui cet inconcevable encouragement à l'homicide est-il proclamé? Devant toute la cour du roi, qu'en son absence le dauphin est obligé de présider!

De tant de crimes et de misères devons-nous conclure qu'il y avait alors plus de perversité qu'aujourd'hui? Non, mais elle était moins contenue : nos pères n'avaient pas ce qui nous a tant coûté, ce que nous respectons trop peu, nos institutions. Ils avaient une religion, mais trop mal comprise encore, et qui gémissait en vain de voir la France, comme Jérusalem, livrée à l'anarchie et bientôt après à l'étranger.

Hierusalem, noble cité fleurie!...

([1]) *Mystère de la Passion*, IIIe partie. — *Etudes*, p. 247 et suiv.

Tes ennemys viendront antour de toy,
Pour te jecter en piteuse ruine.
J'en ay pitié, j'en ay douleur en moy!...

Gerson, un de ces disciples du Christ qu'on avait vus sur le chemin du Calvaire, et que le malheur des temps retenait à l'écart, « déplorait aussi », au moment peut-être où sortait de son âme l'*Imitation de Jésus-Christ* (ce livre, à cette époque!) « déplorait la ruine à jamais déplorable de ce beau royaume de France, dépouillé, déchiré par les guerres civiles, et livré comme une curée à ses ennemis (1). »

Quand, du fond d'un cloître et de son intérieure humilité (2), Gerson faisait sur sa patrie ce douloureux retour, il aurait pu bientôt rentrer dans les affaires : Jean Sans Peur, dont il avait encouru la haine par son énergique protestation contre l'assassinat, allait mourir assassiné; et les plus grands adversaires de l'illustre orateur commençaient à voir qu'il y avait quelque chose de

(1) *Deflet* (c'est son frère, le prieur des Célestins de Lyon, où il s'était retiré, dont je traduis les paroles), *deflet miserabilem cladem, nunquam dignis planctibus adæquandam, præclarissimi Franciæ regni quod intestinis et civilibus bellis disrumpitur atrociter et vastatur et præda hostibus patet...* En parlant de Paris, il ajoute : *Quæ nuper erat urbs perfecti decoris..., proh dolor! tumultuatur... Illic vulgus indoctum varios rectores sequens, miseram in vertiginem rotatur*. In op. Gers., in-fol., t. I, p. CLXXVII.

(2) *Totum se in se curvando recolligit*, dit encore son frère. *Loc. cit.*

bon dans ses doctrines. Quel motif va donc retenir jusqu'à sa mort, au fond de cette obscurité, avec des moines et de pauvres enfants qu'il instruisait lui-même, cet homme d'action, cet écrivain, cet orateur, ce chef de l'Université de Paris, cet oracle des conciles? Quel motif? nous pouvons le voir dans la lettre du bon prieur, que nous venons de citer : il voulait expier dans ce cloitre sa gloire passée; et c'est ce qu'il fit dans les dix dernières années de sa vie.

Mais on pense bien que, malgré cette humble position, il se trouve souvent reporté par ses souvenirs vers ces questions *extérieures*, qu'il avait tant de fois tranchées, et dans lesquelles il dominait.

Nous aussi, du fond de sa retraite, nous nous reportons en idée vers cette époque où il prêcha son double sermon sur le mystère de la Passion, à Paris, peu d'années avant qu'on y représentât le sujet sacré de ce sermon, dont les hardiesses politiques avaient si longtemps écarté loin de nous le *texte primitif français de l'*IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, renfermé dans le même volume [1].

Ce double sermon sur la Passion n'est pas moins hardi que le drame : si le poëte ne craint pas de s'en prendre à la reine et au régent, l'ora-

[1] Ce volume contient d'autres écrits inédits, dont nous avons parlé dans nos *Etudes sur les Mystères et sur les Manuscrits de Gerson*.

teur, lui, s'attaque au pape même, à son infaillibilité, qu'il croit pouvoir mettre en doute, sans rompre l'unité catholique : elle résidait, selon Gerson, dans l'Église, dans les conciles; et il le fallait bien, à une époque de trouble *où les astres les plus brillants souffrirent quelque éclipse*, et où deux papes élus par deux partis contraires se disaient tous deux infaillibles : un des deux se trompait pourtant. Gerson, pour rétablir la paix, donna tort à tous deux. S'il fit bien comme juge et membre de l'Église, peut-être eut-il tort à son tour de porter dans la chaire sacrée une question où la religion avait moins de part que la politique. Ce fut, nous n'en doutons point, dans de bonnes intentions, qu'il donna un mauvais exemple, lequel, parti d'un homme tel que lui, n'eut que trop d'imitateurs ([1]), surtout parmi les dramatistes. Bientôt nous verrons Gringore baffouer un pape sur les tréteaux des halles : nous verrons...; mais rien ne devra étonner, après les désordres, le schisme que l'on venait de voir, et dont nous ne pouvons nous dispenser de parler, non plus que des deux sermons de Gerson. Ces désordres, ce schisme sont, en quelque sorte, les premiers pas des écarts irréligieux qui jetteront la France dans les calamités que nous verrons reproduites au théâtre.

([1]) *Omnia mala exempla ex bonis initiis orta sunt.* Sall. *in Cat.*

Quand Gerson prononça son double sermon sur la Passion, il était loin encore de cette retraite où nous venons de le laisser, et dans laquelle il put nous peindre, avec autant de calme que de génie, l'ineffable sérénité de son chrétien battu par les orages. Mais à l'époque où nous remontons (1395), chancelier de l'Université de Paris, chef en activité des plus importantes affaires, jeté au milieu des tempêtes publiques, et forcé par sa position de gourmander jusqu'aux pilotes, il conserve son calme pourtant, comme nous le verrons, et déjà il met en pratique la maxime de l'*Imitation,* qu'il devait nous laisser en précepte : *Ayez d'abord la paix en vous, si vous voulez la donner aux autres.*

La paix! Jamais siècle fut-il moins pacifique que celui qui se souleva tout entier pour ou contre Urbain VI, car dois-je lui donner le titre de pape? Gerson le range, avec trop de raison, parmi ces *souverains* qui ont abusé d'une autorité sainte, et par là ont paru l'avoir usurpée.

Rappelons les faits qui, rentrant dans l'*Histoire de l'Opinion,* sont de notre sujet. Un religieux austère, mais aussi dur envers les autres qu'envers lui-même, élevé par la violence à la chaire de saint Pierre sous le nom d'Urbain VI, avait, par sa rigidité, fermé l'oreille de ceux même qui voulaient écouter sa voix. Des doutes trop fondés sur la légalité de son élection sont alors élevés par des cardinaux même qui l'avaient intronisé : un

autre pape est élu par eux, l'Europe se divise, le grand schisme d'Occident commence, les souverains y prennent part, et Urbain, se croyant blessé dans ses droits, a recours aux armes : par là, il se ferme l'oreille et coupe, sans retour, les liens de ceux même que lui attachaient son rang et ses vertus.

C'est dans l'effervescence de ce grand débat que Gerson prononce à Paris son double sermon sur le mystère de la Passion. Arrivé au moment où saint Pierre, dans l'ardeur d'un zèle excessif, tire son épée, coupe l'oreille du soldat qui avait porté la main sur son maître, est repris par ce même maître, qui guérit le soldat, voici le commentaire de Gerson sur ce passage de l'Évangile : « Prendons icy pour exemple et enseignement que miséricorde est moult à loer, et que souvent c'est le meilleur souffrir débonnairement aucuns meschiefz, au plaisir de Dieu, et pour plus grant gloire recevoir et avoir. Est aussi icy reprise la rigoreuse présomption *d'aucuns souverains* qui au premier fourfait lanchent (*lancent*) l'épée de excommunication ou de aultre pugnition, et coppent l'oreille des subjects, par laquelle j'entens obéissance. »

Ce double trait ne va que trop bien à Urbain VI qui, du haut d'une forteresse où l'assiégeaient des hommes qu'avaient détachés de lui ses rigueurs, *lançait* sur eux, après des cérémonies saintes, *lançait l'épée d'excommunication* et les cierges renversés,

symboles de sa raison éteinte, car on ne peut expliquer autrement plusieurs actes de cruauté que l'histoire lui reproche.

Le zèle outré ne peut se soutenir. Jésus prédit à Pierre sa chute prochaine : « Avant que le coq ait chanté, lui dit-il, tu m'auras renié trois fois. » Pierre se récrie et jure que jamais rien de pareil n'arrivera. Malgré cette assurance, lorsqu'il voit Jésus arrêté par des soldats, raillé, traîné devant Caïphe, et, pour surcroît, abandonné de ses autres disciples, que fait-il? Il suit encore son maître, mais de loin, comme un homme qui commence à rougir du Christ et de sa doctrine : *sequitur à longè*, dit l'Évangile. Quelle vérité dans ces mots! et qu'ils peignent bien les déserteurs timides d'une opinion consciencieuse! Pierre se mêle ensuite parmi les valets de Caïphe (quelle dégradation! Nous avons vu Jean de Bourgogne parmi les Cabochiens). Il entre dans l'antichambre du juge, quand la servante... (voilà le dernier organe de l'Opinion devant lequel l'intrépide Pierre va se troubler) [1]; mais citons le texte de Gerson : « Quand l'ancelle le regarda, elle dit : « Mais n'es-tu pas des disciples de celluy homme? » Il respondit à l'ancelle : « Je ne le cognus oncques, et ne scay que tu dis. » Les serviteurs

[1] On connaît un guerrier qui braverait cent fois la mort, et qui tremble non-seulement devant une opinion respectable, mais devant la plus futile.

estoient droits au feu, car il faisoit froid, et se chauffoient. Et Pierre estoit avec eux, et en soy chauffant, pour veoir la fin.

« Que vous en semble de saint Pierre qui est chief et fondateur de saincte Eglise, eslu de Dieu, et qui se cuydoit tant ferme en la foi et en l'amour de son maistre, regnie icy son Rédempteur à la voix d'une femmelette! Quelle doit estre nostre fiance, ou la fiance de quelconque humaine créature quy vit en celle vallée mortelle? »

L'orateur continue à suivre Pierre qui, étant sorti de la pièce où on le questionnait, se trouve dans la cour, d'où Jésus pouvait l'apercevoir : « De rechief, une aultre femmelette le vit et dit à ceulx qui estoient environ : « Et celluy-cy estoit avec Jhésus de Nazareth. » Approchèrent ceulx quy estoient, et dirent à Pierre : « Vrayment, tu es de ceulx-là, car ta parole te montre. » Et de rechief nye par serment : « Je ne cognus oncques cestuy homme. » En après ung peu, comme l'espace d'une heure, dist un des serviteurs : « Vrayment, celluy-ci estoit avec luy, car il est de Galilée... » Adonc, il prist (*Pierre se prit*) à détester, maudire et jurer : « Je ne cognus oncques celluy homme que tu dis!.... » Le cocq chanta, et nostre Seigneur Jhésus se retourna et regarda Pierre. Et Pierre fut recors de la parole dé Jhésus...., s'en issit (*sortit*), et pleura moult amèrement. »

Ce récit est frappant de vérité : c'est l'Évangile. Nous y entendons Pierre répondant d'abord à la

servante ces mots : « Je ne scay que tu dis », *Nescio quid dicis.* Interrogé de nouveau, il proteste qu'il ne connaît pas *cet homme.* « Negavit cum juramento : *Non novi hominem.* » — *Hominem!* Ce n'était pas assez de rougir, devant une servante, du titre de disciple de Jésus-Christ, et de le renier, il affecte de ne pas même savoir le nom du Maître dont il devrait être si fier. Pauvre humanité! A de nouvelles questions, sa faiblesse s'emporte jusqu'à l'anathème, aux jurements, et jusqu'au mépris de son Dieu : *Cœpit anathematizare et jurare : Non novi hominem istum!* Quel lâche mépris dans cet *istum* ainsi rejeté! C'est la gradation de l'impiété jointe à l'ingratitude. De saint Pierre à Judas il n'y a plus qu'un pas. Et voilà l'homme que Dieu a mis à la tête de son Église! Voilà le rocher sur lequel il l'a bâtie (1)!

(1) Quelle frappante contradiction entre la faiblesse de *Pierre* et son nom! On a osé critiquer l'allusion que fait Jésus-Christ à ce nom de *Pierre.* Voici ce que répond à cette critique M. Salverte, dans son *Essai sur les noms propres*, t. 1, p. 45 : « Dans une langue où les allusions au sens des noms propres sont si naturelles, qu'on les rencontre involontairement, les allusions volontaires ne seront pas déplacées dans les sujets les plus sérieux : une habitude constante y unissant à la personne l'idée de la chose signifiée par son nom, il n'y aura que l'irréflexion qui puisse trouver quelque chose d'affecté dans cette prophétie justement célèbre : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* »

M. Salverte cite des exemples du théâtre grec, où de semblables allusions n'ont rien que de très-heureux; et il s'appuie de *l'autorité du sévère Louis Racine.*

—Oui, répond l'orateur, qui ne perd pas de vue son inflexible Urbain, Dieu a mis saint Pierre, pécheur et repentant, à la tête de son Église, « pour qu'il fût plus enclin à pardonner en esperit de doulceur. Celluy quy juge, et qui n'a point failly, est de légier trop rigoreux à pugnir aultruy. » Une autre raison, c'est qu'un repentir sincère change en gloire les plus grandes fautes. Considérons ce qui se passe, ajoute Gerson : « Le cocq chante, Jhésus regarde Pierre : Pierre s'en yst hors et pleure très-amèrement, et se boute, selon les docteurs, en caverne ou fosse, qui se dit *Gallicantus, Chante-cocq.* »

Combien de scènes naïves ou touchantes que l'auteur du drame n'a osé traiter, comme s'il avait craint de se mesurer avec l'illustre orateur (1)!

Mais une observation plus importante, et qui nous a fait reproduire ce passage, c'est que quand Gerson recommandait si éloquemment aux autres de n'être pas trop rigoureux à juger, à punir autrui; lorsqu'il blâmait Pierre et par suite Urbain d'être tombés dans un excès, lui-même devait aller plus loin peut-être, et prouver trop bien par ses actions la vérité de ses propres paroles : « *De cœlo stellæ ciciderunt! Quid ego præsumo?...* Quelle

(1) On joue encore aujourd'hui, dans le département du Nord, un *Mystère de la Passion*, moins ancien, et dont les scènes touchantes sur le repentir de saint Pierre et de Madeleine ont été remarquées dans nos *Etudes*, p. 158, 159, 160.

doit estre nostre fiance, ou la fiance de quelconque humaine créature quy vit en celle vallée mortelle? »

Nous ne reviendrons pas sur cette erreur de Gerson, dont j'ai parlé ailleurs (1), et qu'a expiée la sévère et obscure retraite de ses dix dernières années, illustrées, aujourd'hui seulement, par l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Il y eut alors aussi, parmi les gens du monde, des expiations, mais peu de volontaires, peu de comparables à celles de saint Pierre et de la Madeleine. Aussi, le drame même de *la Passion* ne nous montre-t-il pas le touchant repentir du chef des apôtres. Quant à la pécheresse, elle y paraît bien moins dans sa conversion que dans les éclats de sa mondanité, dans les scènes de sa toilette, dans les détails que nous avons cités (2), et qui nous font trop bien connaître toutes les ressources de la coquetterie, et la justice des reproches généraux adressés par le prédicateur J. Legrand aux femmes de son temps, y compris la reine.

Quoique le style du drame de *la Passion,* tel que nous l'avons, soit un peu rajeuni, nous pouvons pourtant y prendre une idée de l'élégante corruption qui régnait déjà chez nous à cette épo-

(1) *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*, in-8°. Paris, 1842, p. 365.

(2) *Etudes,* p. 214, 215, 216, 217, 219, 220, etc.

que, quand nous entendons Madeleine, avant l'heure promise à ses adorateurs, dire à ses suivantes :

> Je veuil estre à tous préparée,
> Ornée, diaprée et fardée...
> Dressez ces tapis et carreaux,
> Respandez tost ces fines eaux,
> Les bonnes odeurs par la place,
> Jetez tout, vuydez les vaisseaux :
> Je veuil qu'on me suive à la trace.

C'est là, j'en conviens, de la coquetterie de tous les temps : dès l'antiquité, Vénus exhalait l'ambroisie après elle (1). Mais dans les scènes de boudoir que nous avons dévoilées, et où peut-être on nous reprocherait de faire entrer l'histoire, on peut voir, par un curieux anachronisme, les noms même des modes, non de Jérusalem au premier siècle, mais de Paris au quinzième.

Les philologues qui ont dit que la langue des armes était chez nous la plus anciennement riche, auraient pu y comprendre celle des toilettes, car il y a là une analogie dont les poésies érotiques des anciens, et chez nous, en particulier, celles de Charles d'Orléans nous fourniraient plus d'un exemple. A l'époque où parle Madeleine, l'artillerie (moins ancienne, il est vrai, que la galanterie) n'avait pas plus de mots techniques, n'employait

(1) *Ambrosiæque comæ divinum vertice odorem*
Spiravere...
Æneid., lib. I.

pas plus d'art que n'en déployait la coquette, dans son arsenal, contre les libertés de nos pères [1]. Je demande pardon de ces rapprochements : ils sont si naturels, qu'un moine du même siècle, Pierre des Gros, dont M. Paulin Paris a fait connaître les œuvres manuscrites, se sert de ces analogies pour faire aux coquettes une guerre implacable, les voit dans leurs parures, dans leurs *coiffes à cheminées,* comme en des *propugnacles* d'où, pour *combattre Dieu*, elles *jettent* aux gens *leurs doux regards,* et déploient tout leur attirail de *gents corps menus*, de *maintiens décevans,* de *visages fardés,* de *cheveux tressés*, de *drapeaux déliés*, d'*écus*, de *traits*, de *lances* et d'*espingles fourchues*, le tout surmonté d'un *grant estendard, en signe que le dyable a gaignié le chasteau* [2].

Pour en revenir à Madeleine, on a pu voir dans nos *Études* de beaux vers sur son repentir; mais une femme seule peut-être en pouvait parler dignement. C'est ce qu'a fait Mme Desbordes-Valmore, dans son excellente lettre sur nos *Études*, que plusieurs journaux ont citée en 1839, et dont je crois pouvoir ici reproduire un passage.

Mme Desbordes-Valmore fait fort bien comprendre que les parfums jetés par Madeleine dans

(1) *Études sur les Mystères*, p. 214, 215 et *passim*.

(2) « Quant les gens d'armes gaignent une place, ajoute-t-il, ils mettent leur estendard au-dessus. » *Manuscrits françois de la Bibl. du roi*, t. II, p. 155, 156. Paris, Techener, 1838.

sa mondanité, ne sont point là jetés pour rien, et que cette profusion est une préparation pleine d'art et de vérité, car ces femmes prodigues de tout, finissent, quand elles s'amendent, par se donner à Dieu, comme elles se sont données au monde. Mais laissons parler notre illustre compatriote : « Changée, dit-elle, d'un regard de Jésus, Madeleine ne voit plus que lui, ne veut plaire qu'à lui, n'attend rien que de lui. En vain ses oppresseurs et les juifs aveuglés le poursuivent ; elle, guidée par son cœur, s'attache à ses misères, à celles de Marie, cette mère de douleur, qu'elle accompagnera jusqu'au lieu des tortures, jusqu'au pied de la croix, jusqu'au tombeau du Christ, en dépit des bourreaux, à travers la terreur qui règne dans Jérusalem ! *Quand tout fait et quand tout se tait, de faibles femmes sont au-dessus de la terreur*, dit l'auteur des *Études*... Rien de plus vrai.

« La scène est belle en remontant plus haut, quand Madeleine se précipite chez Simon le Pharisien, où Jésus se trouve entouré de ses ennemis. Loin d'être intimidée de leur présence, la repentie tombe aux pieds du Sauveur, les baigne de ses larmes, les essuie avec ses longs cheveux ; et ces parfums qu'hier encore elle prodiguait pour le monde, elle ne les répand aujourd'hui que sur son Dieu vivant ; demain sur son Dieu mort, ne pouvant mourir elle-même, pauvre coupable, de laquelle ils ont dit : « Cette femme partout diffamée, oser se présenter ici ! et Jésus la souffre à

ses pieds ! Il ne sait donc pas ?... Il n'est donc pas un vrai prophète. » Et Jésus *qui sait*, leur a proposé la parabole touchante des deux débiteurs. Opposant sa miséricorde aux rigueurs d'un monde implacable, il relève, par de mémorables paroles, la pécheresse en proie aux remords, mais pleine de foi dans la bonté de Dieu. »

Ces scènes de conversion, si fréquentes dans nos anciens *mystères*, devaient plaire à un auditoire qu'entraînaient souvent les passions les plus violentes, mais que la religion ramenait ordinairement à une vie meilleure. A l'époque où nous sommes, la licence et les débordements étaient tels qu'il ne restait guère de place aux conversions, à celles du moins des personnages alors sur la scène du monde : plus les maux publics sont grands, plus les expiations volontaires sont rares. Nous avons vu Isabeau de Bavière, le duc d'Orléans, Jean Sans Peur, tomber successivement, la première, dans le mépris public, les deux autres, victimes, l'un de ses fautes, l'autre de son crime ; et de ces personnages, le seul duc d'Orléans essaya, mais trop tard, d'expier ses erreurs.

Son triste frère, Charles VI, passé tout à coup d'une jeunesse déréglée à une démence incurable, n'y peut rien réparer. C'est à la France à expier les folies de ses maîtres. Trop heureuse encore si elle n'avait eu qu'un fantôme de roi, un soliveau, et si, auprès de lui, ne se fût élevé sur son trône, à la faveur de nos dissensions, de nos

désastres, et poussé par le duc de Bourgogne et par Isabeau de Bavière, un Anglais, un roi trop réel, ou plutôt un tyran. C'est alors que cette pauvre France, *ses membres déchirés*, suivant l'expression du prieur des Célestins, étaient *abandonnés, comme une curée à ses ennemis*. Et comme si tant de crimes, de vices, de misères, eussent étouffé l'amour du pays, même dans les âmes où l'on voudrait le plus en ouïr les accents, Charles d'Orléans, ce fils infortuné de l'infortunée Valentine, navré quelque temps du meurtre de son père qu'il n'a pu venger, des malheurs de la France dont il reçoit sa part à l'affreuse journée d'Azincourt, prisonnier des Anglais qui le retiennent vingt-cinq ans dans leur île, nous y laisse voir son génie précoce, mais si peu mûri par l'infortune, qu'à l'exception de quelques éclairs de vrai patriotisme, tous ses soupirs ne sont que des chants d'amour, de mollesse et de volupté. Ce qu'il regrette avant tout de la France, comme l'a remarqué M. Villemain, c'est son beau soleil, son mois de mai si doux et ses dames si belles. Nous ne redirons pas avec quelle grâce il se fait délivrer des lettres-patentes par ses deux divinités souveraines :

Dieu Cupido et Vénus la déesse...
A tous amans, etc.

Quand nous pensons que le père de Charles avait péri victime de torts dont son fils se joue ici avec une si ingénieuse légèreté, nous ne pouvons

nous expliquer, que par le besoin de s'étourdir, cette époque où la dissipation, le luxe et les plaisirs allaient croissant avec les maux publics [1].

Le peuple de Paris pourtant, quand le roi anglais Henri VI y fit sa *joyeuse entrée* en qualité de roi de France, le peuple, ou du moins une confrérie dramatique représenta sur son passage, à la porte Saint-Denis, le douloureux martyre de l'apôtre des Gaules, premier évèque de Paris. Y avait-il là une intention religieusement patriotique? Nous ne le croyons pas. « Ce mystère de la *Décollation du glorieux martyr saint Denis* fut moult volontiers véu des Anglois » nous dit Monstrelet [2].

Ce saint, qui nous avait apporté la lumière, ce martyr sur le tombeau de qui nous allions chercher l'oriflamme et nous animer d'un saint patriotisme, nous concevons que les Anglais l'aient vu, avec quelque plaisir, tombant sous le fer de Français ingrats, dont les descendants s'en voyaient bien punis! Nous ne donnerons que trop de semblables spectacles lorsque, dans nos dissensions religieuses, les dépouilles mortelles d'un saint Mar-

(1) « Arrêt contre le luxe qui régnait dans Paris, au milieu des assassinats, de la famine, de la peste et des plus grands désordres ». Hénault, *Abr. Chronolog.*, an 1422.

(2) An 1431. Le *Journal de Paris* du 2 décembre, même année, nous confirme le plaisir que fit aux Anglais cette décollation de saint Denis. Nous avons souvent parlé, dans notre précédent volume, du spectacle affreux de ces décollations, dont un peuple grossier se repaissait.

tin, d'un Grégoire de Tours, seront par nous, par nos torts réciproques, jetées aux vents... Mais n'avançons pas un récit qui condamne nos pères. Nous n'en sommes encore qu'à la France vaincue, à la France envahie!

Et pour que rien ne manquât à ce premier malheur, le successeur de Charles VI, le roi de France lui-même, le voluptueux Charles VII, tombé, ou négligemment descendu du plus beau des trônes, et retiré dans une alcôve de ses États perdus près de la belle Agnès, voyait de là, *on ne peut plus gaiement,* comme le lui disait Lahire, dominer l'étranger superbe et se partager nos dépouilles, quand enfin une étincelle de religieux patriotisme, sortie tout à coup de l'âme d'une pauvre fille des champs, se communique aux âmes généreuses et y rallume, avec la rapidité de la foudre, un enthousiasme qu'on pouvait croire éteint; et comme si la transformation d'une jeune fille en héros eût changé tous les cœurs, nous entendrons, quoique plus tard, mais par suite des victoires dont Jeanne d'Arc nous aura rouvert le chemin, nous entendrons notre charmant poëte, Charles d'Orléans, si longtemps l'esclave des Anglais et de ses passions, dire à son pays, d'une voix plus mâle, car alors elle sera libre :

> Resjoys-toy, franc royaume de France!
> On apperçoit que de Dieu sont haïs (*les Anglais*),
> Puisqu'ilz n'ont plus couraige ne puissance.
> Bien (*ils*) pensoient par leur oultrecuidance

Toy surmonter et tenir en servaige ;
Et ont tenu à tort ton héritaige.
Mais à présent Dieu pour toy se combat,
Et se monstre du tout (*en tout*) de la partie.
Leur grant orgueil entièrement abat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie !

Vers la même époque, délivré de ses autres fers, il dira, dans un piquant refrain, aux coquettes qui, pour le captiver encore, *s'escrimeront* sur lui :

Alez jouer de *l'escrimie*
Aultre part, car quant en ce cas,
Encore ne m'arés-vous mie,
Encore ne m'arés-vous pas.

Plus loin, il se rappelle qu'il a trop bien servi dans la *milice amoureuse* :

Fait (*nous*) avons nos devoirs grandement
Ou temps passé ; vers amour me tiens quitte...
Vieulx soudoyers (*vieux soldats*) avecques jeunes gens
Ne sont prisiés la valeur d'une mitte.

C'est le *militavi non sine gloriâ* d'Horace, et le *turpe senex miles* de l'*Art d'aimer* d'Ovide. Ces citations viennent à l'appui de ce que nous disions tout à l'heure des rapports qu'on a vus, il y a longtemps entre deux arts qui semblent assez peu s'accorder. L'ingénieuse mythologie, en rapprochant Mars de Vénus, avait provoqué ces rapprochements poétiques.

Parmi les ballades de Charles d'Orléans, nous ne citerons pas celle où il dit qu'*il veut se reposer désormais,*

Comme lassé de la guerre amoureuse :

c'est encore une imitation d'Horace, qui montre un esprit plus poli que sévère. Mais nous rappellerons la pièce commençant par ce vers :

> Priés pour paix, doulce Vierge Marie !

Ici, dans une patriotique apostrophe où rien ne manque, qu'un peu plus de clarté, Charles supplie non-seulement Marie, mais tous les Français de tous les états, *de prier pour la France ;* et il nous fait sentir combien par moment les maux de son pays l'ont profondément affecté.

Ces étincelles, il importait d'autant plus de les recueillir, qu'on ne l'avait pas fait encore, et qu'alors elles étaient plus rares dans les classes livrées au luxe, aux vices, aux romans. Les grands, tombés dans une plus grande ignorance, allaient s'éloignant de la religion, qui, loin de craindre la lumière, comme l'ont dit quelques aveugles, ne se perd que dans les ténèbres. Nous avons vu ce qu'un *noble* Hérode renvoyait tout à l'heure *au commun et au populaire!* Aussi, pendant qu'une Isabeau et un duc de Bourgogne venaient de livrer la France à l'Angleterre, c'est de la classe la plus humble que le salut, la gloire de la France allaient bientôt sortir.

CHAPITRE V.

SALUT ET GLOIRE DE LA FRANCE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Jamais la France ne s'était vue aussi près de sa perte. Orléans, presque seul, résistait encore à l'étranger; mais on n'espérait pas que rien pût arracher cette belle cité au malheur qui pesait sur elle. C'était là comme le dernier acte du drame douloureux qui, ainsi que la tragédie antique, semblait, pour se dénouer, appeler une intervention surnaturelle : Jeanne d'Arc parut.

Ici, sur cette touchante héroïne viennent se croiser toutes les divergences de l'opinion, les monstrueux écarts de cette puissance dont nous avons rappelé déjà quelques aberrations.

Dès les temps les plus reculés, nos pères, à l'instar des Germains que nous a peints Tacite, croyaient voir dans ce sexe que Dieu a doué d'une raison si prévoyante, quelque esprit de divine inspiration ([1]). Assurément, si jamais femme dut paraître inspirée du ciel, ce fut bien cette jeune bergère qui, sans autre appui que sa foi, s'élevant à la plus haute mission, prédit qu'elle doit déli-

([1]) *Inesse quinetiam sanctum aliquid et providum putant.* Tac., *Germ.* Vid. et ap. Cæs. *De Bel. Gall.*, lib. I, c. L.

vrer Orléans, chasser les Anglais de la France, faire sacrer le roi à Reims, et qui fait tout ce qu'elle a prédit; triomphe de tous les obstacles accumulés contre elle, ranime et rallie autour de son drapeau une opinion généreuse, la seule véritable; étonne par la sainteté de sa vie, par la candeur de ses paroles, par sa valeur et son humanité; enfin, même avant son malheur, au sein de sa victoire, nous attendrit par la douleur de cette flèche enfoncée dans sa chair, et par le trait bien plus cruel dont une bouche empoisonnée déchire sa vertu : « Ah! dit-elle, en versant alors des larmes, c'est un mensonge, Dieu le sait[1]! »

C'est cette pauvre fille qui, plus encore que les

(1) Voir dans la publication faite par la Société de l'Histoire de France, en 1841, du *Procès de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 240, la lettre où elle dit, entre autres choses, au roi d'Angleterre et aux généraux qui assiégeaient Orléans : « Attendez les nouvelles de *la Pucelle*, qui vous ira voir briefment... Je sui cy envoyée de par Dieu, le Roy du ciel...., pour vous bouter hors de toute France... Et faictes response se vous voulez faire paix en la cité d'Orléans; et se ainsi ne le faictes, de vos bien grans dommages vous souviengne briefment. » Cette lettre et celles qui lui sont présentées dans son *Interrogatoire*, elle répond, p. 239, que, « elle ne les a point faictes par orgueil ou présomption, mais par le commandement de nostre Seigneur; dit que se les Anglais eussent créu ses lectres, ilz eussent fait que saiges, et que avant que soit sept ans, ilz s'en appercevront bien de ce qu'elle leur escripvoit. »

plus valeureux, a triomphé de nos fiers ennemis, ainsi que l'observe Meyer; c'est ce frêle roseau que la main divine a choisi pour châtier l'orgueil de l'Anglais, pour l'humilier davantage, et pour apprendre au Français trop léger qu'on ne peut rien sans Dieu ([1]).

Cette leçon fut loin d'être ainsi comprise de tous. La sublime vierge, ange de pureté pour tout ce qui restait en France d'esprits élevés et purs, fut aux yeux des autres (Anglais ou Français dégradés, c'était tout un alors) fut, dis-je, pour des hommes aveuglés ou barbares, un agent de l'enfer.

En vain le christianisme et l'auteur même du drame de la *Passion* ([2]) avaient montré les plus grandes vertus, Jésus-Christ lui-même en butte à ces odieuses accusations de sortilége et d'art diabolique; la pure et sainte vengeresse des maux de son pays, tombée, par la témérité de son courage, peut-être aussi par une trahison, aux mains des ennemis qu'elle a humiliés, est condamnée comme un instrument de l'enfer par des juges aveugles, que préside Cauchon, ce prêtre sacri-

([1]) *Ostendere Deus volebat ab se uno omnem dari victoriam, eam per fœminam, per sexum fragilem velle operari, quo vanitatem superbiamque Gallicæ Anglicæque gentis retunderet.* Lib. XVI, ann. 1428. — Voir aussi l'*Histoire de Charles VII*, dans le recueil de Godefroy, et l'excellent article que l'historien des ducs de Bourgogne a consacré à Jeanne d'Arc.

([2]) *Etudes*, p. 239, 240 et *passim*.

lége, agent de l'Angleterre ; et elle est livrée, sur une des places de Rouen, à l'horrible supplice du feu, au milieu duquel, à son dernier soupir, on l'entend implorer le nom de *Jésus*, et ne demander aux Français qui lui devaient tant, que des larmes et des prières : Et qui le croira ! c'est par des ris, des ris infernaux, qu'après trois siècles de silence, la poésie française a répondu à ce cri douloureux, à cette voix touchante, et que, pour égayer un monde impitoyable, un poëte s'est plu à couvrir d'ironie et de boue ce bûcher, que nous devrions orner de fleurs, arroser de nos larmes et changer en autel.

Au reste, cet ouvrage anti-national, ce sacrilége impur, Voltaire ne l'eût point hasardé de nos jours.

C'est ici l'histoire de l'opinion en France que nous indiquons : eh bien ! nous osons dire qu'on pourrait la juger d'après ses sympathies pour notre Jeanne d'Arc. Cette opinion, qui nous semble enfin s'élever *A toutes les Gloires de la France !* sommeillait sans doute encore, ou était étouffée quand la verve du grand Corneille ne pouvait s'allumer à ce bûcher sacré de la sainte héroïne, devant lequel il passait chaque jour ; quand Racine lui-même, si bien fait pour nous attendrir sur une infortunée dont un prêtre indigne et un peuple aveugle élèvent le bûcher, allait si loin chercher une victime.

Iphigénie sans doute est bien touchante quand,

au moment de marcher au supplice, elle dit à sa mère:

> Allez, laissez aux Grecs achever leur ouvrage.
> Du bûcher qui m'attend, trop voisin de ces lieux,
> La flamme de trop près viendrait frapper vos yeux;

mais Jeanne d'Arc nous inspire-t-elle un intérêt moins proche quand, sur son bûcher même, voyant la flamme s'allumer et monter, elle tremble qu'un des deux pauvres prêtres qui lui tient lieu de tout, qui ne peut la quitter, ne soit atteint du terrible élément qui va la dévorer, et le force à descendre, ainsi que nous l'ont dit des témoins oculaires (1)?

Et si l'on veut du merveilleux, la colombe blanche que plusieurs témoins disent aussi avoir vue sortir du sein des flammes et monter vers les cieux (2), vaut bien la biche que Diane en fait descendre, pour la substituer à l'Iphigénie d'Euripide.

Sous Louis XV, la France, plus libre déjà, plus corrompue aussi, n'a rien fait par l'organe des lettres pour venger la mémoire de sa libératrice. C'est de l'Allemagne (car nous ne comptons pas la pièce indigne de Shakspeare où figure indignement notre Jeanne d'Arc), c'est de l'Allemagne qu'un homme de génie, Schiller, faisant acte envers nous de bonne parenté, *germanitatis* (3),

(1) *Procès en révision*, dans Laverdy, p. 496.

(2) *Ibid.*

(3) C'est à leur voisinage et à leur parenté avec les Gaulois que

a élevé pour elle une voix puissante, accueillie de tous les bons Germains avec enthousiasme, mais dont l'écho n'a retenti chez nous que trop longtemps après. Tandis que la Convention Nationale décernait le titre de *citoyen français* à Schiller, auteur de la (*très-faible*) tragédie de la *Conjuration de Fiesque* (1), sa *Jeanne d'Arc* si française passait en France inaperçue. L'indépendant Mercier, quoique membre de la Convention, parut protester, il est vrai, contre ce silence, quand dans la préface de sa traduction de *Jeanne d'Arc,* il accabla Voltaire d'injures (2) qui sentent bien un peu la borne sur laquelle on a dit que l'auteur du *Tableau de Paris* écrivait, mais qui du moins n'ont que ce tort.

Ce n'était là pourtant qu'une opinion à part, à laquelle, par intervalles, il s'en joignit quelques autres, mais qui n'avaient plus rien de populaire en France.

Ils étaient loin ces temps où le saint amour du pays qu'a si bien peint Schiller, inhérent à toutes les classes, saisissait sous le chaume une jeune villageoise et la transportait d'un enthousiasme que

les Germains doivent leur nom, suivant Strabon, lib. VII, et ap. *Script. rer. Gall.*, t. I, p. 43.

(1) Et non de *Guillaume Tell*, comme le dit l'article consacré à *Schiller*, dans la *Biographie-Furne*, 1833.

(2) *Un poëte impur, né sur le fumier des mœurs de la Régence*, etc. Préface de la traduction de *Jeanne d'Arc*. Paris, Cramer, an X.

des époques d'ironie, de doute et de calcul n'ont pu même comprendre. *Jeanne d'Arc*, ont dit les hommes de ces tristes époques, *fut un instrument mis en jeu par la politique.*

Un instrument! la politique!... Écoutez ce qu'un Allemand, aussi profond historien ici qu'il est grand poëte, écoutez ce que notre Schiller nous dit, nous fait entendre de la bouche même de notre Jeanne d'Arc.

La jeune fille encore chez son père, cultivateur aisé à Domremy, est depuis quelque temps livrée à des méditations dont les soins du ménage, ceux de son troupeau, surtout le désir d'obliger, peuvent seuls la distraire. Un riche jeune homme de Toul, charmé de sa beauté, a demandé sa main : elle a résisté à toutes ses instances, même à celles de ses parents [1]. Ce qu'elle entend dire des armées ennemies qui, avec leurs confus langages, ont envahi la France en bourdonnant comme des nuées d'insectes poussées par un vent aride et funeste; ce qu'elle apprend aussi des insultes faites aux temples du Seigneur, à ses vierges pures, voilà ce qui la préoccupe. Elle a appris, dans ses instructions, l'histoire des saintes femmes de l'Écriture et des légendes. Saint Michel, les anges et les saintes, protectrices de la France, pour qui elle a une dévotion particulière, tous lui ont apparu;

[1] On peut voir tous ces détails dans les dépositions des témoins au procès.

dans une de ses visions, elle les a si bien entendus que, dans ses réponses, elle ne les nomme jamais que *ses voix*. Or, *ses voix* lui ont dit d'aller faire lever le siége d'Orléans.

Le jour même où l'action commence, un casque, que l'auteur a cru pouvoir substituer à l'épée historique rêvée par Jeanne d'Arc, et trouvée où elle l'avait dit (1), un casque a été apporté chez le père de Jeanne par un de ses voisins. Elle s'en est emparée et elle l'essaye, pendant que son père et d'autres villageois réunis parlent devant elle des progrès qu'ont faits les ennemis, de l'effroi qu'ils répandent dans les campagnes, et de la nécessité où l'on est de traiter avec eux ou de se rendre.

Tout à coup, l'héroïne inspirée s'écrie : *Point de reddition! point de traité!*

Ces mots, comme un trait de subite illumination, frappent les assistants qui tous se taisent et l'écoutent :

JEANNE.

« Devant Orléans échouera leur fortune. La mesure est comble... La saison est venue de les moissonner. La vierge tranchera leurs tiges orgueilleuses... Ne craignez plus, cessez de fuir. Avant que les épis jaunissent, avant que la lune soit dans son plein, les coursiers anglais ne s'a-

(1) *Ibid.*, p. 41.

breuveront plus dans les flots de la Loire majestueuse.

BERTRAND (un des voisins).

Hélas! le temps des miracles est passé.

JEANNE.

Vous verrez encore des miracles. Une blanche colombe, avec l'essor de l'aigle, attaquera ces vautours destructeurs... Ce Salisbury, profanateur des temples, et tous ces arrogans insulaires, elle les chassera devant elle, comme un troupeau timide. Le Seigneur, le Dieu des armées la conduira; il choisira sa tremblante créature, il se glorifiera par une faible jeune fille, car il est le Tout-Puissant.

THIBAUT (père de Jeanne).

Quel esprit s'empare de cette enfant!

RAYMOND.

C'est ce casque qui a exalté ses idées. Voyez comme son regard étincelle! quel feu subit anime tous ses traits!

JEANNE.

Ce royaume doit-il tomber? Cette contrée glorieuse, la plus belle que le soleil éclaire dans sa course, ce paradis sur terre que Dieu chérit comme la prunelle de ses yeux, pourrait porter les chaînes d'un peuple étranger! N'est-ce pas

celle qui la première abjura l'idolâtrie? C'est là que fut plantée la première croix, et que furent d'abord révérées les saintes images; là que reposent les reliques du saint roi Louis IX. N'est-ce pas de là qu'on est parti pour conquérir Jérusalem? »

Voilà comment un étranger, de la hauteur de son génie, nous a glorifiés en s'appuyant des lettres citées précédemment.

Et s'il eût écrit de nos jours, « N'est-ce pas la France, eût-il ajouté, qui, dans la mémorable expédition d'Afrique, où avaient échoué tant de nobles efforts, n'est-ce pas elle qui, venant reprendre, et terminer, nous l'espérons, cette généreuse entreprise, a délivré la mer de ses pirates, le commerce de ses entraves, la chrétienté de honteux tributs, nos frères de leurs chaînes, et signalé aux efforts communs de tous les chrétiens, à une ambition sainte et civilisatrice l'Orient, que la croix peut seule relever! »

Voilà ce que Schiller, par qui notre Jeanne d'Arc a été adoptée de l'Europe, eût fait applaudir dans toute l'Allemagne ([1]). Que dis-je! notre sainte héroïne n'a-t-elle pas, jusque dans l'Angleterre, triomphé des Anglais? Mais cette victoire, oh! que nos voisins n'aillent pas s'en défendre!

([1]) On m'adresse à l'instant la *Jeanne d'Arc*, traduite de l'*allemand*, en vers *français*, par une dame *russe*, Mme Caroline Pavlof. Paris, Didot, 1839.

Ce sont eux qui l'ont remportée sur eux-mêmes, et elle est la plus belle et la plus complète dont ils puissent se glorifier; et nous devons bien la leur envier, nous qui n'avions rien fait encore pour notre régénératrice, quand un Anglais, un vrai poëte (ce titre-là dit tout), quand un homme de cœur, un second Schiller, Robert Southey, au moment où la guerre éclatait entre les deux nations (1795), de ce double essor de l'âme et du génie, s'élevant au-dessus de préventions malheureuses, d'animosités déplorables, publie à Londres un poëme héroïque anglais, en dix chants : et savez-vous quelle en est l'héroïne? *Jeanne d'Arc!* et le sujet? *La France délivrée du joug de l'Angleterre.*

Sorti de ce nationalisme étroit dans lequel nous avons renfermé la poésie épique, Southey croit avec raison la mission de l'écrivain, immense, humanitaire,

Et, ministre de paix dans des temps de colère,

tel que cet envoyé céleste qui, dans un de nos drames sacrés, vient réunir deux frères égarés, Southey, tant qu'un rapprochement est possible, loin d'emboucher la trompette guerrière, rappelle dans sa préface un fait que M. le baron Walckenaer avait signalé avant nous ([1]), mais qui ne peut trop l'être, car il nous prouve que cette opinion

([1]) *Biogr. Univ.*, art. *Jeanne d'Arc*, t. XXI, p. 518.

éclairée, dont nous constatons les progrès, peut se faire jour même à travers les plus épais et les plus obstinés préjugés nationaux. Voici le fait rapporté par Southey :

Au milieu de la guerre qui, en 95, divisait les deux peuples, un entrepreneur du théâtre de Covent-Garden s'imagina que le public anglais (qui si longtemps s'était complu aux outrages absurdes dont Shakspeare a couvert Jeanne d'Arc) applaudirait à une pantomime dans laquelle l'héroïne française était, au dénoûment, jetée en enfer par la main des démons ; mais cette grossière injustice excita une indignation générale, et l'entrepreneur fut forcé, dans les représentations suivantes, de substituer à son enfer un paradis où Jeanne d'Arc était transportée par des anges. Ce changement heureux fut unanimement approuvé, et la pantomime eut beaucoup de succès.

Voilà ce qu'ont fait pour notre Jeanne d'Arc, non-seulement les Schiller, les Southey, élevés au-dessus des préjugés vulgaires, mais un peuple entier qui pouvait ne se rappeler que les défaites de ses pères.

Quant à nous Français, souvent indifférents, toujours retardataires envers nos gloires les plus pures, pour nous acquitter ici il a fallu que, vers 1820, reportés par nos récents désastres sur un passé de malheurs et de gloire, nous ayons vu sous ses traits véritables notre libératrice. Une tragédie de Davrigny, et plus tard une autre de

M. Soumet, représentées sur les deux Théâtres Français, une messénienne et d'autres poésies estimables éveillèrent un intérêt que soutint le progrès d'une opinion sage, car tous les arts, depuis, ont célébré avec bonheur la vierge d'Orléans ; et pour couronner leurs travaux, une jeune princesse inspirée d'un enthousiasme sublime pour la jeune bergère, est venue, avant de la rejoindre au Ciel, nous la rendre en un pur albâtre, touchant et douloureux chef-d'œuvre, devant lequel toutes les opinions se sont un moment confondues dans une sympathique admiration, dans un sentiment de nationalité profonde.

En remontant à l'époque antérieure, nous ne rencontrons sur Jeanne d'Arc que des démonstrations isolées et souvent malheureuses, à commencer par le poëme de Chapelain que ses intentions et quelques beaux vers n'ont pu sauver du ridicule.

Mais en remontant plus haut, nous serons plus heureux.

Près d'un siècle avant Chapelain, en 1580, un jésuite, le père Fronton, fit une tragédie intitulée : *Histoire de la Pucelle de Domremy, aultrement d'Orléans, départie par actes et représentée par personnages*. Le style en est, si l'on veut, *barbare*, mais l'auteur du moins et ses sentiments sont français ; et nous y remarquons, à la fin de chaque acte, un *chœur d'enfans et de filles de France* (*sic*), qui, dans des épodes chantées, expriment leur admi-

ration pour l'héroïne, et leur antipathie contre les Anglais, les calomniateurs et les méchants. Cette tragédie, qui devait être représentée devant le roi Henri III, aux eaux de Plombières, le fut, avec succès, devant le duc Charles de Lorraine, qui fit à l'auteur un don de cent écus, pour renouveler son habillement, dit Niceron, d'après un manuscrit latin [1]. Des biographes se sont raillés de cette pauvreté évangélique : ils auraient mieux fait de remarquer, au milieu de la longue indifférence d'un monde brillant et distrait, cette sympathie patriotique d'un pauvre religieux pour la pauvre fille de Domremy.

En remontant encore environ cent trente ans plus haut, vers 1450, nous retrouvons, dans le manuscrit d'un poëte dramatique bien plus ignoré encore que Fronton, la même sympathie pour la sainte victime des Anglais. Le roi et les Français ingrats, qui ne l'avaient pas secourue vivante, n'avaient pas fait encore réhabiliter sa mémoire; le pape n'avait pas encore ordonné cette solennelle expiation, et flétri ses juges en excommuniant le plus coupable, l'indigne évêque de Beauvais.

De grands ménagements étaient donc commandés à l'auteur anonyme dont nous allons parler; aussi n'est-ce pas Jeanne d'Arc qu'il met en scène,

[1] *Detritâ togâ, paupertatem evangelicam redolente amictum videbat.* Mém., t. XXVIII.

mais bien sainte Geneviève, dont la position et la vie ont des rapports frappants avec celles de la bergère de Domremy. C'est ce que l'auteur d'une des deux récentes tragédies dont nous avons parlé a senti fort bien, quand il a mis ces vers dans la bouche de Jeanne d'Arc :

Du céleste séjour une jeune habitante,
La houlette à la main, se montre devant moi :
« Humble fille des champs, dit-elle, lève-toi !
« Du Souverain des cieux l'ordre vers toi m'amène,
« Geneviève est mon nom. Les rives de la Seine
« Me virent, comme toi, conduire les troupeaux.
« Quand du fier Attila les funestes drapeaux
« Envoyaient la terreur aux deux bouts de la France.
« Ma voix, au nom du Ciel, promit sa délivrance,
« Le Ciel veut par ton bras l'accomplir aujourd'hui. »

L'auteur de ces vers, feu Davrigny, que nous avons connu, n'avait pas lu assurément le manuscrit susdit qui se trouvait enseveli dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Ce qu'en avaient dit P. J. Boudot et Marin dans leur analyse de la *Bibliothèque du Théâtre-Français* attribuée à tort au duc de La Vallière, ne pouvait intéresser le poëte ni l'historien. Quoique ces bibliographes, d'après la diction et l'écriture du manuscrit, en indiquent bien la date probable (1450 environ), cependant cette date (précisément celle où l'on s'occupait le plus du procès en révision de Jeanne d'Arc, dont la réhabilitation fut enfin prononcée en 1455), cette date et les détails les plus remar-

quables de la pièce n'ont pu éveiller l'attention de ces savants bien malheureusement préoccupés. Ils n'ont pas même remarqué l'intérêt si puissant du sujet ni les grandes scènes, que font ressortir encore les circonstances.

Et cependant, quoi de plus dramatique d'abord que cette exposition où un des personnages, plein d'un effroi trop communicatif, vient annoncer aux Parisiens que le fléau de Dieu, qu'Attila (ce nom seul dit tout), qu'Attila, dis-je, avec ses Huns, après avoir tout détruit, tout brûlé, s'approche de Paris!

Mes bonnes gens du plat païs,
Fuiez, vecy les anemis;
Fuiez-vous-en par les adreces,
Portez vos biens aus forterecces,
Vecy les Hondres qui afuient,
Qui pillent, ardent et destruient
Villes, chastiaus, cités et forts,
Qui vont tuant floibles et fors.
Alarme, alarme, bons François.
Entendez-moy, seigneurs bourgois,
Sachiez de vray, le roi Attile
Gaste France et destruit et pille,
Et est s'entente, sans faillir,
De venir Paris assaillir :
Sy regardez qu'il est à faire.

Cette peinture devait trop bien rappeler aux spectateurs la désolation, les ravages que l'Anglais, *fléau* de la France, venait de promener sur elle, quand notre étonnante héroïne résolut de la

relever, inspirée par *ses voix* [1] et par sa confiance dans les saints protecteurs de la France, surtout dans saint Denis, au tombeau de qui elle alla solennellement s'agenouiller et suspendre ses armes [2].

Voyons comment ces voix, ces pieux sentiments se trouvent (qu'on me passe ce mot) *dramatisés* dans le manuscrit en question. Geneviève, j'allais dire Jeanne, au milieu de l'effroi qui règne dans Paris, s'est retirée au pied des tombeaux de saint Denis et des autres patrons de la France. À peine leur a-t-elle adressé sa prière si pieuse et si patriotique, que ces grands simulacres (quel spectacle imposant!) se dressant sur leurs tombes, font eux-mêmes à la vierge Marie la prière d'intercéder près de Dieu pour la France :

Doulce Dame, oiez la Pucelle,
Qui devant Dieu est bonne et belle!

(1) Ces *voix* qu'elle entendait bien réellement, voyez ce qu'en dit M. Walckenaer dans l'article cité de la *Biogr. Univ.* et dans ses *Personnages célèbres*, t. I, p. 170.

(2) Jean Chartier, *Hist. de Charles VII*, p. 37, 322. — Doublet, *Hist. de saint Denis*, p. 1313. — Et dans le *Procès de Jeanne d'Arc,* dont le premier volume a paru en 1841, croira-t-on que ses juges lui font un crime, t. I, p. 304, d'avoir consacré son drapeau à saint Denis, et qu'elle est obligée de se défendre d'avoir dit à quelques enfants qui se trouvaient là, qu'ils croîtraient (pour la France sans doute)? Enfin, ne vont-ils pas jusqu'à emprunter au paganisme la superstition de la cire fondue, pour prêter à cette pauvre fille, sur le tombeau des saints, une évocation infernale?

Il est à remarquer qu'ils ne désignent guère Geneviève que sous les noms de *la Pucelle* ou *la Dieu-ancelle* (la servante de Dieu), et que cette qualification *la Pucelle* lui était devenue particulière et comme un titre qu'on lui donne, qu'elle prend elle-même, pour se glorifier dans le Seigneur, comme son envoyée. C'est ce qui résulte de tout son *Procès* imprimé, dont nous ne rappellerons qu'un passage de la page 12, où un de ses accusateurs dit que « les adversaires de ce royaume l'appellent *la Pucelle* »; et un autre ajoute, en latin, à la page 15 : *quam vulgus Puellam appellat.*

Parmi les saints intercesseurs qui se lèvent de leurs tombeaux, distinguons saint Denis qui, s'agenouillant pour ceux dont il fut le premier pasteur, rappelle le motif qui le *fist en France cheminer* :

Pour les François endoctriner.
Là tins-je de la foi escole,
Comme pastron et apostole
De France et de tout le païs.
Premier évesque de Paris.
Ilec (*là*) exposé (*j'exposai*) à martyre
Mon corps pour la loi nostre sire (*la loi de Dieu*).
Mais que vault tout quant que (*ce que*) j'ay fait,
Si le pueple est ainssi deffait?
Que leur vault toute ma doctrine,
Se France ainssy mal se décline?

Il est évident qu'il ne peut être ici question du *déclin* de la France chrétienne, au cinquième siècle, laquelle ne faisait que de naître au christia-

nisme. L'auteur parle, dans tout l'ouvrage, de son propre siècle (le XVe), chaque scène le prouve. Ici, par exemple, il ne fait probablement que reproduire les plaintes de l'opposition du temps, et il donne à ces plaintes une imposante autorité, en les mettant dans la bouche du saint le plus populaire que vénérât Paris et sa banlieue, de ce saint Denis qui avait prodigué son sang pour une civilisation si misérablement détruite, ou du moins arrêtée. Quand tout à l'heure le poëte décochera au roi le reproche de manquer de foi en Jésus-Christ et en sa Mère, ce ne sera certainement pas du roi de Paris, au temps où se passe l'action, qu'il voudra parler, puisqu'alors Paris n'avait pas de roi, et que si plus tard Childéric en a été maître passagèrement, il fut toujours païen.

L'opposition, je dis une partie du clergé, de l'Université et de la bourgeoisie, attribuait les malheurs de la France aux vices des grands qui, disait-on, avaient irrité le ciel par leur confiance impie dans leurs armes, leurs forts, leurs forteresses, tous ces appuis fragiles, sans un secours d'en haut. Il y avait bien là quelque chose de vrai : ce dont la France n'était plus assez munie quand l'avaient envahie les Anglais, c'était surtout cette force morale, qui pourtant existait encore, mais dispersée ou abattue, et que vint relever Jeanne d'Arc.

Quand on lit l'imposante et touchante lettre

qu'elle écrivit au duc Philippe de Bourgogne pour le conjurer, *de par le Roy du ciel, son droiturier seigneur, de faire paix avec la France, et, s'il se plaisoit à guerroyer, d'aller sur les Sarrazins,* on peut croire que les conseils à la fois si nobles et si naïfs de la généreuse fille ne furent pas sans influence sur la résolution que prit, bientôt après, ce prince religieux de rentrer au giron de la France, dont il était le fils et l'allié, et qu'il n'avait quittée que pour venger son père [1].

Après le martyre de la jeune héroïne et avant sa réhabilitation (époque où ce drame fut représenté), la même opposition se plaignait sans doute (quoique les historiographes de nos rois ne le disent pas) que Charles VII, oubliant le miracle qui l'avait sauvé, fût retombé dans son indifférence, en s'appuyant trop sur son épée et sur le bonheur qu'il avait eu de recouvrer ses places fortes. On pouvait craindre que les Anglais ne les lui reprissent, car ils gardaient et ils gardèrent encore trop longtemps sur notre sol des positions formidables, notamment Calais, trop justement nommé par eux *la clef de la France.*

Charles VII, il faut lui rendre cette justice, non content de fortifier les places qu'il avait reprises, faisait construire le Château-Trompette et le

[1] Cette lettre, dictée par Jeanne d'Arc, qui ne savait pas écrire, se trouve aux Archives de la ville de Lille. Publiée en 1780 par le savant archiviste Godefroy, elle est aujourd'hui trop connue pour que nous la reproduisions.

fort du Ha, pour défendre Bordeaux (1452,1453). Comment l'opposition osait-elle le lui reprocher? Parce qu'à cette époque, les villes fortes, sans cesse assiégées, emportées d'assaut et reprises par les Anglais, par les Bourguignons, les Français, étaient en proie à mille maux.

Fallait-il cependant, pour ces maux trop réels, se priver d'abris nécessaires, et se mettre à couvert derrière cette affirmation, très-brillante sans doute, mais peut-être attaquable, que *les Français, pour se défendre, n'ont besoin de forts ni de remparts?*

Qu'un Catilina, retranché dans ses crimes, et se faisant de son audace un mur, s'écrie : *l'audace! voilà notre rempart* (1), nous le concevons.

Mais nous ne croyons pas que Bayard lui-même dédaignât ces abris naturels. Lorsque, dans la tragédie de Dubelloy, on vient dire au *Chevalier Sans Peur,* en croyant le contraindre à capituler, que les remparts qui le couvraient vont être emportés, il répond, il est vrai, en montrant ses soldats :

Voici d'autres remparts dont vous ne parlez pas!

Mais si ce vers (que notre politique fort peu littéraire n'a jamais cité) fait éprouver tant d'admiration, c'est qu'il ressort encore du courage prudent de ce guerrier, qui, comme Turenne, « ne

(1) *Audacia pro muro habetur.* Sall., *in Cat.*

donnait rien au hasard de ce qu'il pouvait ravir à la fortune. » (Fléchier.)

Lorsqu'en 1558, dans la comédie composée à propos de notre rentrée dans Calais, nous voyons au contraire tout le courage d'un Anglais, qui s'était exalté dans l'orgueil de ses tours, tomber avec elles, nous éprouvons un autre sentiment (1).

Remarquons les divergences de l'opposition pour arriver au même but, la suppression des forts. Aux époques de foi peu vive, elle dit que le citoyen, le soldat, ne doit compter que sur son bras, sur son courage. Dans des temps plus religieux, elle veut qu'il s'appuie sur Dieu seul ; et ne tient aucun compte de la sage maxime : « Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

L'auteur du mystère de *Sainte Geneviève*, en revenant quatre fois dans deux scènes sur cette même idée que des forts sont la preuve d'une confiance impie, ne craint pas de taxer de cette impiété le roi lui-même. Mais comment oser (la presse et les journaux n'existaient pas encore) comment oser viser si haut? Ce n'est pas là ce qui embarrasse le poëte : il ne manque pas de personnages, de la bouche desquels partira le reproche, avec moins de danger et bien plus d'autorité que de la sienne.

Voyez par combien de saints et sacrés interme-

(1) Voir cette pièce toute de circonstance. *Etudes*, p. 374, 375.

diaires un auteur de mystères faisait aller sa pensée à son but! D'abord il en charge sainte Geneviève qui, comme nous l'avons vu, va prier saint Denis, qui va prier Marie, qui va prier son Fils d'intercéder pour les Parisiens. Et c'est dans la réponse du Fils de Dieu même que se trouve ce reproche, en vers d'une étonnante audace, qui peuvent aujourd'hui sembler obscurs, mais qui, pour les spectateurs, n'étaient que trop clairs.

JHÉSUS A SA MÈRE.

Dame, que voulez que je face?
Pour lez metre hors de misère
Souffry (*j'ai souffert*) griefz maulx et mort amère,
Vous le savez et ilz le scevent.
Bien cognoissent que faire doivent,
Car jadis Denis nostre amy,
Et maintenant sire Remy,
Germain l'Aucerroies, Lou de Troies,
Et autres, leur ont dit les voyes
Par où ilz doivent cheminer;
Mais leurs maulz ne veulent finer.
(*Ils ne veulent finir leurs maux.*)
Ainçois plusieurs ne croient mie
N'en moy, n'en vous, mère Marie.
(*Volontiers ne croyent ni en moi ni en vous.*)
Non pas le roy ne les seigneurs
Qu'avons levez es grans honneurs.
(*Pas même le roi ni les seigneurs élevés par nous,* etc.)
En leur mauvestiez persévèrent.
En nous ne pou ne grant n'espoirent.
En leurs trésors et forteresces
Se fient et en leur sagesces.

Sy, lez triboulons (1), pour savoir (*leur apprendre*)
En qui doivent fiance avoir.
Veuillent ou non, lors le voerront,
Quant leurs bobans et fors cherront.
(*Quand tomberont leurs forts et leur orgueil.*)
Je leur seray doulz et propice,
Mais je troubleray par justice
Lez fors, lez villes, lez cités
Où ilz font leurs iniquités...
Mais lez lieuz où ilz ont fiance
Seront par péchié à meschance...
Mais lez fors seront amentis,
Prins et abandonnez à pille
Où cuident (*où ils pensent*) estre garantis.

Je répète que l'insistance de ces détails a évidemment trait aux circonstances, et que le personnage de Geneviève a dû rappeler, à chaque instant, celui de Jeanne d'Arc dont le procès en réhabilitation occupait tous les esprits. Poursuivons.

Geneviève, instruite par l'ange Gabriel (comme Jeanne d'Arc par saint Michel et *ses voix*) que la France n'a plus rien à craindre du fléau de Dieu (ni du profanateur Salisbury), est en extase au milieu des Parisiens, et malgré leur esprit railleur qui ne se montra pas moins hostile à Geneviève qu'à Jeanne d'Arc, la sainte leur déclare que, pour écarter désormais tous les maux, ils doivent se réconcilier avec Dieu et purifier leur conscience :

Par espécial, vous mezdames,

(1) *Eh bien! accablons-les de tribulations...* Ce *sy* impératif et le verbe *tribouler* sont d'une énergie intraduisible.

Contre ceste turbacion,
Contre ces hontes et diffames,
En jeunes, en afflictions.
En lermes et en oroisons
Espandez devant Dieu voz âmes,
Comme firent en leur saison
Judith, Hester, II saintes fames,
Et sy dites à voz maris
Qu'ilz ne muent (*changent*) point domicile,
Ne qu'ilz ne bougent de Paris
Leurs richeces ne leur famille.
Car Dieu sy (*certainement*) gardera la ville,
Mais les fors seront amentiz,
Prins et abandonnez à pille.

LE PREMIER BOURGOYS.

Biaulz seigneurs, nous sommes traïs (*trahis*)
Il est venu en cest païs
Une sorcière, une béguine,
Qui prophetise, qui devine,
Qui dit que Paris n'ara garde.

LE SECOND.

Et qui est ore ceste oustarde
Qui dist les choses à venir?
De quoy se va elle entremetre
Qui de clergie ne scet letre?

Ce vers s'applique bien plus à Jeanne d'Arc qui ne savait pas lire, qu'à sainte Geneviéve en qui saint Germain remarqua dès son enfance les plus étonnantes lumières, comme nous le verrons.

Le second bourgeois finit par demander qu'elle *soit jetée et noiée en Saine.*

LE TIERS.

Ce seroit trop légière paine :
Je conseille que là soit mise
Trestoute nue en la chemise,
Liée à cordes fort et ferme,
Puis boutons, sans metre autre terme,
Le feu entour et environ.

Rien dans les trois Vies de sainte Geneviève, qu'on peut voir dans les Bollandistes (3 janvier), rien n'a pu donner lieu à cette dernière et atroce proposition. Il est encore évident que l'auteur voulait rappeler à son auditoire l'effroyable supplice de Jeanne d'Arc. En voici les dernières circonstances résumées par M. Walckenaer, d'après toutes les dépositions des témoins au procès en révision : « Cependant Jeanne d'Arc, par ses lamentations pieuses et l'abandon de sa douleur, touchait tous ceux qui se trouvaient présents. Lorsqu'elle arriva sur la place du Vieux-Marché, où elle devait être livrée aux flammes, la foule fondait en larmes... Elle se recommanda à la piété de tous les assistants... Alors, non-seulement le peuple, mais les juges, mais les soldats anglais eux-mêmes se sentirent attendris et pleurèrent [1]... Après avoir été livrée par les sergents entre les mains du bourreau..., elle monta sur le bûcher;

[1] De Laverdy, *Procès de la Pucelle*, p. 447, 507.

on l'attacha à une colonne en plâtre qu'on avait construite exprès, et l'on alluma le feu. Frère Martin l'Advenu, absorbé par les soins pieux qu'il donnait à cette infortunée, ne s'apercevait pas que la flamme s'approchait de lui. Jeanne y veillait, et l'en avertit; elle lui dit de s'éloigner un peu, et le pria en même temps de se placer au bas de l'échafaud, de tenir la croix levée devant elle, et de continuer à l'exhorter assez haut pour qu'elle pût l'entendre : il obéit avec un tendre zèle ([1]). Comme on ne voulait laisser aucun doute sur sa mort, on avait élevé le bûcher à une hauteur extraordinaire, afin que la victime fût aperçue de tout le peuple, ce qui mit obstacle à l'embrasement, et rendit le supplice plus long et plus douloureux ([2]). Au milieu des gémissements et des sanglots, on entendit le nom de *Jésus* sortir du sein des flammes, tant qu'elle conserva un souffle de vie ([3]). Après sa mort, le cardinal de Winchester ordonna qu'on rassemblât ses cendres, et il les fit précipiter dans la Seine ([4]). »

On sait que Paris, sous le joug des Anglais, il est vrai, fut une des villes où l'opinion se montra le plus contraire à Jeanne d'Arc; que des feux de joie y furent allumés et un *Te Deum* chanté le jour

([1]) De Laverdy, *Procès de la Pucelle*, p. 496.

([2]) *Idem*, p. 498.

([3]) *Idem*, p. 491, 498.

([4]) *Idem*, p. 469. — *Personnages célèbres*, t. I, p. 162.

où elle tomba entre les mains de ses ennemis [1]. On pourrait regarder le révoltant poëme de Voltaire et son trop éclatant succès, surtout dans la capitale de la France, comme une prolongation de ces joies infernales ; mais hâtons-nous de dire que les Parisiens revinrent de leur premier jugement, comme ils en reviennent ici sur le compte de sainte Geneviève, avec une promptitude très-louable et caractéristique. A peine l'archidiacre d'Auxerre est-il venu leur dire que Geneviève est loin d'être ce qu'ils la croient, que tous changent d'avis, et que le Tiers (*sic*), celui qui tout à l'heure voulait qu'on la brûlât, prie Dieu qu'au ciel on la couronne :

> Diex la vueille ès cielx couronner,
> Qui nous vueille tout pardonner.
> Sire, nous ly obéiron,
> Et son vouloir accompliron.

Le drame même d'où nous tirons ces vers est une nouvelle preuve de l'heureux changement de l'esprit de Paris en faveur de Jeanne d'Arc. Tout porte à croire qu'il y fut représenté avant sa réhabilitation. Des coupures de scènes y sont indiquées pour la représentation, comme dans nos pièces imprimées. La même main à qui nous devons ce manuscrit y marque aussi la place où il faudra inviter les spectateurs à entonner le *Te*

[1] MM. Michaud et Poujoulat, dans leur *Notice sur Jeanne d'Arc*, font sur ce fait de remarquables réflexions.

Deum, quand on voudra *finer le jeu*, c'est-à-dire arrêter la représentation.

Cette représentation avait lieu probablement dans le quartier de sainte Geneviève, et devant des élèves de l'Université. C'est ce qu'on peut conjecturer, non-seulement du sujet de l'ouvrage et de la bibliothèque Sainte-Geneviève à laquelle il appartenait, comme il lui appartient encore, mais surtout de plusieurs passages, notamment de celui-ci où un des saints prie Dieu pour le royaume :

Et principaument pour Paris.
. . . . Car en la cité
Flourira l'Université
D'estudians et d'escoliers,
Tant réguliers que séculiers,
Qui la foy monteplieront,
Prescheront et enseigneront, etc.

Je n'ai pu toutefois découvrir si ce drame est l'œuvre d'une des confréries de sainte Geneviève, ou d'un des nombreux colléges de l'Université qui se trouvaient dans la censive de cette abbaye. Cette seconde opinion est d'autant plus probable que l'illustre abbaye de Sainte-Geneviève avait, dès le temps d'Abeilard, une école à la fois poétique et théologique d'où nous avons vu sortir, dans notre premier chapitre, un drame si curieux. Et ce goût pour les arts et pour la poésie n'a fait que s'y accroître. Un manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, que j'ai cité dans mon premier cha-

pitre, nous dit que les succès d'Abeilard avaient fait déserter l'école de l'Ile Notre-Dame, dont les nombreux élèves s'envolèrent au *Parnasse de Sainte-Geneviève* ([1]). Le même manuscrit entre ensuite dans de longs détails pour prouver que les muses ont dû fixer leur séjour dans cette école ouverte au public, aux Parisiens et aux étrangers qui s'y rendaient de toutes parts pour s'y former aux *bonnes lettres*. Il paraît pourtant que les pièces qu'on y jouait n'étaient pas toujours bonnes, ou du moins bienveillantes ; car nous lisons dans l'*Histoire de l'Université de Paris* ([2]), qu'elle défendit, en 1462, dans les colléges ces représentations qui avaient amené de nombreux abus et *blessé le respect dû aux puissances*. La pièce qui nous occupe pourrait bien, du moins dans la scène des forts que nous avons citée, n'être pas étrangère à ce dernier reproche. La défense ne fut pas irrévocable, car nous verrons que la sœur même de François Ier fut représentée sur le théâtre du collége de Navarre, sous les traits d'une des trois Furies. C'est aussi dans un de ces colléges, voisin et dépendant de Sainte-Geneviève, qu'on voit plus tard Jodelle, préludant, avec sa *Cléopâtre*, à une révolution littéraire qui en préparait d'autres, et jetait les fondements d'un *Panthéon* classique, près duquel

([1]) *Insulâ exire, et in Parnassum sanctæ Genovefæ convolare cœperunt*, p. 330 ; et précédemment, p. 73.

([2]) Crévier ; t. IV, p. 283.

devait s'en élever un autre, superbe, tour à tour sacré, profane, d'où sainte Geneviève et les autres saints seraient également exilés, non sans retour pourtant : nous verrons tout à l'heure la sainte reparaître, au Panthéon, à l'Odéon, à l'église, au théâtre, qui, comme au moyen âge, sembleront un moment vouloir se rapprocher.

Mais comment, à l'époque où nous sommes et si près de la condamnation de Jeanne d'Arc, l'Université a-t-elle pu encourager la composition et les représentations d'un ouvrage où nous voyons présentée sous un jour si beau, sous les traits d'une sainte, la victime d'une condamnation à laquelle cette même Université n'avait eu que trop de part? C'est précisément pour cela qu'elle sentit le besoin de se réhabiliter, elle aussi, et il n'y a rien là certes que de très-digne : on peut voir dans du Boulay [1], que la première demande en réhabilitation de Jeanne d'Arc fut faite, au nom de l'Université, par l'organe de son chancelier. Elle sut alors répudier le crime dont elle rejeta tout l'odieux sur Cauchon [2] qui le méritait bien assurément, et qu'un illustre biographe, Feller, n'a pu excuser, en disant, d'après quelques témoins au procès [3], qu'il était sous le fer des Anglais, sous le joug, et qu'il ne pouvait

(1) *Historia Universit.*, t. V, p. 601.

(2) *Hist. de l'Univ.*, t. IV, p. 222.

(3) De Laverdy, p. 508.

rien. — Il pouvait s'abstenir ou mourir, plutôt que de condamner l'innocence. C'est ce que Gerson semble avoir conclu dans son *Dialogue entre un Français et un Anglais*. Ce dernier demande s'il ne doit pas obéir au prince dont il suit le parti. « Obéir, répond l'homme de bien, oui, dans ce qui est juste, non dans ce qui est injuste. Suis le conseil de Suzanne. Sois pur du sang de l'innocence; sois du parti du Christ, et ne perds point le nom de chrétien (1). »

Tout porte ici le caractère de Gerson et celui de l'Université régénérée.

Quant à l'apologie de Jeanne d'Arc, qui se trouve aussi dans les *OEuvres de Gerson* (t. IV, pag. 659), elle n'est pas de lui, tout le prouve, et Dupin l'a prouvé (*loc. cit.*). Un des panégyristes du grand chancelier n'en a pas moins tiré un développement oratoire, qui serait, nous en convenons, *très-éloquent*, si l'on pouvait l'être sans la vérité.

La diction de ces drames, où l'influence universitaire se fait déjà sentir, est aussi plus châtiée, plus ferme que celle des mystères sortis des confréries. Ces confréries suivirent presque toujours littéralement l'Écriture ou les légendes. Ici, au

(1) *In justis obediendum, non in injustis. Utere consilio Suzannæ. Sis innocens sanguinis justi, et reside cum Christo, nec christiani nomen perdas.* Op. Gers., t. IV, p. 845, in-fol.

contraire, la fiction vient déjà se mêler à la vérité : c'est un prélude de tragédie classique.

Mais pourquoi s'être arrêté en aussi beau chemin ? La poésie peut se permettre, elle, quelque licence. Pourquoi, trop timide encore, l'auteur de *Sainte Geneviève* n'a-t-il su s'écarter un peu plus de l'histoire, et, par exemple, nous montrer

Le farouche Attila devant l'humble bergère ?

Quoique ces deux personnages ne se soient pas rencontrés sur les bords de la Seine, on n'en a pas moins vu avec grand intérêt, en 1822, dans le quartier même de sainte Geneviève, et près de son église (à l'Odéon), la patronne de Paris devant le roi barbare. Ce rapprochement poétique, que Corneille, dans son *Attila*, ne s'était pas permis, eut, devant nos écoles, le succès qu'avaient eu sans doute, quatre siècles auparavant, devant nos écoles encore, les grands saints, patrons de la France, se levant de leurs tombes à la voix de Geneviève.

La situation politique des deux époques était à peu près la même. L'occupation armée que nous venions d'éprouver deux fois, regardée par les uns comme la fin d'un désastreux système, par les autres comme le plus grand des maux, avait, avec bien d'autres causes, désuni la France presque entière. De là, la possibilité, si j'ai bien compris l'auteur du nouvel *Attila*, la possibilité d'une

dernière invasion toute prête à se rouvrir, à travers nos discords, un passage effroyable :

Le soc de la charrue
Passera sur Lutèce, à vos yeux disparue (1) !

C'est sous cette pensée qu'Hippolyte Bis, un des enfants de ce département du Nord où l'occupation venait de peser de tout son poids pendant cinq ans, c'est sous l'obsession de ce cauchemar patriotique, qu'un poëte crut voir et dressa devant nous le spectre d'Attila, personnification de ces hordes sauvages et grotesques, que Paris avait vues, hélas ! presque sans rire.

Notre désunion, le poëte nous la fit voir dans celle de nos pères au cinquième siècle. La scène du quatrième acte où la patronne de Paris, pour réconcilier deux princes francs, deux frères, Mérovée et Marcomir, que la politique a désunis, leur montre leur aïeul, *Pharamond soulevant son marbre sépulcral*, cette scène est très-belle ; et il est remarquable que le jeune poëte se rencontrait là avec le vieil auteur du mystère qui, lui, pourtant est plus hardi : il ne se contente pas de montrer à l'esprit, il fait encore agir et parler en réalité les patrons de la France. Si les dramatistes, dans l'enfance et dans la décadence de l'art, parlent aux yeux avant de parler à l'esprit, c'est qu'ils se défient, avec quelque raison, de

(1) *Attila*. Paris, 1822 ; acte IVe, scène ve.

l'esprit de leurs auditeurs. Les spectateurs d'*Attila*, qui, notamment à Lille, quand on y joua cette pièce, avaient non-seulement des yeux, mais un bon esprit, entrèrent si bien dans celui de Geneviève, que plusieurs, désunis par la politique, se réconcilièrent, dit-on.

Ce serait là sans doute un beau miracle de la sainte, qui nous rappellerait celui que Jeanne d'Arc opéra très-probablement dans cette même ville de Lille sur le duc Philippe de Bourgogne par la lettre que nous avons rappelée précédemment.

Quand Schiller écrivit la scène dans laquelle Jeanne d'Arc parvient à ramener ce prince à ses devoirs et à la France, il avait sans doute connaissance du fait contenu dans la lettre, mais non pas de la lettre même. Rien, en effet, dans la susdite scène, ne rappelle à Philippe de Bourgogne qu'il doit à la défense de la chrétienté menacée par les Turcs son pouvoir formidable, au lieu de le tourner contre des chrétiens, contre le pays dont il est issu. C'est pourtant ce que lui dit Jeanne d'Arc dans ces mots de sa lettre, que nous répétons :

« S'il vous plait à guerroyer, sy (*eh bien !*) allés sur les Sarrazins, prince de Bourgogne. »

Comment cette phrase a-t-elle échappé, non-seulement à Schiller, mais à l'attention des illustres critiques qui nous ont parlé de son ouvrage?

Quand on songe que vingt-quatre ans après cette lettre le même prince recevra, dans la même

ville de Lille, la nouvelle de la chute de Constantinople à laquelle il s'efforcera d'intéresser l'Europe entière, ne peut-on croire que cette phrase, prophétique encore, de la jeune inspirée lui revint, et ne fut pas étrangère à sa résolution généreuse que nous allons voir si noblement exprimée dans un drame où lui-même jouera son personnage, et dont le succès à Lille aura tant de retentissement en Europe?

Nota. Si des hommes plus instruits que nous n'ont pas vu ce qu'il y avait de remarquable dans le vieux drame qui sert de base à ce chapitre, et où les *Forts* élevés contre l'étranger et battus en brèche par l'opposition de 1450 jouent un si grand rôle, cela prouve que la science a ses inadvertances : quand nous en trouvons chez les Bénédictins eux-mêmes, ce n'est pas certes pour nous en prévaloir, mais pour réclamer l'indulgence dont notre faiblesse a besoin.

CHAPITRE VI.

VOEUX DU FAISAN, DU PAON, ETC.

S'il ne faut pas prêter à nos pères plus d'esprit qu'ils n'en eurent, il ne faut pas non plus, faute de les comprendre, les supposer plus sots qu'ils ne le furent. Ce vœu du faisan, si longuement décrit dans les vieux chroniqueurs, a été trouvé *dépourvu de sens et absurde*. Nous ne pouvons ainsi qualifier cette représentation solennelle dans laquelle un des hommes les plus éclairés de la chrétienté, Philippe de Bourgogne, fait, sur l'oiseau du Phase, jurer les princes et tous les chevaliers qu'ils iront secourir leurs frères d'Orient, et confondre l'orgueil du sultan.

Mais que signifie là le faisan, le paon, ou tel autre oiseau? nous objectera-t-on.

Quoique ni Sainte-Palaye dans ses *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, ni l'auteur des *Études historiques* ne le disent (1), j'ose croire que ces oiseaux étaient emblématiques, et que presque tout, dans ces jeux dont nous allons parler, avait ce caractère.

(1) M. de Chateaubriand dit seulement, en parlant de ces *vœux* : « Il y a tout à la fois quelque chose de vrai et de faux, de naturel et d'artificiel dans les mœurs de ces temps, que l'on doit, si l'on peut, saisir et peindre. » *Hist. de France*. Fragments.

La chasse même, cette passion constante de nos ancêtres, dont notre vieil idiome s'est empreint si souvent, la chasse était pour eux l'image de la guerre. L'oiseau superbe qu'ils y avaient abattu ne pouvait-il être à leurs yeux, à leurs *vœux*, l'emblème de ce fastueux Musulman qu'ils allaient combattre, et dont, en espérance, ils se partageaient les dépouilles, comme ils dépeçaient déjà en réalité l'oiseau, sur les membres duquel ils prenaient parfois des engagements bien bizarres sans doute, mais que la triple ivresse du vin, de l'amour, de la gloire nous explique assez (¹)?

Nos pères aimaient les banquets magnifiques ; ils y passaient des heures entières. Nous avons bien dans notre Flandre hérité de ce goût. Nos longs festins sont entremêlés encore aujourd'hui de chansons de tous genres, tandis que chez nos pères c'étaient de véritables représentations dramatiques, qu'ils nommaient *intermèdes* ou *entremets* (²), parce qu'ils avaient lieu entre deux services et sur la table même, table immense, dont nous pouvons avoir l'idée par la fameuse table de marbre du Palais de Justice à Paris, « laquelle, dit Sauval,

(¹) Voir à la Table ronde, le roi Artus tranchant le paon, au gré de cinquante chevaliers, qui tous sont contents de leur part. *Mém. de Sainte-Pal.*, IIIe partie, n° 9. De là peut-être les expressions *en avoir aile ou pied*, *donner un pays en curée*, etc.

(²) On voit encore ce mot dans les œuvres de Baïf : « Entremets de la tragédie de Sophonisbe. »

occupait presque toute la largeur de la grande salle. » Nous voyons dans Froissart que pendant le somptueux repas qui fut servi sur cette table, au mariage d'Isabeau de Bavière, « Ménestrels estoient là, à grant foison, qui *ouvroient* de leurs mestiers de ce que chacun savoit faire ([1]). »

C'est sur une table semblable qu'eut lieu à Lille, en 1453, la fameuse représentation du *Vœu du Faisan*, qui fut aussi une résolution politique; car au milieu des festins et des jeux, on ne dédaignait pas de traiter les questions les plus graves, usage qui me semble emprunté aux anciens Germains, « lesquels, dit Tacite, délibèrent sur la paix et sur la guerre, souvent dans leurs festins, comme dans la circonstance où l'esprit s'échauffe pour les grandes choses, *incalescit* ([2]). »

N'en déplaise aux Germains, je crois que cette chaleur éclaire peu l'esprit, et qu'on s'est souvent repenti, de sang-froid, des projets ou des *vœux* formés pendant l'ivresse.

Cet excès n'était pas à craindre à la cour de Philippe le Bon. La circonstance se trouvait on ne peut mieux choisie pour inspirer une grande résolution.

C'était en 1453; Philippe le Bon, en paix avec l'Europe, en paix avec lui-même depuis qu'il s'était rallié à la France, était regardé, avec raison,

([1]) *Ouvroient*, faisaient œuvre. L'expression *servir un plat de son métier* ne viendrait-elle pas de là ?

([2]) Rien de *ratifié* sans le *ratafiat*, disent nos Flamands.

comme le prince le plus grand et le plus puissant de la chrétienté : souverain même de la Flandre française, il tenait sa cour à Lille, au milieu des fêtes qu'on allait y célébrer pour le mariage d'Isabeau de Bourgogne avec le prince de Clèves, quand se répand un bruit sinistre, bientôt confirmé par un légat du pape, que les infidèles viennent de prendre Constantinople, d'égorger l'empereur chrétien qui la gouvernait, et de joindre à l'épouvantable carnage de tous les défenseurs de la croix, la profanation des lieux saints. A cette nouvelle, la Flandre, en qui l'ardeur des croisades vivait toujours depuis qu'elle y avait vu ses enfants cueillir tant de palmes, et deux d'entre eux, les Baudouin, élevés successivement à l'empire, la Flandre se réveille plus énergique et plus terrible. Le duc de Bourgogne, voulant seconder un mouvement qui peut entraîner toute la chrétienté, et reporter sans retour la croix dans cet Orient, d'où s'est élevée la lumière du monde, fait mêler aux fêtes nuptiales la représentation d'une allégorie que les historiens nomment *Mystère* ou *Intermède*, et dans laquelle le duc et sa cour jouent les premiers rôles.

Des princes puissants et la fleur de la chevalerie assistaient à cette « solennité, qui l'emporta, dit M. de Barante, sur tout ce qui avait été vu en Bourgogne et ailleurs. » Les détails nous en ont été transmis par divers chroniqueurs, notamment par Olivier de La Marche, qui en fut témoin et

même y prit part. Il raconte sans intérêt plusieurs intermèdes où la religion, la mythologie, la féerie se trouvent confondues. Mais voici une allégorie qui mérite que nous nous y arrêtions avec le narrateur.

« Par la porte, dit-il, où tous estoient passez et entrez, vint un géant... vestu d'une longue robe de soie verte... et en sa main senestre tenoit une grosse et grand guisarme, et à la dextre menoit un éléphant sur lequel avoit un chasteau où se tenoit une dame, en manière de religieuse : sitost qu'elle entra dans la salle, elle dist au géant qui la menoit :

Géant, je veuil cy arrester,
Car je voy noble compaignie
A laquelle me fault parler.
Géant, je veuil cy arrester.
Dire leur veuil et remonstrer
Chose qui doit bien estre ouye.
Géant, je veuil cy arrester,
Car je voy noble compaignie.

« Quand le géant ouït la dame parler, il la regarda moult effrayément... et là, plusieurs gens eulx esmerveillans que ceste dame pouvoit estre. Parquoy sitôt que son éléphant fut arresté, elle commença :

Hélas! hélas! moy douloureuse!...
J'ai cœur pressé d'amertume et rigueur,
Mes yeulx fondus et flétrie ma couleur...
Oyez mes plains, vous tous où je ravise.

Plorez mes maux, car je suis saincte Église,
La vostre mère,
Mise à ruine et à douleur amère
Par vos dessertes;
Et mes enfans
Mors et noyés et pourris par les champs.
Mon dommaine est ès mains des mécroyans....
Et moy je cours
De lieu en lieu, et puis de cours en cours
Criant premier l'Empereur au secours....
O toy, ô toy, noble duc de Bourgogne,
Fils de l'Église, et frère à ses enfans,
Entens à moy, et pense à ma besogne....
Et vous princes puissans et honorez,
Plorez mes maux, larmoyez ma douleur,
Par mes enfans je suis en ce mesheur!...

Après cette lamentation, « mondict seigneur duc, ajoute Olivier de La Marche, regarda saincte Église, et ainsi, comme ayant pitié d'elle, tira de son sein un bref contenant qu'il secoureroit la chrestienneté, dont l'Esglise soy resjouit, et voyant que mon dict seigneur avoit baillé son vœu à Toison-d'Or (*son héraut d'armes*), et que le dict Toison-d'Or le lisi, elle s'escria tout hault et dit:

Dieu soit servy et loué hautement,
De toy, mon fils, doyen des pers de France,
Ton très-hault vœu m'est tel enrichiment,
Qu'il me semble estre en pleine délivrance... »

Elle s'adresse ensuite aux princes et chevaliers présents qui, à l'exemple du duc, proclament ou font écrire leurs vœux, parmi lesquels nous re-

marquons celui de Jean de Chassa qui « voue (*fait le vœu*) de chevaucher tant et de ne jamais retourner la tête de son cheval qu'il n'ait vu la bannière d'un Turc abattue. »

La France, quoique respirant à peine de sa longue anarchie et du joug étranger, eût cédé avec joie à cette impulsion de la Flandre et des vœux du Faisan, qui retentissaient dans toute l'Europe : mais le concours des souverains, surtout de l'Empereur d'Allemagne, Frédéric III, était indispensable. Le duc de Bourgogne courut lui-même en Allemagne, dans l'espoir de déterminer l'Empereur, et il ne put même le voir. De graves historiens ont assigné aux réponses et à la conduite évasives de frédéric III divers motifs, auxquels nous croyons pouvoir en ajouter un qui, pour être petit, n'en est que plus vrai peut-être : c'est que cet homme bizarre, d'abord favorable à la croisade, et bientôt après, jaloux de l'éclat que la solennité de Lille avait jeté sur le duc de Bourgogne, aurait été blessé de cette allégorie où les princes chrétiens, *et premier l'Empereur,* se trouvaient indirectement, mais trop justement accusés d'avoir laissé tomber Constantinople aux mains des infidèles.

Charles VII lui-même pourrait bien avoir pris pour lui une part de ces sanglants reproches, et, ainsi que l'empereur d'Allemagne, n'avoir vu dans le duc de Bourgogne, qui était aussi comte de Flandre et d'Artois, qu'un autre comte d'Artois.

insultant au pouvoir souverain et l'osant taxer de *couardise*. Le piquant poëme du *Vœu du Héron*, composé pour rappeler cet audacieux reproche, avait été répandu dans toutes les cours de l'Europe, où ces poésies chevaleresques étaient avidement recueillies. Un grand *historien-poëte* (pour lui appliquer une de ses expressions), ayant tiré de ce monument curieux, publié par Sainte-Palaye, un fragment plein d'éclat, je ne puis mieux faire que de l'enchâsser ici, à l'appui de mes conjectures :

VOEU DU HÉRON.

« Quoique Édouard nourrît depuis longtemps le dessein d'attaquer la France..., peut-être ne se fût-il jamais déterminé à prendre les armes, sans les sollicitations de Robert d'Artois, qui, retiré depuis deux ans en Angleterre, souffloit au cœur de l'ambitieux Édouard la haine dont lui Robert étoit dévoré : le banni se servit, pour déterminer son hôte, d'un moyen extraordinaire... Au commencement de l'automne de l'année 1338..., *Édouard étoit à Londres en son palais, environné de ducs, de comtes, de pages, de dames, de jeunes filles et de jeunes hommes ; il tenoit la tête inclinée en pensers d'amours.* Robert d'Artois, retiré en Angleterre, étoit allé à la chasse, *parce qu'il se souvenoit du très-gentil pays de France dont il étoit banni.* Il portoit un petit faucon qu'il avoit nourri, *et tant vola le faucon par rivières, qu'il prit un héron.* Robert retourne à Londres, fait rôtir le héron, le met entre deux plats d'argent, s'introduit dans la salle du festin du roi, suivi *de deux maîtres de vielle*, d'un *quistrenus* (joueur de guitare), et *de deux pucelles, filles de deux marquis; elles chantoient accompagnées du son des vielles et de la guitare.* Robert s'écrie : *Ouvrez les rangs; laissez passer les preux que l'amour a surpris : voici*

viande à preux, à ceux qui sont soumis à dames amoureuses qui tant ont un beau visage. Le héron est le plus couard des oiseaux ; il a peur de son ombre. Je donnerai le héron à celui d'entre vous qui est le plus poltron ; à mon avis c'est Édouard, déshérité du noble pays de la France, dont il étoit l'héritier légitime ; mais le cœur lui a failli, et pour sa lâcheté, il mourra privé de son royaume. Édouard rougit de colère et de *mal talent*, le cœur lui frémit ; il jure, par le Dieu du paradis et par sa douce mère, qu'avant que six mois soient passés il défiera *le roi de Saint-Denys* (Philippe). Robert *jeta un rire et dit tout en basset : A présent j'ai mon avis* (désir), *et par mon héron commencera grant guerre* (1). »

Suivi de son plaisant cortége, Robert continue à promener le héron par toute la salle, et reçoit les *vœux* des chevaliers anglais, parmi lesquels nous remarquons celui du puissant comte de Salisbury, qui fait à sa dame serment de n'ouvrir l'œil droit qu'après être entré en France, y avoir porté la flamme et soutenu les droits d'Édouard, serment qui n'est point une fiction du poëte, car Froissart nous raconte (liv. I, ch. LXIII) que cette même année, on vit arriver à Valenciennes l'ambassade du roi d'Angleterre au comte de Hainaut, parmi laquelle se trouvaient *plusieurs qui avoient chacun un œil couvert de drap vermeil ; et disoit-on que ceux avoient voué entre dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait*

(1) Fragm. d'*Hist. de Fr.* par M. le vicomte de Chateaubriand, t. V, Paris, Lenormant, 1831.

prouesses de leurs corps au royaume de France ([1]).

La croisade impie si gaiement prêchée par un Français contre la France n'eut que trop de suites, tandis que la généreuse expédition soulevée par le duc de Bourgogne pour venger nos frères d'Orient vint déplorablement échouer contre le mauvais vouloir, l'amour-propre blessé de quelques souverains, et peut-être aussi contre la froideur de la plupart des peuples. On était loin déjà de ces temps de foi naïve et sérieuse où, à la voix d'un pauvre ermite, armé d'une simple croix, on abandonnait tout, en criant *Dieu le veut !*

Maintenant les efforts d'un souverain puissant, secondés par tous les arts, n'aboutissent à rien, et cela se conçoit, au mélange profane offert en

([1]) Ces vœux sont encore fréquents aujourd'hui dans nos provinces du Nord. Sur l'extrême frontière de la France et de la Belgique, entre Valenciennes et Tournai, s'élève et domine sur les deux royaumes, comme pour les unir, une chapelle dite *Notre-Dame de Bonsecours.* De dix lieues à la ronde on y vient faire un pèlerinage, parfois pénible : il n'est pas rare de voir de jeunes personnes, des dames même, et des plus distinguées, gravissant, *pieds nus*, le mont de Bonsecours, pour aller suspendre à Notre-Dame leur *ex-voto*. Il y a quelques années, un paysan malade *voua* que s'il guérissait, il irait de chez lui, non pas à pied, mais sur ses genoux, jusqu'à la chapelle. Or, il en était à une lieue de Flandre, ce qui ne l'empêcha pas, dès qu'il fut en convalescence, de se traîner un matin de chez lui, suivi de sa femme et d'un nombreux cortége, et d'accomplir jusqu'au bout, comme il l'avait voué, son étrange pèlerinage. — Voir sur *le Vœu du héron* de curieux détails dans les *Archives du nord de la France*, t. IV, p. 145 et suiv.

cette fête, où les lamentations de la Religion sont entremêlées des *travaux d'Hercule*, des *aventures de Jason*, des *enchantements de Mélusine* et d'autres bigarrures qui paraissent déjà, et qui bientôt caractériseront, ou barioleront cette époque indécise.

Parmi les obstacles que rencontra la nouvelle croisade, il faut ranger aussi l'antipathie qui existait entre les communions grecque et latine; antipathie d'autant plus profonde que la dissidence qui les séparait était plus légère, car, en fait de croyances ou d'opinions, les plus proches sont les plus ennemies; c'est ce qui se voit tous les jours; et ce mot d'un ministre grec : *j'aimerais mieux voir à Constantinople le turban de Mahomet qu'un chapeau de cardinal*, ce mot n'est que trop vraisemblable.

Si, comme on en est convenu, le moyen âge finit à la prise de Constantinople par les Turcs, aucun drame plus remarquable que le *Vœu du Faisan* ne pouvait le couronner; aucun ne méritait mieux que l'histoire s'y arrêtât, puisqu'il est un brillant épisode de cette histoire même, et qu'il retrace, en traits si frappants, la catastrophe d'où une ère nouvelle doit sortir pour les lettres, les arts, les mœurs, la religion, grâce à la presse que le Ciel, qui ne fait rien en vain, envoie précisément pour recueillir et nous transmettre les

trésors de la Grèce, conservés dans la ville de Constantin. D'éclatantes parcelles s'en étaient précédemment répandues, surtout en Italie, où les papes avaient accueilli des Grecs éclairés, sans *craindre leurs présents*. Et pourtant les subtilités de leur métaphysique étaient suspectes à la plupart des membres de l'Église latine, qui voyaient dans ces étrangers de nouveaux Grecs sortis, tout armés, du cheval de Troie pour venir renverser leur culte (1).

On a remarqué avant nous qu'aucun souverain n'a plus favorisé les lettres profanes et la philosophie païenne que les papes, « bien moins politiques en cela, dit lord Bolingbroke, que le muphti qui écarte tant qu'il peut la lumière (2). » C'est que la vérité ne craint pas la lumière, et finit tôt ou tard par triompher de l'erreur. Voilà ce que n'a pas compris lord Bolingbroke, et ce que M. Ch. Lenormant a supérieurement exposé dans son Cours d'histoire à la Faculté des Lettres.

Les passions humaines, le faux esprit et le demi-savoir, que craignait si justement Newton, ont dû obscurcir longtemps la vérité, mais pour lui rendre un plus vif éclat. Tout est moyen dans les vues de la Providence, même les obstacles. C'est ainsi que les écarts même de la presse et de l'op-

(1) *Guarino, Philelpho, Leonardo Aretino, Caroloque, tanquam ex equo trojano prodeuntibus*... (Platina, *in Vitâ Bonif. IX*).

(2) *Lettres sur l'Histoire*, in-8°, 1779, p. 166.

position irréligieuse ont servi la vérité. La contradiction et le sophisme sont moins à craindre pour elle que cette philosophie superficielle et moqueuse que nous verrons servir d'auxiliaire à la réforme.

Mais avant d'entrer dans cette terre si tristement féconde, arrêtons-nous encore dans les vastes États du bon duc Philippe, lesquels reviendront en partie à la France, comme il y est revenu le premier. L'institution dont nous avons à rechercher en Flandre, en Artois, en Belgique, les traces éparses et effacées, n'est pas indigne de l'attention des lecteurs éclairés. Ils y verront aussi une lettre touchante de notre Jeanne d'Arc, dont aucun de nos historiens n'a eu connaissance, et des traits, non moins ignorés, du caractère de Louis XI.

CHAPITRE VII.

CHAMBRES DRAMATIQUES OU LITTÉRAIRES, DITES DE RHÉTORIQUE.

Comment l'histoire n'a-t-elle qu'indiqué dans quelques traits épars, que nous allons tâcher de recueillir, ces Chambres qui, avant la découverte de l'imprimerie, furent si longtemps en Belgique, ou plutôt dans les dix-sept provinces, les organes de l'opinion? N'en peut-on regarder la persistance, au milieu des troubles civils dont ces pays ont été si souvent le théâtre, comme une sorte de protestation contre la barbarie? Ces sociétés dramatiques, qui plus tard, quand on lut davantage, ne furent plus que littéraires, mais toujours religieuses et libérales, quelques historiens latins de la Belgique en ont pourtant parlé, assez pour exciter notre intérêt, mais trop peu pour le satisfaire.

D'abord ce mot de *Rhétorique*, qui a passé dans le langage des chroniqueurs français et latins de la Flandre et de la Belgique, n'a pas chez eux le sens restreint, parfois même défavorable, qu'on lui a prêté chez nous, probablement par suite de l'abus qu'on y a fait du grand art de bien dire. Les Flamands traduisent les mots *Chambres de*

Rhétorique par ceux-ci : *Rederyke Kamers*, qui, suivant un de leurs historiens latins, pourraient se retraduire par *Institutions pour les progrès de la raison* (1).

Y avait-il trop de prétention dans le sens donné à ce mot par nos voisins? On ne le croira pas quand on saura ce que furent ces Chambres, au sein des ténèbres où se trouvait tout ce qui les environnait alors. Les savants écrivains qui ont approuvé mes premières recherches ayant regretté que je n'y eusse guère qu'indiqué les sources de ces institutions, m'ont encouragé à y revenir.

Fondées, suivant quelques auteurs, avant le quatorzième siècle, les Chambres de Rhétorique, qui se composaient des hommes les plus distingués d'une ville par leur savoir ou leur esprit, avaient pour but d'éclairer l'opinion et de la diriger sur des points importants. Comme la société de l'*Immaculée Conception*, comme presque toutes les sociétés littéraires, elles furent d'abord dramatiques, car avant la découverte de l'imprimerie, et même encore après, quand on lisait peu, le drame était, avec la chaire, le plus grand moyen de publicité : de là ce nombre infini de confréries ou de sociétés littéraires, et tout à la fois dramatiques. Anvers avait deux Rhétoriques, et Gand en eut quelquefois jusqu'à quatre. Une

(1) *Rhetoryckers*, id est *rationum divites et fecundos*. Davidis Lindani Op. Lovani, 1708, in-fol., p. 49.

phrase remarquable d'un écrivain latin de la Belgique nous donne une idée du nombre de ces Chambres, puisque nous y lisons qu'en l'année 1497, les deux Rhétoriques d'Anvers remportèrent, dans leurs combats, le prix sur cinquante-deux chambres (1).

Ce prix était ingénieusement qualifié *le joyau du pays*, dit M. Cornelissen, dans un discours dont nous reparlerons : c'était, en effet, ce que le pays pouvait décerner ou recevoir de plus beau. Et qu'était *ce joyau* précieux ? Une des Chambres va nous le dire. Les Rhétoriques de Bruxelles, Louvain, Malines, Anvers, Berg-op-Zoom, etc., ayant concouru sur cette question : *Qu'est-ce qui porte l'homme le plus aux arts?* la Chambre de Louvain répondit, dans son drame : *La Gloire*, et elle obtint le prix; elle obtint ce *joyau glorieux*; et cette expression nous explique ce titre d'un recueil de pièces que nous avons remarqué aux Bibliothèques de Bruxelles et de Gand : *Constthoonende juweel*, ce qui signifie *Joyaux dramatiques*. Ce sont les pièces couronnées dans les concours en langue flamande, car on concourait dans les deux langues.

Et quelle était la prérogative de la Chambre et de la cité victorieuse? De pouvoir proposer ou

(1) *Rhetorum societates duæ certaminibus palmam LII Cameris præripuere.* Gramaye. *Antiq. Belg.* Lov., 1708, in-fol., lib. IV, cap. VIII.

imposer aux autres cités et aux autres Chambres la haute question qu'elles devaient venir résoudre dans ses murs et dans des combats solennels, *certaminibus*. Ne passons pas légèrement sur ce mot de *combats*, que nous venons de voir dans Gramaye, et dont nous retrouvons l'équivalent dans les écrivains qui ont mentionné ces glorieuses luttes. L'importance s'en accroissait encore de la rivalité qu'on a vue longtemps, et dont il existe encore aujourd'hui quelques traces entre ces grandes villes si longtemps divisées, car malheureusement, ce ne fut pas toujours à des luttes d'esprit que se bornèrent leurs rivalités; trop souvent les communes reproduisirent les inconvénients et les maux de la féodalité (1).

En 1431, dans l'ardeur des guerres allumées entre la Flandre et la France, la Rhétorique d'Arras, qui faisait partie des dix-sept provinces, distribua des prix sur la question : *Pourquoi la paix, si vivement désirée, tardait tant à venir?* Et la paix fut conclue, peu de temps après, dans Arras même. Plus tard, au milieu des dissensions qui déchiraient la Hollande, une des Rhétoriques demanda *quelle serait la chose la plus nécessaire au peuple et la plus utile au pays?* Les réponses ne sont

(1) Aux anciennes luttes ont succédé, entre les villes de Flandre et de la Belgique, des concours de musique où dominent encore des passions haineuses. Je lis dans les journaux de Flandre (fin de juin 1839), qu'un de ces concours vient d'être ensanglanté par les rivalités des sociétés concertantes.

pas venues jusqu'à nous; mais la question même est-elle sans portée? En l'absence, ou sous l'oppression des pouvoirs politiques, n'est-il pas intéressant de voir éclore, du sein des lettres, ces germes de liberté, étouffés quelquefois, mais en vain? La Rhétorique de Gand ayant proposé, en 1539, la question suivante : *Quelle est la plus grande consolation de l'homme mourant?* Soit que les concurrents ne l'eussent pas traitée conformément aux vues politiques du duc d'Albe, soit qu'elle lui inspirât d'effrayants retours sur lui-même, il fit mettre à l'index tous les ouvrages représentés; c'est ce que nous apprend le passage suivant d'un précieux *Catalogue des livres défendus par Philippe II* : « Les jeux que par cy devant ont esté joués en la ville de Gand par les dix-neuf Chambres, sur le refrain : *Qui est la plus grande consolation de la personne mourante* (¹)? »

Aucun des dix-neuf ouvrages n'est venu jusqu'à nous, parce que, nous le présumons, la pensée y était dépourvue de cette expression qui lui fait traverser les siècles en dépit des tyrans : nous verrons tout à l'heure, de Louis XI, un trait qui serait connu, si un Tacite l'eût écrit.

Elles comprirent encore noblement leur mission les Rhétoriques qui, indignées de l'atroce perfidie d'Élisabeth d'Angleterre envers Marie Stuart, lorsque l'Europe se taisait devant le crime

(¹) Anvers, Christ. Plantin, 1570, in-8° de trente pages.

heureux, protestèrent et flétrirent, jusque dans le titre d'un drame remarquable, la *Trahison faicte par la royne d'Angleterre en la personne de la royne d'Écosse* ([1]).

Mais ce goût de littérature à la fois indépendante et religieuse, qui lutte contre le despotisme de l'Espagne ou de l'Angleterre, où donc nos provinces du Nord l'avaient-elles puisé? D'abord dans les croisades, auxquelles elles prirent tant de part; ensuite dans la terre classique, d'où elles avaient tiré la plupart de leurs institutions. M. Cornelissen, dans un excellent discours prononcé à une distribution de prix à Gand, et que nous avons cité dans nos *Études*, a signalé plusieurs analogies entre les Rhétoriques flamandes et les sociétés littéraires des principales villes de l'Italie. Nous pourrions remarquer des rapports plus frappants encore entre les institutions politiques des deux contrées et le développement qu'y ont pris les communes. On verrait jusqu'où nos voisins, à la

([1]) J'ai sous les yeux un rapport imprimé à Aire, en 1839, et adressé la même année au Ministre de l'Instruction publique par M. F. Morand, archiviste de la ville de Boulogne : j'y lis que ce drame fut représenté par les Chambres du Pas-de-Calais en 1600, treize ans après la mort de Marie Stuart, et du vivant d'Élisabeth. « Les mêmes Chambres, dit l'honorable rapporteur, avaient représenté auparavant une autre pièce mentionnée sous ce titre dans les comptes de la ville d'Aire, à la date de 1587 : *Ung moral* (une moralité) *démonstrant lez calamitez en quoi sont constitués les Pays-Bas.* »

suite de leurs relations commerciales avec les républiques italiennes du moyen âge, ont porté l'esprit d'imitation. Il suffit, pour s'en faire une idée, de lire dans les *Antiquités belges* de Gramaye les chapitres intitulés : *Seditio plebis*, *Civium genius*, *Prætoria*, *Forum*, *Curia*, *De senatûs Reipublicæ formis*, *De templo Franciscanorum et de Capucinis*, etc.

Je sais qu'aux yeux de plusieurs esprits distingués, ces formes, à la fois religieuses et républicaines, sont le caractère même de la nation, basé, dès sa formation, sur le catholicisme et sur les libertés communales, et non pas un esprit mobile, emprunté à des circonstances modernes.

Mais cet esprit existerait chez nos voisins qu'il faudrait peu s'en étonner, quand les événements politiques qui les ont fait sucessivement passer sous tant de dominations étrangères leur ont si rarement permis d'être eux-mêmes. Et, dans la difficulté où ils furent de se former une langue nationale, faut-il reprocher au grand nombre de leurs écrivains d'avoir adopté la langue de l'antique Rome et celle de l'Église, quand ils nous ont laissé, dans cette langue si riche, des monuments si précieux pour notre histoire? Ces vieux latinistes, que deux de nos savants confrères doivent venger bientôt d'un injuste oubli, ont un cachet qui leur est propre. La bonne foi, l'exacte vérité, donnent à leur style un prix inestimable, car ce style, c'est l'homme et le caractère de la nation.

Quand elle était stable cette nation, l'originalité ne lui a pas manqué, dans les arts surtout, et dans les arts utiles. Dès le temps de Charlemagne, la Flandre était déjà fameuse par ses tissus et ses fabriques, dit Robertson ; et il avoue que l'Angleterre doit à des ouvriers flamands, véritables artistes, ses superbes manufactures [1].

Et ce n'était pas seulement d'intérêts commerciaux ou industriels que s'occupaient les Belges ; ils s'envoyaient encore, d'une ville à l'autre, des hommes de choix, pour un échange d'idées, un commerce de science : *Ad hunc scientiæ mercatum mittebantur,* suivant l'heureuse expression de Gramaye [2].

Mais nos voisins (je ne parle point de ceux que relèvent des lumières supérieures ou l'éducation) n'ont-ils pas dégénéré de leurs ancêtres ? Sont-ils toujours, suivant l'expression du même historien, *les heureux contrefacteurs de toutes les nations* [3] ? Ne contrefont-ils que le bien ? Méritent-ils l'éloge, qu'on a fait des Romains, de n'avoir emprunté aux nations étrangères que ce qu'elles avaient de meilleur [4] ? N'empruntent-ils que nos bons livres ? Hélas ! ceux que revomit la Belgique sur toute la frontière répondent trop à notre question. Empruntent-ils aussi, par exemple, à

(1) Introd. à l'*Hist. de Charles Quint.*

(2) *Antiq. Bel.* Antver., cap. VIII, in-fol.

(3) *Felices omnium nationum simii.* Id., cap. X.

(4) Sall. *in Cat.*, Orat. Cæsar.

l'Amérique, ses *Sociétés de Tempérance?* Enfin, un grand nombre de Belges (et même de Français), en se livrant exclusivement à l'industrie, n'oublient-ils pas qu'il est encore d'autres cultures? Ne se laissent-ils pas beaucoup trop aller au *comfort* des Anglais? Ne finirions-nous pas par préférer entièrement la matière à l'esprit; et aux luttes si belles de l'intelligence, des luttes déplorables, des *défis de capacité*, par exemple, défis à qui boira ou *contiendra* le plus?

S'il en était ainsi, ce serait là, de tous les emprunts faits à l'Angleterre, de toutes les *contrefaçons*, la plus misérable; et nous rappellerions à ces malheureux concurrents ce que furent leurs pères, et leurs nobles rivalités.

A-t-on réfléchi que ces chambres de rhétorique, sœurs de nos communes, ont devancé chez nous et peut-être créé nos tribunes législatives, qui devraient bien alors ne pas trop oublier leur origine? Tout dans la civilisation s'enchaîne; et, pour trouver l'idée première de nos rhétoriques elles-mêmes, si nous remontons, par les républiques italiennes du moyen âge, voire même par cette *École du Palais* de Charlemagne, où les questions que nous a conservées Alcuin étaient publiquement posées et débattues, nous arrivons, en remontant encore, à ces *Jeux d'Apollon et des Muses*, célébrés dans Alexandrie sous Ptolémée Philadelphe, jeux qui étaient eux-mêmes imités des Grecs. C'était un concours de littérature dont

les pièces diverses étaient récitées publiquement, et que sept académiciens, choisis par le roi, jugeaient en dernier ressort, après, et quelquefois malgré les jugements du peuple. Vitruve, qui dans la préface du VII[e] livre de son *Architecture*, est entré, sur le concours des *Jeux d'Alexandrie*, dans des détails ignorés, je crois, des historiens de la Belgique, remarque que ces luttes d'esprit ont été établies à l'imitation des luttes olympiques ([1]).

Mais que fait ce passé à un public plus que distrait, que le présent dévore? Le peuple belge lui-même, en lisant encore aujourd'hui sur un de ses théâtres ce mot de RHÉTORIQUE ([2]), en sent-il l'importance? Sait-il, et savons-nous ce qu'ont fait, pour les progrès de la raison, ces institutions glorieuses? Qu'en reste-t-il pourtant? Un nom, compris à peine; et le trop faible souvenir que nous leur consacrons sera, je le sais, affaibli encore par le reproche, qu'on m'adresse déjà, d'être sorti de l'histoire de France.

Ce reproche est-il fondé?

Quand nous retrouverons tout à l'heure à Tournai un si curieux reflet des rhétoriques,

([1]) On peut voir dans Vitruve (*loc. cit.*) comment Aristophane de Byzance, un des juges du concours des *Jeux d'Alexandrie,* obtint, par la savante sagacité qu'il y exerça, une des places si ambitionnées de Conservateur de la célèbre Bibliothèque.

([2]) *Guide du Voyageur à Gand,* par Aug. Voisin. Gand, 1831, p. 160.

devrons-nous donc aussi le négliger, parce que Tournai ne dépendra plus de la France? Est-ce aux démarcations de la politique que doit s'arrêter l'histoire des lettres et des mœurs? Mais nos villes frontières, aujourd'hui si françaises, ne l'ont pas toujours été : je lis au chapitre IX de l'histoire manuscrite de Valenciennes, par Simon Leboucq, ces mots :

Pour la resiouissance de la prinse du roy François devant Pavie.

Pour ce fait peu français, mais trop authentique, et que je ne veux point taire, rayez donc aussi Valenciennes du rang des villes françaises; oubliez ce qu'en 93 firent ses habitants avec ceux de Lille et de notre frontière pour se conserver à la France; ne lisez pas même dans les *Archives du Nord* (1) le fidèle récit de leurs longues souffrances et leurs courageux sacrifices. Mais aussi ôtez en même temps ce nom si glorieux de *françaises* à ces villes qui, sous Charles VII, vinrent se soumettre aux Anglais : alors Paris, oui Paris même alors, ne nous sera plus rien.

Et sait-on, au moment où s'effectuait une soumission déplorable, sait-on ce qui se passait dans l'antique cité de nos voisins qu'on veut effacer de

(1) Tome I, p. 62 et suiv. — Tome I, nouvelle série, p. 449 et suiv.

notre souvenir? Eh bien! Tournai, lorsque tant de villes aujourd'hui si fières de leur nom se courbaient sous le joug des Anglais, Tournai, ville libre et franche sous l'autorité de nos rois, recevait, et mérita de recevoir de notre Jeanne d'Arc une lettre échappée jusqu'ici (qui le croirait!) à tous les historiens. Ceux même de Tournai ne mentionnent pas cette lettre que l'archiviste de cette ville, M. Frédéric Hennebert, a insérée dans les *Archives du Nord, pour la plus grande gloire de la cité tournaisienne,* dit-il ([1]).

M. Frédéric Hennebert a raison : nous aimons cette déclaration dans la bouche d'un de nos honorables voisins. Des hommes que Jeanne d'Arc, dans une de ses lettres, qualifie de *gentils et loyaux Français!* ce serait là, s'ils en avaient besoin, des lettres de noblesse et de nationalité. Mais avant de transcrire la missive dictée par Jeanne d'Arc, disons et citons quelque chose du registre qui la contient, et qui nous a été obligeamment communiqué à Tournai par M. Frédéric Hennebert.

Presque tous les registres de nos cités franches du Nord sont curieux à consulter. Celui de Tournai, qui commence au 1er août 1428 et finit au 2 juin 1522, forme plusieurs volumes in-4° où sont recueillis les discours et propos tenus et les consentements donnés par les corps de métiers assemblés par bannières ; les rapports faits aux

([1]) Tome I de la nouvelle série, p. 520.

prévòts, jurés, eschevins, esgardeurs, par les doyens et les sous-doyens des métiers, etc., etc.

Nos lecteurs ont pu voir, dans les musées de la Belgique, des tableaux naïvement caractérisés de solennités religieuses et populaires, où, sous leurs bannières respectives, marchent processionnellement, à travers les rues de la cité, ces corporations si nombreuses, si diversifiées, si fières de leurs franchises et de leurs priviléges, quelquefois bien étranges ([1]).

Ici, le registre de Tournai nous fait voir, dans l'exercice de leurs fonctions, les chefs ou doyens de ces corps de métiers qui, joints aux autres pouvoirs communaux, formaient un gouvernement presque démocratique. Dans les cas graves, ou qui nécessitaient quelque dépense imprévue, ils étaient tenus d'en référer aux bannières, ou corps de métiers. C'est ce qui arriva en cette cir-

([1]) On voit au Musée de Valenciennes un très-ancien tableau, dans lequel les bourgeois francs de la ville, dont un avait été insulté par un paysan des environs, s'en vont, bannières déployées et les échevins à leur tête, solennellement abattre la maison du pauvre agresseur : c'était un des priviléges de nos francs bourgeois. — Quant aux formes du régime municipal romain, que nous offre Tournai plus qu'aucune autre des villes au nord de l'Artois, elles proviennent, d'après l'opinion du savant Hermann Muller (*Archives du Nord*, t. III, p. 90), de ce que cette cité enlevée aux Gallo-Romains, mais *non détruite par les Francs*, avait dû conserver ces anciennes formes, quoique devenue cité royale, *regalis quondam civitas*, suivant l'expression d'un très-ancien hagiographe (*in Vitâ sancti Eligii*. Loc. cit.).

constance. Les chefs de la commune ou consaux ayant reçu, le 7 juillet 1429, la lettre de Jeanne d'Arc, en firent aussitôt aux trente-six bannières (c'était leur nombre) un rapport qui se termine ainsi : *Et pour ce que nous scavons vous estre toujours desirans de oyr et scavoir bonnes nouvelles de l'estat et prospérité du roy, nostre sire, nous avons fait copier les lettres que la Puchielle, qui de présent est devers le roy nostre sire, nous a envoiées, qui contiennent la forme qui s'ensieut* (s'ensuit) :

† Jhésus † Maria.

« *Gentilz loiaux Franchois de la ville de Tournay,* « *la Pucelle vous fait savoir des nouvelles de par-de-* « *chà que en VIII jours elle a cachié* (chassé) *les An-* « *glois hors de toutz les places qu'ilz tenoient sur la* « *rivière de Loire, par assaut et autrement, où il* « *en a eu mains mors et prins, et lez a desconfis* « *en bataille, et croiés que le conte de Suffort, La* « *Poulle, son frère, le sire de Tallebort, le sire* « *de Scallez, et messire Jean Salscof, et plusieurs* « *chevaliers et capitainez ont esté prins, et le frère du* « *conte de Suffort et Glasdas mors. Maintenés vous* « *bien, loiaux Franchois, je vous en pry, et vous pry et* « *vous requiers que vous soiés tous prestz de venir au* « *sacre du gentil roy Charles à Rains où nous serons* « *briefment, et venés au devant de nous quant vous* « *saurés que nous aprocherons. A Dieu vous commans,* « *Dieu soit garde de vous et vous doinst grâce que vous*

« *puissiés maintenir la bonne querelle du royaume de* « *France.*

« *Escript à Gien, le XXV*e *jour de juing.* »

AUX LOIAUX FRANCHOIS DE LA VILLE DE TOURNAY(1).

Les bannières réunies, chacune dans sa paroisse, reçurent la communication qui leur était faite, et répondirent qu'elles s'en rapportaient aux consistoires. Une députation fut aussitôt élue, qui partit pour Reims. Voici ce que nous dit de leur retour le registre des consaux :

« *Jeudi au soir, 21 juillet, Bettremieu Carlier,* « *grand-doyen, Jacques Queval, juré, et maistre* « *Henry Romain, conseiller-général de la ville, re-* « *vinrent de l'ambassade où ilz avoient esté envoiés* « *devers le roy nostre sire à sen sacre et couronnement* « *à Rains et aux entrées qu'il avoit faites ès villes de* « *Troyes, Chalons et autres. Et le lendemain 22, les* « *ditz ambassadeurs firent leur relation à la piere* « *dessus les degrés de l'entrée de le halle du conseil de* « *la ville, en la présence et audience du peuple, et si,* « *présentèrent les lettres du roy nostre sire adrechans* « *aux consaulx et communauté, qui furent leues en* « *l'audience du dit peuple, et contenoient la response,* « *que le roy faisoit sur la dite ambassade. Et le 26,*

(1) On a pu voir, à la manière dont sont ici écrits les noms de *Suffolk*, *Jean Pôle*, *Talbot*, d'*Escalles*, *Falstolf*, *Glacidas*, comment ils étaient alors prononcés ou défigurés par le peuple.

« *les dites furent leues par devant les consaulx et com-*
« *mis, en halle.* »

A la sympathie peu démonstrative mais profonde du peuple de Tournai pour la jeune héroïne soutien de la monarchie chancelante, reconnaissons l'antique ville où fut le berceau de cette monarchie, près du tombeau du père de Clovis. Nous reviendrons, dans notre dernier chapitre, à ce tombeau qui a jeté tant de lumières sur nos antiquités nationales, et d'où ressortira encore, dans une médaille d'un haut prix, une nouvelle preuve du lien qui attache Tournai à la France.

Mais voyons une preuve plus récente de cet attachement, dans les généreux sacrifices des Tournaisiens pour se concilier, qui? Louis XI! Les détails dans lesquels nous allons entrer nous conduiront trop bien aux *Rhétoriques de Tournai*, pour qu'on ne nous pardonne pas cette digression.

Nous avons compris la noble sympathie des Tournaisiens pour la France, pour sa jeune héroïne, même pour Charles VII. Dans le moment où les Anglais et surtout le duc de Bourgogne faisaient à la cité fidèle, afin de la gagner, les offres les plus avantageuses, Tournai persistait dans sa fidélité; et quoique libre et attachée à ses formes démocratiques et représentatives, se réjouissait, l'imprudente! de la naissance de Louis XI. Voici ce que je lis, à cette occasion, dans la longue et naïve *Histoire de Tournai*, par Poutrin :

« La reine, dit ce bon Tournaisien, accoucha en ce temps-là d'un fils, qui fut depuis roi, sous le nom de Louis XI. Il étoit né à Bourges le 2 juillet, et les nouvelles en vinrent à Tournai le 17 août; elles n'avoient pas été trop lentement dans un temps où il n'y avoit pas encore de poste établie en France. Cette hûreuse naissance fut célébrée par une procession solemnelle, par le son des cloches de toutes les églises, et par des feux de joie et des illuminations ([1]). »

Pendant que Louis XI croissait, malheureusement, pour Tournai surtout, cette grande cité se livrait au tumultueux exercice de ses libertés, qui étaient pour elle une seconde vie.

Le dauphin, déjà Louis XI en espérance, s'était brouillé avec son père, et vivait éloigné de la cour de France, dans les États du duc de Bourgogne, et non loin de Tournai, qui n'avait osé lui donner un asile. De la retraite où il attendait les événements, il avait pu voir l'opulente générosité des Tournaisiens, et que la France était, après leurs libertés communales, ce à quoi ils tenaient le plus.

Son père enfin mourut.

Le nouveau roi se dispose alors à réaliser le projet qu'il avait conçu de recouvrer nos villes de la Somme, qui, par le traité d'Arras, avaient été détachées de la France, mais dont Charles VII

([1]) Tome I, p. 271, in-4°. La Haye, 1750.

s'était réservé le rachat moyennant quatre cent mille écus. Dans l'état où nous étions réduits, où trouver une somme aussi considérable ? Louis XI était l'homme qui semblait envoyé tout exprès pour lever un impôt auquel, excepté lui peut-être, chacun devait contribuer, mais Tournai surtout. Dans cette *collecte* ou *recollection de deniers*, on aperçoit pourtant encore un roi de France, mais surtout l'adroit politique : il paraît octroyer, alors qu'il impose.

Ainsi, une députation de Tournai étant venue, dès son avénement à la couronne, l'en féliciter dans la ville d'Avesnes où il semblait alors relégué, loin de rien témoigner du refus qui lui avait été fait d'un asile, il reçoit les Tournaisiens avec une distinction toute particulière, et les félicite à son tour d'être restés Français : *C'est un beau titre, et qu'on ne saurait trop payer*. Tel fut le sens de ses paroles, que les envoyés comprirent. Ils y avaient une réponse prête, qui fut très-bien reçue : elle consistait en seize mille écus d'or, qu'on les avait chargés d'offrir, en don gratuit, au nouveau souverain (1).

Louis XI, jugeant sans doute qu'un procédé si beau devait être encouragé, rendit aussitôt l'ordonnance suivante :

« Louis, etc., scavoir faisons, etc., que, consi-

(1) Nous avons vu, aux Archives de Tournai, un diplôme du 1er août 1461, et plusieurs autres constatant les sommes données à Louis XI par les Tournaisiens.

dérant la grande et bonne volonté que nos chiers et bien amés les prévosts, jurez, eschevins, esvardeurs, doyens et sous-doyens des mestiers, bourgeois et habitans de nostre ville et cité de Tournay ont de tout temps eu et demonstré par effet avoir à nos prédécesseurs rois et à la couronne de France, avec l'entière loyauté qu'ils ont tenue et guardée envers nos dits prédécesseurs, et mesmement envers nostre très chier seigneur et père, que Dieu absoille, et après son trépas envers nous, ensemble la singulière et bonne volonté qu'avons apperçue et appercevons eulx avoir en nous, et à nostre seignorie, en nous recognoissant, comme faire le doibvent, estre leur légitime, naturel et souverain seigneur;... pour ces causes, de nostre grâce especialle, certaine science et auctorité royalle, confirmons, loons, ratifions et approuvons tous et chacuns les droits, priviléges, franchises, et liberté à eux données et octroyées par nos dits prédécesseurs, etc., et *afin que ce soit chose ferme et stable à toujours*, avons fait mettre, etc. Donné à Avesnes en Haynaut, au mois d'aoust 1461 et de nostre règne le premier. »

Munis de cette pièce qu'ils emportèrent précieusement comme un palladium de leurs libertés, et qu'ils déposèrent dans un de ces mêmes registres où nous avons vu la lettre sincère de notre Jeanne d'Arc, les bons Tournaisiens ne sachant comment s'acquitter envers un roi si généreux, lui prêtèrent encore vingt mille écus d'or, et.

saisissant, deux ans après, l'occasion d'un voyage qu'il fit en Picardie, vinrent le supplier de faire dans leur ville sa joyeuse entrée. Il accepta leur invitation. Mais laissons parler le naïf Poutrin.

« Le roi y vint, charmé de la générosité de ce peuple, et il y entra par la porte de Sept-Fontaines. Jamais on n'y avoit vu une réception plus magnifique : les consaux, suivis des principaux bourgeois, au nombre de trois cents, tous à cheval, vêtus de robes blanches brodées de deux grandes fleurs de lis en or, allèrent recevoir le roi à mi-chemin du pont de Maire, et, se rangeant des deux côtés, le conduisirent jusqu'à la barrière. Il vit là un château de carton doré qui représentoit la ville dans toutes ses parties, avec ses rues, ses places, ses églises, son quai et sa rivière, comme pour la lui faire connoître d'un coup d'œil en petit. Le premier conseiller l'ayant complimenté, les chefs lui présentèrent les clefs de la ville, qu'il ne prit que pour les leur rendre, en disant qu'il ne pouvoit mieux confier la garde d'une telle ville qu'à elle-même. Comme il avançoit sur le pont vers la porte d'entrée, un arc de triomphe magnifique se présenta devant lui (1). »

Cousin, autre historien de Tournai, ajoute que, du haut de cette porte descendit une jeune fille, « laquelle, en saluant le roi, ouvrit sa robe devant sa poitrine, et avoit un cœur bien faict, le-

(1) Poutrin, t. I, p. 283.

quel se fendit, et en issit une fleur de lis de grand pris, laquelle elle donna au roy, et lui dict : « *Sire, je suis pucelle, ainsi que ceste ville, car onques ne fut prinse, ny tourna contre les roys de France; et ont tous ceux de ceste ville, chascun une fleur de lis en leur cœur.* » Puis le roy trouva sur les rues plusieurs histoires et personnages, et s'en alla loger chés un chanoine qui demeuroit au marché [1]. »

Poutrin, qui raconte les mêmes faits, mais plus longuement, se récrie sur l'humilité du roi qui, pouvant occuper sa demeure royale de la magnifique abbaye de Saint-Martin, va descendre au *Moncheau* et s'y loger chez un simple chanoine.

Le diffus narrateur, sans se lasser, suit le cortége par toutes les rues...... Passons à la terrasse.

« Le roi, ajoute-t-il, prit sa marche lentement sur cette terrasse, suivi de sa cour. Il passa sous plusieurs arcs de triomphe semés de devises, qui se rapportoient au sens du premier symbole, pour exprimer le génie de cette ville et son inclination françoise. La ville lui présenta six queuës de vin, etc., etc.

« Le roi séjourna à Tournai depuis le six jusqu'au dix-huit février (1463), et ce furent autant de jours de fête et de réjouissance pour les habitants. Il admit durant ce temps-là à sa table tout ce qu'il

[1] Cousin, *Hist. de Tournai*, in-4°. Douai, 1619, t. II, p. 233.

y avoit d'honorables bourgeois qui voulurent s'y rendre; il se promenoit de pied dans les rues avec ses officiers, regardant partout, et s'arrêtant souvent, comme feroit un étranger curieux de tout voir et de tout examiner; il entroit même dans les boutiques des marchands, les interrogeoit sur le fait de leur marchandise ou de leur commerce, et s'entretenoit familièrement avec eux.

« Enfin toute la commune, ravie des manières populaires et gracieuses d'un si grand roi, inspira aux consaux de lui faire la remise du prêt des vingt mille écus. Ils prirent pour cela le temps de son départ, et, venant lui rendre leurs respects en corps, lui représentèrent son billet, suppliant Sa Majesté de le reconnoître. Il le prit et le reconnut, croyant qu'ils vouloient lui en demander des assignations ou des assurances, ou quelque nouveau privilége. Mais il fut bien surpris, lorsque, voulant leur remettre la cédule, ils refusèrent de la reprendre, et dirent qu'ils s'en tenoient bien paiés, et satisfaits. On vit (*n'oublions pas que c'est Poutrin qui parle*), on vit dans ce moment un spectacle d'autant plus touchant, qu'il est infiniment rare, et qu'il avoit peut-être été jusqu'alors sans exemple : Un combat d'affection et de gratitude entre un prince et ses sujets; des sujets qui croient ne pouvoir assés s'épancher en faveur du prince; le prince qui crie et proteste que c'en est trop. Le roi insista à ce qu'ils reprissent ce billet, et le vouloit absolument. Ils per-

sistèrent à le refuser, et ils furent les maîtres ([1])!

« Après cela le roi partit pénétré d'une tendre reconnoissance pour *sa bonne ville de Tournai*, comme il l'appelloit, qui, de son côté, crut avoir encore peu païé tous les honneurs qu'il lui avoit faits. » (*Hist. de Tournai*, t. I, p. 284.)

Ce document, tiré en partie des registres du temps, et perdu dans l'énorme fatras de Poutrin, devait d'autant plus être recueilli, que nous y voyons non-seulement le caractère politique de Louis XI, mais encore, dans la bonhomie du narrateur, la bonne foi du Tournaisien que rien n'a détrompé ([2]).

([1]) Walter Scott nous eût peint ici la colère et l'emportement de Louis XI lorsqu'il croit qu'on se défie de lui, qu'on lui demande de l'argent; et son radoucissement au contraire et son enthousiasme quand il a pu comprendre toute la générosité de ses créanciers. Le romancier eût été là, selon sa coutume, au delà de la vérité historique; mais Poutrin, par circonspection, n'est-il pas resté en deçà?

([2]) Cousin est aussi dépourvu de critique; mais on peut lire sur ces mêmes faits l'annaliste latin Meyer, qui, n'étant pas de Tournai, ne ménage point les Tournaisiens, notamment dans son chapitre intitulé : *Tornacensium levitas*, p. 333. — Une autre *Histoire de Tournai*, illisible par la diffusion et le vide, et commencée en 1805, à Tournai, par Hoverlant, ne semble pas terminée encore. J'en ai sous les yeux le soixante-cinquième volume in-12, qui est loin d'être le dernier. — Hoverlant est venu trop tôt : l'annonce payée, qui force l'éditeur, lequel force l'auteur à *délayer* et *tirer au volume*, doit nous amener, après les grands siècles des Tacite et des Bossuet, le *siècle-papier*, où notre Hoverlant tiendra bien sa place.

L'accueil que Louis XI fit aussi à la noblesse flamande, suivant Meyer, avait pour but de la détacher du duc de Bourgogne, à qui, cependant, il devait tant, et de l'attirer dans son parti (1).

Ce bon duc Philippe qui, par son esprit conciliant, avait conclu et maintenu la paix entre la Belgique et la France, ce grand prince étant mort (1467), les Tournaisiens, intéressés à ménager son successeur, Charles le Téméraire, dont les Etats les entouraient de toutes parts, firent si bien cause commune avec les Français, qu'ils ne craignirent pas de jouer dans des comédies, que nous n'avons pu découvrir, le Téméraire et ses sujets (2).

De semblables personnalités, si différentes des hautes questions traitées dans les chambres de rhétorique, étaient plus qu'imprudentes. Charles s'en vengea par un blocus qui affama les Tournaisiens, les contraignit à capituler, et à payer leur faute par une énorme amende.

Louis XI, loin de les dédommager de tout ce qu'ils avaient fait pour lui, voulut de son côté, pendant qu'ils étaient affaiblis et sans défense, leur tirer de nouvelles sommes, sous prétexte de les confirmer dans leurs priviléges, oubliant les promesses qu'il leur avait faites, et les lettres patentes dont il les avait gratifiés.

(1) *Annal.*, p. 331.

(2) *Ibid.*, p. 350.

La mesure était comble. On peut voir aux archives de Tournai les diplômes originaux qui constatent les sommes données par cette ville à Louis XI, en de nombreuses circonstances [1]. Poutrin lui-même, malgré son inconcevable prédilection pour Louis XI, avoue que Tournai se plaignit amèrement et réclama ses priviléges. Ce fut en vain. Tournai paya, et paya tout ce qu'on voulut, et ne nous abandonna point.

Cet attachement que nous conserva si longtemps la ville aux vieilles tours, à l'imposante cathédrale, la ville enfin d'où nous sommes issus, a quelque chose de touchant, qu'avec notre légèreté, nous n'avons pas remarqué encore ; nous n'avons pas vu que cette bonne vieille ville nous regardait, dans nos écarts, comme des enfants ingrats et dissipés, dont elle était fière pourtant, et qu'elle se croyait obligée de supporter dans leurs torts.

Ces torts et l'oubli qui nous a gagnés sont, chez la plupart d'entre nous, l'effet de l'ignorance. Cette antique cité, qui nous touche de si près, claquemurée comme à l'écart, loin des routes frayées, à peine la connaissons-nous.

Mais qu'enfin la vapeur nous donne le rapide chemin qu'on nous promet toujours, qu'on nous annonce enfin ! et le Français le plus indifférent ira visiter celle à qui tant de souvenirs nous ratta-

(1) Voir le contenu sommaire de ces diplômes dans les *Documents inédits concernant l'Histoire de la Belgique*, par M. Gachard, t. I, p. 22 et suiv.

chent. A sa noble caducité, à son air doux et vénérable, il la reconnaîtra, sans l'avoir jamais vue; et le *Salve sancta parens!* lui échappera, j'en suis sûr.

Tournai paya donc encore cette fois ce qu'on lui demandait, et elle ne nous fut que plus attachée. Cependant la cour de Bourgogne, non moins puissante alors que la France, et qui, par sa position, dominait la vieille cité, n'avait cessé de lui tendre une main protectrice et de recommander aux Flamands de ne point la molester (1).

Charles le Téméraire ayant été tué devant Nanci, et ne laissant qu'une fille pour lui succéder, Louis XI crut devoir profiter de la faiblesse de ses voisins pour s'agrandir, et la guerre entre les deux couronnes de Bourgogne et de France allait se rallumer.

La cour de Bourgogne fit enfin comprendre aux Tournaisiens que leur intérêt le plus pressant était, s'ils ne voulaient se déclarer pour elle, du moins de rester neutres, et de ne pas exposer leur ville à toutes les horreurs de la guerre, en y recevant une garnison française.

La cité de Tournai, tout en déclarant qu'elle ne voulait point se détacher de la France, promit pourtant de ne pas admettre dans son sein de garnison française (2); et certes, après ce qu'elle

(1) *Documents inédits*, etc., t. I, p. 19, 20 et *passim*.

(2) Registre Ms. de la ville de Tournai, septembre 1471.

avait eu à souffrir de Louis XI, et ce qu'elle pouvait craindre d'un voisin puissant, nous ne saurions la condamner.

Cependant Louis XI, recourant à ses armes ordinaires, les négociations et la ruse, députa, comme pour amuser les Flamands, son barbier-ministre, Olivier le Daim, à la cour de Bourgogne qui se tenait à Gand. Le confiant barbier ne craignit point de faire demander à la jeune duchesse qui régnait alors, une audience particulière. On le refusa; ce qui le mit en butte à de mauvaises plaisanteries sur l'inutilité de son *ministère* près de la jeune souveraine. Comme il était né près de Courtrai, l'orgueilleuse cour de Gand le félicita, en jouant encore sur le mot, d'être sorti d'un *Pays-Bas,* et de s'être élevé *si haut* ([1]). Enfin il n'eut d'audience que des chefs du conseil, et reprit la route de France, mais en repassant par Tournai, où tout était prêt pour un coup de main. Nous y conservions de nombreuses intelligences; la place n'avait qu'une garde bourgeoise, elle fut aisément surprise et notre garnison introduite.

De là, une longue suite de combats, de dévastations, de pillages, dont le Tournaisis surtout fut le théâtre. La religieuse ville de Tournai, où l'on venait auparavant de toute la Belgique honorer Notre-Dame, ne voyait plus marcher vers elle

([1]) Poutrin, t. I, p. 290 et suiv.

que des hommes armés. Un jour la garnison française et les Tournaisiens étant tombés sur les Gantois, leur prirent leurs pavois, leurs tentes, leurs canons, en tuèrent beaucoup et firent de nombreux prisonniers. Ce fut le sujet d'une pièce de vers où la ville de Tournai, mise en scène, apostrophe, avec assez de verve, les Gantois déserteurs du culte de Marie. Ils en sont bien punis, dit-elle : ils n'envoyaient plus à la Vierge, ils y sont venus malgré eux :

Deux mille Flamens morts et pris
Furent par les François alors,
Et ne furent à ce compris
Plus de fuyards que pris, que morts.
Mille prisonniers grands et forts
Vindrent comme en procession,
Et offrirent tous leurs trésors
Pour obtenir rémission.
Pour encens, croix et confannons,
Trompettes et autres beautez,
Tentes, pavois, poudre et canons,
Des Flamens me sont apportez.
Tournés en grand dérision.
Si (*ainsi*) en ont eu de tous costez
Honte, perte et confusion.

Cette pièce, dont je ne cite que les derniers vers, fut *le réveil des Rhétoriques* à Tournai; ce fut cette même année (1477) qu'elles se reformèrent.

Mais l'infortunée ville n'était pas au bout de ses tribulations : foulée tout à la fois et par ses ennemis et par ses défenseurs, elle se permit quel-

ques plaintes. « Le roi (Louis XI) fit alors venir, dit Poutrin, sept ou huit des magistrats de Tournai à Paris, *d'où ils ne revinrent de tout ce règne.* » Le bénévole historien avoue enfin « qu'il étoit fort difficile que les habitants ne murmurassent de tant de désordres : mais il étoit encore plus dangereux, ajoute-t-il, de le faire; et il en prit mal au nommé Gérardin, natif d'Huissignies en Hainaut. Ayant été accusé et convaincu d'avoir proféré quelques discours injurieux au gouvernement françois, il fut décapité sur la place, et sa tête exposée à la porte Marvis. »

Louis XI exigea encore « une grande aide, dit Poutrin, sur le fondement que les habitants ayant contribué tant de finances au duc de Bourgogne, il étoit bien juste qu'ils lui en fournissent aussi quelques unes, à lui qui étoit leur ami et seigneur suzerain... La ville en cria bien haut, il la laissa crier, et se fit payer; mais pour faire voir qu'il l'aimoit encore, il lui remit, pour quelques années, les six mille livres tournois qu'elle lui devoit annuellement.

« Il est certain, dit encore Poutrin dans sa candeur inépuisable, il est certain que Louis XI a toujours fait un cas particulier de cette ville, et il ne la perdit pas de vue. »

En effet, il la fit si bien fortifier et ravitailler, qu'elle ne sortit plus guère, la pauvre ville, des mains ou de l'oppression continuée de son terrible protecteur, que pour retomber sous le joug

d'un autre tyran plus cruel, un Anglais, plus absurde encore que féroce, Henri VIII (1).

C'est presque entre ces deux tyrannies (2), de 1477 à 1513, que fut inspiré, ou plutôt bien péniblement soupiré par la Rhétorique de Tournai, l'énorme recueil de pièces en vers, conservées manuscrites à la bibliothèque de cette ville, dans un épais in-folio d'épais papier de cinq cent vingt-six pages, et plus, car il en manque à la fin du volume. Tel est, en somme, ce recueil, où la pensée captive est encore entourée de couvertures en bois massif, auxquelles il ne manque rien que la chaîne dont jadis on chargeait quelquefois un volume, pour l'empêcher d'être enlevé, nous disent les Bénédictins (3). Je ne connais rien de plus caractéristique d'une époque que cet effrayant in-folio; effrayant, en effet, même par les choses qu'il ne contient pas.

Un homme de mérite, membre de la *Société des bibliophiles de Mons*, qui a extrait de ce volume

(1) Ce mot un *Anglais* n'a rien d'injurieux : nos voisins vont, dans le bien comme dans le mal, plus loin que nous, qui *flottons*, ainsi qu'on l'a dit, *entre les extrêmes*.

(2) Henri VIII n'eut guère le temps d'exercer la sienne à Tournai que sur l'Église, à laquelle il était cependant encore attaché. Il lui laissa un magnifique livre de prières, dont apparemment il n'avait plus besoin. J'ai vu, en 1840, à Tournai, des Anglais qui n'y étaient venus, disaient-ils, que pour contempler ce livre de leur Henri VIII.

(3) *Hist. littér.*, t. XVI, p. 37.

des pièces, assurément bien creuses, aurait pu, sans se compromettre, en signaler le vide immense, et s'écrier, au seul titre du livre : « Pauvre Rhétorique ! combien tu es déchue, non-seulement des grandes libertés de tes sœurs, mais de leur servitude ! »

Arrêtons-nous aux dates; rapprochons les pièces et les événements politiques de 1477 et 1478. Rappelons-nous les agents de Louis XI, rentrés par surprise ou par séduction dans Tournai, y exerçant son despotisme; des magistrats, pour un témoignage de mécontentement, *forcés de se rendre à Paris, d'où ils ne revinrent de tout ce règne;* un pauvre jeune homme immolé pour quelques propos, et sa tête attachée à la porte Marvis, comme un avis sanglant *aux libres penseurs*.

Voilà sous quels auspices venait de renaître la rhétorique de Tournai; et, par un rapprochement singulier, le premier chef ou président de la Société portait un nom qui pouvait rappeler encore la prudence à ses membres : il se nommait *Marvis*.

En tête du susdit recueil, je lis que « Aucuns compaignons, amans et chérissans l'art et science de rhétorique vulgaire, se sont trouvés ensemble, regrettans le temps passé, que semblables compaignies se soloient assembler tous les mois une fois... lesquelz, pour ressoudre et remettre sus ladite congrégation qui jà par plusieurs années a esté délaissée et mise en nonchaloir, ont advisé,

délibéré, ordonné et statué que... tous hommes de bonne vie et honeste conversation, ouvriers de rhétorique, en Tournay, seront reçus, s'il plaist à ceux de la dicte compaignie... »

Ce qui reste de ce recueil forme quatre cent quarante-huit pièces de vers, dont un quart à peu près a été publié en 1837 par la Société des bibliophiles de Mons. Elle n'a pas été plus loin, étonnée sans doute elle-même de cette absence de poésie, de cette nullité qui pourtant n'a rien d'étonnant : nous serions bien fâché de trouver dans ces vers quelque élévation : ce qu'ils ont de contraint, de languissant se conçoit : ce n'est point en traînant sa chaîne que l'habitant du bagne peut élever la voix. Si le serin captif chante, c'est qu'il est né dans sa prison. Mais un peuple qui, même quand il est libre, croit ne l'être jamais assez, doit chanter peu et mal.

Le premier président, Marvis, ayant proposé ce refrain :

Bien commenchier, et mieulx conclure,

toutes les pièces envoyées ne conclurent pas mieux qu'elles ne commencèrent, et aucune ne mérite d'être même indiquée.

L'année suivante, après la plus grande oppression de Tournai, 1748, le refrain suivant fut proposé :

Soy récréer en l'art de réthorique (sic).

C'était bien le moment! De cinq pièces citées

sur ce thème, aucune ne sort du cercle étroit où semble enfermée la pensée, qui pouvait pourtant se faire jour encore, ne fût-ce qu'en rappelant les glorieux exemples des grands écrivains, des grands hommes qui trouvèrent dans les lettres une diversion à leurs peines, et qui surent, dans la tourmente politique,

> Soy récréer en l'art de rhétorique.

L'auteur de la pièce couronnée, qui se nommait Johannes Nicolaï, dit qu'avant son mariage il composait des gaudrioles, pour plaire aux dames, *et pour soy récréer en l'art de réthorique.*

Dans la seconde strophe, méritant le reproche que nous avons fait à Rutebeuf, il nous introduit dans son ménage, nous montre sa femme sous un jour odieux, et nous fait assister à ses plaids domestiques, pour *soy mieux récréer en l'art de réthorique.*

Enfin, pourtant, il entrevoit que la poésie comporte d'autres sujets; que, pour s'y élever jusqu'à Dieu, il devrait lui suffire, à lui pécheur, de se rappeler *ses méfaits* et *de ce Dieu la bonté magnifique;*

> Licitement chascun poet sur telz fais
> Soy récréer en l'art de réthorique.

En général, les plus remarquables de ces pièces sont celles où domine le sentiment reli-

gieux ou moral. Par exemple, sur ce refrain donné :

Il vaut trop mieulx (*beaucoup mieux*) tard que jamais,

on peut voir un petit drame dont la première scène est bien posée, le dialogue vif, et le but utile :

Mon fils? — Mon père! — Entens à moy :
Temps est de ta vie amender;
Laisse péchié (*le péché*). — Raison pourquoi?
— Péril y a à différer;
Josué suy. — Je y volray penser,
Quand vieulx seray. — Saulve ta paix,
Ce seroit tard! — Au fort aller,
Il vault trop mieulx tard que jamais.

Mais ce *tard*, qui jamais n'arrive, cet éternel *demain* que dictent les passions, met ce pauvre jeune homme dans la position du paysan d'Horace qui attendra toujours, pour passer la rivière, que l'eau soit écoulée!... Combien d'ouvrages ont été faits sur ces délais de la conversion!

La pièce se termine par un trait qui, suivant la coutume, devait s'adresser au chef ou président, et ce trait est piquant : *Chef,* dit l'auteur, Jacques Despryers, au président Gérard, *si quelque jour, il vous plaisoit de vous amender, et de bien finer,*

Il vault trop mieulx tard que jamais.

Peut-être, sauf la diction, y avait-il là, dans ce dialogue si vif et si vrai, un poëte comique, un

successeur des trouvères d'Arras, Jean Bodel et Adam de Le Halle.

Voici d'autres refrains donnés qui ont amené quelques morceaux assez forts de choses, mais toujours durs et rocailleux :

— *Il nous en pend autant devant les yeux.*
— Vostre doleur se tournera en joye.
— Cœur anobly par dame virtueuse.
— Qui s'humilie, exalter se verra.
— *Tout ce se fait par poissance divine.*

Le *donneur* du premier refrain songeait-il à la porte *Marvis?* Je ne sais; mais les auteurs des pièces s'en sont prudemment détournés. Presque toutes sont morales, et elles ne touchent point à la politique.

J'ai cru cependant un moment que les concurrents, au dernier refrain : *Tout ce se fait*, etc., allaient complétement entrer dans leur sujet, montrer que tous les maux, et même les tyrans, entrent dans l'économie de ce monde et dans les desseins de la Providence : mais rien, pas même cette pensée si vraie ne s'y trouve. La porte *Marvis*, comme une tête de Méduse, semble avoir tout pétrifié.

Ce recueil n'en fait pas moins d'honneur à nos voisins, qui, sous l'oppression, cherchèrent dans les lettres un refuge, et qui, ne pouvant s'élever contre la tyrannie, la condamnèrent du moins par leur silence. Il est intéressant, d'ailleurs, de

voir quel développement ces sociétés prirent jusque dans les villes aujourd'hui les moins lettrées, et plongées dans le plus triste oubli.

Parmi les noms des concurrents, nous en remarquons quelques-uns dont les descendants peut-être existent encore aujourd'hui en Belgique ou dans nos provinces du Nord. Ce sont : Robert Puissant, Jacques Despryers, Gérard, Chergier, Massin, Jehan Marcoing, Johannes Nicolaï, de Baudrenghien, Michel Canonne, Jacques del Planque, Nicolas Didier, Jehan Crespiel, Mathieu Grenet, Thomas Le Roy et Félix Coppin, de Valenciennes.

Nous reprocherons à quelques-unes de ces pièces une licence plus que poétique, et qui apparemment ne choqua point Louis XI : la licence des mœurs est loin de déplaire aux tyrans, elle les soutient.

Les personnalités, non moins blâmables que cette licence, sont des écarts que l'on a tort de vouloir imiter aujourd'hui. Qu'il nous soit permis de le dire, ces torts ne sauraient nous être indifférents. L'attachement réciproque que se doivent deux peuples faits pour s'estimer, est-il donc soumis aux oscillations de la politique? Que dans la *balance obligée de l'Europe* nous ne soyons plus, nos voisins et nous, dans le même plateau ou sur la même ligne, en sommes-nous moins frères? Et ce domaine des lettres et des arts est-il donc divisé? Non. Quand de grossières injures sont jetées

entre les deux pays, par des gens qui semblent n'appartenir à aucun, les véritables gens de lettres s'élèvent au-dessus de ces animosités déplorables; s'il leur arrive de donner au vulgaire quelque avertissement courageux, ils le font dans des intérêts généraux de raison, de morale publique,

Non *pour soy récréer en l'art de rhétorique.*

CHAPITRE VIII.

DRAMES SATIRIQUES, PRÉCURSEURS OU AUXILIAIRES DE LA RÉFORMATION.

En nous éloignant du berceau de notre monarchie, où nous reviendrons, nous rentrons au cœur de la France : le contraste qui frappe d'abord dans les mœurs des deux pays, c'est, chez les habitants du Tournaisis, un sérieux, voisin de la tristessse, ou une gaieté de mauvais goût ; chez nous, un ton léger, une ironie habituelle, dont les hommes de l'état le plus grave n'ont pas su toujours se défendre. On s'est étonné souvent des bigarrures du curé de Meudon, et de cet esprit cynique qui choque à bon droit sous un habit de prêtre ; mais, avant Rabelais, des prêtres de cette humeur, sinon de ce talent, n'étaient que trop communs en France. La raillerie et la satire y ont toujours été bien accueillies, de quelque part qu'elles vinssent. Aussi le protestantisme se contentera-t-il souvent d'attaquer chez nous avec le ridicule les institutions religieuses, qui ailleurs seront sapées à force ouverte ou bien par le raisonnement.

Voyons, par anticipation, Théodore de Bèze, un des chefs de la réforme, et dont les mœurs

auront grand besoin d'être réformées, frappant du fouet de la satire le corps entier des moines, après avoir affublé de leur froc Satan même, qu'il fait figurer dans son drame du *Sacrifice d'Abraham*.

C'est là que ce démon (je parle de Satan), quand il a quelque mal à faire, apostrophe ainsi sa robe : *Sus, sus, mon froc!* Et de Bèze lui prête cet énergique monologue :

Ah! pour le moins la terre est toute à moy!
Et, n'en déplaise à Dieu ni à sa loy,
Dieu est aux cieux par les siens honoré,
Des miens je suis en la terre adoré.
Dieu est au ciel, et moy je suis en terre;
Dieu fait la paix, et moy je fais la guerre;
Dieu règne en haut, et moy je règne en bas.
Dieu fait la paix, et je fais les débas.
Il n'y a pas jusques à mes pourceaux
A qui je n'aye enchassé les museaux.
Tous ces paillards, ces gourmands, ces yvrognes
Qu'on voit reluire avec leurs rouges trognes,
Portans saphirs et rubiz des plus fins,
Sont mes suppots, sont mes vrais chérubins.
Dieu ne fit onc chose, tant soit parfaite,
Qui soit égale à celui qui l'a faicte :
Mais moy j'ay fait, dont vanter je me puis,
Beaucoup de gens pires que je ne suis.
Car quant à moy, je croy et sçay très-bien,
Qu'il est un Dieu, et que je ne vaux rien :
Mais j'en sçay bien à qui totalement
J'ai renversé le faux entendement,
Et poursuyvray, quoyqu'en doive advenir,
Tant que pourray cest habit maintenir....

O froc, ô froc, tant de maux tu feras,
Et tant d'abus en plein jour couvriras,
Que si n'estoit l'envie dont j'abonde,
J'aurois pitié moy mesme de ce monde,
Car moy qui suis de tous meschans le pire,
En te portant, moy mesme je m'empire.

On était, il est vrai, en pleine réforme quand cette pièce fut représentée dans quelques villes de France et dans la Suisse ; mais nous voyons chez nous, bien antérieurement, le clergé et même le dogme en butte à des railleries qui partaient plutôt de cet esprit léger dont nous avons parlé que d'une opposition systématiquement hostile.

Nous avons cité, au commencement de ce volume, les grossiers quolibets qui, dans un ancien drame du *Martyre de saint Denis,* viennent interrompre la prédication du premier évêque de Paris. Dans le même drame, un paysan dit entre autres choses, en parlant du baptême administré par le saint évêque :

Oyez (ce) que fait ce fol prestre :
Il prend de l'yaue en une escuele,
Et gete aux gens sur la cervele,
Et dit que partant sont sauvés !

Nous pourrions croire qu'il y a dans ces vers et dans beaucoup d'autres pareils une intention irréligieuse ; non : ce n'était encore que pour reproduire l'esprit et les mœurs des ancêtres, dans lesquels on n'éprouvait que trop le besoin de tremper, par légèreté, par penchant à la raillerie.

C'est à cet étrange besoin que nous devons en partie les *farcita* dont nous avons parlé, et non-seulement les sermons mi-burlesques des Olivier Maillard, des Michel Menot, mais même quelques-unes des chaires où ils étaient prêchés, et sur lesquelles nous avons signalé (1) des emblèmes plus étonnants même que ces très-grotesques figures, remarquées encore aujourd'hui dans les vieilles sculptures de nos plus belles cathédrales.

La bibliothèque de la ville de Chartres possède un ancien *Mystère de saint Martin* (2) dans lequel nous voyons le pieux évêque célébrant la messe. Cette action, la plus solennelle du christianisme, nous semblerait déplacée sur la scène la plus grave. Voyons comment le vieil auteur l'a *égayée*, suivant l'expression de Boileau.

Deux femmes futiles, comme on en a vu de tout temps, viennent à l'église, et Satan les suit : il ne les quitte pas. Elles sont censées là pour entendre la messe. Le diable, qui s'est mis derrière elles, les voyant jeter çà et là leurs regards, et, au lieu de prières, débiter entre elles mille médisances, le diable, dis-je, afin de n'en rien perdre, tire de sa poche un long parchemin, et se met à écrire tout ce qu'il entend dire aux deux babillardes : il a fort à faire ! Tous ces mots inutiles qui, suivant une antique menace, nous se-

(1) *Études sur les Mystères*, p. 205, 206.
(2) J'en ai parlé trop peu. *Etudes*, p. 301.

ront comptés au dernier jugement, passent ici, à flots précipités, de la bouche des femmes sous la griffe du diable qui, malgré sa sténographie, ne pouvant saisir le torrent, se démène, comme si l'eau bénite tombait à flots sur lui, ce que le petit Brice, malin enfant de chœur, remarque en riant aux éclats (1).

Quand saint Martin a dit sa messe, il demande à l'enfant de chœur la cause de ses ris. Celui-ci l'avoue : il a vu, derrière les deux femmes qui parlaient, l'homme qui écrivait, et qui avec son parchemin grimaçait comme un possédé.

Le saint, ne doutant point que cet intrus ne soit quelque méchant diable venu tout exprès à l'église pour y saisir sa proie, adresse à ses ouailles ces paroles pleines de bonhomie :

Or regardés, tant bonnes gens,
Comme vous guette l'ennemy
Quand en l'églize est venu cy
Escrire ce que l'on parloit.
Haa, bonnes gens, c'est mal faict
De parler ainsi à l'églize,
Quand on doit ouyr le service.

(1) Ce petit Brice, qui plus tard sera saint Brice, successeur de saint Martin dans l'évêché de Tours, était dans sa jeunesse très-enclin à la raillerie, et fort léger envers son maître, dit Grégoire de Tours, qui rappelle les tribulations par lesquelles saint Brice expia les indiscrétions de son jeune âge. *Hist. Franc.*, lib. II, cap. I, t. I, p. 50, édit. de la *Société de l'Hist. de Fr.*

Mais voici quelque chose de plus fort dans le *Mystère de saint Fiacre.* Ce ne sont plus des mots vulgaires, des détails plaisants, une scène bizarre qui viennent bigarrer un sujet sérieux, c'est une pièce entière, une farce qualifiée telle, qui se trouve jetée dans une pièce grave et au milieu de l'action, avec laquelle elle n'a aucun rapport, comme on va le voir.

Un jeune homme, saint Fiacre, qui regarde la pureté comme la plus belle des vertus, est livré à des tentations sous lesquelles il craint de succomber, et prie instamment Dieu de l'enlever de ce *val de misères.* Dieu, voulant exaucer sa prière, le frappe d'une maladie mortelle, et charge saint Michel et l'ange Gabriel d'aller dire à l'évêque Pharon de porter le viatique à son jeune serviteur et de l'aider à bien mourir.

Les deux célestes messagers s'étant acquittés de cet ordre, l'évêque vient apporter au jeune malade des consolations et les plus hautes espérances : il ouvre, en quelque sorte, à son âme les portes de l'éternité...

On peut croire que les parents, qu'on a vus remplis de sollicitude pour leur fils, vont revenir... Aucunement. La scène change. Nous sommes sur un grand chemin où nous voyons passer un brigand qui cherche la route de Saint-Omer. Puis après paraît un vilain, réfléchissant profondément.. A quoi? — A la bouillie qui l'attend près de son foyer. Il se plaint du temps qu'il a *perdu* à une

messe : « Ce prestre là n'en fait pas d'autre ! »

Il ne pense qu'à organer (*à chanter*),
Pour traire nostre argent de bourse :
Aussitôt aroit (*il aurait*) un pet d'ourse
Qu'ait rien du mien pour son habet (*profit*).

Un sergent arrive qui se bat contre le brigand, et a le bras cassé. Le vilain, rendu à son village, y trouve sa femme au cabaret, disant de lui mille injures, et buvant à plein verre avec la femme du sergent, qui se réjouit du bras cassé à son mari, attendu qu'il ne pourra plus la battre. Le sergent, de retour, lui prouve qu'elle avait compté sans son hôte : il la bat comme de coutume. Le vilain, qui a pris les devants, n'est pas en reste avec sa femme, et les deux commères battues finissent par se battre entre elles et s'arracher leurs coiffes.

Dieu cependant, au haut du ciel, s'occupe de la récompense et des honneurs qu'il veut qu'on rende au bienheureux jeune homme, dont l'âme est arrivée à lui. Il appelle ses anges, et le mystère continue.

L'auteur, en mêlant aux plus hauts intérêts la peinture de tout ce que la terre a de matériel et de vil, a-t-il voulu relever encore son héros qui s'est détaché d'une atmosphère impure, et nous transporter d'autant mieux dans les conseils suprêmes? Non : ce profond contraste n'est très-probablement qu'un plus grand emploi du ridicule amalgamé aux choses les plus graves.

Voici cependant une circonstance toute politique où notre penchant à la raillerie ressemblerait fort à de l'opposition irréligieuse, s'il ne se manifestait au milieu d'un acte spontanément religieux. Ce fut dans la fête célébrée à Paris par Philippe le Bel, en 1313, le jour de la Pentecôte.

« Le pape Clément, dit Mézerai, ayant publié une croisade par toute la chrétienté, afin de reconquérir la Terre-Sainte, le roy assembla un grand parlement de tous les princes et seigneurs de son royaume dans la ville de Paris. Le roy d'Angleterre s'y trouva comme vassal. Dans cette assemblée solennelle, Philippe fit ses trois fils chevaliers, avec les magnificences accoutumées (1). »

A ce récit de Mézerai, Lobineau et d'autres chroniqueurs ajoutent que le cardinal Nicolas, légat du pape, assistait à cette solennité qui eut lieu dans l'île Notre-Dame (2); mais ni Mézerai, ni Lobineau, ni Sauval, ni aucun autre ne parle de ce qu'il y eut là, comme peinture de mœurs, de plus caractéristique. Nous allons voir que les Français qui, je crois, tenaient déjà moins à la Terre-Sainte qu'au droit qu'ils s'étaient arrogé de rire de tout et de tous, préludèrent, dans cette solennité même, à la guerre sacrée par un redoublement d'épigrammes contre le clergé, même

(1) *Abrégé cronol.*, t. V, p. 366, in-8°.
(2) *Hist. de la ville de Paris*, t. I, p. 524, in-fol.

contre le pape. Voilà certes une inconvenance qui n'était pas faite pour nous concilier la chrétienté, comme nous le verrons. Un rimeur contemporain, Godefroy de Paris, dans sa Chronique métrique (an 1313), nous a laissé sur ces spectacles les détails qu'on va lire :

« Le roi (1), dit-il, fit proclamer la fête dans son royaume, et il fut enjoint à tous les riches de s'y rendre en grand appareil. On y mangeait, portes ouvertes, et l'on y servait à cheval. On y voyait en plein midi briller de grandes torches. Tout ce que je raconte, je l'ai vu. »

(1) Le roy par son royaume crier
Fist la feste, et fu enjoint
Que chascun riche en tel point
Y venist honorablement....
Là mangoit-on, portes ouvertes,
Et y servoit-on à cheval....
Grans torches ardre en plain mydi.
Por ce que je le vi, le di........
Là vit-on Dieu et ses apostres
Qui disoient leurs patenostres.
Et là les inocens ocirre,
Et saint Jehan metre à martire :
Hérode et Cayphas en mitre,
Et renart chanter une épître...
Qui menjoit et poucins et paille.
Mestre Renart i fu evesque,
Véu et pape et arcevesque.
Renart i fu en toute guise
Si com sa vie le déguise.
En bière, en crois et en cencier, etc.

Après avoir longuement décrit l'entremets, il ajoute :

« Là, on vit Dieu et ses apôtres en prières, et le massacre des innocents, et le martyr de saint Jean-Baptiste; Hérode et Caïphe en mitre, et le renard chantant une épître, puis mangeant et poussins et poule.

« Le maître fripon y parut sous les traits d'un évêque, voire même du pape et d'un archevêque. Il s'y montra renard en toute guise, et dans les travestissements de sa vie, en bière, en croix, etc. »

Cet animal si bafoué, le type de l'astuce et de la scélératesse, paraissait donc couvert des habits les plus respectables, sous lesquels on voyait passer, comme dans la fameuse procession du renard, son museau, ses oreilles et sa queue. On le voyait même dans une bière, en croix, et recevant des coup d'encensoir.

Et par qui ces spectacles étaient-ils représentés ? L'auteur nous le dit : par les riches corporations des tisserands et des corroyeurs [1]. Pour en comprendre toute la hardiesse dans une circonstance pareille, il faut savoir qu'on s'amusait beaucoup alors chez nous d'un poëme ou roman du Renard, tout pétri de malices françaises, dont la première était le nom même du héros, emprunté au nom et

(1) Tout ce firent les tisserands.
Corroyers aussi contrefirent,
Qui leur entente en ce bien mirent.

au caractère d'un maître *Reinaert*, ou *Reinhard*, lequel, ainsi que Patelin, a eu le désolant honneur d'enrichir notre langue, non-seulement de son nom, mais d'un ouvrage remarquable. Le renard, avant ce poëme, s'appelait chez nous *goupil*, ou *vulpil*, du latin *vulpes* (1).

Or, ce poëme du Renard, souvent refait et continué, se divise en plusieurs branches, dont une intitulée le *Nouveau Renard*, composée par Jacquemard Gieslée de Lille, en 1290, est très-hostile au clergé, surtout au pape. Feu M. Robert, dans son *Essai sur les Fabulistes*, émet l'opinion que Philippe le Bel, qui était alors maître de la Flandre française, a bien pu commander ce poëme, au moment des débats qui s'élevèrent entre lui et le pape Boniface. Cette conjecture, à laquelle M. Robert ne donne aucun appui, en reçoit un assez fort des vers que nous venons de citer, et du passage d'un vieux chroniqueur que M. Magnin a ainsi rappelé : « La procession du renard, s'il faut l'en croire, dit M. Magnin, n'était pas moins célèbre à Paris. On voyait figurer au milieu du clergé un renard vêtu d'une espèce de surplis fait à sa taille,

(1) De renard on a fait *renardie*, dont nous avons vu, p. 43, saint Denis *affublé*; de Patelin *patelinage*, *pateliner*; comme on a fait *coquet*, *coquart* de Coq, qui fut peut-être aussi un nom d'homme. Si ce n'est une onomatopée, nous en voyons d'autant moins l'origine, qu'avant ce nom, le coq a successivement été appelé, dans notre langue, *gal* et *jas*; d'où les mots *galant*, *jaserie*, jaser, etc.

ayant la mitre et la tiare sur la tête. On avait le soin barbare de mettre de la volaille à sa portée. Cet animal, naturellement vorace, oubliait parfois ses pieuses fonctions, pour se jeter sur les poules qu'il dévorait en présence des assistants. On assure que le roi Philippe le Bel aimait beaucoup cette procession : il prétendait que les ravages causés par le renard étaient le symbole des exactions du pape, dont il se plaignait amèrement. »

Tirons de ceci l'induction que ces railleries, entretenues en France depuis Boniface jusqu'à Clément et bien au delà, ont dû n'être pas sans influence sur les événements qui suivirent. Si un mot indiscret d'un de nos rois sur l'obésité de Guillaume le Conquérant fit envahir la France; si cette petite cause d'un résultat qui pouvait être si grand, est venue jusqu'à nous, il ne faut l'attribuer peut-être qu'à la menace originale de Guillaume *d'aller faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances en guise de cierges.* Ici nos historiens auraient cru descendre à de petits détails, ou se montrer trop sévères peut-être envers l'esprit français : c'eût été s'élever à la vérité tout entière, leur premier devoir.

Tous cependant signalent le mauvais vouloir du pape Clément V pour la France, et de quelques-uns de ses successeurs; mais en disent-ils toutes les raisons? En parlant de la vacance du trône de l'empire, où Philippe le Bel vouloit faire

asseoir un prince français, nos historiens s'étonnent de la préférence qui fut accordée par le pape à un prince allemand : en faudrait-il donc d'autres causes que ces plaisanteries jetées dès 1290 sur le chef de l'Église, et dont souffrait la religion tout entière ?

« Le pape redoutant le trop grand accroissement de la France, dit Mézerai, manda aux électeurs de se hâter d'élire empereur quelque prince de leur nation (1). »

Le pape, en effet, put craindre que notre esprit irréligieusement railleur, en montant sur ce nouveau trône, ne se répandît jusque dans l'Allemagne.

Le tort qu'eut aussi plus tard Louis XII de faire bafouer sur les tréteaux des halles le pape Jules II ; tant de légèretés dont nos historiens ont parlé bien légèrement quand ils en ont parlé, n'étaient guère propres à nous concilier en Europe les amis de la religion et les puissances.

Mais nos rois, dira-t-on, ne faisaient que repousser, par ces traits malins, les prétentions souvent exagérées des papes : nous répondrons que le ridicule n'était point une arme digne de l'importance des matières ni de la gravité des personnes, et que ce ne fut jamais par des plaisanteries que le modèle des rois, Louis IX, répondit aux exigences d'un pouvoir alors composé de

(1) *Abr. cronol.*, t. V, p. 369.

deux éléments trop souvent contraires, et dans lequel le grand saint distinguait fort bien le profane du sacré, le souverain du pontife.

Entre saint Louis et Philippe le Bel, c'est aux princes à choisir leurs exemples. Les princes, il est vrai, ne plaisantent plus guère; mais nous avons bien d'autres souverains, un peu moins discrets, et à qui s'adresse notre humble observation. Ces souverains tout-puissants, absolus, ce sont nosseigneurs des journaux, dont les plaisanteries ne sont pas toujours bien reçues, non plus que nous, à l'étranger, grâce à leurs écarts!

C'est par ce même roi, qualifié *le Bel,* qui s'amusait de la procession du renard, et faisait expirer dans les flammes les templiers, c'est par ce Philippe *le Bel* que *fut instituée*, comme on nous le dit gravement, *la corporation des Clercs de la Basoche*, composée des jeunes gens qui travaillaient chez les procureurs de Paris, et à qui Philippe le Bel et le parlement accordèrent des priviléges bien bizarres, que l'on peut voir dans les frères Parfait ([1]).

Un de ces priviléges (celui-là du moins n'avait rien de bizarre), c'était de représenter dans certaines circonstances ce qu'on appelait des *moralités* (nous en verrons tout à l'heure une) et des farces qui n'étaient pas toujours morales, non

([1]) Parfait, t. II, p. 78 et suiv.

plus que celles que jouèrent les *Enfants sans souci*, autre association plus folle encore, qui se forma, sous Charles VI, de jeunes gens de plaisir et de tout état. Ces enfants de Paris, se qualifiant eux-mêmes de *mauvais garçons*, ne voulaient d'abord que s'amuser, lutter de gaieté avec les Basochiens, et ils finirent, pour amuser les autres et pour *égayer la Passion*, par s'adjoindre aux *Confrères* du grand *mystère*, avec qui sans doute ils ne durent pas sympathiser longtemps. Nous perdons souvent de vue les Enfants sans souci, et ce n'est guère que par leurs écarts, signalés dans les registres du Parlement et par une ballade de Marot, que nous voyons qu'ils vivaient encore, ou du moins, suivant une de leurs expressions, qu'ils *faisoient encore la vie*, sous François Ier.

Voici, d'après Marot, qui ne les quittait pas et partageait leurs goûts, un échantillon de cette innocente vie :

Boire matin, faire et noise et tanson,
Dessus le soir, pour l'amour de sa mie,
Devant son huis la petite chanson;
Trancher du brave et du mauvais garçon,
Aller de nuit, ...
Se retirer : voilà le tripotage !
Le lendemain recommencer la presse,
Conclusion : nous demandons liesse (*grande joie*),
De la tenir jamais ne fusmes las,
Et maintenons que cela est noblesse,
Car noble cœur ne cherche que soulas.

Ce refrain est digne du reste, que nous ne citons pas, et digne de Marot qui, par une des bigarrures de l'époque, n'en fut pas moins un des *réformateurs,* et de plus, auteur des Psaumes français, quelque temps substitués à ceux de l'Église.

Mais un devancier de Marot, un poëte qui, avant son dernier ouvrage, qu'un hasard heureux nous a fait connaître, n'était, par ses premiers pas sur des tréteaux, arrivé jusqu'à nous que sous des traits grotesques, Gringore, qui avait eu aussi la prétention de réformer son siècle, mais par le ridicule, lui, ce poëte de Louis XII s'était aussi trouvé, dans sa carrière satiriquement scandaleuse, associé aux Enfants sans souci. Le vaurien qu'il a mis en scène dans le très-remarquable drame dont nous reparlerons, y est peint d'après nature, et avec un talent qu'on admirerait dans Regnard [1].

Lorsque avant ce grand drame, Gringore, qui devait s'y élever jusques au caractère de saint Louis, ne fut que l'ignoble instrument de la politique de Louis XII; lorsque, sous les sobriquets de *Prince des sots* et de *mère Sotte*, il joua aux halles de Paris le pape Jules II et l'Église, il mérita bien la réputation de bouffon pitoyable, sous laquelle il est trop connu.

Ce n'est pas que l'idée des farces satiriques de

[1] Voir les scènes que nous avons citées, *Études sur les Mystères*, p. 342, 343 et suiv.

Gringore ne soit parfois ingénieuse, mais le talent ou le temps ont manqué à l'exécution.

Nous ne pouvons que rappeler les meilleures scènes d'une de ces pièces, dont les principaux personnages sont : *Abus*, *Vieux-Monde*, *Sot dissolu*, *Tromperie*, *Ribaudise*, etc. *Abus* est parvenu à endormir *Vieux-Monde*, et il profite de son sommeil pour introduire près de lui une bande de *sots* qui viennent le tondre et le démolir de toutes pièces, après quoi ils se mettent à construire un *Monde nouveau*. *Abus* prétend le faire en marbre, pour qu'il soit plus dur; *Sot dissolu*, en bois gros et massif : cela, dit-il, suffit pour qu'il fasse fortune, ce qui n'est pas si sot. Comme ils ne peuvent s'entendre, *Abus* propose de nommer *Confusion* pour présider à l'édification. Tous les *sots* applaudissent, et chacun va chercher sa pièce. L'un, qui est marchand, apporte *Tromperie* : la pierre va bien au nouveau bâtiment. Un homme d'église apporte *Oroison*, qui n'y peut trouver place. On y substitue *Ribaudise*, que *Sot dissolu* a été chercher à Rome. On y joint *Lâcheté*, venue tout droit de Naples, où Louis XII avait été abandonné, par sa faute et la nôtre peut-être; et ce trait de satire était peu propre à nous concilier d'anciens alliés.

Au reste, il y a peu de politique dans cette pièce. Toutes les professions y sont attaquées, mais en traits bien mal aiguisés : bourgeois, marchands, procureurs, avocats, gens d'église, nobles, et jusqu'au roi dont l'économie est traitée d'avarice,

par *Sot dissolu*, il est vrai, ce qui devient presque un éloge, et rappelle un mot connu de Louis XII ; tout le monde enfin a son lot ; et, mieux écrite, cette allégorie satirique serait à peu près irréprochable.

N'en disons pas autant de celle où Jules II, ce pape belliqueux, est représenté armé d'un bâton avec lequel le père des chrétiens menace en baragoin italien d'assommer *Pragmatique*. *Pragmatique*, qui crie vengeance au ciel, et qui se plaint d'être violée par celui même qui devait la défendre, était l'ordonnance attribuée à saint Louis, et par laquelle les abbayes et les cathédrales de France avaient recouvré le droit d'élire leurs abbés et leurs évêques, véritable base des libertés de l'Église gallicane, contre laquelle Jules II s'élevait.

Malgré ses prétentions et ses torts peut-être, on ne peut approuver la licence du poëte, ni la tolérance du roi..

Que le bon Louis XII, sur les mêmes tréteaux où l'on jouait le pape, se laissât dire quelques vérités dont il pouvait profiter, rien de mieux : le théâtre alors remplit un moment l'office de la presse ; mais le théâtre, moins que la presse encore, doit se permettre les personnalités. Or, les licences dramatiques de cette époque ne ménageaient personne : un pauvre avocat n'était pas mieux traité qu'un pape. Lorsque les clercs de la Basoche ou les Enfants sans souci (on ne sait pas bien lesquels) allèrent prendre le nom, l'habit ho-

norable, et la vie qui l'était fort peu, de maître *Pathelin*, pour le jeter sur des tréteaux d'où il est venu jusqu'à nous, rajeuni sous Louis XIV par Brueis et Palaprat, la malignité de nos pères applaudit sans doute à cette sorte d'exécution [1], et trouva qu'un homme, objet du mépris public, était avec raison publiquement immolé. Mais le principe avait été violé. La personnalité n'est plus comédie, mais licence, et cette licence ne fera qu'accroître dans le peuple un penchant très-fâcheux.

A peine émancipé quelques moments sous un roi débonnaire, voilà ce peuple, lui aussi, qui fait acte de souverain : il lui faut un fou, un prince des sots; il adopte Gringore, qui, comme Triboulet à François Ier, peut tout dire aussi à maître-populaire.

Aristophane, pour faire comprendre au peuple athénien sa faiblesse, le peignait sous les traits d'un vieil imbécile. Gringore ne prend pas de voile allégorique, du moins, quand se tournant vers son roi falot, il lui adresse ce salut :

> Honneur! Dieu gard les sotz et sottes :
> Benedicite! que j'en voy!

Et il vous les passe en revue.

A tout prendre, cela vaut mieux que les effrayantes personnalités et le rire sanglant qui nous

(1) Voir les *Recherches* de Pasquier, au mot *Patelin*, p. 869, in-fol., et nos *Études*, p. 385.

flétriront l'âme, et que je voudrais couvrir d'un sombre voile.

Gringore qui, sous sa burlesque enveloppe, cachait le cœur d'un honnête homme, n'eût point joué avec le crime. On n'en était qu'au ridicule encore, mais qui s'accrut toujours et qui se déborda jusqu'au moment où, forcément éloigné de la scène, il se réfugia sous les allégories du curé de Meudon.

Ce n'était pas seulement dans Paris que s'ébattaient les confréries satiriques, burlesques : il en existait aussi dans nos provinces. Dijon avait sa *mère Folle,* avec sa nombreuse famille; Poitiers, son abbé de *Mau-gouverne* et sa joyeuse bande; la Flandre sa Société des *Arbalétriers,* qui jouait aussi la comédie [1], mais dont les traits étaient moins acérés que ceux des *Conards* ou *Cornards* de Rouen, véritable principauté de fous qui, pour l'esprit, la gaieté, la licence, ne le cédaient pas même aux Sots qui régnaient dans Paris. On voit, par exemple, les *Conards*, pendant le carnaval de 1541, livrer au ridicule, dans les rues de Rouen, un praticien de la ville qui, se trouvant à Bayeux dans une hôtellerie, *en goguette et entre deux vins, y avait, faute d'argent comptant, joué sa femme aux dés* [2].

Une autre fois, nos *Conards*, s'élevant à l'allégorie politique, représentent sur un chariot

(1) *Archives du Nord,* t. III, p. 474 et *passim.*
(2) *Bibliot. de l'École des Chartes*, t. I, p. 114, 116.

Henri VIII d'Angleterre, Charles Quint, un Fou et le pape Paul III, se jetant l'un à l'autre la machine ronde, qui se trouve fort mal entre leurs mains (loc. cit.).

La même année, Henri VIII et son hérésie furent plus maltraités encore; et il paraît que les protestants de France se trouvèrent souvent en butte aux traits de ces farceurs, car Théodore de Bèze dit : « Qu'estant chose accoustumée à la ville (de Rouen), de faire infinies insolences et mascarades, la semaine précédant le caresme, par une compagnie qu'ils appellent les *Cornars*, tout cela cessa lors, d'un commun accord et consentement du peuple condamnant telles folies et meschancetés (1). »

Théodore de Bèze n'a pas trop le droit de se plaindre des méchancetés des *Cornars*, lui qui a fait contre les moines la pièce satirique que nous avons citée, laquelle a été précédée ou suivie de bien d'autres farces anti-catholiques, et dont on peut prendre une idée dans le XIe chapitre de nos *Études*.

Nous y avons longuement analysé, entre autres ouvrages, une comédie bien peu connue, intitulée *le Nouveau Pathelin*, dans laquelle la confession est mise en scène, d'une façon fort peu édifiante.

Pathelin qui, dans la première pièce, s'est procuré, sans bourse délier, mais non sans beaucoup

(1) *Histoire ecclésiast.*, t. II, l. VIII, p. 610, in-8°.

de ruse et de mensonges, un habit chez le riche drapier M. Guillaume, voulant à présent se munir d'une bonne fourrure, *au mesme prix*, va trouver un pelletier de ses voisins, lui dit que le curé l'a chargé de lui prendre une fourrure. Après l'avoir choisie fort belle et emportée chez lui, « Venez avec moi, dit-il au pelletier : le curé est à l'église; dès qu'il aura achevé de confesser, vous lui direz le prix dont nous sommes convenus, et il vous payera sur-le-champ *sa fourrure.* »

Le drôle entre à l'église avec sa dupe. On voit le curé assis dans le confessionnal, et qui pis est, on entend (ce que nous avons rapporté textuellement), tout ce qu'il dit à un pauvre pécheur, dont il reçoit avec *trop grand peine* les pénibles aveux.

C'est en ce moment solennel que Pathelin, voyant le curé sortir la tête du confessionnal comme pour respirer, lui dit qu'il vient pour affaire importante; qu'il lui amène un grand pécheur, résolu de faire pénitence, mais sujet malheureusement à des absences d'esprit extraordinaires, qui le portent à se figurer, par exemple, qu'il a fourni des fourrures à tout le monde, et qu'on lui doit de l'argent. *Bien*, répond le curé.

Dès que le fourbe voit celui qui se confessait sortir du confessionnal, il y pousse le pelletier, à qui il répète de conter au curé ce dont ils sont convenus, et il les laisse.

On peut se figurer l'étrange scène amenée par

ce quiproquo entre le pelletier à genoux dans le confessionnal demandant au curé le prix de sa fourrure, et le curé qui, par égard pour la folie dont il le croit atteint, ne paraît pas nier la dette, se voit sommé de l'acquitter, et si bien pressé qu'il croit le marchand possédé du démon, se hâte de l'exorciser en prononçant sur lui les paroles sacramentelles; et celui-ci de s'emporter, et tous les deux de parler à la fois, et de faire du confessionnal le théâtre d'une scène fort gaie sans doute, mais d'une inconvenance qui doit étonner peu, si la pièce, suivant les conjectures émises dans nos *Études*, est du misérable Villon, dont les vers que nous avons transcrits rappellent assez ou trop le naturel.

Au lieu de revenir sur plusieurs autres drames hostiles à l'Église, qui furent faits à cette époque, et qu'on peut voir dans le même chapitre, je vais en citer un (Ms. de la Bibl. Royale), qui résume bien, dans ces temps de troubles, les dispositions de l'Église et celles de ses adversaires.

L'Église, se renfermant souvent dans sa puissante force d'inertie, se contentait d'opposer à ses ennemis ses portes d'airain *contre lesquelles l'enfer ne doit point prévaloir*. Et ce n'était pas seulement en figure, mais en réalité qu'elle avait fréquemment fermé ses portes et celles de ses écoles à ses adversaires, quand elle avait eu trop à s'en plaindre; de sorte que la pièce allégorique dont nous allons parler pouvait être prise aussi au sens propre.

La scène en est heureusement placée sur le parvis d'une église fermée, contre laquelle s'exaltent et tempêtent cinq personnages allégoriques : Hérésie, Scandale, Procès, Force, Simonie, ou maître Simon.

Hérésie commence, tenant une clef de fer d'Allemagne, d'où elle est sortie à la suite de Luther :

Mais quesse icy, frère Simon,
Que l'église est close et couverte,
Laquelle à tous doit estre ouverte,
Pour ouïr la messe et sermon?
Ce n'est sans cause.

FRÈRE SIMON.

Ce n'est mon [1].

FORCE entre avec une épée pour clef.

Corps bieu! j'en serai informée!...
Fermer l'esglise! et qui l'a dit!

Scandale portant *une clef de toutes pièces* (*sic*), fait plus de bruit encore, et par là se flatte d'arriver à ses fins.

Procès aussi se promet bien d'entrer, soit ouvertement, soit par les détours.

Force, à la fin, crie à l'Église :

Orça, l'Église! qu'on vous voye,
Puisque par force estes sommée.

L'Église alors sort de chez elle, et se plaint

[1] Ce n'est pas mon affaire, *non est meum*.

amèrement d'être non-seulement trahie, mais violentée par des enfants ingrats. Elle déclare cependant, avec fermeté, à Hérésie, à Force, à Scandale, à Procès et à Simonie, que s'ils persévèrent dans leur entêtement, ils n'entreront jamais chez elle ni dans le paradis.

FORCE.

Nous sommes bien cent contre dix ;
Néanmoins, d'un consentement,
Nous irons tous dévotement,
Chantant *attollite portas!*

cantique sacré, que sans doute Force interprète dans le sens de *faites sauter les portes,* car l'Église s'écrie :

Retirez-vous tous apostas!
Pensés-vous en l'esglise saincte
Venir, sous religion fainctc,
Sans y avoir aultre habitude?
C'est cy un lieu de solitude,
Ouvert aux bons, clos aux mauvais.

Elle développe ensuite la pensée que c'est l'humilité, la prière qui sont les vraies clefs de l'Église.

HÉRÉSIE.

Des clés! j'en ai plus que sainct Pierre,
Et que pape qui soit à Rome.

Force, tirant son épée, s'écrie : *Voilà ma clef!* L'Église ne la craint pas.

Simonie prétend en avoir une meilleure et qui ouvre toutes les portes.

L'ESGLISE.

C'est doncques la clé de feintise,
Qu'on voyt porter à mainte gent?

SIMONIE.

Dame, c'est une clé d'argent.

L'Église lui répond que cette clef est pire que la clef de fer.

Clé d'argent, c'est la clé d'enfer.

Tous, malgré ses raisons, prétendant l'emporter, elle se retire dans son sanctuaire, où elle a, dit-elle, des armes auxquelles ils ne pourront résister.

Quelles sont ces armes? demandent-ils.

Elle leur montre alors le glaive de la sainte parole, leur en déploie la force, et ils finissent par s'y rendre, avec peu de sincérité probablement, car après quelques mots assez légers, tous s'en vont en chantant.

C'est bien à peu près ce qui eut lieu alors et longtemps dans les transacions entre l'Église et ses enfants égarés. Le temps n'était pas arrivé où un Pascal, un Bossuet devaient restituer à ce glaive émoussé de la saine Écriture et son éclat et sa puissance (1).

(1) Une autre comédie (*les Théologastres*), pétillante d'esprit, et dont le but est à peu près le même, fut jouée vers la même époque. Elle est analysée dans nos *Études*, p. 408 et suiv.

Avant d'arriver à ces jours où la monarchie et la religion s'élèveront à une sublime unité, jours de gloire dont le théâtre aussi nous offrira l'image, nous avons à traverser des temps de trouble, temps d'un enfantement pénible, et d'une sorte de répudiation de tout notre passé. Les mystères de la religion d'abord disparaîtront de la scène française, et le Parlement en défendra la représentation en 1548, sur le réquisitoire du procureur-général qui se plaindra que «ces jeux, au lieu de tourner à édification, tournent à scandale, et que les spectateurs, revenant desdits jeux, se moquent par les rues des choses mal faites, criant par dérision que le *Saint-Esprit n'a pas voulu descendre, et autres moqueries.* » (Registre du Parlement, 1548.)

Quand on connaît nos dispositions à rire de tout ce que nous ne comprenons pas, on peut s'étonner que la représentation des mystères n'ait pas été interdite plus tôt. Voltaire s'indigne, dans l'intérêt du goût, que ces sujets sacrés se représentassent encore de son temps à Madrid, tandis qu'ils avaient, depuis près de trois siècles, disparu de tous nos théâtres [1]. Rien pourtant ne caractérise mieux les deux peuples que l'effet si différent produit sur eux par le même spectacle : l'Espagnol, dont le caractère s'est affermi dans sa longue lutte contre une invasion et une croyance

[1] *Dict. philos.. Art dramatique. Théâtre espagnol.*

barbares, est nationalement religieux; il ne rit point de ce qu'il croit. Pour lui, la religion était l'objet d'une passion d'autant plus sérieuse, qu'il avait fallu la défendre des Mores. Pour nous, c'était une vieille et facile mère, dont parfois nos pères se permettaient de rire.

Jusque vers le milieu du quinzième siècle, leur penchant moqueur, innocent encore pourtant, si l'on excepte d'indiscrets écarts que nous avons cités, put leur laisser goûter ce plaisir austère d'une représentation religieuse où une foi profonde vous transporte dans la réalité. Le théâtre alors était une continuation de l'Église; et les curés avançaient l'heure des vêpres, pour laisser aux fidèles le temps de se rendre au spectacle. Que dis-je! eux-mêmes y prenaient quelquefois des rôles: nous avons vu, entre autres exemples, un chapelain de Métrange et un curé de Metz jouer dans cette ville, en 1437, avec tant de zèle deux des principaux personnages du *Mystère de la Passion*, qu'ils faillirent y perdre la vie (¹).

Le même ouvrage était représenté, bien plus tard (en 1547), à Valenciennes, par les plus grands seigneurs et par d'humbles bourgeois, *avec approbation de révérendissime père en Dieu, Robert de Croy*, évêque de Cambrai. Valenciennes, alors à l'Espagne, il est vrai, en avait presque les mœurs,

(¹) Ces faits indiqués ici ont été décrits avec plus d'intérêt dans les chapitres III et IV de nos *Études*.

que nous retrouvons encore aujourd'hui dans quelques villes reculées de la Belgique et même de la Flandre française. Aussi y représente-t-on encore des mystères qui nous ont fourni de longs et curieux détails sur lesquels la science n'a pas dédaigné d'arrêter ses regards ([1]).

Paris et le reste de la France, à cette époque de 1547, étaient loin déjà de ces mœurs. Le spectacle des sublimes sujets du christianisme ne pouvant convenir qu'à la pieuse simplicité d'un peuple ignorant ou à la haute intelligence d'une nation éclairée, le parlement de Paris avait compris combien il étoit dangereux d'exposer les mystères de la religion à d'insultantes railleries; et il interdit même les sujets tirés du Vieux Testament, *attendu qu'il y a là*, dit le réquisitoire que nous avons cité, *plusieurs choses qu'il n'est expédient de déclairer au peuple, comme gens ignorants ou imbécilles, qui pourroient prendre occasion de judaïsme, à faute d'intelligence.*

C'est la même raison qui nous porte encore aujourd'hui à défendre parfois au peuple et à la jeunesse la lecture du Vieux Testament.

Ainsi tout contribuait à dépouiller notre théâtre du caractère religieux qui, dans le paganisme, avait élevé si haut la tragédie.

([1]) *Journal des savants*, avril 1838, article de M. Villemain sur nos *Etudes*. — *Notice sur Jean Bodel*, par M. de Monmerqué. Paris, Didot, 1839.

Si du moins les grands faits de l'histoire sainte s'étaient partagé notre scène avec ceux de l'histoire profane !

C'est ce qu'on avait vu encore à Gand 1458, quand le bon duc Philippe de Bourgogne y fit son entrée, après avoir pardonné leur révolte aux Gantois repentants. A son passage, nous dit Jean Chartier (1), il y avait sur un théâtre une représentation de l'Enfant prodigue, lequel adressait à son père ces paroles de l'Évangile : « Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous. » *Pater, peccavi in Cœlum et coram te.*

Sur l'autre théâtre, Jules-César, entouré de douze sénateurs, écoutait le plaidoyer de Cicéron sur la clémence, et pardonnait à ses ennemis.

L'histoire des faits glorieux ou touchants de nos annales, celle des héros de la chrétienté, restaient à nos auteurs : mais telle sera notre indifférence pour tout ce qui nous honore le plus, que ces magnifiques sujets seront pour nous, pendant des siècles, comme n'existant pas.

Nous avons tout à l'heure entendu la chute épouvantable de Constantinople, si désespérante pour les vrais chrétiens, pour les amis de la civilisation : eh bien! à l'exception de la scène représentée à Lille en 1453, et que nous avons citée, nous cherchons en vain dans nos solennités publiques, dans tout notre théâtre, un faible écho

(1) *Hist. de Charles VII*, Paris, 1651, p. 299.

de cette catastrophe. Rien ne nous la rappelle.

De ces ruines, au contraire, va sortir un goût tout nouveau pour une littérature et des arts, admirables assurément, mais presque étrangers à notre passé.

Pour tout souvenir de la destruction de Constantinople et de la perte du christianisme en Orient, nous voyons paraître, quelques années après, et se multiplier à l'infini par les représentations et la presse naissante, un drame intitulé : *la Destruction de Troye la grant* (1459). Et ne croyez pas que l'auteur ait cherché la moindre allusion au désastre si récent de Constantinople : il s'en est bien gardé ! Les frères Parfait, en parlant des nombreuses éditions de cette pièce [1], se gardent bien aussi de remarquer ce qu'il y eut d'étrange dans le succès d'un aussi mauvais drame, d'où vont s'élancer sur notre scène, comme de l'antique ville de Laomédon, tant de faits fabuleux et de héros imaginaires qui viendront supplanter les faits et les hommes de notre histoire. La vérité, suivant l'observation de La Fontaine, nous trouvera *de glace*; et nous serons *de feu* pour *le mensonge!* Aux dynasties françaises de nos rois succéderont, sur notre scène, les Hercule, les Thésée, les Agamemnon, les OEdipe. Ce n'est pas que nous prétendions que les héros intronisés chez nous par Corneille et Racine soient des usurpa-

[1] Tome II, p. 456.

teurs qu'on doive écarter; non certes! leur gloire, leurs vertus sont devenues les nôtres, et les fictions du génie valent mieux souvent que la réalité.

Loin de nous montrer exclusif, nous ne demandons pour nos saints, nos héros, qu'une modeste place; ne la leur ôtez pas. Inscrivez, si vous le voulez, sur le frontispice du Théâtre-Français :

A TOUTES LES GLOIRES DE LA TERRE!

mais n'en excluez ni le ciel ni la France. Savons-nous bien ce qu'ont été pour la France et le ciel tant de grands hommes qu'a produits notre terre? Si nous la connaissions mieux cette France, nous y serions plus attachés, et l'on aurait moins à se plaindre de notre indifférence. Qu'on cite un seul pays qui puisse s'honorer de plus de nobles actions! Nous avions un moyen de les faire connaître à ces masses inertes, plus peuple que le peuple, et qui ne lisent pas, ou ne lisent que de misérables romans. Pour qu'on rendît justice à nos grands hommes, à nos grands scélérats aussi, il suffisait d'en reproduire sur la scène les fidèles images. C'est ce que nous allons négliger pendant tant de siècles.

Au souffle impur de l'ironie et de l'irréligion, toutes les palmes et les couronnes vont se flétrir : celles de nos martyrs, de nos saints, de nos rois, de nos grandes intelligences; tous ces beaux exemples s'en vont, loin des yeux de la foule, et rentrent dans la tombe.

Nous voyons, au contraire, surgir, à la suite d'une mythologie féconde en mystères de tous genres, des travers et des vices dont l'irruption s'était fait sentir à Rome, si longtemps auparavant; dont Caton l'Ancien se plaignait avec tant d'amertume ([1]); dont s'indignait plus tard Tertullien quand le sénat et tous les ordres allaient voir nager, à la fête de Flore, des courtisanes nues, et forcées, par le honteux spectacle où on les soumettait, forcées de rougir, *au moins une fois l'an*, devant un public qui ne rougissait plus ([2]).

Chez nous, au seizième siècle, le mauvais goût se mêle à l'indécence de ces spectacles qui conservaient quelquefois encore (le croirait-on!) le nom de *mystères*. En 1461, à l'entrée de Louis XI à Paris, on vit, au rapport d'un témoin dont nous avons cité les naïves paroles ([3]), on vit, à la Fontaine du Ponceau, une représentation plus inconcevable que celles dont Tertullien et Chrysostôme voulaient faire rougir des païens. Ici, c'étaient bien des chrétiens; et si vous en doutiez, le chroniqueur ajoute : « Un peu au-dessous dudit Pon-

([1]) *Pro lege Oppiâ, contra mulierum luxuriam.* Liv., lib. XXXIV.

([2]) *Erubescat senatus, erubescant ordines omnes! Illæ ipsæ pudoris interemptrices, de gestibus suis ad lucem et populum expavescentes, semel in anno erubescunt.* (De Spectac., cap. XVII). Voir aussi ce que dit de ce spectacle scandaleux l'éloquent Chrysostôme dans sa VIIe homélie.

([3]) *Études*, p. 407, à la note.

ceau, à l'endroit de la *Trinité*, y avoit une *Passion* par personnages et sans parler. »

Sans parler ! Il y avait bien matière pourtant. Jésus, du haut de sa croix, Jésus venu pour effacer les péchés du monde, aurait bien pu dire encore : « Pardonnez-leur, mon Père, ils ne savent ce qu'ils font ! »

Et ce n'était pas seulement à Paris qu'avaient lieu ces scandales. Nous voyons représenter à Lille, en 1468, lorsque Charles le Téméraire y fit son entrée, le *Mystère du Jugement de Paris* (*sic !*), dans lequel les trois déesses apparaissaient aux regards du public *in naturalibus*. L'historien latin (*le Latin dans les mots brave l'honnêteté*), l'historien latin à qui nous devons le récit de ce *mystère,* nous dit que la Vénus était représentée par une beauté flamande, d'une taille extraordinaire et d'un embonpoint non moins remarquable ([1]).

Ce n'était pas seulement dans les choses, mais dans les personnes les plus distinguées qu'à cette époque transitoire, éclataient toutes les bigarrures : ainsi nous voyons la spirituelle et belle Margue-

([1]) *Quæsierant magno pretio Insulenses ad hanc rem tres statæ ætatis feminas, nudis corporibus in scenâ ad petendum aureum pomum, coram Paride, prodeuntes. Quæ Venerem præsentabat femina erat raræ proceritatis atque portentosæ crassitudinis.* — Pont. Heut. Rerum Burgund., lib. V, an. 1468. — La *Renaissance* s'est permis bien d'autres imitations, que nous avons rapprochées d'imitations semblables, renouvelées des Grecs en 93. *Études*, p. 404, 405 et suiv.

rite de Valois, reine de Navarre, qui avait hérité, en droite ligne, de l'âme et de l'esprit de Charles d'Orléans, qu'elle transmit, par sa fille Jeanne d'Albret, à Henri IV, nous la voyons, dis-je, flotter entre le naissant protestantisme, ou du moins entre ses sectateurs, et le catholicisme qui paraissait mourant; composer à la fois des contes licencieux et des mystères si ennuyeux que nous n'en pouvons rien citer, quoique les uns fussent débités à la cour de France, et les autres joués au château de Béarn (1).

Ces inconséquences ne méritaient pourtant pas que même le collége de Navarre, excité sans doute par la Sorbonne, fît à la charmante reine l'outrage de la représenter sous les traits d'une furie, dans un drame que nous n'avons pu découvrir, et que nous ne connaissons guère que par les plaintes qu'en porte Théodore de Bèze, dans son *Histoire ecclésiastique* (2).

Un spectacle caractéristique encore de l'époque

(1) Brantôme, dans son article sur cette femme célèbre, dit qu'elle faisait jouer ses *Mystères* par les filles de la cour. Ils ont été imprimés en 1544. En voici les titres : *la Nativité de Jésus-Christ*, *l'Adoration des Rois*, les *Innocents* et le *Désert*, ou *Joseph en Egypte*. Quant à ses Contes et Nouvelles, l'auteur de la *Pucelle* n'a pas craint de leur jeter la pierre. Mais l'ingénieux éditeur des lettres de la princesse, publiées en 1841 par la Société de l'*Histoire de France*, les trouve presque édifiants. Nous trouvons, nous, que le mélange de religion et de galanterie qui les caractérise, achève de peindre cette époque.

(2) Tome I, page 13, in-8°.

où nous sommes, c'est celui qui fut donné, en 1550, à Henri II et à Catherine de Médicis par les citoyens de Rouen. Un petit in-quarto, imprimé dans cette ville en 1551, lequel nous a été communiqué par son obligeant bibliothécaire M. Pottier, nous en a conservé la description sous le titre pompeux de

DÉDUCTION DU SOMPTUEUX,
PLAISANTS SPECTACLES ET MAGNIFIQUES THÉATRES
DRESSÉS PAR LES CITOYENS DE ROUEN, ETC.

On y voit figurer à la fois Vesta, le Clergé, l'Olympe, Flore et ses nymphes, Neptune et ses tritons, les quatre Ordres mendiants, les ducs de Normandie, le Parlement, les Muses, etc.; voilà le bizarre. Voici l'imposant.

Aux regards du roi de France, assis sur le trône qu'on lui avait élevé aux portes de la ville, on fit apparaître et passer la longue suite des rois ses prédécesseurs, représentés avec l'âge, les traits, et tous les attributs que leur donne l'histoire.

Depuis les vieux Mérovingiens, à l'air dur et barbare, et à la longue chevelure, jusqu'au père de Henri II, tous vinrent rendre un profond hommage au roi régnant, peut-être d'après la loi nobiliaire qui veut que le dernier venu, ayant un degré de plus que son père, soit plus considéré. Le roi, descendu de son trône, et monté à che-

val, se joignit à la suite de ses *prédécesseurs*, et fit ainsi, acteur lui-même dans le drame qu'on lui donnait, sa joyeuse entrée dans la ville.

Tous ces princes français, évoqués sur le théâtre même où bientôt allait naître Corneille, ne semblaient-ils pas venir à sa rencontre, comme pour exciter son génie à les faire à nos yeux revivre?

Mais c'est en vain : nos rois, nos saints, nos plus grands hommes, que nos vieux dramatistes s'étaient efforcés de rendre à l'amour, à l'admiration des peuples, *tous nos héros s'en vont* (1).

En voici deux pourtant qui, parmi tant d'autres, méritent bien que nous les retenions, ou que du moins nous reportions sur eux un regard.

(1) *Les rois s'en vont!* a-t-on dit. — Les saints les auraient précédés.

CHAPITRE IX.

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF SUR SAINT MARTIN ET SAINT LOUIS.

La *vie par personnages* de ces deux grands saints a été le sujet des deux *mystères* les plus remarquables peut-être dont nous ayons parlé, et leurs auteurs les deux dramatistes de la fin du quinzième siècle qui nous ont semblé aussi mériter le plus l'attention de l'Histoire. Quoique nous ayons analysé les manuscrits de ces deux drames [1], ainsi que leurs auteurs pourtant, qui semblent avoir voulu les opposer aux sujets tirés du paganisme, nous éprouvons l'impérieux besoin de revenir, surtout à l'apôtre des Gaules, dont tous les traits, même au moral, ne sont pas peut-être encore assez connus [2].

(1) *Etudes*, de la page 284 à la page 364.

(2) *Le Mystère de saint Martin* ne sera pour nous que l'occasion d'exposer des faits trop ignorés. Quant à l'auteur, qui se nommait André ou Andrieu de La Vigne, il n'était connu jusqu'aujourd'hui que par un *Journal de Naples*, qui lui avait été demandé par Charles VIII. Le savant auteur de l'article *de La Vigne* (*Biogr. Univers.*), n'a eu connaissance ni du drame ni de petites farces licencieuses dont nous avons parlé (p. 401 de nos *Etudes*), et par lesquelles La Vigne paraît avoir fini et terni la gloire de son précédent drame. L'audace de ces farces irréli-

Si l'on n'en peut dire autant de saint Louis, c'est du moins un fait encore ignoré, un fait pourtant trop honorable pour Louis XII, pour son siècle et pour son poëte, que la résolution prise à cette époque, et réalisée par une pieuse confrérie, de *représenter par personnages*, non-seulement le saint roi dont le bon roi régnant rappelait la mémoire, mais presque tout le siècle de saint Louis, si souvent depuis méconnu, qui commence à l'être un peu moins dans le nôtre.

Il y a de plus ici quelque chose d'assez remarquable pour notre histoire littéraire : c'est l'ignorance où s'est longtemps trouvé de son propre talent un homme que de mauvaises relations avaient jeté, loin de lui-même, jusque sur les tréteaux des halles.

Gringore, finissant bien mieux même que n'avait commencé La Vigne, est l'auteur de cette « Vie « monseigneur Saint Loys, roy de France, par per- « sonnaiges, composée par Pierre Gringoire (*sic*), « *à la requeste* des maistres et gouverneurs de la « diete confrairie du dit Saint-Loys, fondée en « leur chapelle de Saint-Blaise, à Paris. »

Il ne faut pas douter que le nom de *Gringore* n'ait contribué à laisser, plus de trois cents ans,

gieuses nous fait présumer que l'auteur tenait peu au catholicisme. Il nous apprend lui-même, dans la curieuse préface de son manuscrit de *saint Martin*, que nous avons citée, qu'il était né à La Rochelle, ce qu'aucun de ses biographes n'avait su jusqu'ici.

dans l'oubli complet où nous l'avons trouvé, le manuscrit de ce long drame.

On s'est étonné de l'assertion de quelques historiens qui disent, sans en apporter de preuve, à la vérité, que Gringore a été enterré à Notre-Dame de Paris ([1]).

Nous concevions pourtant que ce défenseur des libertés de l'Église gallicane, tout burlesque qu'il avait été, eût obtenu cet honneur, et nous le concevons bien mieux depuis l'étude que nous avons faite de son seul estimable ouvrage, composé, comme on l'a vu, *à la requeste* de la confrérie où il fut admis sans doute, et sur laquelle nous avons recueilli des renseignements qui peut-être ne sont pas indignes de l'histoire ([2]).

Mais comment un talent aussi grossier que celui de cet homme qualifié *piller des halles*, comment *ce plomb vil s'est-il changé en or?* La religion seule n'a pas produit cette métamorphose, car les hymnes que Gringore a faits pour l'Église sont ternes, sans couleur, tandis que le *Saint-Louis*, quoique mêlé d'un étrange alliage, brille par moments de l'éclat le plus vif. Je pourrais peut-être analyser ici la longue analyse que j'en ai faite; mais j'aime mieux emprunter celle d'un maître et m'appuyer de son autorité.

M. Villemain qui, dans un cahier du *Journal*

([1]) Parfait, t. II, p. 248.

([2]) *Etudes*, p. 303 et suiv.

des Savants (avril 1838), a consacré un très-long et trop court article à nos *Études sur les Mystères et sur Gerson*, s'est particulièrement arrêté à Gringore et à son drame si singulier.

Après avoir caractérisé *ce pauvre auteur enseveli dans ses œuvres imprimées, et que M. Leroy ressuscite, d'après un manuscrit,* M. Villemain fait remarquer les scènes que nous avons citées : celle où la reine Blanche, pendant la minorité de son fils, résiste aux grands vassaux ; celle où un frère prêcheur donne au jeune roi de si hautes leçons d'humanité; la scène où ce grand prince, entouré de ses pauvres, les sert lui-même, aux yeux d'orgueilleux seigneurs, et guérit un lépreux, sans les guérir de leur orgueil ; celle où, avec ses chevaliers, sa noblesse, saint Louis reçoit la croix des mains du pape ; celle où, prisonnier sublime des chefs mahométans, il leur donne une idée si haute de lui-même et de nous. M. Villemain indique aussi, mais en passant, la scène hardie de ce faiseur de tours et de son ours frappé de mort subite, pour avoir, au milieu d'une place en Afrique, uriné contre une croix, aux applaudissements des mécréants et au grand scandale des soldats chrétiens. Il remarque, en outre, au milieu de détails burlesques, plusieurs caractères bien tracés, notamment celui d'un jeune libertin qui rappelle cette société des *Enfants sans souci* dont Gringore avait fait partie. Enfin, après s'être arrêté surtout devant la grande

figure d'Étienne Boileau, cet illustre prévôt qui exerce ici, au nom du souverain, deux actes effrayants de justice, indiqués seulement par l'histoire, M. Villemain cite en entier la scène déchirante des trois pauvres enfants de Flandre mis horriblement à mort, par ordre d'Enguerran de Coucy, pour avoir tué un lapin sur ses terres!

Après la citation de cette scène, M. Villemain ajoute :

« Le poëte ne s'arrête pas là : tout doit aboutir « à la justice de saint Louis. L'abbé (*le précepteur « des enfants*), qui, accouru sur le lieu du crime, a « vu les corps inanimés de ses pauvres élèves, vient « demander justice au roi, et dénoncer l'infâme « Enguerran. Sire, dit-il :

« Il les a faict livrer à mort
« Tous troys. Le plus viel des enffans
« N'avoyt qu'environ quatorze ans.

« Saint Louis, malgré sa juste horreur, ne « condamne Enguerran qu'à l'amende et à trois « ans de croisade; et le saint roi se croise bientôt « lui-même de nouveau pour aller combattre et « mourir près de Tunis. Le roi, étendu sur la « cendre, expire entre les mains de l'Église, per- « sonnifiée dans la pièce, comme le peuple et la « chevalerie. Son corps est transporté en France ; « et la dernière scène représente la cérémonie de « ses funérailles, où le Populaire fait un éloge in- « terrompu sans cesse par ces mots : *Ah! le bon*

« *roi!*... Cette œuvre singulière révèle, dans un « écrivain dédaigné, un mérite qu'on ne soupçon- « nait pas. »

M. Villemain, ici et dans d'autres parties de son article, regrette, avec une bienveillance d'expressions que je voudrais mériter, que mes citations n'aient pas été plus longues encore. Nos vieux auteurs de mystères, en effet, dans leurs *biographies dramatiques*, suivant l'expression de M. Villemain, reproduisent les faits historiques avec un scrupule bien précieux, et peuvent souvent, comme dans l'épisode des trois enfants de Flandre, éclaircir des points demeurés obscurs, et sur lesquels ils ont pu avoir des renseignements qui nous manquent. L'allégorie même, employée par Gringore dans les rôles de *Populaire*, de *Chevalerie*, de l'*Église* et de *Bon conseil*, fait, de ces personnages fictifs, des vérités vivantes qui nous révèlent l'opinion des masses ou de certaines classes sur les grands événements du temps.

Voyez, par exemple, comment le peuple de Paris, si souvent égaré, mais alors guidé par *Bon conseil*, voyez comme il se peint lui-même, quand, sous les formes nues, sous les traits vigoureux de *Populaire*, il vient offrir au jeune roi réfugié à Montlhéry son appui formidable, et lui propose de le ramener dans la capitale :

Ne soyés de riens estonné :
Je suis armé, embastonné,
Pour combattre vos ennemys.

Sire, je me suis en point mis
De bon cueur et de bon couraige.

. . . .

Venez vous hardiment esbatre
A Paris, c'est vostre cité,
Qui a toujours, d'antiquité,
Entretenuz les roys de France (1).
Nul ne vous peult faire nuisance,
Mais que croyez les habitans
D'icelle qui sont consentans
Vous faire plaisir et service.
Bon conseil fait regner justice,
Parquoy vostre cas bien se porte.

LE ROY.

Le popullaire me conforte,
Car il m'ayme de tout son cueur.

On le vit bien aux funérailles du bon roi, dont la scène, citée dans nos *Études*, semble écrite sous la dictée du peuple, par le poëte le plus populaire du règne de Louis XII, par le plus exact des chroniqueurs de saint Louis.

Le même drame nous offre ainsi l'opinion de deux siècles sur le saint roi, dont le nom n'aurait pas cessé d'être populaire, si les grandes époques de notre histoire avaient eu, pour les montrer à tous les yeux, un Gringore, je dis le Gringore auteur de *la Vie monseigneur saint Loys, par personnaiges*.

(1) *Entretenuz!* Ce trait naïf paraîtrait bien hardi.

CHAPITRE X.

TOMBEAU DE CHILDÉRIC, ET MÉDAILLE DE SAINT MARTIN, DÉCOUVERTS A TOURNAI



Si la belle effigie qu'offre cette médaille [1], au lieu d'être, comme on le croit depuis si longtemps sur la foi de quelques écrivains inattentifs, celle de Childéric, était, à n'en pas douter, l'image même de saint Martin, que le père de Clovis aurait reçue, soit d'Égidius à Orléans, soit de sainte Geneviève sous les murs de Lutèce, médaille qu'il aurait portée à son manteau, et avec laquelle il aurait voulu être enterré, quel intérêt pour l'his-

[1] Cette médaille, trouvée à Tournai dans le tombeau de Childéric, et calquée ici d'après Poutrin, t. I, p. 401, m'a fourni le sujet d'un mémoire que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie des Inscriptions, où il a été admis à la lecture, que je dois faire, quand viendra mon tour.

toire de notre civilisation dans le rapprochement des faits que nous allons rappeler, en remontant à deux sources presque sacrées!

La première de ces sources est la Vie même de saint Martin, si bien écrite par Sulpice Sévère, son disciple fervent, le témoin de ses vertus, et dont l'ouvrage a commencé la popularité du soldat-évêque, surnommé l'*Apôtre des Gaules*. Notre vieux théâtre, quand il s'empara de cette renommée populaire et de ces grands exemples, renouvela l'immense succès que le très-petit livre de la *Vie de saint Martin* avait obtenu au cinquième siècle. Ce succès, tout à la fois religieux et littéraire, qui constatait et propageait la plus grande révolution qu'eût vue le monde, l'établissement du christianisme, ce succès, et le livre, et le héros même, et l'auteur, sont à peine aujourd'hui connus : les hommes et leurs œuvres ont leur destinée!

Sulpice Sévère, né dans le midi de la Gaule, vers l'année 363 de notre ère, fut converti au christianisme avec une de ses sœurs, *malgré les railleries qui les poursuivaient*, comme il le dit lui-même [1]. Ayant composé sa *Vie de saint Martin*, il trouva dans un chrétien fervent, Paulinus (depuis saint Paulin), un ardent admirateur, qui la fit connaître à Rome. « J'y ai vu ce livre, dit Posthumianus, autre chrétien non moins zélé,

[1] *Dial.* II, *ad Cla.*, p. 329, 334.

j'y ai vu ce livre que l'on se disputait, enlevé par Rome tout entière, et les libraires triomphants, car jamais rien ne s'était mieux vendu, ni plus promptement, ni plus cher (1). »

Je ne fais que traduire ici Posthumianus, qui de Rome nous conduit en Afrique, à Carthage, en Égypte, dans la Thébaïde, et dans les royaumes de Memphis, toujours avec ce livre qui ne le quittait pas, et dont il nous fait partager la célébrité. « Dans Alexandrie, dit-il à l'auteur, votre ouvrage est presque mieux connu de tous que de vous-même (2). »

Pourquoi ce succès a-t-il été plus prompt et plus complet dans le Midi que dans le Nord, qui pourtant avait vu de près le saint et ses vertus? Cette différence ne vient pas seulement de la distance, qui grossit ou rend les objets plus respectables, *major è longinquo reverentia;* elle vient surtout de la différence de la civilisation qui, plus précoce dans le Midi, dut comprendre le christianisme bien plus rapidement que dans le Nord, où il trouva d'ailleurs dans le druidisme, dans la superstition, dans la tenacité du peuple, et dans

(1) *Cùm totâ certatim urbe raperetur, exultantes librarios vidi : quòd nihil ab his quæstuosius haberetur : siquidem nihil illo promptius, nihil carius venderetur.* Sulp. Sev. Op., in-12, Elzev., 1643, p. 283.

(2) *Quid de Alexandriâ loquar, ubi penè omnibus magis quàm tibi notus est? Hic Ægyptum, Thebaïdam, ac tota Memphitica regna transivit.* Ibid.

d'autres circonstances, des obstacles qu'a développés le profond historien de la *Destruction du Paganisme en Occident* [1].

Mais si l'impression produite par l'ouvrage de Sulpice Sévère fut plus tardive dans le Nord, elle n'en fut que plus durable. Déjà ce livre et les vertus qu'il nous retrace avaient produit dans la Gaule une sensation profonde du temps de Grégoire de Tours, qui en parle dans deux de ses chapitres avec un intérêt remarquable [2]. J'insiste sur ce fait qui expliquera la médaille dont je vais parler, et l'absence du nom qu'on y remarquera.

Millin, après avoir rappelé la dévotion de Clovis pour le patron de nos anciens guerriers, ajoute : « Les Français ont porté leur amour pour saint Martin à un tel point, qu'ils firent frapper des monnaies qui portaient son nom et son effigie [3]. »

L'église de Saint-Martin de Tours avait en effet le droit de frapper des monnaies empreintes du nom de son patron. Quant à son effigie, avant celle dont nous allons parler, les plus savants numismates n'en connaissaient qu'une, on peut la voir dans Lelewel [4] : elle est de profil, et si grossièrement faite que l'on ne peut dire si elle a quelques traits de la nôtre, et qu'il est fort heureux

[1] Tome II, p. 150, 152 et *passim*.
[2] De *Miraculis sancti Mart.*, cap. I et II.
[3] *Antiquités nationales*, t. II, chap. VIII, p. 48.
[4] *Numismatique du moyen âge*, pl. VIII, p. 22.

que la légende porte *caput S. Martini*, car on y distingue à peine une tête. Elle ne remonte pas d'ailleurs, suivant Lelewel, plus haut que la troisième race.

La médaille dont on retrouve ici l'empreinte, et que j'ose croire plus digne de l'intérêt de l'Académie des Inscriptions, est évidemment antérieure au règne de Clovis. D'une dimension bien autre que celle de nos anciennes monnaies, si nos preuves sont fondées, elle nous reproduit en relief les traits de saint Martin, qui, fils d'un tribun militaire attaché à l'empire romain, et soldat lui-même avant d'être évêque, mourut vers l'an 400, c'est-à-dire quatre-vingt-un ans avant le règne de Clovis. Cette médaille va me forcer de parler numismatique : puisse-t-on m'excuser en faveur du sujet, et me dire, comme à cet orateur embarrassé sur l'idiome dont il devait se servir pour l'éloge de notre saint : *Parlez hébreu, grec ou latin, pourvu que vous parliez Martin* (1). C'est où je vais venir par une digression qui rentrera dans notre sujet.

A huit lieues au nord de Valenciennes, dans l'ancienne cité de Tournai, qui nous a fourni tout à l'heure, sur les Chambres de rhétorique, des documents si curieux, et qui s'enorgueillit d'avoir vu naître dans son sein la monarchie française, fut découvert, il n'y a pas deux siècles,

(1) *Dummodo Martinum loquaris*. Sulp. Sev. *Dial*. I.

sur le monticule où s'élève encore aujourd'hui l'imposante tour de Saint-Brice, le tombeau du père de Clovis. Quoique *les ruines même* de ce monument *aient péri*, on voudrait encore en voir sortir et se répandre une lumière nouvelle sur cette époque si obscure.

Outre les objets qui nous ont été la plupart enlevés, le tombeau de Childéric contenait une belle médaille dont mon frère, bibliothécaire de la ville de Valenciennes, m'avait souvent parlé, quoiqu'il n'eût pu la voir lui-même.

« Cette médaille, dont le revers uni forme une agrafe, me disait mon frère, cette agrafe-médaille, qui paraît avoir fait partie de l'armure du roi barbare, et qu'on a rattachée dès longtemps à un riche ornement d'église, soutient encore, par un rapprochement remarquable où la gentilité vient servir au catholicisme, soutient même encore aujourd'hui, dans les processions solennelles qui ont lieu à Tournai, l'ostensoir du Saint-Sacrement. »

Ce fait, indiqué en 1750, par Poutrin ([1]), et qui m'a été confirmé à Tournai par M. le curé de Saint-Brice lui-même, d'où vient qu'il n'a jusqu'ici attiré l'attention d'aucun homme occupé de nos antiquités nationales? Ce silence doit-il être attribué à l'oubli de mort où gît dès long-

([1]) *Hist. de la ville et cité de Tournai*, in-4°. La Haye, 1750, t. I, p. 396.

temps à l'écart cette grande cité ? Non, quelques hommes instruits l'habitent; et les savants et les amis des arts qui allaient voir les restes de l'antique abbaye de Saint-Martin, et qui vont encore en consulter les souvenirs, en admirer la cathédrale et les nombreux tombeaux, auraient pris connaissance de cette médaille, s'ils avaient pu soupçonner qu'au lieu de représenter un roi barbare, comme on l'a toujours cru, elle reproduisait, dans un admirable état de conservation, les traits jusqu'ici inconnus de saint Martin de Tours.

Ajoutons que les personnes préposées depuis 1653 à la garde de cette médaille, en ont presque toujours entouré la conservation de mystères, et de difficultés multipliées, que je suis loin, je dois le dire, d'avoir trouvées près du nouveau curé de Saint-Brice. Sans dépouiller l'esprit conservateur, inhérent à l'Église, ce respectable prêtre n'a point, pour l'exagérer, les raisons que ses anciens prédécesseurs ont pu avoir, et que nous entrevoyons dans le récit de la découverte du tombeau. Jean-Jacques Chifflet, qui en fut le témoin et l'historien, nous dit, dans une longue dissertation latine (1), qu'au mois de mai 1653, des ouvriers, démolissant à Tournai une vieille maison des pauvres, près du cimetière de l'église Saint-Brice, à laquelle elle appartenait, trouvèrent un tom-

(1) *Anastasis Childerici I.* Antverp., 1655, in-4.

beau où l'on remarqua un squelette couché, d'environ cinq pieds et demi, près duquel gisait une épée si rongée de la rouille qu'elle se brisa en morceaux quand on la toucha. Sans énumérer les objets dont ce squelette était environné, et qu'après Chifflet a décrits Montfaucon (1), rappelons seulement, d'abord un anneau sigillaire, orné d'une tête chevelue entourée de ces mots : *Childerici Regis*, et surmonté d'une lance ou d'un dard ; ensuite de petits joyaux d'or, où des hommes de science, partagés sur les premiers insignes de notre monarchie, croient voir encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale, les uns des lis, symbole de la pureté, les autres des abeilles, qui du moins caractériseraient cet essaim de Francs, armés de leurs aiguillons, et déposant sur notre sol le trésor de leur activité (2).

Ces divers objets, sur lesquels la paroisse de Saint-Brice avait de justes droits, furent remis à son principal administrateur, le curé. Mais la commune, ou le conseil municipal, voulut se les approprier, *thesaurum sibi vindicavit*, suivant l'expression du curé, dont on nous a conservé un discours sur lequel nous reviendrons.

Que fit-il cependant? Lui et les membres de la fabrique allèrent porter à l'exigeant conseil les raretés trouvées, mais pas toutes, *non omnia*

(1) *Monuments de la Monarch. franç.*, in-fol., t. I, p. 3.

(2) Cluv., *Germ. Antiq.*, lib. I, cap. XLIX.

quidem, dit Chifflet. Le conseil, assez peu instruit en archéologie, et qui d'abord ne demandait qu'à voir ces raretés, y prit goût et voulut les garder par curiosité, *consideranda curiosiùs,* ajoute Chifflet.

Le curé de Saint-Brice et les marguilliers, pour ne pas tout perdre, se tournèrent ailleurs. Les Pays-Bas, y compris Tournai, alors sous la domination espagnole, avaient pour gouverneur un grand amateur de médailles et d'antiquités, l'archiduc Léopold. Le curé, accompagné des fabriciens, va trouver le prince, lui offre ces objets précieux (*que retenait en partie la main séculière*), suivant l'expression du curé ([1]). Il ajoute que c'est le bien des pauvres de sa paroisse, et qu'il les recommande à la charité du prince. « Nous ne savions, dit-il encore, où trouver les fonds nécessaires à la réédification de cet hospice, lorsque la Providence nous a fait découvrir dans ses ruines un trésor. » L'histoire ne dit pas si les pauvres en retrouvèrent un dans la générosité du prince ; il faut le croire, les princes éclairés sont nobles.

Léopold, à qui la commune avait remis les objets qu'elle n'espérait plus garder, crut devoir les offrir à l'empereur, qui en gratifia l'électeur de Bavière, lequel en fit présent à Louis XIV. Voilà comment ces objets sont venus jusqu'à nous, à

([1]) *Obsistente secularis magistratùs potestate.*

l'exception de la médaille en question, que Poutrin, dans son histoire de Tournai, qualifie « la plus intéressante après la bague à sceller. »

« Cette boucle, dit-il (*comme pour répondre à « d'injustes reproches*), qui fut moins *enlevée* que « *réservée* par les marguilliers de Saint-Brixe, et « qui se conserve encore dans le trésor de l'église, « sert aujourd'hui pour appuyer la remontrance « sur la poitrine du prêtre qui la porte [1]. »

« Chifflet, ajoute l'historien, n'en donne au- « cune qui soit semblable ni approchante. Elle a « la forme d'une médaille, avec cette différence « qu'elle n'a point d'inscription, et que le revers « est uni ; elle y porte un crochet ; elle est d'ar- « gent et dorée des deux côtés. La tête avance en « dehors d'un quart de pouce. Elle représente un « homme à la fleur de son âge, d'une mine vi- « rile, d'un air vif et fin ; le visage ovale, haut, « et les joues un peu penchées. Cette figure repré- « sente sans doute Childéric, de même que celle « de l'anneau à sceller, mais de deux façons toutes « différentes, l'une en creux, et l'autre en relief... « Le roi y est en demi-buste, et revêtu de son « manteau royal, que les anciens appelaient *chla- « mys*. Ce manteau (*chlamyde*) est retroussé et « noué sur l'épaule droite [2]. »

Cette description est assez exacte ; mais l'induction tirée par Poutrin doit paraître complète-

[1] *Hist. de la ville et cité de Tournai*, t. I, p. 396.
[2] *Ibid.*, p. 410.

ment fausse, sans étonner : l'historien qui prenait Louis XI pour un roi généreux, a bien pu prendre saint Martin pour un roi barbare. Il suffit de jeter les yeux sur la médaille qui m'a été montrée, qui se trouve exactement reproduite dans le 1er volume de Poutrin, d'après qui elle est ici fidèlement calquée, pour trouver, au lieu de ces *joues un peu penchées,* dont parle Poutrin, pour trouver, disons-nous, dans cette belle tête, qui ne ressemble en rien à celle de Childéric, un caractère frappant de méditation ou d'humilité, lequel, joint à la barbe, y fait voir plutôt la tête d'un apôtre que celle d'un de ces rois francs, à longue chevelure, qualifiés *comatos reges,* et dont la race *mérovingienne* semble avoir tiré sa dénomination de cette chevelure même. Tel est Childéric dans l'anneau sigillaire (1).

Le personnage ici représenté a les cheveux courts. On va voir à quels traits caractéristiques nous y reconnaissons saint Martin, dont les chrétiens ont dû vouloir reproduire le portrait moral et l'action la plus populaire.

D'abord Sulpice Sévère nous dit quelle était sa profonde humilité (2). Il nous le montre, après

(1) Hermann Muller, dans sa *Dissertation sur la loi salique* (Francfort, 1840), dit que *Merwing* se traduisait par *crinitus ;* et on lit au prologue de cette même loi : « Chlodoveus COMATUS... rex Francorum. »

(2) *Humilitas ultra humanum modum,* p. 217. Elzev., in-12.

qu'on l'eut nommé à l'évêché de Tours, allant visiter son diocèse, en longue robe noire et plus que modeste (1); et nous voyons que ces visites épiscopales, il les faisait, monté sur un pauvre âne, *asello,* fait qui nous est confirmé par Grégoire de Tours (2).

D'où vient que dans la médaille il n'est pas représenté sous cet humble costume? C'est qu'on y devait éviter de choquer les païens, à qui le rigorisme et en particulier la longue robe noire de quelques chrétiens déplaisaient, comme nous le voyons dans l'énergique peinture qu'a faite des moines au cinquième siècle le poétique auteur de l'*Itinéraire* de Rome dans les Gaules (3), ensuite dans deux passages, l'un de Libanius (4), l'autre d'Eunape (5). Enfin, Sulpice Sévère nous dit que la longue robe noire du saint ayant, dans cette tournée épiscopale, effrayé quelques chevaux qui passaient, et porté ombrage à des hommes non moins stupides (*brutis pectoribus*), un long embarras survint entre les chevaux et les maîtres; et ces derniers, furieux contre le saint, lui donnèrent tant de coups qu'il tomba presque mort. Sul-

(1) Sulp. Sev., Elzev., in-12, p. 291.

(2) *De Gloriâ confessorum*, cap. v.

(3) *Tristia seu nigro viscera felle tument*, etc.

(4) *Ostentatio est vivere in vestibus lugentium, ac maximè iis qui inter eos sunt saccorum textores....* Lib. *pro Templis Gentilium*, p. 28.

(5) *In vitâ OEdesii*, p. 84.

pice Sévère et les autres compagnons du prélat furent obligés de le replacer sur son âne (1).

Ce n'était donc pas sous cet habillement effrayant qu'il fallait montrer saint Martin à des guerriers, à des païens dont la mythologie était si riante, à des barbares si attachés encore à leur idolâtrie (2).

Il y avait au contraire un costume qui faisait voir à tous que la religion du Christ, cette mère indulgente, n'excluait personne de son sein; et ce costume presque mondain, cet uniforme militaire sous lequel Martin se montra si grand et embrassa la foi chrétienne, c'était la *chlamyde* (3).

Mais cela suffit-il pour y reconnaître saint Martin? Voyons-nous son nom dans cette médaille? Non, mais le héros du siècle, le saint bien autrement populaire que tous nos héros politiques; celui *dont les images ornaient les murs des églises et les bannières offertes à la vénération des fidèles* (4), *le Saint* par excellence, car on ne le désignait pas

(1) *Cùm exanimis in terram procubuisset..., asello suo imposuimus*. Sulp. Sev., p. 291.

(2) *Hist. de la Destruct. du Paganisme en Occident*, t. II, p. 261 et suiv.

(3) *Chlamys*, dans tous les auteurs latins, signifie le *manteau* ou l'*habit de guerre*.

(4) Voir Grégoire de Tours, *de Miraculis sancti Mart.*, et les autorités citées par l'historien du *Drapeau de la Monarchie française*, t. I, p. 146.

autrement ([1]), était assez connu pour qu'on ne le nommât pas. Nous verrons d'autres raisons de cette omission.

Mais on a fait mieux que de le nommer, on le caractérise tout entier. Ce qui nous frappe dans cette médaille, c'est d'abord cette humble contenance de l'apôtre, que relève la chlamyde guerrière, sous laquelle les chrétiens éclairés et portés à des concessions qui rentraient dans l'esprit du christianisme, ont dû montrer le saint en exemple aux barbares, car il portait cette *chlamyde*, nous dit Sulpice Sévère, lorsque soldat encore, et avant son baptême, dans un hiver affreux, après avoir donné aux pauvres *tout ce qu'il possédait*, et n'ayant plus que sa *chlamyde*, il en déchira la moitié, à la porte d'Amiens, pour en couvrir un malheureux ([2]). Et ce fut sous cette *chlamyde* déchirée que Jésus-Christ lui apparut en songe, et lui

([1]) *Hist. du Drapeau, des couleurs et insignes*, etc., t. I, p. 147.

([2]) *Cùm jam nihil præter arma et simplicem militiæ vestem haberet, mediâ hieme, quæ solitò asperior inhorruerat, obvium habet in portâ Ambianensium civitatis pauperem nudum : qui cùm prætereuntes, ut suî misererentur, oraret, omnesque miserum præterirent, intellexit vir Deo plenus, sibi illum, aliis misericordiam non præstantibus, reservari. Quid tamen ageret? Nihil præter* chlamydem *quâ indutus erat habebat : jam enim reliqua in opus simile consumpserat. Arrepto itaque ferro quo accinctus erat, mediam dividit, partemque ejus pauperi tribuit, reliquâ rursus induitur.* De Vitâ B. Mart., p. 218.

ordonna d'aller enseigner aux barbares cette religion que, même avant d'en être membre, il pratiquait si bien ([1]).

Il fallait donc mettre en évidence cette demi-*chlamyde* et cette poitrine où battait un cœur si charitable : voilà pourquoi nous ne voyons pas seulement la tête du saint, comme celles de la plupart des empereurs, dont c'était bien assez de nous montrer la tête. Mais l'art voulait que cette chlamyde coupée qui excita la raillerie de plusieurs spectateurs, nous dit Sulpice Sévère, fût relevée par quelque chose. Qu'a fait l'artiste? Pour tout concilier, il nous représente son héros en demi-buste et de face. Pourquoi pas de profil? Parce qu'il fallait nous montrer cette chlamyde dont la moitié seule couvre une épaule, tandis que, malgré la rigueur du froid, l'autre épaule et toute la poitrine ne sont plus couvertes que d'une sorte de baudrier orné de petits points, *simplici militiæ veste*, suivant l'expression de Sulpice Sévère.

Mais pourquoi cette tête nue? Faut-il y voir l'humilité, ou l'entier dénument du saint? l'une et l'autre peut-être : Sulpice Sévère vient de nous dire que Martin n'avait plus que son simple habit militaire et la moitié de sa chlamyde qui ne le couvrait qu'à demi, car il avait donné tout le reste : *enim reliqua in opus simile consumpserat;* et

([1]) *Nocte insecutâ, cùm se sopori dedisset, vidit Christum* chlamydis suæ, *quâ pauperem texerat, parte vestitum.* De Vitâ B. Martini, p. 218.

voilà ce qui acheva de le rendre ridicule à des yeux vulgaires : *De circumstantibus ridere nonnulli, quia deformis esset,* nous dit son historien.

Ce qui rend l'action de saint Martin admirable, ce n'était pas de supporter le froid en donnant la moitié de son vêtement ; lui-même semble avoir voulu le faire sentir, quand il dit d'une brebis nouvellement privée de sa toison : « Ce chétif « animal avait deux couvertures ; il en a donné « une à qui n'en avait pas : quoi de plus natu- « rel (1) ? Mais forcé de rentrer dans Amiens en cet état, avoir à supporter, d'un côté d'indignes railleries, et de l'autre l'admiration de plusieurs bonnes âmes qui se reprochaient de n'avoir rien fait de semblable (2), voilà pour l'humilité d'un tel homme une plus rude épreuve, et pourquoi il nous est ici représenté les yeux baissés. Je répète qu'on a dû le montrer sous ces traits connus, ne pouvant lui donner le nom et le titre de *saint*, qu'il n'avait pas encore.

L'Évangile enfin nous apprend que cette *chlamyde* fut aussi l'objet des railleries dont les Juifs couvrirent Jésus-Christ (3) : rien donc ne conve-

(1) *Ista.... duas habuit tunicas, unam earum largita est non habenti.* Sulp. Sev., *Dial.* II.

(2) *De Vitâ*, p. 218.

(3) *Et exuentes eum, chlamydem coccineam circumdederunt ei... Et postquam illuserunt ei, exuerunt eum chlamyde.* Math., cap. XXVII, v. 28, 31.

nait mieux que ce manteau du Maître au fidèle disciple.

Mais sur cette humble tête vous voudriez voir le nimbe ou l'auréole : l'artiste ne pouvait l'y mettre. Ducange dit (*verbo aureola*) que ce signe distinctif n'était accordé qu'aux martyrs, aux vierges ou aux docteurs : or, Martin n'était pas même chrétien alors; ce ne fut qu'après le songe où il vit Jésus-Christ vêtu de sa chlamyde qu'il courut au baptême [1]. Par la même raison, il ne devait avoir aucun des insignes de l'épiscopat.

Mais à défaut d'insigne ou de robe noire, l'artiste ne pouvait-il, me dira-t-on, représenter le saint tel qu'il était dans ses honneurs, et tel que Sulpice Sévère le vit en songe, revêtu de la robe blanche épiscopale, les traits et les yeux animés, tenant dans la main droite le livre de sa vie, et complaisamment souriant à l'auteur [2]?

Ce portrait où Sulpice Sévère, malgré sa modestie, se montre en effet bien auteur, ce portrait, tout frappant qu'il est, eût-il réussi comme celui que nous voyons? On peut en douter quand on se rappelle combien saint Martin, soldat, eut plus d'admirateurs que saint Martin, évêque : c'est que

(1) *Quo viso..., ad baptismum convolavit.* De Vitâ, p. 219.

(2) *Episcopum videre mihi videor, prætextum togâ candidâ, vultu igneo, stellantibus oculis, atque in eâ habitudine corporis formâque quam noveram..... arridensque mihi paullulùm, libellum quem de vitâ illius scripseram, dextrâ præferebat.* Epist. II, ad A. Diaconum.

sa tendre charité, sous un habit qui trop souvent interdit jusqu'à la pitié même, avait là quelque chose de plus étonnant que sous la robe où tous les dévouements sont attendus et absolument exigés. Ajoutons que saint Martin, évêque, eut le malheur, ou plutôt le courage de blesser les hommes des opinions les plus opposées, les chrétiens exagérés et les païens, les idolâtres. La popularité, alors aussi, avait ses chances, d'autant plus grandes que les opinions étaient des croyances, les oppositions des dissidences religieuses. Sulpice Sévère lui-même remarque que son héros avait fait de plus grandes choses avant que pendant son épiscopat ([1]); et Grégoire de Tours qui, avec sa foi pleine de bonhomie, ne juge du mérite d'un saint qu'au nombre des miracles qu'on lui attribue, nous dit, non sans intention, qu'il est remarquable que saint Martin ait ressuscité deux morts avant qu'on l'eût fait évêque, et un seul après ([2]).

Grégoire de Tours oublie ici un fait (à peine indiqué dans sa narration; mais que Sulpice Sévère nous a raconté avec détails) : ce fait miraculeux est celui où saint Martin, en arrivant dans son diocèse, force le cadavre d'un voleur, que l'on vénérait dès longtemps comme un saint, de se

([1]) *Antè potiora quàm in episcopatu edidit.* De Vitâ, p. 293.

([2]) .... *Ita ut, ante episcopatum duos suscitaret mortuos; post episcopatum autem, unum tantummodo suscitavit.* Hist., lib. X, c. XXVI.

lever de son tombeau, et de s'en voir chasser par saint Martin lui-même; scène hardie, dont purent s'alarmer des esprits prévoyants, mais que n'omettront point nos auteurs de mystères.

Un autre fait qui put déplaire encore, et empêcher qu'on ne représentât saint Martin sous sa robe épiscopale, c'est l'énergique humanité qu'il déploya dans l'affaire des Priscillianistes, misérables sectaires, souillés de crimes, et que toutefois le bon évêque jugea plus dignes de pitié que du supplice auquel ils furent livrés malgré ses instantes prières à l'empereur, comme on peut le voir dans l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère ([1]).

Enfin des raisons toutes contraires ont pu faire écarter de cette médaille la robe et le nom du saint évêque : c'est que ce nom et cette robe devaient déplaire aux idolâtres dont saint Martin avait détruit le culte, non-seulement par sa parole, mais de ses propres mains; car cet homme, si bon et si compatissant pour les infortunés que l'ignorance éloignait de la loi du Seigneur ([2]), ne craignait point, par charité pour eux, d'aller lui-même abattre leurs temples, leurs idoles, et de s'exposer à leur fureur aveugle ([3]).

Et qu'on ne pense pas qu'il se prévalût de son zèle et de ses dangers : lui-même, comme s'il avait

([1]) *Hist. sac.*, lib. II, p. 119, Elzev., in-12.

([2]) *Sæpius ingemiscens cur tanta Dominum Salvatorem turba nesciret.* Sulp. Sev., *Dial.* II, p. 294.

([3]) Greg. Turon. *Hist.*, lib. X, cap. XXXI.

eu quelque chose à se reprocher depuis qu'il était évêque, ou plutôt comprenant combien les vertus privées étaient plus faciles que les devoirs publics, il avouait qu'il n'avait point dans son épiscopat ces grâces abondantes qu'il se souvenait d'avoir reçues antérieurement (1).

Toutes ces raisons ont dû déterminer le choix du costume que nous voyons ressortir ici, mais bien moins que sur la médaille même, où le relief de cette moitié de manteau attachée sur l'épaule droite forme, sur la gauche et sur la poitrine du saint, un vide plus sensible que sur le papier. Les hommes versés dans l'étude de cette partie de notre histoire ont vu déjà, dans cette absence de tout nom et de tout insigne, ce qui distingue cette médaille de toutes celles qui l'accompagnaient, et le trait caractéristique de cette époque où les chrétiens, forcés encore dans une partie de la Gaule de cacher les signes de leur foi, ne laissaient voir que leurs vertus.

« Isolés au milieu de populations dévouées à « l'ancien culte (dit M. le comte Beugnot, en par- « lant précisément des disciples de saint Martin), « ils s'efforçaient, par la persuasion, la douceur, « et aussi par les preuves de leur courage, d'atti- « rer les esprits vers la nouvelle religion. Il n'est « donc pas surprenant que le nom de leur pre- « mier instituteur, de celui qui avait fait connaître

(1) Sulp. Sev. *Dial.* II, p. 293.

« à l'Occident un élément nouveau de civilisation, « ait été entouré d'une grande renommée ([1]). »

Ce révélateur d'une civilisation nouvelle et, disons-le aussi, de vertus inconnues au paganisme, est le saint même que nous voyons revivre dans cette médaille. Il faut que l'ancien curé de Saint-Brice en ait été frappé, pour que, de tant d'objets trouvés dans le tombeau de Childéric, le moins précieux en apparence ait arrêté son choix, et pour qu'il ait consacré cette sainte relique au plus saint des usages. Voici (s'il m'est permis d'entrer dans ce mystère) ce qu'auront pu se dire les vénérables desservants de l'antique paroisse de Tournai : « Notre apôtre et patron saint « Brice a recueilli et honoré les restes mortels de « saint Martin ([2]), son immortel prédécesseur. « Le Ciel, qui ne fait rien en vain, nous a envoyé « son image; recueillons-la aussi, honorons-la de « même, et gardons-nous bien de la laisser passer « dans des mains séculières, *potestati seculari.* »

Cet attachement religieux était bien digne de l'apôtre à qui le Tournaisis, ou du moins Tournai, Cisoing, Condé, qui sont si rapprochés, ont la prétention de devoir leurs premières églises, d'après l'opinion d'Hériman, qui écrivait au commencement du douzième siècle sur le rétablisse-

([1]) *Hist. de la Destruction du Paganisme*, etc., t. I, p. 304.

([2]) Greg. Turon. *Hist.*, lib. X, cap. XXXI.

ment de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai ([1]). De là cette magnifique et si ancienne abbaye, à laquelle on avait donné son nom, et où se conservaient de ses reliques ([2]); de là ce village de Falempin ou Fanempin (*fanum pini*), près de Tournai, parce qu'on y bâtit une église à la place où le saint fut préservé de la chute d'un pin, dont, en l'attachant à un arbre, des païens avaient espéré l'accabler ([3]); de là enfin la vénération du Tournaisis pour ce grand saint, et ces *confréries de Saint-Martin*, dont on peut voir le détail dans l'historien de Tournai que nous venons de citer.

Mais comment une médaille de saint Martin se trouvait-elle en possession du roi païen, si longtemps avant que Clovis son fils embrassât le christianisme? Nous ne pouvons former ici que des conjectures : Grégoire de Tours, dans sa narration, si malheureusement abrégée, ne nous apprend rien des dernières années de Childéric. Il nous dit seulement que les Francs, irrités contre ce roi, parce qu'il avait séduit leurs filles, l'avaient forcé de quitter son royaume. Pendant les huit années qu'il passa en Turinge, ajoute notre vieil historien, un maître de la milice romaine, Egidius, le remplaça. Lorsque la colère des Francs fut passée,

([1]) Voir dans l'ancienne *Hist. de Tournai*, par Cousin, première partie, p. 179, l'opinion d'Hériman sur les églises et les monastères fondés par saint Martin dans le Tournaisis.

([2]) Butler et Godescart, art. *saint Mart.*, 11 novembre.

([3]) Sulp. Sev., *De Vitâ B. Mart.*, 228.

Childéric revint, d'accord avec Egidius; et Grégoire de Tours nous dit qu'ils gouvernèrent ensemble [1]. Or, quel était cet Egidius? Un Romain catholique, si plein de dévotion pour saint Martin, que, se trouvant un jour renfermé dans une place par ses ennemis, il l'invoqua, et les vit fuir tout aussitôt; et au moment où ce fait se passait, un être inspiré du démon (*demoniacus*) criait, au milieu de la basilique de Tours, que c'était par l'intercession de saint Martin que cela se passait ainsi [2].

Cette victoire, dont Ruinart a remarqué l'importance, peut faire supposer qu'Egidius, par reconnaissance pour le saint à qui il la devait, fit frapper cette médaille et qu'il l'offrit au roi des Francs.

Un historien postérieur à Grégoire de Tours, Frédégaire, parle, il est vrai, de dissensions survenues entre Egidius et Childéric, après le rétablissement de ce dernier sur le trône [3]; et quoiqu'un autre passage de Grégoire de Tours nous fasse présumer qu'Egidius se trouvait encore, plusieurs années après cette restauration, aux combats livrés par Childéric dans l'Orléanais [4], néanmoins, comme nous allons voir que là et à Paris se trouva une autre personne, sainte Gene-

(1) *Hist.*, lib. II, cap. XII.
(2) *Idem. De Mirac.*, lib. I, cap. II.
(3) *Gest. Franc.*, cap. VII, VIII.
(4) *Hist.*, lib. II, cap. XVIII.

viève, qui eut sur Childéric un ascendant certain, revenons à cette fille extraordinaire qui, dans l'histoire de notre civilisation, mérite une si grande place, et qui, d'après ce que nous allons voir, put tenter la conversion de Childéric, et lui donner cette médaille, comme elle en avait reçu, dans sa jeunesse, une de saint Germain d'Auxerre.

Nous savons par la Vie de sainte Geneviève, écrite si peu de temps après sa mort, dont le manuscrit, reproduit par les Bollandistes, est encore aujourd'hui à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, tout ce qu'elle fit à Tours et à Orléans, après avoir prié sur le tombeau de saint Martin; car c'est là qu'elle paraissait puiser sa force, et dans les inspirations de ce saint, auquel nous la voyons souvent comparée ([1]).

Pleine de foi dans sa mission pour empêcher le mal et pour faire le bien, avant que Childéric vînt à Orléans, elle s'y trouvait déjà probablement l'objet de l'admiration de la multitude.

Les trop nombreux miracles qui nous sont racontés dans sa Vie ont fait rejeter par des écrivains prévenus toutes les vérités qui s'y trouvent, et qu'on aperçoit jusque dans ses miracles les moins vraisemblables. Lorsque tant de gens, par exemple, qui se croyaient ou se disaient possédés du démon (*energumeni*), viennent implorer la sainte,

([1]) Vid. ap. *Boll.*, 3 jan., ill. Ms. et alt. poster. *Ibid.*

elle prie pour eux, les console, les calme; ils sont guéris, ou ils feignent de l'être, si leur mal était une feinte; car je ne prétends pas qu'il n'y eût beaucoup d'imposteurs, spéculant sur la pitié publique, parmi tous ces énergumènes qui, sortis de la basilique de Tours, vinrent au-devant de la sainte, en criant qu'ils étaient, entre saint Martin et Geneviève, brûlés des feux du plus méchant esprit (1). N'a-t-on jamais vu des *énergumènes*, qu'on aurait pu croire possédés du démon, et qu'un peu d'or a tout à coup guéris?

Entre autres faits merveilleux où nous voyons la sainte briser, par la seule autorité de sa parole, les pouvoirs les plus tyranniques, opérer enfin des miracles de charité, en voici un rapporté par le vieil auteur qui en fut presque le témoin.

Un bourgeois d'Orléans, de l'humeur la plus violente, poursuit un de ses esclaves, dont il croit avoir à se plaindre, et prétend le faire mourir (2). L'infortuné vient se jeter aux genoux de la sainte en la conjurant d'arrêter la fureur de son maître. C'est ce qu'elle tente, comme on peut le voir dans ces vers traduits du très-vieux manuscrit

(1) *Occurrit ei, de Basilicâ sancti Martini energumenorum multitudo clamantium nequissimi spiritûs se, inter sanctum Martinum et Genovefam, flammis exuri.* Ibid.

(2) Voir sur cet affreux droit de vie et de mort que s'arrogeaient les maîtres sur leurs esclaves, et contre lequel le christianisme lutta si longtemps, Potgies, *De statu servorum.* Lemvov, 1736, in-4°.

par le vieux auteur du mystère que nous avons cité dans notre chapitre sur sainte Geneviève.

Elle s'adresse au maître, après avoir dit au pauvre serviteur de se tenir en oraison :

GENEVIÈVE.

Vaillant seigneur, adouciez,
Pour l'amour de Dieu vostre cole (*colère*).
Selon la divine parole,
Qui sans pitié tourmentera,
Sans pitié tourmenté sera :
Doncques pardon et grâce face (*fasse*)
Qui veut avoir pardon et grâce.

Malgré la dureté avec laquelle il lui répond,

D'aller faire ses preschemens
Ailleurs qu'aux bourgeois d'Orléans,

la sainte continue, et bientôt après, le furibond qui se voit retenu comme par une force irrésistible, éprouvant, par suite peut-être de ses violents transports, une irritation d'entrailles accompagnée de fièvre, croit avoir le diable au corps, crie comme un possédé à Geneviève d'avoir merci de lui, enfin demande pour lui-même la grâce qu'il refusait précédemment [1].

Quand Geneviève a terminé sa prière, elle calme un peu notre démoniaque, et (dit l'auteur latin), à l'exemple de saint Martin, demandant au cruel

(1) *Veniam quam famulo non dederat, sibi dari precabatur*. Ap. *Boll.*, 3 jan.

Anicianus la vie de quelques prisonniers, elle demande au maître s'il pardonne à son serviteur. Le maître répond :

Chière Dame, soiez certaine
Que jamez ne le greveray,
Aincois moult de biens ly feray
Pour l'amour de vostre personne,
Et dès maintenant ly pardonne.

SAINTE GENEVIÈVE.

Et Dieu qui puet (*peut*), scet et voit,
S'il est ainsi, santé vous doint,
Et touz vos péchiez vous pardoint.

Elle s'adresse ensuite au serviteur, et lui rappelle ses devoirs :

Avec vostre maistre en yrez,
Et loyaument le servirez.
Soyez prest et obédient,
Doulx et courtois et pacient...
Honnourez et maistre et maitresse.
Oyez les sermons et la messe,
Quand vous pourrez, par leur licence.
Dieu vous octroit grâce et science :
En tout bien. Adieu mez amis.

Cette scène peut donner une idée de la manière dont Geneviève, dans une situation à peu près semblable, dut parler à Childéric : c'était sous les murs de Paris, où il avait fait des prisonniers. Il allait les livrer à la mort, quand Geneviève intercéda pour eux. C'est ce que nous apprend l'au-

teur contemporain de la sainte, lequel malheureusement n'entre dans aucun détail, et nous dit seulement qu'ayant suivi le roi, elle obtint la grâce des vaincus ([1]). Mais le même écrivain nous parle de la tendre et inexprimable vénération que Childéric eut pour elle ([2]), vénération dont Clovis hérita ([3]).

Ces barbares, qui croyaient user de leur droit (*bellorum jure*) en massacrant des prisonniers ou en les jetant dans les fers (*in ergastulum*), comment Geneviève put-elle obtenir d'eux de tels sentiments? Par ses vertus sans doute, par son ardente foi, son éloquence évangélique qui recommandait, au nom d'un Dieu, père de tous les hommes ([4]), non-seulement la clémence et la charité aux vainqueurs, mais aussi aux vaincus et aux inférieurs la résignation, la soumission à leurs maîtres, même dans l'exercice de la religion :

Oiez les sermons et la messe,
Quand vous pourrez, par leur licence.

D'autres manuscrits latins très-anciens, cités

([1]) *Regem consecuta, ne vinctorum capita amputarentur obstinuit.* Ap. *Boll.*, 3 jan.

([2]) *Venerationem quâ eam dilexit effari nequeo.* Ibid.

([3]) *Clodovæus rex, bellorum jure tremendus, crebro pro dilectione Sanctæ, in ergastulum retrusis indulgentiam tribuit... Quinetiam, honoris ejus gratiâ, basilicam ædificare cœperat.* Ibid.

([4]) Qui vous créa et l'un et l'autre.
Geneviève au tiran bourgeois d'Orléans.

aussi par les Bollandistes, disent que Childéric, résolu de livrer à la mort les *coupables* (1), et craignant les prières de Geneviève, fit fermer les portes de la ville, pour l'empêcher de venir jusqu'à lui : mais la charité ne connaît point d'obstacle, *elle force les portes et les cœurs* (2).

Malgré le fâcheux laconisme de nos hagiographes sur ce point si intéressant de notre histoire, nous pouvons croire que Childéric, à l'exemple de ses aïeux les Germains, que nous a peints Tacite, voyait dans une femme, d'ailleurs si extraordinaire, quelque chose de saint et de surnaturel, de mieux même qu'en une Velléda (3).

C'est ce qu'éprouva saint Germain l'Auxerrois, la première fois qu'il vit Geneviève, quoiqu'elle fût bien jeune encore. « Le divin prophète, nous dit l'historien contemporain de cet évêque, découvrant en elle je ne sais quoi de céleste et d'angélique, la proclama, d'une voix inspirée, la sainte élue de Dieu (4).

Le même historien et celui de sainte Geneviève parlent d'une médaille tombée du ciel, ramassée par l'évêque, et donnée à la jeune vierge avec

(1) *Reos*, ils étaient vaincus, dit l'autre manuscrit.

(2) *Patent ei ostia et corda*. Boll. *Ibid.*

(3) Tac. *Germ.*, VIII ; vid. ejusd. *Hist.*, lib IV ; et ap. Cæs., *de Bel. Gal.*, lib. I, cap. V.

(4) *Vates divinus, nescio quid in eâ celeste et angelicum... prophetico intonans spiritu, electam à Deo puellam præconio extulit.* Vit. sancti Germ., *ap. Boll.*, 31 *jul.*

injonction de la suspendre à son cou, détail qu'a reproduit heureusement un très-ancien poëte, cité par les Bollandistes ([1]).

Après tout ce que nous savons de cette sainte fille et de son esprit si conciliant, serait-ce trop donner aux conjectures de croire que le père de Clovis, mûri par le malheur, et conseillé par elle, aurait, avant d'entrer dans la tombe, fait un pas vers une religion consolante, en adoptant, en portant peut-être à son manteau cette agrafe-médaille que lui aurait donnée Geneviève, à l'exemple de celle qu'elle avait reçue de saint Germain l'Auxerrois?

Elle aurait joint à ce présent des tablettes à écrire (*graphiaria*) ornées de leur stylet, trouvées aussi dans le tombeau, et sur l'étui desquelles on remarquait de très-petites croix, que l'on chercha longtemps à expliquer; mais Montfaucon lui-même parut y avoir renoncé, quand il écrivit que ces croix étaient un pur jeu de l'art pour embellir les losanges de l'étui, et que les Égyptiens en avaient de pareilles dans leurs monuments, plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ ([2]).

Malgré l'autorité de l'illustre Bénédictin, n'est-il pas permis de croire que ces timides croix, à peine visibles encore, étaient celles qui, insensi-

([1]) . . . . . . *Sublatum tellure sacerdos*
Munus adoptivæ collo devovit alumnæ.
Boll., 31 jul.

([2]) *Monum. de la Monarchie française*. t. I, p. 3.

blement imprimées dans le cœur de nos idolâtres du Nord par les vertus d'un saint Martin et d'une sainte Geneviève, devaient bientôt s'étendre dans toutes les Gaules, et soutenir, de leur toute-puissance, le trône agrandi de Clovis?

Si ces conjectures sont fondées, n'est-il pas intéressant, pour notre histoire et pour celle de l'établissement du christianisme, que les vertus modestes d'un pauvre *soldat de Jésus-Christ* (1) et d'une sainte fille des champs aient préparé dans l'âme du père de Clovis une révolution qui devait s'effectuer dans celle du fils et dans toute la France, vingt ou trente ans plus tard, par Clotilde, par la conviction, par l'événement de Tolbiac, et non point *par hypocrisie*, comme on le prétend (2)?

Je ne me suis pas arrêté à l'âge de saint Martin, qui, né en 310, ou au moins avant 314, devait avoir environ quarante ans à l'époque de son baptême (3) : la médaille qui nous le montre ici s'accorde bien avec cet âge, le plus mémorable de sa vie, et avec l'attitude dans laquelle on a dû le représenter, soit à son entrée dans Amiens, soit dans la vision qui précéda le jour de son baptême.

(1) *Christi miles sum*, dit saint Martin lui-même. *De Vitâ*, p. 219.

(2) Nous croyons avoir expliqué cette hypocrisie prétendue, p. 154, 155 et suiv.

(3) Butler et Godescard, 11 novembre, note 2.

CONCLUSION.

JEUX DE SCÈNE

TRADUITS EN PROFANATIONS SUR LE TOMBEAU DE SAINT MARTIN, A TOURS.

Lorsque j'ai parlé, le premier, du *Mystère de saint Martin,* drame manuscrit de la Bibliothèque royale, qui fut d'abord joué à Seurre (Bourgogne) en 1496, je n'ai voulu l'envisager que sous un rapport, intéressant peut-être, mais qui n'était pas le seul : il est un autre point de vue tout historique, sur lequel je dois m'arrêter.

Ce drame d'André de La Vigne, si supérieur à l'autre mystère anonyme sur le même sujet; ce grand drame, si remarquable, ne fut pas seulement représenté à Seurre, il le fut aussi à Tours, aux fêtes annuelles de saint Martin, avec un éclat tel, que nous l'y verrons, cité dans la chaire par un prédicateur célèbre, exercer ensuite, dans cette même ville de Tours, sur la profanation des restes mortels de saint Martin, de saint Brice, de notre historien Grégoire de Tours et de bien d'autres saints, une déplorable influence.

Des diverses circonstances de la vie de Martin, dramatiquement exposées dans notre précédent volume, nous ne reviendrons que sur celle qui

amena sa conversion, fort bien présentée par André de La Vigne, d'après Sulpice Sévère.

Martin, échappé aux railleries de ses compagnons d'armes, et demeuré seul avec son valet, entre, pour passer la nuit, dans une des auberges de la Picardie, qui si longtemps ont eu la prétention d'avoir été le théâtre de la scène dont nous allons parler. De là vient que nous voyons encore aujourd'hui, depuis la porte de Paris qui conduit dans nos villes du Nord, jusque sur les enseignes des plus humbles villages, un nom et un fait également chers à l'humanité.

On sert le souper de Martin, qui dit à son valet de prendre une chaise et de se mettre à table. Celui-ci s'en défend, confus des bontés de son maître, qui, suivant Sulpice Sévère, les portait plus loin, puisqu'il servait lui-même son pauvre serviteur ([1]).

Le valet s'asseyant enfin à la table du maître, lui dit :

Humblement pardon vous demande
De prendre vers vous telle audace.

SAINT MARTIN.

Point n'en serés mis à l'amende.

Quoique remarqué par l'hôte, et sans doute par d'autres personnes, Martin, devant son pau-

([1]) *Cui, versâ vice, Dominus serviebat, adeo ut... cibum unâ caperent...* De Vitâ.

vre domestique s'humanisant de plus en plus, se dit à lui-même,

De mieulx en mieulx mon cuer s'eslève !

ce qui prépare la scène suivante où nous voyons le saint, ainsi que l'offre la médaille, les yeux fermés, ou du moins baissés, au moment où le Christ lui apparaît sous les traits du pauvre avec qui il a partagé son manteau, apparition où respire le génie du christianisme, et bien faite pour déterminer la conversion de Martin.

Voilà cependant l'homme dont un peuple égaré a pu profaner les restes mortels! Croira-t-on que c'est, non-seulement de sa ville de Tours, mais de son tombeau même, qu'est partie une des plus effrayantes manifestations de la réforme (1)?

Nous avons vu dans notre premier chapitre, et dès le temps d'Abeilard, le culte des saints en butte à des attaques légères, souvent reproduites depuis, qui se traduisirent en menaces, parfois même en dévastations renouvelées des iconoclastes, enfin, à l'époque où nous sommes, en profanations de tous genres.

La gloire des héros du christianisme se trouvait pourtant défendue par cette faveur popu-

(1) Un historien du temps, Pierre Matthieu, croit que c'est de la porte Hugon, de Tours, où s'assemblaient les réformés, et aussi des premiers mots de leur déclaration au roi, *huc nos venimus*, qu'ils tirèrent leur nom de *hucnos*, dont on aurait fait *huguenots*. *Hist. des derniers troubles de France.* Lyon, 1594, in-8°, p. 3.

laire fondée sur la reconnaissance et sur un autre sentiment qui doit être expliqué : la faiblesse humaine, trop souvent incapable de s'élever à l'ineffable immensité de Dieu, au grand Être increé, a dû chercher, pour lui porter ses vœux, des intermédiaires plus rapprochés d'elle, et s'arrêter à ces mortels dont les vertus et les lumières semblaient émanées du Ciel même.

Fallait-il cependant confondre avec le Créateur les créatures les plus saintes, quelquefois même les moins dignes, comme il apparaîtra tout à l'heure? Voilà l'écart où des gens aveugles sont tombés. On a vu des chrétiens à qui nous pourrions appliquer le mot de Bossuet sur le paganisme, des chrétiens pour qui tout était saint, pour qui *tout était Dieu*, *excepté Dieu même* peut-être.

Mais les vrais catholiques ont-ils partagé cette erreur (¹)? L'auteur de l'*Imitation*, après avoir rendu ses hommages aux saints, établit, ou plutôt n'a pas besoin d'établir une distinction immense entre la Splendeur Éternelle et les lumières les plus pures, qui n'en sont encore qu'un reflet (²).

(¹) *Honoramus servos, ut honor servorum redundet ad Dominum*, dit saint Jérôme dans une lettre à Vigilance, que nous citerons. Voir aussi sur ce point Bossuet, *Hist. des variations*, liv. III, chap. LVII, LVIII et *passim*.

(²) *Dissimilis tamen, et multùm dissimilis sapor Creatoris et creaturæ, æternitatis et temporis, lucis increatæ et lucis illuminatæ. O lux perpetua, cuncta creata transcendens lumina!* lib. III, cap. XXXIV.

Malgré ces sentiments et mille autres que nous pourrions citer, malgré les commandements si précis de l'Église de n'invoquer les saints que comme intercesseurs près de Dieu ; des abus dans ce culte et bien d'autres abus s'étaient renouvelés, il faut en convenir. Ils avaient inspiré à de vrais amis de la religion le désir de la dégager de tout alliage indigne. Ces protestants sincères furent dès lors, et ils sont encore aujourd'hui, une opposition morale, utile au catholicisme contre les abus qui se mêlent ici-bas aux meilleures choses.

Mais autour de ce petit nombre d'hommes consciencieux, combien de gens, comme Luther et Henri VIII, intéressés à briser le joug de passions qui les importunait! « Luther, dit-on, vit tomber sa foi catholique devant le spectacle des abus qui le frappèrent dans son voyage à Rome. » Montaigne oppose à ce fait l'exemple d'un homme droit, éclairé par sa conscience, lequel tira du spectacle de ces abus la conséquence, toute contraire, qu'une religion qui pouvait résister à de tels dissolvants, était assurément divine (*Essais*, liv. II, ch. XII).

Parmi les passions qui prêchaient la réforme, il faut compter la cupidité, qui en fut le puissant moteur, comme les richesses, dont la prodigalité des fidèles avait entouré les tombeaux des saints, en furent l'aliment dangereux. C'est ce qu'on a vu à Tours en particulier ; mais dans tous

les pays, la cupidité fut toujours l'auxiliaire des révolutions. A Rome, sous la domination de Sylla, nous dit César dans Salluste, il suffisait de posséder un objet convoité, une campagne, un meuble, un vase précieux, pour être mis au rang des proscrits. Hélas! nous allons voir aussi nos saints, proscrits avec un zèle proportionné au luxe, aux riches ornements, et aux chefs-d'œuvre qu'un autre zèle aveugle avait accumulés sur eux.

Pourquoi les donateurs n'avaient-ils imité la libéralité prudente de Louis XI, lorsqu'il fit à saint Martin un don que personne ne fut tenté de lui ravir! Ce don, c'était un pauvre; non point un pauvre en bois, en pierre, en bronze ou en argent, mais un pauvre en réalité. L'ordonnance de mars 1472, qui consacre cette singulière donation, est trop caractéristique et trop peu connue pour qu'on nous sache mauvais gré d'en citer ce qui suit, d'après le recueil que publie l'*Académie des Inscriptions* (1) :

« Louis, par la grâce, etc., sçavoir faisons, etc., que pour la grande et singulière dévocion que nous avons au glorieux sainct Martin, et en commemoration de ce que le dict glorieux sainct, estant en son vivant, donna à un pouvre la moictié de son manteau, ainsi qu'il est figuré à la porte de l'esglise en nostre ville et cité de Tours, de laquelle esglise nous sommes abbé; nous avons fondé à toujours, perpétuellement, un pouvre en

(1) *Ord. des rois de Fr.*, t. XVII, p. 571, in-fol. Imp. roy.

icelle esglise monsieur sainct Martin de Tours, lequel pouvre sera alimenté, nourry, vesteu, chaussé, et pourveu d'aultres choses à luy nécessaires pour sa vie, à jamais, perpétuellement, aux dépens de la dicte esglise...; et sera logé le dict pouvre bien et compectement par ceulx d'icelle esglise auprès de la porte; — et sera faicte la robe du dict pouvre mi-partie de blanc et de rouge, et en manière de demi-manteau; et se tiendra icelui pouvre mésument, aux festes solemnelles, près le bénoistier qui est à l'entrée de la dicte porte; et sera assis sur une selle, et devant luy aura une petite tablette, afin que les passants cognoissent que c'est le pouvre mon dict sieur sainct Martin, fondé à nostre devocion... »

Il entre ensuite dans de longs détails sur les qualités que devra avoir ledit pauvre, et sur le choix qui en sera fait par les chanoines de l'église; car il n'oublie rien, pas même de gratifier ladite église d'une rente de vingt livres tournois.

Si aucun historien n'a signalé ce pauvre assis devant tant de richesses stériles, comme un témoin accusateur, c'est qu'un grand nombre d'autres pauvres, de malades et de pèlerins, admis dans les deux hôpitaux, fondés anciennement sur cette même église, nous dit un biographe de saint Martin [1], attestaient que la charité du soldat-évêque n'était pas partout éteinte.

[1] Nic. Gervaise, *Vie de saint Martin*, p. 27. Tours, in-8°.

Et pourtant, cette antique église que semblaient devoir protéger son nom, tant de grands souvenirs, et ces deux citadelles sacrées, ces deux hôpitaux élevés là, munis de tous leurs pauvres, comme pour la défendre, rien ne put arrêter sa profanation. Et ce ne fut pas seulement par un peuple grossier qu'elle fut consommée, elle le fut surtout par les personnages les plus distingués de la cour de France, que la politique, les mécontentements, l'ardeur de ressaisir un pouvoir qui leur échappait, avaient armés, bien plus que les intérêts de la religion.

Dès longtemps, d'ailleurs, des animosités étaient jetées entre les deux partis : pour en saisir l'écho, nous n'avons pas besoin d'entrer dans leurs débats; nous en pouvons ouïr le bruit avant-coureur dans le drame qui nous occupe. Sans trop s'écarter de l'histoire, André de La Vigne en tire les faits et les peintures le plus en rapport avec l'esprit et le goût de son temps. Il nous montre saint Martin déployant tout son zèle contre l'arianisme qui, défendu par l'aristocratie, comme nous l'avons vu, devait ressembler, sous bien d'autres rapports, au protestantisme. L'intérêt politique vint donc se joindre à l'intérêt religieux et prolonger le succès de ce drame. L'attention qu'on y prêtait à ces longs et violents débats n'annonçait que trop le siècle de Luther et nos guerres dites *de religion*.

Martin, qui n'est encore qu'un simple chrétien

et un voyageur, entre, sans être connu, dans un de ces synodes ou prêches, que préside l'évêque des ariens, dont plusieurs maîtres enseignent la doctrine. Notre héros, quoique confondu dans la foule, entendant le discours du premier de ces maîtres, lui crie :

Las! que dy-tu, desloyal hérétique?

Puis s'adressant à la foule :

Bonnes gens, ses allégations
Ne vallent rien, et si ne scet qu'il dit.

LE MAISTRE.

Quel est ce fol qui ainsi me desdit
Publiquement, durant mon preschement?

SAINT MARTIN.

Nobles seigneurs, celui qui presche ment.
A ses paroles ne vous arrestez point.

L'ÉVESQUE DES ARIENS.

Qui est celuy qui te fait en ce point
Arrogamment nostre prêcheur reprendre?
.... Qui es-tu?

SAINT MARTIN.

Saichez que suis serf et vray lieutenant
Du hault Jésus, plain de divinité,
Et ce prescheur dit qu'en la Trinité
Trois personnes sont du tout (*en tout*) divisées...
Dont si grant mal ay dans mon cueur senty,
Que sur cela j'ay dit qu'il a menty,
Et dis encor que ce n'est qu'une beste.

L'ÉVESQUE DES ARIENS.

Traitre, paillard, belistre, deshonneste,
Regardez bien ad cela que direz,
Car en effet vous vous en dédirez,
Si en raison vostre cas n'est fondé.

LE MAISTRE.

Estes-vous bien si très-oultrecuydé
Que de reprendre un docteur en la chaire?

Les démentis de saint Martin et ces injures du président, qui annoncent encore celles de Luther, l'auteur du drame les a-t-il puisés dans son siècle, ou chez les orateurs grecs et romains, ou chez les héros du paganisme, dont on pourrait croire que des héros chrétiens n'ont pu partager les emportements? Ce serait une erreur : il est des indignations saintes, inspirées par une douleur profonde, que notre tiédeur ne peut ressentir ni comprendre, et qui font nommer les choses par leurs noms. On n'avait pas trouvé encore, quoique dans le siècle des grandes découvertes, que *la parole n'a été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée.* Le langage *parlementaire*, cet art d'*enfoncer le poignard avec respect*, ainsi que dit Boileau, n'était pas inventé. Tous les mots n'avaient pas perdu leur signification, comme pourrait s'en plaindre aujourd'hui Caton, plus justement que de son temps [1].

Si nous n'avons pas les expressions qu'a pu

[1] *Vera rerum vocabula amisimus.* Sall. in Cat. Orat. aton.

prononcer saint Martin en cette circonstance, nous en trouvons du moins l'équivalent dans cette énergique sortie d'un de ses contemporains et compatriotes, dans cette apostrophe de saint Jérôme à l'hérésiarque Vigilance, à propos d'erreurs fort semblables à celles dont il est ici question :

« La Gaule, s'écrie l'ardent controversiste, la Gaule seule n'avait pas de monstre : tout à coup Vigilance a paru, qui contre le tombeau des martyrs a émis, ou plutôt vomi son esprit immonde. Il peut, lui, selon lui, prier efficacement pour les morts; et le plus grand des saints, fût-ce saint Paul, dès qu'il est remonté vers Dieu, ne peut plus rien pour nous. Ainsi donc un chien vivant, tel que toi, vaut mieux qu'un lion mort. Mais les saints ne meurent pas, ils ne sont qu'endormis; et toi, l'*Éveillé* (*Vigilans*), ou plutôt le *Rêveur*, tu dors encore quand tu écris.... Et voilà les chefs qui combattent contre nos martyrs, voilà les orateurs qui tonnent, ou plutôt les chiens enragés qui aboient contre les disciples du Christ [1] ! »

La colère, même la plus sainte, est contagieuse :

[1] *Sola Gallia monstra non habuit... Exortus est subitò Vigilantius, seu veriùs Dormitantius, qui contra martyrum sepulchra veneranda... non tam emisit spiritum quàm eructavit... Meliorque erit Vigilantius canis vivens quàm ille leo mortuus... Sancti non appellantur mortui, sed dormientes. Tu Vigilans dormis, et dormiens scribis... Hujuscemodi oratores, immò tam rabidi canes contra Christi latrant discipulos!* Hierony., ep. XI. Parm., 1480, in-4°.

les emportements réciproques de Martin et de ses adversaires avaient dû soulever déjà les passions des spectateurs, quand l'évêque et les maîtres des ariens, n'ayant rien à répondre à Martin, le font frapper et chasser de l'école, ainsi que les chefs protestants le chasseront de son tombeau quand ils n'auront plus rien à opposer à sa popularité croissante. Mais voyons la scène du drame qui, quoique tirée de Sulpice Sévère, a dû préparer la profanation.

Saint Martin, nommé malgré lui par le peuple à l'évêché de Tours, après en avoir pris possession, apprend que, près de cette ville, un autel a été érigé sur le tombeau d'un prétendu martyr. Les informations qu'il a prises des vieillards les plus religieux ayant accru ses doutes, il se rend avec tout son clergé sur ce tombeau, et il prie Dieu de lui faire connaître si l'objet d'une si grande vénération en est digne. Puis, il interpelle le mort et l'adjure de lui répondre. Tout à coup se lève devant lui, aux yeux des spectateurs frappés de cette apparition, un spectre hideux qui, sortant de la tombe, enveloppé de son linceul, fait une longue énumération de ses crimes, qu'il termine par ces mots effroyables :

Je suis dampné,
Et mys à tourmens ességcrables !
(*Il rentre dans sa tombe.*)

Et comme si ce n'eût pas été assez de l'effet de

cette imposante scène, l'auteur y insiste sur le résultat qu'il veut en tirer, en faisant dire par le doyen de l'église de Tours, lui-même, qu'*en maints lieux advient telle chose*, qu'*ici monsieur saint Prose et là monsieur saint Chose, et monsieur saint je ne scay qui, reçoivent tels honneurs.* L'official appuie cette assertion burlesque, qui pouvait bien n'être pas sans fondement, et saint Martin s'écrie :

Il faut mettre à destruction
L'autel, afin que désormais
Personne n'ait affection
D'y venir s'abuser jamais!

Alors saint Martin et l'official et le clergé de Tours détruisent de leurs mains le tombeau du faux saint ; et cette scène, qui se renouvela sans doute bien souvent à Tours par la représentation annuelle de ce drame, cette scène, ou plutôt sa réalité fut bientôt après, dans cette même ville, reproduite, et sur quoi ? Sur l'autel et sur le tombeau de saint Martin lui-même. Celui qui, dans sa franchise, avait cru pouvoir impunément donner un exemple si beau de zèle sincère, en est ainsi glorifié ! Voilà l'aveuglement de l'esprit de parti ! L'histoire n'en offre peut-être pas un trait plus frappant. Et pourtant, ni l'histoire ni aucun des biographes de saint Martin ne l'ont remarqué, sans doute parce qu'ils n'ont pas eu connaissance d'un sermon très-rare de Michel Menot, dans lequel nous voyons que le drame de *Saint Martin* était joué à Tours peu de temps avant cette pro-

fanation. Citons le passage de ce sermon en *latin-farci,* qui achèvera de nous faire connaître l'esprit de cette époque toute de bigarrures.

Menot, prêchant les habitants de Tours, compare la vie au *mystère de saint Martin*, leur patron, dont ils n'ont pas manqué d'aller voir la représentation : « Quand les personnages sont en scène, « dit-il, on leur rend de grands honneurs ; mais « la pièce finie, qu'est-ce qu'on dit ? Oh ! celui qui « représentait saint Martin, *c'est un mauvais gar-« çon ;* et celui qui faisait le roi, *c'était un savetier...* « L'habit ne fait pas le moine. J'ai vu, il n'y a « pas deux mois, un homme devant qui des évê-« ques pliaient le genou. Il était entouré d'anneaux « et de pierres précieuses, mais quand la mort « arrive, *la farce est jouée.* Ornements, vêtements, « il faut tout quitter, comme après la pièce. Oh ! « quand ce jeu que l'on nomme la vie sera termi-« né, quand tu déposeras tout ce qui n'est pas toi, « alors tu te verras entouré de démons... Re-« tournons donc, quand il en est temps, au Sei-« gneur. »

Voici le texte même de cette sainte farciture, qui mérite d'être conservé :

« Cùm sunt in ludo, habent magnum hono-« rem... Sed ludo finito, dicet : O ille qui ludebat « sanctum Martinum, *c'est ung mauvays garçon!* Et « ille qui rex apparebat, *c'estoit ung savetier!...* « Habitus non facit monachum. Vidi à duobus « mensibus unum hominem coram quo episcopi

« genuflectebant ; et annuli et lapides preciosi cir-
« cumdabant eum ; sed cùm venit mors : *la farce*
« *est jouée*. Deposita sunt ornamenta et vestimenta :
« *c'est la fin du jeu. O! quant le jeu sera fini*, et de-
« ponentur vestimenta, bufones erunt circa te...
« Revertamur igitur, bonâ horâ, ad Dominum[1]. »

Quand on songe que le sermonnaire bigarait ainsi de traits burlesques la parole sainte pour amuser ses auditeurs de ce qui, à une autre époque, les eût fait trembler, on ne sait rien de plus frappant, rien de plus caractéristique; et l'on ne s'arrête pas même aux allusions hardies de l'orateur : est-ce d'Alexandre VI ou de Jules II, morts, le premier en 1503, le second en 1513, qu'il veut parler? Je l'ignore. Mais ce que nous savons, c'est que l'énorme recueil des sermons de Michel Menot, et ceux de son émule et contemporain Olivier Maillard, écrits sur le même ton, obtinrent un succès qui montre trop bien l'esprit français dont les croyances ébranlées par le spectacle de tout ce qui avait perverti la religion, s'étaient tournées vers ce genre d'indifférence.

On ne saurait trop le redire : ce sont des époques pires que l'ignorance que ces temps de demi-lumière, et par conséquent de foi vacillante, où les choses les plus sérieuses, la vie, par exemple, sa sublime destination, n'est plus, pour des hommes

(1) Menoti *Sermones* ab ipso Turonis declamati. Quadrag. V, 2. Parisiis, 1525, in-12. Exemplaire de la Bibl. royale.

légers, qu'un objet de doute ou de raillerie. C'est ce double trait, le doute et le dédain, qui rend souvent semblables le seizième et le dix-huitième siècles, au milieu desquels s'élèvera si haut, comme un phare entre deux abîmes, le siècle de Louis XIV.

Sans développer ici entre ces siècles un parallèle qui mènerait trop loin, remarquons seulement qu'en parlant de la vie humaine comme Menot, Voltaire, dans le passage tristement léger que nous allons voir, s'enfonce absolument dans l'abîme du doute et laisse éteindre le flambeau, que du moins l'orateur chrétien n'abandonne jamais :

Quand sur la scène de ce monde
Chaque homme a fini son rôlet,
En partant il est à la ronde
Reconduit à coups de sifflet.
Dans leur dernière maladie,
J'ai vu des gens de tous états,
Vieux évêques, vieux magistrats,
Vieux courtisans à l'agonie.
Le public malin s'en moquait,
La satire un moment parlait,
Et puis la farce était finie.
Petits papillons d'un moment,
Invisibles marionnettes,
Qui volez si rapidement
De polichinelle au néant,
Dites-moi donc ce que vous êtes?

D'après l'ébranlement des doctrines, et rien ne paraissant plus vrai sur rien, faut-il s'étonner que les vertus d'un saint Martin, ainsi que plus

tard celles d'un Louis XVI, d'un Malesherbes, aient été traitées comme le crime? faut-il s'étonner que les saintes reliques de l'apôtre des Gaules aient été livrées aux flammes avec tous les présents de la piété des fidèles?

Ce n'était point assez : il fallut voir brûler encore, dans une infernale fournaise, les corps vénérés d'autres saints évêques, et leurs cendres, les cendres d'un Grégoire de Tours, jetées au vent! comme si les barbares eussent voulu détruire jusqu'au souvenir de celui par qui seul tant de hauts souvenirs nous ont été transmis.

Quand, sans songer à sa gloire immortelle, qu'aucun barbare n'éteindra, le père de notre histoire, le plus illustre successeur de saint Martin dans l'évêché de Tours, allait, comme il nous le raconte [1], à la lueur d'un flambeau, suivi du seul gardien de la basilique, contempler, avec un saint respect, les reliques des plus dignes serviteurs de Dieu, si on lui eût dit que toutes ces reliques et les siennes mêmes, renfermées dans le même tombeau, subiraient un jour les mêmes outrages; si on lui eût dit qu'un Condé, l'aïeul du héros que célébrera Bossuet, qu'un Larochefoucauld, qu'un marquis de Genlis et d'autres grands noms, grands dans l'avenir, présideraient à cette profanation, au milieu d'un siècle qualifié *l'émancipateur de la pensée humaine* : « Sont-ce bien

(1) *Hist. Francorum*, lib. X, cap. XXXI

là, eût dit l'historien des Francs, sont-ce bien là les descendants des nobles compagnons de Clovis! Eux qui courbaient humblement le front sous le joug de la foi, et qui adoraient ce qu'ils avaient brûlé! leurs fils, dominés par l'orgueil, brûlent maintenant ce qu'adoraient leurs pères. »

Il faut voir dans la *Vie de saint Martin de Tours* par Nic. Gervaise (p. 330 et suiv.), comment fut consommée la ruine d'une des plus magnifiques églises de France. L'exact historien, après une longue énumération des vases d'or, d'argent, des lampes, des pierreries et de mille autres ornements consacrés par une longue et universelle admiration, ajoute : « Ce fut une chose déplorable de voir cette église, qui depuis tant de siècles retentissoit des louanges de Dieu..., devenir un lieu d'abomination... Enfin le funeste jour auquel ils devoient consommer leur crime étant arrivé, ils vinrent en foule, et s'étant rendus maîtres du trésor, ils y firent construire des fourneaux pour y faire fondre tout l'or et l'argent qu'ils y avoient renfermé. On auroit pu se consoler d'une si grande perte, s'ils nous eussent du moins conservé les sacrées reliques de saint Martin et de tant d'autres saints qui reposoient avec lui dans cette église ; mais... ils les jetèrent toutes dans les fourneaux qu'ils avoient fait allumer. »

Après avoir cité les actes qui constatent ces faits et les principaux noms de leurs auteurs, l'historien ajoute qu'un des prêtres préposés à la garde

du tombeau, au moment où l'on jetait le corps de saint Martin dans les flammes, fut assez heureux pour sauver *une petite partie des ossements de saint Brice et de saint Grégoire de Tours.*

Bien d'autres villes ne furent guère plus épargnées, comme on peut le voir en particulier dans l'histoire d'Orléans par Guyon. Nous lisons aussi dans les *Relations des ambassadeurs Vénitiens sur les affaires de France au seizième siècle*, l'étonnement et la pitié des voyageurs, à l'aspect des ruines d'Orléans. Ils ne conçoivent pas que des hommes aient pu *se montrer cruels contre des pierres, contre des statues, des tableaux*... ([1]).

([1]) *Come possi cadere in sensu umano tanta barbarie d'incrudelire verso le pietre*, etc. Paris, Impr. Roy., 1838, t. II, p. 297, in-4°. — A propos de dévastations semblables qui ont affligé aussi nos provinces, et que les *Archives du Nord* ont douloureusement recueillies (t. II, p. 321 et *passim*), un des éditeurs de ce recueil, Aimé Leroy, se rencontrant avec l'ambassadeur de Venise, écrivait : « Hommes de parti, sectaires politiques ou religieux, ne vous suffit-il pas de vous ruer les uns sur les autres? D'où vous vient cet acharnement contre des objets inanimés? Il y a plus que fanatisme, il y a folie, il y a fureur à s'attaquer à la pierre, à la toile, au papier, à des armoiries. A la vue d'aussi pitoyables excès, on devrait substituer la camisole de force aux manteaux dont vous vous affublez.... Puissent toutes les voix généreuses avoir un retentissement formidable, et que désormais on n'apprenne plus à l'univers consterné que, tel jour, le fleuve qui serpente au milieu de la population la plus polie, la plus éclairée, a charrié à travers la capitale de la civilisation, les trésors d'une bibliothèque, que des barbares avaient précipités dans ses flots! »

D'où venait ce mépris du passé chez les hommes qui pouvaient le plus en retirer de gloire? D'où venait ce vandalisme qui n'épargnait rien, ni les monuments de la religion, ni les chefs-d'œuvre des arts, ni ceux de la littérature, et qui a laissé de si profondes traces partout où ces aveugles ont passé? De leur ignorance surtout. La plupart des nobles du seizième siècle étaient, sous ce rapport, aussi peuple que le peuple irréligieux de 93 qui a suivi leurs traces.

Montaigne juge trop bien le vulgaire des nobles de son temps quand il dit : « Ceulx ausquels ma condition me mesle plus ordinairement sont, pour la pluspart, gents qui ont peu de soin de la culture de l'âme, et ausquels on ne propose, pour toute béatitude, que l'honneur (*le point d'honneur*), et pour toute perfection, que la vaillance [1]. »

Oui, Montaigne a raison : c'est ce peu de soin de la culture de l'âme, c'est cette orgueilleuse ignorance, ce stupide dédain des choses les plus élevées, qui avaient répandu, nous ne disons point sur les seuls protestants, mais sur les catholiques, mais sur la France entière, les maux qui allaient l'inonder.

L'éternelle ironie, l'abus du ridicule, qui nous ont si souvent choqués dans ces recherches, ne s'arrêteront plus bientôt devant le malheur et devant la mort même. Quand Coligny tombé victime

[1] *Essais*, liv. II, chap. XVII.

de ses légèretés, mais aussi d'un crime exécrable, expire à peine, et lorsque son corps est traîné au gibet, que fait cette ironie? Après avoir rappelé le projet qu'aurait eu cet infortuné de se rendre haut et puissant seigneur de la France, elle nous le montre, dans un drame moqueur, enfin arrivé à son but, et *possesseur, en son désir félon,*

Du plus hault lieu qui soit en Montfaulcon (1)!

Et dans une des épigrammes faites à cette occasion et citées dans le *Journal de l'Estoile,* on dit encore :

Que là l'admiral est pendu,
Par les pieds, à faute de teste (2)!

Est-ce la religion qui a fait commettre ces crimes? Croyons-en Montaigne qui, dans cette déclaration, ne nous dit que ce qu'il a vu et profondément observé : « Qui trieroit de l'armée, mesme légitime, ceulx qui y marchent par le seul zèle d'une affection religieuse, il n'en scauroit bastir une compaignie de gents d'armes complette. D'où vient cela..., si ce n'est qu'ils y sont poulsez par des considérations particulières et casuelles, selon la diversité desquelles ils se remuent? » (liv. I, ch. LVI.)

Nous voyons dans Davila que Louis de Condé, Coligny et plusieurs autres grands, momentanément dépouillés du pouvoir, s'assemblèrent afin

(1) *Tragédie de Gaspard de Coligny.* Paris, 1744, in-8°.
(2) Tome I. p. 78. Paris, 1825, in-8°.

d'engager le peuple à s'armer contre l'autorité royale, pour les faire rentrer dans leurs prérogatives. Coligny fit observer qu'il serait plus honnête et plus adroit de couvrir cette prise d'armes d'un voile religieux, plutôt que d'un intérêt personnel; qu'ils se concilieraient par là tous les gens détachés du catholicisme et les protestants allemands et anglais; que cette manière de procéder fut convenue (liv. I, an 1559).

Ce fait se trouve confirmé dans les curieux *Rapports des ambassadeurs vénitiens à leur république,* publiés, pour la première fois, en 1838. Un de ces ambassadeurs, Marc Antonio Barbaro, dit que l'ambition impie de quelques grands seigneurs armés contre l'autorité royale, c'est-à-dire contre notre unité, était la seule cause de ces guerres. Il ajoute que la même chose s'était passée en Allemagne, et avait beaucoup servi à la propagation du luthéranisme; que l'électeur J. Frédéric et les autres ducs, redoutant la grandeur de la maison d'Autriche, voulurent l'affaiblir par des séditions et par l'hérésie; qu'ils encouragèrent, dans ce but, les prédicateurs des nouvelles doctrines, etc. Paris, Impr. roy., in-4°, t. II, p. 58.

Mais voici quelque chose de plus affirmatif encore dans un passage de la *satire Ménippée :* « Je ne dis rien que toute la France, jusques aux plus petits, ne sache, car toutes les sanglantes tragédies qui ont depuis été jouées sur ce pitoyable

eschaffaut françois, sont toutes nées et procédées de ces premières querelles, et non de la diversité de religion, comme sans raison on a fait jusques ici croire aux simples et idiots (1). »

Voltaire n'en répète pas moins, sous toutes les formes, que

C'est *la religion*, dont le zèle inhumain
Mit à tous les Français les armes à la main;

il se trompe de mots : c'est *l'irréligion* qu'il fallait dire; c'est l'abrutissement, c'est la corruption, c'est l'absence de toute foi, qui, à cette époque, comme à bien d'autres, ont fait tous les maux de la France. La religion, c'est la vraie lumière, qui est rare; ou l'ignorance sans orgueil, qui est plus rare encore.

Saint Martin, se levant de sa tombe au moment où les descendants de son peuple adoptif allaient l'en expulser, aurait pu s'enquérir encore douloureusement comment il se faisait que ce concours immense de grands et de petits fût dans la complète ignorance de la loi du Seigneur (2)?

Il eût trouvé la réponse à sa question, non-seulement dans la chaire évangélique que cette ironique époque avait infectée aussi, mais encore et surtout dans le théâtre et jusque dans la repré-

(1) Ce passage, que je ne cite pas textuellement, est fort délayé et mêlé de choses grossières, p. 141 et suiv., in-8°. La Haye, 1699. — D'autres chroniqueurs du temps, au reste, notamment Castelnau et Cayet parlent dans le même sens.

(2) *Cur tanta Salvatorem turba nesciret!* Sulp. Sev.

sentation du mystère dont il eût gémi de se voir le héros, en examinant cette foule peu digne de l'entendre, car si nous avons regretté tout à l'heure ces sujets pieux, c'est dans la supposition qu'ils auraient encore trouvé de dignes auditeurs. En restait-il beaucoup? Nous en doutons quand nous voyons ce qui se passa jusque dans une humble ville de province, à la première représentation du *mystère* même de *Saint Martin.* Et remarquons d'abord qu'une semblable représentation n'était pas, comme nos spectacles quotidiens, destinée à occuper des gens du monde : c'était une solennité où de rares époques ramenaient les fidèles de la paroisse, puisqu'un prédicateur les entretenait, comme nous l'avons entendu tout à l'heure, du spectacle qu'ils avaient vu. Celui dont nous parlons fut précédé (l'auteur lui-même nous l'apprend dans le procès-verbal qu'ont donné nos *Etudes*) *le mystère* fut précédé d'une farce immorale dans laquelle un meunier, à toute extrémité, se confesse, tandis que son impudente femme sert en riant le prêtre qui se met à table et a l'air d'écouter le moribond. Celui-ci, qui soupçonne sa femme d'infidélité, dit en soupirant :

J'ai le cueur douloureux
Et rempli de perplexité,
Car coquu je suis malhureux,
Bien le scay.

LE CURÉ.

Benedicite!

Qui le croirait! ce mot dans la bouche d'un prêtre, et cette parodie d'un ministère saint, et d'autres semblables plaisanteries, jusque dans le domaine de la mort, tout cela fut dit et joué devant ce même public qui *venoit de chanter un salut moult dévotement*, afin que le beau temps favorisât la fête patronale et la représentation du *mystère* qui eut lieu devant tout le pays, et où nous avons vu que plusieurs prêtres avaient des rôles (1).

En voyant sur la scène de véritables membres du clergé, nous concevons que l'auteur, quand il fait apporter l'Eucharistie à saint Martin mourant, se soit cru obligé de dire aux spectateurs, par le *Meneur du Jeu* (2) :

Messieurs, pour le vray vous produire,
Ce qui est de ses mains tenu,
Ainsi que voyez nu à nu,
Le corps Jésu-Crist n'y est mye.
Pourtant mon amy et mamye,
Ne vous bougez, faites silence.
Ce n'est, affin qu'on le vous dye,
Que du sacrement la semblance.

Oui, mais cette *semblance* sur le théâtre même qui venait d'être profané par la bénédiction donnée au meunier mourant, cette *semblance* et la crainte même qu'on ne la prît pour la réalité,

(1) Procès-verbal de la représentation, dans nos *Etudes*, p. 285.

(2) On peut voir ce qu'était ce personnage, *Etudes*, p. 265. 266.

voilà certes un fait qui nous peint, mieux que tous les récits, l'esprit de cette époque.

Nous avons remarqué aussi parmi les acteurs deux Bossuet, dont un était chargé d'un rôle de prêtre. Nous avons fait un rapprochement plus étonnant [1], mais bornons-nous à l'observation que l'immortel évêque de Meaux, originaire, comme on le sait, d'une ancienne famille de Dijon, près de Seurre, pouvait bien descendre d'un de ces Bossuet.

Ce nom imposant de Bossuet, au début du siècle de Luther, au milieu d'un pareil spectacle, fait songer au chemin que nous avons à faire pour arriver à cette grande époque où tout tendra vers une unité féconde en merveilles; où les hommes et les choses se remettront dignement à leur place; où le sublime évêque nous montrera, au milieu des *variations* de l'erreur, la vérité toujours stable, quoique toujours attaquée, mais défendue, au siècle d'*Athalie* et de l'*Histoire Universelle*, par de grandes vertus et par les plus hautes lumières.

Mais ces lumières ne jaillissent qu'après les ténèbres et du choc de l'erreur contre la vérité. Laissons passer *les Temps ironiques de l'Histoire de France*, et le moment arrivera où les dissidences, que les passions humaines, la légèreté, l'ignorance, ont envenimées, se rapprocheront, et ne laisseront aux esprits droits et sérieux que l'éton-

[1] *Etudes*, p. 289.

nement d'avoir été si longtemps sans s'entendre ([1]).

([1]) Je connais des Anglais distingués, je ne dis pas seulement Catholiques et pleins pour nous de sympathie, mais de vrais Anglicans, *Penitùs toto divisos orbe*, — *Britannos*, — qui nous traitent déjà de *frères en Gerson*, et qui sont bien près des doctrines de notre illustre chancelier.

FIN.

NOTES.

Page 9. Ce discours célèbre de M. Étienne à l'Institut, loin d'être un *paradoxe*, ainsi que l'a dit un critique irréfléchi, est au contraire fécond en applications à toutes nos époques, comme on le verra dans la suite de notre ouvrage.

Page 57, ligne dernière. Ce *rire sinistre, effroyable*, que peint M. le général comte de Ségur dans son *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée*, combien de fois nous en a parlé l'ami que nous venons de perdre, le brave Seigneuret, dont j'ai rappelé (*Études sur les mystères*, pages 292, 293) la piété, la charité, l'attendrissant courage dans notre retraite de Moscou!

Page 91. Le savant académicien qui, dans le XXᵉ volume de l'*Histoire littéraire de la France*, a fait l'article *Bodel*, y parle de la *préoccupation*, *du désir* que j'ai eu *de retrouver dans le Jeu de saint Nicolas la description de la bataille de la Massour*. — C'est mieux qu'un *désir*, c'est la réalité qui nous est aujourd'hui acquise; c'est mieux que *la description de la bataille*, c'est encore l'objet principal du vœu et de la croisade de saint Louis, *la conversion d'un roi d'Afrique*, comme je l'ai prouvé par des citations dans mes *Études sur les mystères*, et comme l'ont reconnu les plus illustres critiques qui, dans le *Journal des savants* et ailleurs, se sont occupés de mon ouvrage. Mon honorable contradicteur ajoute : « Bodel écrivant à la fin du douzième siècle, ne pouvait avoir rien de commun avec Robert d'Artois ni avec le roi saint Louis. » C'est la première fois qu'on a prétendu que Bodel écrivait à la fin du douzième siècle. Et d'après quelle autorité pourrions-nous renverser ainsi toutes les opinions qui font vivre Bodel bien au delà de 1250, et que j'ai résumées à l'article *Bodel* de la nouvelle Biographie-Michaud, opinions que tout vient nous montrer écrites, non en chiffres, mais en faits, presque à chaque vers du *Jeu de saint Nicolas*? Sur quelle autorité veut-on élever une opinion contraire? Sur ce

que, dans trente-quatre personnes environ que Bodel nomme dans son *Congé*, il s'en trouve deux dont les noms seraient mentionnés à peu près cinquante ans avant la bataille de Mansoura. Mais d'abord ces noms, fussent-ils les mêmes, appartiennent-ils bien aux mêmes individus? Voici le seul vers où Bodel parle d'un *Ancel* de Biaumont :

> Umbert de Biaumont et *Ansel*
> Salue...

Or, nous dit-on (p. 610) : « Il est certain qu'un *Ansau* de Beaumont se croisa en 1202. » Il aurait pu se croiser en 1202 et vivre encore quand Bodel fit son *Congé*, vers 1250 ou 1269. Mais où est la preuve qu'un *Anseau* de Beaumont se croisa en 1202? — Elle est dans le continuateur de Vilhardoin, à telle page. » Nous allons à la page indiquée où nous lisons ces mots... *fu li uns* ANSIAUMES de Biaumont; et nous voyons, à la table du même volume, après l'*Ansiaumes* en question, trois *Ansiaus* qui n'ont rien de commun avec lui.

Notre savant adversaire veut bien rappeler (p. 613) que nous avons trouvé, pour prouver l'identité de *Bodel* et de *Bodiaus*, la règle du changement de désinence, suivant le changement de cas, dans les noms propres : mais est-ce ici le cas d'appliquer cette règle? Non, puisque *Ansel* et *Ansiaumes* indiquent tous deux un rapport direct : s'ils se ressemblent si peu, c'est qu'ils ne sont pas identiques. Mais les noms le fussent-ils, n'y avait-il pas de parents, de descendants, d'homonymes alors?

C'est précisément ce que nous trouvons pour l'autre nom invoqué en preuve. Parce qu'il est question dans le *Congé* de Bodel d'une dame de *Tenremonde*, *avoeresse* de *Béthune* vers le même temps, ladite dame avait dû être unique au monde! Mais voilà que M. A. Dinaux, sans la chercher, rencontre dans les *Trouvères artésiens*, à la fin de 1248, une autre dame bien plus jeune, dame de Tenremonde aussi, avoeresse de Béthune : c'est très-probablement celle de Bodel. Elle est reconnue, avouée par notre honorable contradicteur qui ajoute, dans un *Post-Scriptum*, p. 796 : « Mais le titre de dame de Tenremonde

appartient plus exactement à la première. » Quelle preuve de cette assertion? Aucune, mais le nom d'*Anseau* invoqué de nouveau ! et rien de plus ! Nous aussi, nous n'ajouterons rien.

En résumé, les deux noms d'*Ansel* et de *Tenremonde* ne sauraient changer la date du drame de Bodel. Je m'en réfère aux autorités citées dans mes *Études* et dans mon article *Bodel* de la *Biographie*. J'y explique pourquoi le nom de Robert, seul, détaché de tous les autres noms, en tête des plus beaux vers de Bodel :

ROBERT, cil Diex en qui tu crois...

pourquoi, dis-je, ce nom de ROBERT que j'ai remarqué dans le très-ancien manuscrit du *Congé de Bodel* (Bibliot. de l'Arsenal, n° 175, fol. 228) a disparu des autres manuscrits de la Bibliothèque royale, et a été remplacé par celui de *Simon*. L'honorable M. de Monmerqué qui, devant les cinq académies, comme on l'a vu, pages 13 et 14, avait eu peine à reconnaître le comte Robert d'Artois dans le *Chrétien, nouveau chevalier*, vient de nous paraître très-ébranlé par cette variante, qu'il ne connaissait pas, et qu'il ne peut expliquer autrement que nous.

Page 281. Un poëme de M. Soumet sur Jeanne d'Arc est aussi annoncé, qui, dit-on, est digne de l'héroïne et du poëte.

Page 399. C'est à cette médaille de saint Martin, trouvée dans le tombeau du père de Clovis, c'est à ce mémoire qui se rattache à mon sujet, que je dois l'honneur de connaître de vrais savants, de nobles académiciens, toujours prêts à accueillir les travaux consciencieux et la vérité, dont ils ne pensent pas que personne doive avoir le monopole. Le haut intérêt qu'ils ont trouvé dans ce mémoire me dédommage amplement de l'obscurité où il est resté. J'ai renoncé à la lecture que je devais faire en séance publique.

Page 411. Les savants auteurs du livre *Des Mauvais Livres* (Brux., 1843) traitent bien sévèrement l'ouvrage de la *Destruction du Paganisme en Occident*. Sans discuter les erreurs reprochées à cet ouvrage, nous persistons à y trouver des vues justes, profondes, qui nous l'ont fait citer.



TABLE ANALYTIQUE.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

INTRODUCTION.

APPENDICE A L'INTRODUCTION.

RECHERCHES SUR L'ESPRIT FRANÇAIS.

CHAPITRE I.

ÉCOLE D'ABEILARD.

CHAPITRE II.

SIÈCLE DE SAINT LOUIS.

CHAPITRE III.

SOCIÉTÉS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

BEAUTÉ MORALE. — ASCENDANT DE LA FEMME.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

SALUT ET GLOIRE DE LA FRANCE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

œuvres ici mentionnées, en remontant, on trouve sur elle le poëme de Chapelain, une tragédie de Fronton qui vaut mieux ; enfin et sans contredit le drame le plus remarquable, représenté si peu de temps après sa mort que l'on n'ose encore la nommer, 274. Elle nous apparaît sous les traits de Geneviève, avec qui d'ailleurs elle a tant de rapports, 282. Curieux extraits de ce drame, où Charles VII est assez maltraité, ainsi que les forts qu'il faisait élever, 284. Moyens employés par l'opposition du quinzième siècle, 288. Influence universitaire bien marquée dans le drame de *Sainte Geneviève*, 297. Jodelle avec sa *Cléopâtre* : son Panthéon classique près de notre Panthéon en pierre, 298. *Attila* devant la patronne de Paris, en 1822 : personnification des hordes sauvages que Paris venait de revoir. Représentations de cette pièce ; à Lille surtout, 301. C'est dans cette même ville que, par Jeanne d'Arc peut-être, Philippe de Bourgogne fut rendu à la France, 303.

CHAPITRE VI.

VŒUX DU FAISAN A LILLE, DU PAON, ETC.

Quel était le sens de ces vœux? Conjecture que nous hasardons. Banquets de nos pères. La fameuse table de marbre. Rapprochement entre nos mœurs flamandes et les mœurs des Germains. Le *ratafiat* (*sic*) vient-il de *res fiat rata?* 307. Détails sur la représentation du *Vœu du Faisan*, à Lille, où Philippe le Bon et toute sa cour figurèrent. Trait dont l'empereur d'Allemagne et Charles VII ont pu être blessés : dans un *Vœu* précédent, celui *du Héron*, la couardise était fort maltraitée, par un comte d'Artois aussi. Fragment de ce *Vœu*, 311. Autres *Vœux* plus bizarres, comme on en fait encore aujourd'hui même, en Flandre, à *Notre-Dame de Bonsecours*. Les *Vœux du Faisan* se perdent en fumée. A cette époque indécise et bariolée, rien de profond, si ce n'est la haine que s'étaient vouée les Grecs et les Latins. Fin du moyen âge. Ère nouvelle. La presse arrivée à propos pour recueillir et nous transmettre les

CHAPITRE VII.

CHAMBRES DRAMATIQUES OU LITTÉRAIRES, DITES DE RHÉTORIQUE.

CHAPITRE VIII.

DRAMES SATIRIQUES, PRÉCURSEURS OU AUXILIAIRES DE LA RÉFORMATION.

CHAPITRE IX.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR SAINT MARTIN ET SAINT LOUIS.

CHAPITRE X.

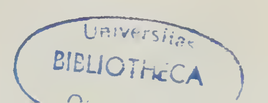
TOMBEAU DE CHILDÉRIC ET MÉDAILLE DE SAINT MARTIN DÉCOUVERTS A TOURNAI.

Point de vue historique du mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions sur cette médaille, connue sous le nom de *médaille-Childéric*, et qui, si nos preuves sont fondées, reproduit les traits de saint Martin lui-même, au moment où, après avoir coupé la moitié de sa chlamyde pour en vêtir un pauvre, il rentre dans Amiens *les yeux baissés*, parmi les railleries et l'admiration des divers spectateurs; ou lorsque Jésus-Christ lui apparaît sous les traits du pauvre pour qui il s'est dépouillé. *Vie de saint Martin*, par Sulpice Sévère, 410. L'absence de tout nom qui distingue la médaille peut être attribuée à la popularité de l'apôtre des Gaules et du Saint par excellence, dont s'étaient emparés tous les arts : il n'avait pas besoin d'être nommé pour être reconnu. Historique de la découverte du tombeau de Childéric, et des objets qui s'y trouvaient renfermés avec la médaille. Pourquoi les savants ont-ils été si longtemps sans la voir, et pourquoi le mystère dont on l'a entourée, 404. C'est sous ce costume, avec la chlamyde guerrière, qu'on a dû représenter saint Martin : pourquoi, 411, 418. Le curé de Saint-Brice, qui a consacré cette médaille au plus saint des usages, n'y a-t-il vu que le portrait d'un roi idolâtre? 419. Comment cette médaille s'est trouvée en possession de Childéric, 420. Egidius. Sainte Geneviève, 421. Intéressants et trop courts détails de son entrevue avec Childéric sous les murs de Paris, 422, 425. Langage qu'elle a pu tenir, d'après sa scène avec un bourgeois d'Orléans, 423. *Elle force les portes et les cœurs*, 427. Ce qu'avait prédit d'elle saint Germain l'Auxerrois. Médaille qu'il lui avait donnée, 427. Autres objets trouvés dans le tombeau, 428.

CONCLUSION.

JEUX DE SCÈNE, TRADUITS EN PROFANATIONS SUR LE TOMBEAU DE SAINT MARTIN, A TOURS.

FIN DE LA TABLE.



ERRATA ET ADDENDA.

Page 14, à la note; après ces mots : *Notice sur Jean Bodel,* ajouter : par M. de Monmerqué.

Page 29, ligne dernière, lire 37, au lieu de 39.

Page 35, ajouter en note ces vers de *Philémon et Baucis :*

> Ils habitaient un bourg plein de gens dont le cœur
> Joignait aux duretés un sentiment moqueur.

Page 55, dernière ligne de la note sur nos ambassades en Perse, supprimer ces mots : *et même dangereuse pour les indifférents;* écrire aussi le mot Hussei*n* sans *m.*

Page 100, note 1, au lieu de l'indication : *Journal*, etc., lire : *Essai sur la Musique* (*loc. cit.*).

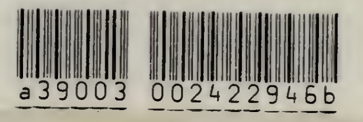
Page 194, à la note, au lieu de : *les princes chrétiens entre eux*, lisez : « les princes *chrétiens* s'égorgeant entre eux. »

Page 197, après ces mots : avec atlas, ajouter : Paris, 1838.

Page 267, au lieu de ces vers :

> Encore ne m'arés-vous mie,
> Encore ne m'arés-vous pas,

Les nouveaux éditeurs des *Poésies manuscrites* de Charles d'Orléans ont lu *avez;* nous avons préféré notre leçon.


a39003 002422946b

